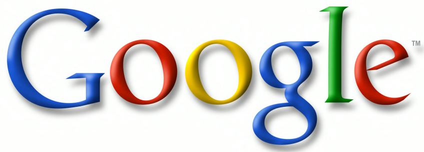


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

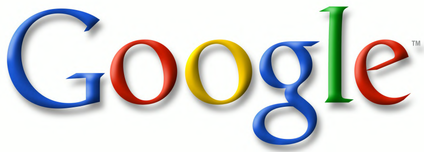
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

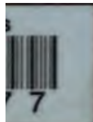
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



ESSAIS

DE MORALE

OU

LETTRES EC. TES

PAR FEU

MONSIEUR NICOLE.

TOME SEPTIÉME.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi.
ET
JEAN DESESSARTZ, rue saint Jacques à S. Prosper & aux trois Vertus.

M. DCC. XV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



AVERTISSEMENT.

ON ne mettra point de Préface à la tête de ce Recueil. On n'abuse que trop de ces sortes de Pieces. Souvent elles ne servent qu'à annoncer des livres, qu'il faudroit suprimer; ou du moins à surfaire excessivement ceux qui sont de quelque valeur. Il est vrai que nul de ces inconveniens n'est à craindre pour l'Ouvrage que l'on donne ici au Public. Il en est peu qui méritent autant de paroître, qui puissent soutenir le grand jour avec plus de dignité, & qui offrent un plus beau champ à ceux qui aimeroient à déployer leur éloquence. Mais on est sûr que le seul nom de l'Auteur de ces Lettres leur tiendra lieu des plus magnifiques éloges. Tout le monde connoît la superiorité de son génie, l'élevation & la solidité de ses pensées, la force de ses raisonnemens, la justesse de ses expressions, la finesse de son discernement, en un mot sa pénétration, ses lumieres & son amour pour la verité; & tout cela forme

autant de préjugés favorables à ce[s]
Lettres.

On ſait d'ailleurs que les Lettres de[s]
grans Hommes tiennent le premie[r]
rang dans leurs Ouvrages. C'eſt l[à]
qu'on les trouve plus aiſés, plus vrai[s]
plus naturels. Dans leurs autres Ecri[ts]
ils ſe compoſent, ils s'arangent, & ſou[-]
vent même ils ſe guindent & ſe meta[-]
morphoſent. Ils écoutent l'eſprit pl[us]
que le cœur. Ils ſuivent l'art plus que la
nature : *Plus poëticè quàm humanè.* Au
lieu que dans les Lettres familieres, ce
n'eſt plus un Auteur, c'eſt un homme
qui écrit, c'eſt la nature qui parle, c'eſt
le cœur qui s'explique. Il s'y dévelop[e]
ſouvent tel qu'il eſt. Là paroiſſent ſes
plus vives ſaillies, ſes plus beaux ſenti[-]
mens, ſes plus nobles inclinations. Là
ces grans Hommes deviennent plus ai[-]
mables, parce qu'ils ſe font mieux con[-]
noître ; ils ſe font mieux connoître
parce qu'ils ſe font mieux ſentir ; & il[s]
ſe font mieux ſentir, parce que pen[-]
dant qu'ils peignent naturellement leur[s]
diſpoſitions ſur divers ſujets, on a lieu
de les retrouver ſouvent dans ces pein[-]
tures : on éprouve en ſoi-même la ve[-]
rité de ce qu'on lit : on trouve une

espece de consolation dans cette communauté de sentimens, & l'on se sent porté à aimer celui qui nous découvre cette correspondance de goûts & qui nous donne ce plaisir.

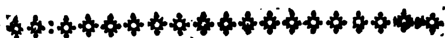
Je ne doute pas que les personnes de pieté ne fassent souvent cette heureuse experience dans la lecture de ces Lettres. On y trouvera une Morale pure, exacte, Evangelique, & des décisions sûres touchant la plupart des devoirs du Christianisme dans toutes sortes de professions ; & tout cela appuyé sur des principes de Religion si incontestables, & rendus si intelligibles, & si fort à la portée de tout le monde, que quelque prévenu que l'on soit contre les Casuistes, quand on aura connu celui-ci, on aura peine à se défendre de vouloir faire habitude avec lui.



APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur l Chancelier, ces *Eſſais de Morale o Lettres écrites par Monſieur Nicole* Fait à Paris ce quinziéme Mars. 1 7 1 4

BIGRES.



TABLE

DES LETTRES CONTENUES dans ce septiéme Volume.

LETTRE I. à Mademoiselle***. *Combien c'est une grande grace d'avoir reçu de Dieu le desir de renoncer au Mariage*, pag. 1
Lettre II. à la même. *De ce qu'il faut considerer pour choisir un état de vie*, 6
Lettre III. à la même. *Examen de cette regle : Qu'il ne faut point que les jeunes personnes se distinguent en rien*. 16
Lettre IV. *Comment on peut avoir deux Confesseurs, & comment il seroit dangereux d'en avoir deux*. 22
Lettre V. à une Religieuse. *Qu'en quelque degré de vertu que l'on soit, on a toujours de continuels sujets de s'humilier, & de veiller sur soi-même*. 30
Lettre VI. à M. l'Abbé de Chatillon. *Sur la diversité des sentimens entre des personnes de pieté. Regles pour discerner ceux qui sont justes de ceux qui ne le sont pas*. 33
Lettre VII. à Madame de***. *Sur les differentes qualités des préventions*, 40
Lettre VIII. à une Abbesse. *Que les préventions que des amis conçoivent contre nous, ne doivent point diminuer notre affection pour eux, & qu'elles peuvent nous être très-utiles*. 47
Lettre IX. à la même. *Que nous devons plus*

nous appliquer aux jugemens que nous tons des autres, qu'à ceux qu'on port nous,
Lettre. X. *Divers moyens d'acquerir le mieres dont on a besoin ; ce que peuvent re les autres pour nous aider.*
Lettre X I. *Des antipathies, combien elles à craindre dans l'état du mariage,*
Lettre XII. *Qu'il est toujours bon de faire sïderer les avantages d'une vie exemte l'engagement au Mariage, pourvû qu'on laisse la conclusion aux Ministres de l'Eg* 67.
Lettre XIII. *Qu'il faut tâcher de conn en soi ce qui est fantaisie & ce qui est son,*
Lettre XIV. à une Religieuse. *Que pour dinaire c'est une tentation que d'avoir cours à des secours éloignés en négligeant secours présens.*
Lettre XV. à une Religieuse. *Qu'il y a de solidité dans les amitiés humaines,*
Lettre XVI. à la même. *Des billets & sentences écrites au dos des images de la m de certaines personnes.*
Lettre XVII. à la même. *De la necessit fournir de bons livres les Religieuses. Qu' Religieuse doit être en état de se passer de recteurs quand Dieu ne lui en donne pas.*
Lettre XVIII. à la même. *Qu'il faut gar avec soin toutes les bonnes coutumes.*
Lettre XIX. à la même. *Qu'on doit av grand égard à tout ce qui nous avertit notre vie se passe.*
Lettre XX. à la même. *Trois dispositions a*

lesquelles on doit attendre la mort. 131
Lettre XXI. à la même. *Qu'on peut toujours profiter des mêmes verités en les pénetrant davantage.* 142
Lettre XXII. à la Mere N. *Que la vie mourante est une excellente vie.* 146
Lettre XXIII. à la Mere N. *Défiance qu'on doit avoir des tendresses d'amitié.* 148
Lettre XXIV. à Madame de S. Loup. *Qu'une vie sans commerce, & où l'on ne se mêle de rien est très-difficile, mais très-convenable à ceux qui ont été mêlés dans le monde.* 155
Lettre XXV. à la même. *Il montre par son exemple combien il est utile de s'accoutumer aux privations des commodités & des agrémens de la vie.* 157
Lettre XXVI. à la même. *Sur les Postulantes.* 165
Lettre XXVII. à une Novice. *Que ses défauts ne doivent point la décourager, mais l'exciter à marcher avec une ferveur toujours nouvelle dans la voie où elle est entrée.* 168
Lettre XXVIII. à la même. *Sur sa Profession.* 172.
Lettre XXIX. à une Maitresse des Novices. *Combien la charité qu'on exerce envers les personnes qu'on forme à la Religion est excellente & digne de récompense.* 176
Lettre XXX. Sur une Postulante. *Qu'il faut plutôt juger d'elle par les actions que par les paroles.* 182
Lettre XXXI. à Mademoiselle.... *Que tous les hommes sont sujets à agir par hauteur.*

& à faire des fautes : Que ce qui distingue les Saints, est qu'ils les reconnoissent & en profitent. 185

Lettre XXXII. à la même. *Que la vie chrétienne se réduit à souffrir, ou à compatir à ceux qui souffrent.* 188

Lettre XXXIII. à la même. *Science dans les filles. Methode pour apprendre le latin,* 189.

Lettre XXXIV. à la même. *Du bonheur de ceux qui sont entierement détachés du monde,* 192

Lettre XXXV. à la même. *Qu'il nous est avantageux de rencontrer des personnes estimables pour qui nous n'avons point d'inclination,* 196

Lettre XXXVI. à la même. *Que l'impuissance est un grand talent,* 200

Lettre XXXVII. à la même. *Comment on doit se conduire avec les personnes vaines & curieuses,* 203

Lettre XXXVIII. à la même. *Des amis : qu'il faut s'accommoder à leurs differens caracteres, & ne rien exiger d'eux de ce qui dépend de leur bonne volonté.* 205

Lettre XXXIX. à la même. *De l'adresse de l'amour propre pour nous cacher nos défauts, & des pénitences qu'il nous impose,* 206

Lettre XL. *Qu'on ne peut avec justice exclure des Monastéres toutes les Religieuses étrangeres,* 210

Lettre XLI. *Qu'il faut une direction présente & exacte pour retenir dans leurs devoirs celles qui sont portées au relâchement,* 214

Lettre XLII. A M. de Sacy. *Qu'on peut quelquefois éviter avec raison des jugemens injustes qu'on fait de nous.* 219
Lettre XLIII. *Qu'il seroit utile à l'Eglise & aux Auteurs même, que les bons livres que l'on a faits en notre langue, eussent été écrits en latin. De l'histoire de S. Louis. Du caractere de l'éloquence de notre siecle.* 222
Lettre XLIV. *Sur une réponse de Mademoiselle Volor, qui reconduisoit les gens pour honorer les pas de Jesus Christ,* 227
Lettre XLV. *Qu'il faut verifier autant que l'on peut les choses extraordinaires & miraculeuses.* 235
Lettre XLVI. à une Superieure de Religieuses. *De ce qu'on doit à ceux qui persecutent la verité, & la justice.* 248
Lettre XLVII. A une Superieure de la Visitation. *De l'esprit de cet institut.* 255
Lettre, XLVIII. A une Superieure de Religieuses. *Le moyen de profiter des instructions qu'on donne aux autres,* 264
Lettre XLIX, à la même, *De l'oraison des Religieuses de la Visitation,* 274
Lettre L. à une Religieuse. *Disposition où l'on doit être à l'égard des personnes d'humeur pénible,* 277
Lettre LI. *Qu'on ne doit se porter qu'avec beaucoup de réserve à donner des avis de conduite, sur tout aux femmes lorsqu'on n'y est pas engagé par son ministere,* 285
Lettre LII. *De l'obligation & de l'utilité qu'ont les personnes Religieuses de découvrir leur interieur à leurs Superieures,* 288
Lettre LIII. à la Superieure d'Annecy, *De*

l'estime qu'on doit avoir, & du profit qu'on doit tâcher de tirer des liaisons que l'on a avec des personnes qui sont à Dieu. 305
Lettre LIV. à M. de Sacy. *Que les amitiés qui sont fondées dans la charité chrêtienne, sont très estimables & très utiles à ceux qui l'exercent envers le prochain.* 309
Lettre LV. *Qu'il n'y a rien de grand, de réel & d'estimable dans les hommes que la pieté & l'amour de Dieu.* 312
Lettre LVI. à Madame de la Houssaie. *Comment la reconnoissance s'accorde avec l'idée que la religion nous donne des œuvres de charité, qui sont plus utiles à ceux qui les font qu'à ceux qui les reçoivent. Qu'une mere chrêtienne est l'instrument de la sanctification de sa famille,* 322
Lettre LVII. *Sur la mort de sa sœur.* 327
Lettre LVIII. à Madame l'Abbesse du Sauvoir. *Sur la mort de sa mere. Il lui parle de l'esprit de sacrifice qui doit animer les chrêtiens, pour sacrifier à Dieu les choses qui leur sont les plus cheres.* 329

Fin de la Table des Lettres.

ESSAIS



ESSAIS DE MORALE, OU LETTRES ECRITES PAR FEU M. NICOLE.

LETTRE I.

Combien c'est une grande grace d'avoir reçu de Dieu le desir de renoncer au monde.

A MADEMOISELLE***

JE puis dire, Mademoiselle, que le desir que j'ai de vous connoître & de vous assurer de mon respect, n'est pas moins ancien que celui que vous a donné la lecture de certains Livres, de connoître celui qui en est l'Auteur; &

je pense même pouvoir ajoûter
est un peu mieux fondé que le
Car il y a tant de difference en
qu'un Auteur écrit, quand il se g
dans une certaine région, où il n'
pas d'ordinaire, & ce qu'il est e
vement, qu'il n'y a nulle consec
de l'un à l'autre; mais l'estime q
pour vous a des fondemens bea
plus solides. Outre les témoignag
Mademoiselle N. m'a rendus en
ses occasions de votre pieté; ce qui
exposé aux yeux de tout le monde
le refus que vous faites de vous
ger dans le monde, quoiqu'il s
que toutes choses vous y porten
si considerable que vous devez n
bon qu'on honore en vous la grac
ticuliere que Dieu vous fait en
Le monde est à la verité si peu de
que qui le quitte, ne quitte en
qu'un néant. Mais la foiblesse de l
me est si grande, que ce n'est p
pour lui de quitter ce néant: Et
qui a la bonté de mesurer nos a
plutôt par notre foiblesse que pa
propre grandeur, ne laisse pas d'
cher ses plus grandes récom
Quelle comparaison y a-t-il, Mad
selle, entre la jouissance du mon
la privation volontaire du mon

on les considere selon la raison & selon la foi, la jouissance du monde est fade, passagere, accompagnée de mille dégoûts, elle échappe & elle disparoît sitôt qu'on pense l'arrêter & la saisir; mais le renoncement au monde est un bien réel & solide, qui subsistera dans toute l'éternité, & qui donne dès cette vie même une paix à l'ame, qui vaut infiniment mieux que tous les plaisirs. La jouissance du monde est un effet de la bassesse de l'homme, & une preuve de sa misere; le renoncement au monde est un retour de l'ame vers son bonheur véritable, & sa grandeur effective. Il est donc clair, Mademoiselle, que le monde n'est bon qu'à quitter & à sacrifier à Dieu; que la vraie science de l'homme est d'en comprendre le néant; & un vrai bonheur de le mépriser. Vous ne seriez donc pas aussi reconnoissante que vous le devez être, si vous ne considériez la volonté que Dieu vous en donne comme un bien inestimable, infiniment au-dessus de tout ce que le monde vous peut donner. Il est vrai que ce bien n'est pas encore parfait, parceque ce sacrifice n'est encore que commencé, & qu'il le faut achever dans toutes les suites de la vie. Car il ne comprend pas seulement le renoncement au mariage

ni le choix d'une vie éloignée du luxe
& des divertissemens ; il comprend la
mortification de toutes les passions, &
le retranchement de toutes les vaines
satisfactions interieures ou exterieures,
& generalement de tous les objets de
concupiscence, soit corporels, soit spiri
tuels. Aussi c'est l'ouvrage de toute la
vie, & non pas d'un jour, comme ce
premier renoncement que vous avez
déja fait, qui doit néanmoins servir de
gage, & à vous, & aux autres, que celui
qui vous a fait faire ce premier pas, vous
fera faire les autres. Vous jugez bien,
Mademoiselle, qu'en vous regardant en
cette maniere, je ne peux avoir que des
sentimens très-favorables pour vous,
parcequ'il est impossible de ne pas esti
mer celles qui possedent les biens qu'on
estime. Je vous en ai souhaité l'accom
plissement & l'accroissement ; & si j'étois
capable d'y contribuer en quelque ma
niere, vous pouvez croire que je le fe
rois avec beaucoup d'inclination. Mais
c'est votre interêt même, Mademoiselle,
autant que le mien, qui m'arrête sur le
sujet de ces avis, que vous témoignez
avoir dessein de me demander. Ce qui
m'empêche de vous refuser entiere
ment, est que j'ai vu souvent que ce
qui embarrasse certaines personnes à

réduit à des choses si peu considerables & si claires, qu'il vaut beaucoup mieux écouter leurs doutes, pour leur soulager l'esprit, & les mettre en état de trouver leurs lumieres dans la conduite ordinaire, que de les laisser dans une peine qui les travaille inutilement ; & il me semble que j'ai tout sujet de croire que les vôtres seront de cette nature. Mais si c'étoient des choses de plus grande consequence, & qui dépendissent de connoissances que je n'ai point & que je ne dois point avoir, je vous supplierois, Mademoiselle, de considerer que personne ne vous peut servir utilement, qu'en tant qu'il est instrument de Dieu à votre égard, & qu'on ne le sauroit être qu'en gardant les regles de la prudence Chrétienne, en se tenant en son rang, & en n'entreprenant rien au-delà de sa lumiere & de son état. Tout ce que je puis faire pour vous se réduit à ce que Mademoiselle N. feroit mieux que moi, c'est-à-dire, à vous dire mon sentiment, sur certaines choses qui me sont proportionnées, & à vous marquer celles sur lesquelles vous devez consulter d'autres personnes que moi. Mais en cela même il seroit besoin d'user de grandes précautions. Car encore qu'il n'y ait rien dans ce procedé

que de bon en soi, & que ce ne soit p
faire le Directeur à votre égard que
user de la sorte, puisqu'il n'y a p
de femme de vos amies qui n'en p
faire autant, il est pourtant facile
donner à cela un tour de ridicule
pourroit avoir de fâcheuses suites à
égard. Trouvez donc, s'il vous p
des voies sûres de cacher ce comm
ce qu'il seroit bon de réduire au m
d'écriture qu'il se pourroit, & dan
quel je n'entre que parceque je m'i
gine que je vous ferai voir en fort
de tems que vous en avez fort peu
besoin.

LETTRE II.

De ce qu'il faut considerer pour choisi état de vie.

A LA MÊME.

SI il n'y avoit, Mademoiselle, qu'à v
assurer de mon inclination à v
servir, vous seriez bien-tôt delivrée
tout ce qui vous peut faire de la pe
L'honnêteté de votre lettre seroit capa
d'y engager les personnes les plus in
ferentes; & je vous puis dire de plus,

Je ne le ſuis point en votre endroit. Il y a plus de dix ou onze ans qu'ayant oüi parler de vous avec eſtime à Mademoiſelle N. j'entrai dans tous les ſentimens qu'elle en avoit ; & je l'exhortai même à vous rendre tous les devoirs de charité qu'elle pourroit. Mais l'inclination ni l'eſtime ne ſuffiſent nullement pour ce que vous me demandez. Il faut beaucoup de lumiere pour parler ſur les points que vous me propoſez ; & outre celles qui dépendent de la grace & de la ſcience, il y en a qui dépendent des connoiſſances plus particulieres de votre état, que je ne puis en avoir. Je ne fais pas grande façon à dire ſimplement ce que je ſai, mais j'apprehende extrémement d'aller au-delà de ma lumiere, non ſeulement de peur de me nuire à moi-même, mais auſſi de peur de nuire par des avis témeraires aux perſonnes que je voudrois ſervir. Cela ne me réduira pas néanmoins au ſilence avec vous ; car laiſſant à part ce qui a beſoin de lumiere que je n'ai point, je puis m'attacher à certaines choſes claires & certaines ; & il pourra même arriver que ces choſes claires & certaines ſuffiront pour vous donner quelque lumiere ſur les choſes qui ne me ſeront pas évidentes, parceque vous y joindrez

la connoissance particuliere que
avez de vous-même.

Je trouve plusieurs choses de cet
ture dans la Lettre que vous m
fait l'honneur de m'écrire. L'incer
où vous êtes sur le genre de vie
l'état que vous choisirez, est sans
une chose très-pénible. L'ame ain
turellement l'assurance, & hait l'i
lution & l'obscurité. Il faut pourt
connoître que si cet état n'est pas
grace parfaite, c'en est pourtant un
mencement très-considerable. La
part des filles de votre qualité ne
tent pas cette incertitude, parceque
passions, ou la volonté absolue de
parens, conduits par divers interê
mains, ne leur laissent aucun lie
déliberer sur le choix de leur état
s'y trouvent plutôt engagées, q
n'ont eu le tems d'y faire réflexio
le plus souvent elles sont embar
dans cette voie, d'où dépend leur
nité, sans avoir le moins du mond
miné si elle étoit proportionnée à
forces; de sorte que quand elles
nent à ouvrir les yeux, elles se trou
engagées dans des malheurs sans r
de. Dieu vous a fait la grace, M
moiselle, de vous préserver de
précipitation, qui a d'ordinaire de si

des & de ſi funeſtes ſuites ; il vous a renduë exemte des paſſions qui y engagent les autres, & comme il vous donne ainſi moyen de conſiderer meurement l'importance de ce choix, vous devez eſperer par ce commencement de grace, qu'il vous ſera celle d'en faire un bon.

Ce bon choix dépend principalement de la maniere dont vous ferez cet examen pour lequel on peut dire en géneral que vous avez beſoin de toute ſorte de lumieres. Vous devez vous connoître vous-même, vous devez connoître les difficultés, les avantages & les deſavantages de divers états que vous pouvez embraſſer, & enfin vous devez connoître ce que c'eſt que d'être Chrétienne, & de vivre chrétiennement dans quelqu'état que vous embraſſiez.

Je dis, vous devez vous connoître vous-même; car comment pourrez-vous juger autrement ſi les difficultés des états ſont ou ne ſont pas proportionnées à vos forces & à vos inclinations ? Il y a telle perſonne qui ſe perd dans un état & qui ſe ſauveroit dans un autre à cauſe de la contrarieté de cet état avec ſes diſpoſitions ; & cette contrarieté ne ſe juge pas par l'oppoſition qu'elle y ſent ou qu'elle n'y ſent pas en l'embraſſant.

Car comme on ne connoît que
ficiellement ces états que l'on pe
brasser, & que l'on se connoît
moins, il arrive très-souvent que
d'avoir pénetré plus avant que ce
face, on se trouve entierement i
ble de pratiquer les devoirs es
de la condition que l'on embra
de résister aux tentations qui y so
parablement attachées.

Peu de personnes se connoiss
tant qu'il faut pour faire ce ch
moins qu'ils n'ayent soin de s'adr
Dieu pour lui demander sa lu
& de s'examiner mieux que l'on
d'ordinaire. On prend des inclin
& des goûts passagers qu'un pe
coutumance détruit sans peine
des inclinations fixes & durables
ne fait point de réflexion à d
inclinations qui se font souvent
sentir en certains tems, parcequ
tre état présent éloigne les obje
les pourroient exciter, mais qui ve
être excitées produisent des ébranl
incomparablement plus grans. I
aussi connoître les difficultés de c
vers partis que l'on peut prendre,
juger si nous avons la force de le
monter; & ce n'est pas la matier
petit examen. Il y a des états qu

tent par une fausse apparence, & qui ne présentent d'abord à l'esprit que ce qu'ils ont d'attirant, mais dont les difficultés quoique plus cachées sont extrémes ; & il y en a d'autres qui ont quelque chose de rebutant, & qui dégoûtent d'abord, dont les difficultés s'applanissent dans la suite, & les dégoûts s'évanouissent. Mais la connoissance de toutes la plus nécessaire, & peut-être la moins commune, est celle des devoirs de la vie chrétienne & des obligations qu'elle enferme dans tous les états & dans toutes les conditions. Je dis, qu'elle est la plus nécessaire : Car on ne délibere pas dans cet examen, si un genre de vie est plus agréable aux sens, ni plus divertissant qu'un autre ; mais on délibere s'il est plus facile ou plus difficile d'y mener une vie chrétienne, & d'y faire son salut. Il faut donc pour cela savoir ce que c'est que cette vie chrétienne qui conduit au salut, & à laquelle on sera obligé dans tout état.

Je dis aussi, que c'est peut-être la moins commune, parcequ'il y a de grans obstacles qui empêchent d'avoir cette connoissance. Il est vrai que la vie chrétienne étant une vie conforme à l'Évangile, il semble qu'il n'y ait qu'à le lire pour s'en former une véritable idée,

Mais cela ne va pas ainsi. Si cet E
gile étoit seul, & si l'on ne consultoit
celui-là, peut-être arriveroit-on à
connoissance sans beaucoup de pe
mais le mal est qu'on en consulte u
tre qui en comprend plusieurs, &
l'on consulte presque continuellem
Cet autre Evangile a ordinairement
de force sur l'esprit que le véritable,
en détruit sans peine toutes les im
sions.

C'est, Mademoiselle, l'Evangile
la coutume, qui entre dans notre e
par tous nos sens, & qui y est contin
lement renouvelé par les discours, &
vûe des hommes. Cet Evangile expl
& modifie le premier, & l'on prend
pour l'idée d'une vie chrétienne
d'une vie conforme à ce deuxiéme E
gile; ainsi comme il y a dans le mo
une infinité de gens qui n'y passent p
pour déreglés, qui vont à confesse,
reçoivent l'absolution, qui commun
souvent, & qui ne laissent pas de su
une partie de leurs passions; on se fo
sur ce qu'on leur voit pratiquer, une
taine morale que l'on prend pour l'i
de la vie chrétienne. Cependant il
faut souvent beaucoup que cela ne
Il y a bien des vies que le monde ne c
damne point, & qui passent pour ch

tiennes, qui ne le ſont nullement : de ſorte que ceux qui n'en ont point d'autres idées que celle-là, ſont en très-grand danger de ſe tromper, parcequ'il arrive très-ſouvent que quoiqu'il ſoit très-facile de vivre dans un certain état, d'une maniere conforme à l'Evangile de la coutume, & à l'exemple de ceux qui paroiſſent gens de bien dans le monde, il eſt très-difficile d'y vivre chrétiennement ſelon les regles du véritable Evangile.

Tout cela, Mademoiſelle, eſt un peu général; mais ce que je vais dire eſt plus de pratique. C'eſt que vous n'êtes nullement preſſée de ſavoir toutes les difficultés des divers états que vous pouvez choiſir, parceque vous n'êtes pas preſſée de faire ce choix : vous pouvez ainſi travailler à loiſir à vous connoître par rapport à ces divers états, & ſouvent cette connoiſſance ne vient que peu à peu, mais l'on ne ſauroit trop-tôt connoître ce que c'eſt que d'être Chrétienne, & ce que c'eſt qu'une vie chrétienne pour s'établir trop-tôt dans la pratique de cette vie. L'incertitude où vous êtes peut durer long-tems, & pendant qu'elle durera Dieu vous fera connoître par là qu'il ne veut pas que vous vous engagiez ſi-tôt, & ainſi cet état même porte avec ſoi une lumiere certai-

ne, qui est de demeurer encore
l'état où vous êtes, jusqu'à ce que
vous donne plus de lumiere pour en
tir. Mais il faut vivre chrétiennement
cet état même d'incertitude, & cet
chrétienne est même la principale c
sition pour attirer la grace de cho
voie qui vous convient, & qui vous
duira au salut. Pour obtenir la
de faire la volonté de Dieu dans le
d'un état éloigné, il faut commen
la faire dans un état présent, &
mencer à corriger ce qu'il peut y
de défectueux. J'ai sujet de croire
vous le faites, Mademoiselle; mais
bon de vous renouveler cette pe
parcequ'on ne sauroit y penser tr
vous desirez même, ou si vous
qu'on vous puisse rendre quelque
ce, ce doit être principalement en
maniere; la vie est composée d'an
les années de mois, les mois de j
Qui sait donc bien passer chaque
sait vivre chrétiennement; & les mo
les années. On est fidelle ou infidele
ses devoirs, on les connoît ou on n
connoît pas, on combat ou on ne c
bat point, on tend à la véritable fi
la vie chrétienne, ou on ne tend à r
la vie est pleine ou vuide, sans bo
œuvres ou pleine de bonnes œu

réglée & uniforme ou sans uniformité, avec dessein ou sans dessein, pénitente ou sans pénitence, sérieuse & laborieuse, ou inutile & remplie d'amusement. Je ne sai rien de tout cela, & ne desire pas même de le savoir; mais je sai bien que c'est le meilleur & même l'unique moyen de sortir de l'incertitude où vous étes, que de bien régler votre état présent. Il y auroit une infinité d'autres choses à vous dire sur votre Lettre, & entr'autres sur la maxime de ne se point distinguer dans l'état & dans l'âge où vous êtes, qui est merveilleusement équivoque, & qui peut être bonne & mauvaise, selon l'usage & l'application que l'on en fait. J'en pourrai faire le sujet d'une autre Lettre; mais pour n'étendre pas trop celle-ci je n'y ajoûterai plus rien, sinon que je ferai mon possible pour vous procurer la connoissance de Madame N.... qui vous peut étre très-avantageuse, parceque je ne connois guere de personne qui ait plus de vertu qu'elle, & particulierement plus de bonté.



LETTRE III.

Examen de cette regle, Qu'il ne faut point que les jeunes personnes se distinguent en rien.

A LA MÊME.

J'Ai cru, Mademoiselle, devoir partager en deux lettres la réponse que j'avois à faire à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, tant pour éviter de faire un écrit plutôt qu'une lettre, que parceque ce que j'ai à traiter dans celle-ci, est fort séparé de ce que j'ai traité dans l'autre. Car le sujet que je me suis proposé, est de vous entretenir de cette maxime sur laquelle vous me demandez mon sentiment, qui est, dites-vous, *qu'il vous semble qu'on ne doit se distinguer en rien, sur-tout quand on est jeune, & qu'on n'est point assuré de ce que l'on doit faire*; à quoi vous ajoûtez, *que c'est un des endroits de votre vie qui vous embarrasse le plus.*

Il est certain en géneral, que c'est une vie non seulement permise, mais louable, que celle de ne se point distinguer. Car toute distinction attire l'application des hommes, leur application

[illegible]

sauroit y satisfaire à ses devoirs, sans se distinguer des autres en beaucoup de choses, & donner souvent occasion aux personnes relâchées de nous condamner de bizarrerie, & de se servir à nôtre égard de tous les autres noms, par lesquels le monde est ingenieux à decrier la veritable pieté. Qu'une personne comme vous soit aussi modeste qu'elle doit être, qu'elle ait soin de ne passer pas inutilement sa vie, & de ne la pas perdre à des amusemens & à des visites inutiles, qu'elle se croye obligée de faire des lectures réglées, de travailler, de prier, de reparer par la pénitence les fautes ordinaires, de ne mener point une vie dissipée, je mets en fait qu'elle n'evitera point de paroître singuliere, & de se distinguer des autres. Cependant il n'y a rien en tout cela qu'elle doive abandonner par la crainte des discours des hommes. Je dis plus, qu'il n'y a rien qui soit attaché à un certain état, & qui dépende du choix que l'on en peut faire. Soit donc que vous embrassiez la condition du mariage, soit que vous demeuriez dans l'état où vous êtes, soit que vous choisissiez quelque retraite dans une Maison Religieuse, avec engagement ou sans engagement, vous devez faire état que vous serez également obligée à une exacte modestie,

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
la partie.

C'est une des raisons, Mademoiselle, qui vous peut faire connoître que la plus importante chose que vous ayez à faire présentement, est de vous instruire de la fidele pratique d'une vie vraiment chrétienne, & de vous bien instruire des devoirs ausquels elle vous oblige. C'est ce qui vous apprendra à discerner quand il est permis d'éviter de se faire distinguer, & quand on y est obligé. Peut-être n'avez-vous pas besoin de cet avis, que vous faites beaucoup plus que ce qu'on a droit d'exiger de vous; mais vous devez pardonner cette liberté à une personne qui ne vous connoît guere, & que vous obligez de vous parler. & vous verrez que tout cela vous acheminera insensiblement au choix qui vous met en peine, & que vous ne le pourrez faire prudemment sans cette lumiere. Je croi même vous devoir faire faire en passant une réflexion qui doit entrer dans l'examen que vous ferez dans la suite: C'est, Mademoiselle, que si toutes choses étoient égales, vous devriez préférer les états qui sont moins exposés à la tentation des discours & des jugemens des hommes, qui est une de

[illegible]

y résistera ; or celle que je vous
que n'est pas une des moindres
vie du mariage. Tout état de vie
met dans un certain ordre & en u
tain cercle de personnes qui ont
maximes & leurs pratiques : on sait
les sont : celles des jeunes Dames
l'ordre desquelles vous entreriez
mariage. Or certainement pour
chrétiennement, il n'est pas bon d
ressembler en tout, & vous seriez
gée d'être souvent très-singuliere,
donc une tentation que vous au
vaincre, du danger de laquelle vous
vez juger par le peu de personnes
résistent.

LETTRE IV.

Comment on peut avoir deux Confe
& comment il seroit dangereux d
avoir deux.

JE ne vous répondrai cette fois,
demoiselle, que sur deux ou tro
ticles, dont le premier ne servira
vous divertir : c'est qu'il m'a paru
vous aviez trop bonne & trop mau
opinion de moi. Cependant au-lie
l'humilité demanderoit qu'on dét
autant qu'on pouroit l'opinion qui
seroit trop avantageuse, & qu'on

subsister celle qui va au rabaissement, je ne vous dirai rien de la premiere, en supposant qu'elle se détruira assez-tôt, sans que je m'en mette en peine ; & je m'appliquerai seulement à me défendre contre la seconde qui me rabaisse. Ce que vous dites à la fin de votre Lettre, *que vous me demandez pardon de m'écrire de si grandes Lettres, & que vous tremblez de peur que j'en ayc regret &c.* est de ce genre ; car assurément c'est me faire tort que de me soupçonner d'une impatience si déraisonnable. Il n'y a rien de trop long, Mademoiselle, non seulement quand on ne dit que des choses raisonnables comme vous, mais même quand elles ne seroient pas trop raisonnables en soi, pourvu qu'elles servissent à soulager celle qui les écrit, il faudroit avoir peu de charité pour en être incommodé ; & vous vous pouvez assurer qu'une pensée de cette sorte ne me viendra jamais dans l'esprit, & que si je vous disois qu'il n'étoit pas nécessaire de m'écrire quelque chose, ce ne seroit pas pour moi, mais pour vous.

Ce que vous me dites, que vous desireriez avoir quelqu'un à qui vous puissiez demander avis, & vous confesser même quelquefois, mérite beaucoup de réflexion. Je sai, Mademoiselle, que vous ne

demander [illegible] pour [illegible]
avec confiance & pour être [illegible]
[illegible] à [illegible] Confesseur. & [illegible]
[illegible], [illegible] que [illegible]
[illegible] Ce[…]
roit [illegible] un malade qui d[…]
à un Médecin une partie des accide[…]
son mal, & une autre partie à un a[…]
& qui seroit par là que l'un & l'autre s[…]
roit incapable de juger de son état, […]
n'ai garde de vous soupçonner de ce[…]
conduite. C'est une augmentation de l[…]
[illegible] que vous cherchez, & non pas […]
partage : vous ne dissimuleriez aucun[…]
cée, ni aucun défaut ni à l'un ni à l'a[…]
& vous ne craindriez pas d'en recev[…]
deux fois l'absolution : car il est très-p[…]
mis de recevoir deux fois l'absolution
& de se confesser plusieurs fois d[…]
même péché. Mais comme il arrive q[…]
quefois qu'on n'a pas toujours une e[…]
tiere confiance en son Confesseur, à l'[…]
gard des avis de conduite, on se[…]
quelquefois porté à desirer de pouv[…]
s'assurer dans les doutes incommodes
par la lumiere d'un autre. Or sur ce[…]
Mademoiselle, je vous dirai que l'esp[…]
de l'Eglise est de ne pas gêner les a[…]
sur ce point, & que c'est pour cela qu'e[…]
a permis à toutes les Religieuses d'av[…]
un Confesseur extraordinaire pour



croie que leurs droits de les refus
n'en est pas ainsi de Mr. N.. Ce
homme qui ne confesse pas tous
qui le lui demandent, parce qu'il
pas attaché à un certain ministere;
sert que ceux que Dieu lui envoye,
qui il voit quelques marques par
lieres de vocation; il veut bien &
lement servir les ames quand il le
Or il est certain qu'on ne les sert
bien quand on ne les connoît que
ficiellement & passagerement. Je
donc que pour réussir à ce que vou
tendez, vous devriez demander à
dame N.... de vous ouvrir à Mr.
& de lui parler en la maniere que l'o
quand on fait une confession gén
Car quoique ce soit hors de la Confe
ne vous imaginez pas, Mademoiselle
ne soit pas obligé de vous garder le
secret: au défaut du secret qui dépe
la loi de l'Eglise, il y a un secret du
naturel, qui le lie presque tout au

Cette ouverture lui donnant moy
vous connoître, lui donnera aussi m
de vous servir; ses avis en seront pl
stes & plus proportionnés; il vous d
vous avez besoin de faire un renouv
lement, ou si vous n'en avez pas be
& cela l'engagera peut-être à une
d ite plus particuliere. Mais elle vou

& [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
a rien de [illegible] que [illegible]
[illegible] Ne vous imaginez pas [illegible]
[illegible] Mademoiselle, que ce que je
dis [illegible] aucun rapport à ce que vous
rez de dans vos Lettres. Je vous [illegible]
tions. Je parle en general, & ne [illegible]
la moindre attention à vous ; &
ce que je veux conclure, est que
être bien conduit par un Directeur
un Confesseur dans des points par-
liers, il faut avoir découvert toutes
plaies & tous les replis de son cœur
difficulté qu'on a à cela n'est rien [illegible]
ture plaît un peu de tems, & après
elle vient à n'en avoir plus de p
Voilà ce que j'avois à vous dire sur
cond point.

Le troisiéme, sera encore une justi-
tion à mon égard. Vous me croyez,
demoiselle, plus sévere que je ne sui
apparemment nous n'aurions poin
contestation pour ce qui regarde le
bits, puisque vous y gardez une e
modestie, à l'égard de laquelle il
point de quartier, parcequ'il faut
mencer par là. Mais pour le reste
personne qui a un peu de lumiere a

LETTRE V.

Qu'en quelque degré de vertu qu'on s a toujours de continuels sujets de s' milier, & de veiller sur soi-même.

A UNE RELIGIEUSE.

TOutes les questions que l'on ma très-chere Sœur, aux pers qui ne vous connoissent pas à fond par elles-mêmes équivoques, & ai peuvent guére attirer que des di généraux, qui servent de peu; & son en est, que des dispositions qu priment par les mêmes termes pe être jointes avec une grande vert avec une vertu médiocre, ou êt effets & des suites d'un grand re ment. Les personnes les plus pa n'ont pas toujours un vif sentime leurs fautes, & ne sont pas toujour pées de leur grandeur d'une m sensible. Ils n'ont pas toujours no ces sentimens tendres de reconn ce; ils ne discernent pas toujou eux les effets de l'Eucharistie. Ce mes effets arrivent aussi aux pers imparfaites, & encore plus aux p nes relâchées. La difference de la des autres actions, est ce qui donr

[illegible]

bien facile à résoudre, s'il ne falloit que bien prouver que l'on a toujours sujet de s'humilier. Car l'on en a toujours sujet en effet, & dans les bonnes & dans les mauvaises actions; dans les bonnes, parce qu'elles ne sont pas à nous, & que souvent nous les gâtons par la part que nous y prenons, & que nous arrêtons & diminuons presque toujours un peu l'impression de la grace; dans les mauvaises, puisqu'elles nous font connoître notre misere & notre néant. Mais ces connoissances ne suffisent nullement pour nous humilier toujours. Elles humilient tout-au plus notre esprit & non pas notre cœur; & notre esprit même s'éleve souvent de les connoître. Il n'y a point d'autre moyen de s'humilier en effet toujours que d'obtenir de Dieu par les prieres la grace de l'humilité, qui n'est pas differente de celle de son amour. Mais comme il ne veut pas que nous soyons dans cette vie dans un sentiment continuel de sa grace, puisqu'il est souvent interrompu par nos fautes, le sentiment d'humilité ne peut être aussi continuel dans cette vie, & il sera toujours interrompu par des actions d'amour-propre, & de propre estime. Ceux qui commettent le moins de ces fautes sont les plus parfaits, & il reste aux imparfaits qui en commettent plus souvent

d'en prendre des sujets de s'humilier. Car comme l'humilité même est souvent matiere d'orgueil, l'orgueil peut être un très-grand sujet d'humilité, n'y ayant rien qui fasse mieux connoître à l'ame son néant, sa legereté, & enfin sa corruption. Ces discours generaux, ma trés-chere Sœur, étant de si peu d'utilité, je ne vois pas que vous ayez sujet de rechercher que je vous écrive, principalement ayant une source prés de vous, qui vous peut fournir des eaux plus proportionnées à votre temperament, c'est-à-dire, à vos dispositions particulieres.

LETTRE VI.

Sur la diversité des sentimens entre des personnes de pieté. Regles pour distinguer ceux qui sont justes, de ceux qui ne le sont pas.

A M. L'ABBÉ DE CHASTILLON.

UN des défauts des hommes, Monsieur, est de ne savoir pas aimer les hommes tels qu'ils sont, & de fonder l'amour qu'on leur porte sur une fausse esperance de trouver en eux ce qu'on ne trouve point dans les hommes, qui est une exemtion de tous défauts. De là vient qu'on se rebute des moindres défauts

qui [illegible] en eux, & que l'on [illegible] qu'ils n'ont rien d'aimable, parce qu'ils ne sont pas aimables en [illegible].

Il y a longtemps, Monsieur, que je m'apperçois de cette illusion, & que je tâche de m'en corriger. Je n'espere plus trouver des hommes sans défauts, & je ne m'attens plus à en recevoir une justice exacte, quand ils se rendent juges de ma conduite. Je n'espere plus par mes raisons les faire changer de sentiment, & je m'accoutume enfin à me contenter de ce qu'ils me donnent.

Je vois, Monsieur, si peu de changement dans les esprits, lorsqu'ils ont pris au hazard une certaine situation, que je n'en espere plus. Je ne serai jamais fort brouillé avec certaines gens, & nous nous accorderons fort bien ensemble; & je vous dirois presque le contraire avec la même assurance de quelques autres, dont je ne laisse pas d'honorer le mérite & la pieté. Chacun ira à peu près le même train & demeurera dans ses idées. Car il ne faut pas croire, Monsieur, que la pieté rende toujours les gens plus flexibles. Il en arrive quelquefois tout au contraire, quand ils ont l'esprit un peu dominé par leur imagination. L'exemption d'interêts qu'ils sentent en eux, leur ôte la défiance, leur pieté les rend plus tena-

& fait [illegible]

d'en juger équitablement. Une prévention sur un point particulier ne détruit point toutes les bonnes qualités que les gens peuvent avoir, & ne leur ôte point tous les autres dons de Dieu. Il ne faut donc point l'étendre plus loin qu'elle ne s'étend en effet. Il faut continuer de voir & d'estimer en elles ce qui est bon & estimable; & comme il entre même dans cette prévention quelque chose de bon, & que tout n'y est pas mauvais, il faut faire ce discernement, & si l'on se permet de ne pas faire d'état de ce qu'il y a de défectueux dans leur jugement, il faut faire état de ce qu'il y a de bon dans leur zéle.

Que d'illusions, direz-vous? Ne voyez-vous pas qu'on dit la même chose de vous? C'est vous qui êtes prévenu. C'est vous qui y ajoutez ce sceau hermetique qui les rend infléxibles & invariables. Voilà, Monsieur, non seulement dans ce sujet particulier, mais dans plusieurs autres la plus grande peine de la vie. Chacun veut faire passer le jugement des autres pour fantaisie, & le sien pour lumiere & pour verité. Les autres sont des opiniâtres. Ces personnes diront cela de moi, elles le diront avec apparence, & je me le dis souvent à moi-même. Pourquoi croirai je plutôt avoir raison qu'eux?

e plus de lumiere, plus de pieté, plus
prit ? Je ne le crois point du tout.
C'est comme je vous ai dit, Monsieur,
des plus grans embarras où l'on puisse
dans cette vie, quand on veut un
se faire justice. Le jugement même
nous portons des autres, nous doit
er à nous défier du nôtre. Ils croient
je me trompe. Je crois de bonne foi
s se trompent eux-mêmes. Qui est-
que l'on croira ? Je me suis trouvé
vent en de pareilles perplexités, &
i les seules lumieres que j'y ai trou-

Celui qui se peut persuader justement
voit tout ce que les autres voyent
une certaine affaire, & que les autres
voyent pas ce qu'il voit, a plus de
on de se croire que non pas un au-

Celui qui se trompe certainement en
aines circonstances, est plus suspect
e tromper dans le fond que celui qui
y trompe pas.
Celui qui nonobstant son assurance
ent plusieurs fois à l'examen de la
se dont il s'agit, est plus raisonnable
e point que celui qui juge invariable-
nt sur une premiere vûe.
Celui qui nonobstant ses impressions
prêt d'écouter tout ce qu'on lui peut

dire, a moins l'image d'une personne prévenue par son imagination, que ceux qui après avoir formé leur jugement n'entrent plus en discussion de rien.

Quand on sent donc en soi ces dispositions, & que l'on en voit de contraires dans les autres, on peut avoir quelque confiance qu'on ne se trompe pas. Mais si l'on en voyoit de semblables dans les autres, je ne pourrois dire autre chose, sinon qu'il faudroit suivre ce que dit

Rom. 14. 5. l'Apôtre : *Unusquisque in suo sensu abundet.* QUE *chacun agisse selon qu'il est pleinement persuadé dans son esprit.* Mais le faire avec crainte & avec défiance, puisqu'on ne verroit pas fort clair, ou qu'on auroit beaucoup de sujet de se défier de sa clarté.

On pourroit croire que ce seroit un bon moyen d'accorder ces differentes fantaisies que d'en venir à un examen. Mais ce moyen réussit peu, chacun voulant faire valoir sa prévention. On la rétablit même souvent, lors même qu'on a été contraint de reconnoître qu'elle ne peut subsister.

Les petits enfans de nos villages, Monsieur, (*si parva licet componere magnis*,) ont une assez plaisante coutume, quand ils vont en procession après Pâques. Celui qui porte la clochette s'éloigne avec quelques camarades d'un quart de lieue

du gros de la Procession, & s'il rencontre quelqu'autre clochette, on en vient au combat. On donne de grans coups d'une clochette contre l'autre, & l'on ne termine point le combat que l'une des clochettes ne soit cassée. Aprés quoi il n'y a plus à disputer. Car personne ne doute de quel côté est la victoire.

Il seroit à souhaiter, Monsieur, qu'il en fût de même dans le conflit des fantaisies, & que celle qui seroit cassée, le fût si visiblement & si incontestablement que l'on n'en pût pas douter. Mais il n'en est pas ainsi. Ces fantaisies, quelque cassées qu'elles soient, se réhabilitent facilement, & sont prêtes de revenir au combat tout de nouveau; ainsi ce n'est jamais fait.

Voilà, Monsieur, où j'en suis à l'égard de ces differens sentimens. Je m'imagine que je désabuse quelques personnes par-ci par-là, quand j'en trouve en mon chemin. Mais quand elles reprennent leurs fantaisies, je les laisse là, & ne m'y joue plus, & je tâche de m'appliquer à ce qu'il y a de bon dans ces personnes, sans songer à les persuader; & je puis dire, ce me semble, que cette affaire ne change rien dans mes vûes, & que j'estime tout ce qui est estimable dans les personnes, sans rapport aux sentimens qu'elles peuvent avoir de moi.

LETTRE VII.

Sur les differentes qualités des préventions:

A MADAME DE***

J'Ay differé, Madame, jusqu'à présent à vous faire un remerciement en forme des facilités obligeantes que vous me promettez d'apporter à ce qui vous a été proposé : mais je vous puis bien assurer que ce n'a pas été faute de reconnoissance, & que j'ai été sensiblement touché de la maniere dont vous m'avez fait l'honneur de m'en écrire. Votre civilité ne pouvoit pas être mieux placée que dans un tems où je ne recevois de toutes parts que des témoignages de dureté. Si la Religion Chrétienne me défend d'avoir du ressentiment du peu d'égard que bien des gens ont eu pour moi dans toutes ces affaires, je crois qu'il m'est permis au-moins de tirer de la comparaison de leur conduite avec la vôtre, des motifs d'une reconnoissance toute particuliere pour vous.

Ce n'est pas que je ne voye bien que vous êtes prévenue aussi bien que les autres, & que la longue lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, qui a été fort approuvée de M. N. n'a pas

Ce n'est donc point sur les sim
ventions de l'esprit qu'il faut j
gens, puisque tout le monde y
mais sur la maniere dont on y
ne sauroit presque éviter de le
mais on peut agir très-diversem
que l'on est prévenu. Il y en a qu
préventions aigres, farouches, in
ses, sans regle, sans mesure, qui
oublier en un moment tous le
de l'honnêteté & de l'amitié à l'
ceux qui ont le malheur d'en êtr
Il y en a au-contraire dont les pré
sont civiles & obligeantes, &
meurant dans leur tête telles
sont, les laissent agir à l'égard d
mis avec la même bonté qu'ils av
coutumé d'avoir pour eux ; pa
ont devant les yeux ce principe
qui est d'une extrême conseque
la vie civile & chrétienne. Qu
rompt avec ses amis à cause des
de sentimens qui arrivent sur d
de conduite, il n'y aura plus d'
d'amitié parmi les Chrétiens, c
avoir quelque fermeté & quelq
lité. Chacun voudra assujettir le
ses sentimens, & ce ne seront qu
tations & que divisions continu

Tant s'en faut, Madame, que
vo regarder comme un défaut



sent qu'il n'y a point d'hommes qui en soit exemt, elles n'en épousent point, dit-on, sans l'avoir vu yvre, afin de savoir par là s'il a bon ou mauvais vin. Je voudrois donc, dis-je, que l'on gardât la même précaution à l'égard des amis, & que l'on n'eût jamais grande confiance dans aucun sans l'avoir vu prévenu, & sans avoir appris par-là comment il agit dans ses préventions, & jusqu'où il les porte. Vous voyez par-là, Madame, que celle que je vous impute ne sert qu'à me faire tirer des conclusions favorables pour vous, & à me faire avoir encore plus d'estime de votre amitié, après avoir reconnu par cette épreuve qu'elle est indépendante des nuages passagers, dont personne n'est exemt dans l'obscurité qui couvre les choses humaines.

Permettez-moi d'ajouter encore à la louange de ces préventions moderées, que quoiqu'elles naissent toujours de quelques ténebres de l'esprit, elles ne laissent pas d'être souvent des marques & des occasions de vertu. Car il est infiniment plus rare d'être moderé dans ses préventions contre ses amis, que d'être zelé & ardent pour ses amis. L'honneur peut avoir trop de part dans les services que nous leur rendons, lorsque notre esprit & notre cœur nous y portent également,

tellement fixé & arrêté à ses sentimens, qu'on ôte toute esperance d'en pouvoir jamais changer, qu'on n'ajoute aucune dureté à la diversité des opinions, qui est assez fâcheuse par elle même, qu'on ne l'étend pas au-de-là des points dans lesquels elle est renfermée, qu'on ne témoigne pas avoir l'esprit & le cœur ouvert à tous les bruits calomnieux qui ne manquent guére de se répandre en de semblables occasions : Et enfin, c'est ce qui nous fait agir avec eux dans les choses independantes de cette diversité, avec la même bonté que si nous avions en tout les mêmes lumieres, & cela par un véritable sentiment de notre propre infirmité, & dans la juste crainte que nous devons tous avoir de nous tromper en ce qui nous paroit le plus évident.

Voilà, Madame, l'idée que je vous attribue, & vous devez juger par là qu'elle n'a fait que me faire recevoir avec plus de gratitude l'offre que vous avez bien voulu me faire, & me faire estimer davantage le cœur dont elle partoit. C'est pourquoi vous ne devez pas apprehender que je fasse jamais de grans efforts pour vous en délivrer. Mes Lettres ne vous en diront plus rien, & ce sera beaucoup si je vous en dis quelque chose de vive voix, si j'ai jamais l'honneur de vous voir.

[illegible]

comme un bien précieux qui leur est tre
important pour le faire dépendre d'u
chose aussi peu solide que ces impressio
qu'on peut prendre d'eux. Il est vr
que l'on doit avoir quelque soin de m
nager l'estime & l'affection que nos am
ont pour nous, mais c'est plus pour le
interêt que pour le nôtre. Et quan
Dieu nous en ôte les moyens, cette pr
vation doit nous faire peu de peine p
rapport à nous. Je dois donc être pe
suadé, Ma R. Mere, que mon vérit
ble bien ne consiste point dans les se
timens que l'on peut avoir pour mo
mais dans les sentimens que j'ai pour l
autres: c'est-à-dire, qu'il consiste à vo
honorer, à honorer en vous & dans vo
tre Maison tout ce que Dieu y a mis,
à agir dans les occasions selon que ce
disposition le demande. C'est-là le bi
que je ne puis perdre que par ma fau
& que j'ai dessein de me conserver a
tout le soin qui me sera possible. Je
de plus très-convaincu, Ma R. M
qu'il n'y a rien de moins raisonnable
de se priver de ce bien, parcequ'o
roit fait de nous quelque jugemen
favorable. Car si ces jugemens é
vrais, qu'y auroit-il de plus injust
de cesser d'aimer ceux qui le mér
parcequ'ils auroient bien jugé de

Et quand même ils ne le seroient pas, il n'y auroit gueres moins d'injustice d'en prendre sujet de renoncer à leur amitié. Car il est également ridicule de ne vouloir aimer ni estimer personne, qu'à condition qu'il ne se préviendra contre qui que ce soit, ou de vouloir bien souffrir que nos amis se préviennent contre d'autres, pourvû que ce ne soit pas contre nous.

Vous voyez donc, Ma R. Mere, que quelqu'impression que je puisse avoir, qu'on n'a pas bien pris au lieu où vous êtes, ce qui s'est passé, je ne me croi point dispensé par-là d'aucun des devoirs de l'amitié, & que je ne me sens pas moins obligé de conserver les mêmes sentimens que j'ai eu pour vous & pour toutes les personnes qui vous sont unies. Si elles continuent à ne m'être pas favorables, & à desapprouver que je ne me sois pas rendu à leurs avis, il n'y a point d'autre remede que d'agir comme on croit devoir agir, & de trouver bon que les autres jugent comme ils croyent devoir juger. Je sai, M. R. Mere, qu'il est bien plus facile de concevoir ces dispositions, que de les avoir en effet: mais ce que je vous puis dire, est que je me sens tellement le même à votre égard & à l'égard de ces personnes, que s'il y

a quelque difference, c'est que j'ai beau-
coup plus de sujet de m'assurer de la sin-
cerité de mon affection que je n'en avois
autrefois. Il se glisse tant de recherches
secrettes dans les amitiés, que je n'ose-
rois presque dire que j'aime quelqu'un,
dans la crainte que tout ce que je sens
pour lui ne se réduise à m'aimer moi-
même, n'y ayant rien de plus ordinaire
que de n'aimer dans les autres que les
sentimens favorables qu'ils ont pour nous
lorsqu'on s'imagine aimer ce que Dieu
a mis en eux. Mais on a un peu plus de
sujet de s'assurer de la verité de son affec-
tion, lorsqu'elle subsiste avec la privation
des ces vues humaines,& que l'on ne cesse
pas d'aimer ceux en qui l'on cesse de
voir ces jugemens qui nourrissent l'a-
mour-propre.

C'est l'état où je me suis trouvé depuis
deux ans à l'égard de ces personnes. Mon
imagination ne m'y a represénté que des
reproches ou interieurs ou exterieurs
que je ne crois pas équitables, & néan-
moins, je ne me suis point apperçu d'a-
voir rien perdu de l'estime, ni de l'af-
fection que j'ai toujours eue pour elles.
Je sai qu'il peut y avoir encore en cela
de l'illusion; mais certainement il y en
a moins que dans ces amitiés si conten-
tes qui sont entretenues par tant de pl

moignages exterieurs d'affection, & par la vûe secrete de tant de mouvemens interieurs qui les nourrissent agréablement.

Que si tout ce que je vous dis ici est très-sincere à l'égard de toutes ces personnes, je suis persuadé que vous me ferez la justice de croire qu'il l'est particulierement à votre égard, & que je n'avois pas besoin de tant de raisons pour vous faire voir que je vous honore autant que j'ai jamais fait. Ainsi dans la confiance que j'ai que mon état ne vous est nullement indifferent, je crois devoir vous en dire quelques nouvelles. Je suis maintenant dans la quatorziéme des stations que j'ai faites depuis deux ans. Elle a été un peu moins incommode que les autres : mais il en faudra sortir dans peu de tems. Il n'y a gueres de choses plus contraires à mon humeur que ces fréquens changemens : mais tout est néanmoins beaucoup plus supportable dans l'épreuve même que dans les idées qu'on se forme de loin. Je puis dire que dans tout ce tems je n'ai été attaqué de sentiment de tristesse que les jours mêmes de ces changemens, & encore cela n'a pas été loin. Dans tout le reste, j'ai été dans une assiette plus tranquile que je n'ai jamais été de ma vie,

Je ne vois rien pour l'avenir que des difficultés pareilles: mais je les regarde sans effroi, & j'espere qu'avec le secours de vos prieres que je vous demande avec instance, elles ne me seront pas plus pénibles de près que de loin, & qu'elles auront une issue heureuse ou dans cette vie, ou par la fin même de la vie. Je suis avec toute sorte de respect, M. R. Mere,

Votre, &c.

Lettre IX.

Que nous devons plus nous appliquer aux jugemens que nous portons des autres, qu'à ceux qu'on porte de nous.

A LA MESME

VOilà notre different, Ma R. Mere, parfaitement bien terminé à l'égard du billet qui faisoit le sujet de la longue Lettre que je vous en ai écrite. Car je défere tellement à l'assurance que vous m'en donnez, que vous n'avez rien écrit *d'approchant*, qu'il ne me reste pas le moindre doute sur ce point. Je souhaiterois, Ma R. Mere, que tous les soupçons & tous les préjugés fussent aussi aisés à effacer que celui-là. On verroit bientôt une parfaite union entre les enfans de l'Eglise par une entiere extinction de tous les differens qui partagent

raison, & condanne ceux qui ne suivent pas ses pensées. Il n'y aura que le jour de l'éternité qui dissipera entierement ces ténebres en faisant paroître la verité & la justice dans un éclat qui convaincra ceux qui l'auront combattue. Mais comme ce sera inutilement pour ceux qui ne la connoîtront qu'alors, il faut que chacun tâche de se délivrer de ces ténebres dès cette vie: & ce qui y peut beaucoup servir, c'est de se bien persuader que nous sommes bien plus interessés dans les jugemens que nous portons des autres, qu'en ceux que les autres portent de nous, puisque leurs jugemens ne nous peuvent nuire, quelqu'injustes qu'ils soient; au-lieu que Jesus Christ nous avertit que nous serons jugés sur ceux que nous aurons formés des autres. Il n'est pas dit que nous serons justifiés ou condannés sur les paroles d'autrui. Mais il est dit que nous serons justifiés ou condannés sur nos propres paroles. *Ex verbis tuis justificaberis, & ex verbis tuis condemnaberis*: & ces paroles ne sont pas seulement celles que l'on prononce ou que l'on écrit exterieurement, mais aussi celles que l'on forme dans son cœur; c'est-à-dire nos pensées volontaires. Notre principale application devroit donc être de les examiner toutes devant

Matth. 12. 37.

Dieu, & de n'en point recevoir que nous ne puissions soutenir devant le tribunal de la verité où l'on nous en fera rendre un compte exact. Nous devrions nous interroger nous-mêmes, si nous sommes bien assurés de ce que nous pensons ou que nous disons des autres; si nous ne suivons point des préventions aveugles; s'il n'y a point de précipitation ou de passion dans ces jugemens; si nous avons toutes les lumieres nécessaires pour les former: & aprés cela même, nous avons encore à craindre le fond de notre cœur, qui nous est toujours inconnu, & qui peut produire des nuages qui nous fassent voir les choses autrement qu'elles ne sont. C'est la disposition où je souhaite que Dieu me mette à l'égard de tous les sentimens que j'ai des autres, & que je vous prie de lui demander pour moi; & je ne vous aimerois pas comme je le dois, si je ne faisois le même souhait & la même priere pour vous. Je suis.



Lettre X.

Divers moyens d'acquerir les lumieres dont on a besoin ; ce que peuvent faire les autres pour nous aider.

JE ne puis mieux vous témoigner, Madame, combien je suis éloigné de vous refuser des choses où je serois persuadé que je vous pourrois servir, & vous être utile en quelque maniere, qu'en entrant dans la proposition que vous me faites pour votre amie, de lui donner quelques vûes des moyens qui la pourroient ou affermir ou avancer dans la pieté ; car sans doute si je voulois chercher des prétextes pour m'en exemter, j'en trouverois une infinité. Cependant le desir de vous contenter m'a fait résoudre non de lui donner des lumieres, mais de lui marquer les moyens d'en trouver de solides; c'est à quoi je me réduis. Nous manquons certainement souvent de lumieres, mais ce n'est pas la lumiere qui nous manque d'abord ; c'est nous qui lui avons manqué les premiers. Nous la laissons échaper lorsqu'elle se présente à nous, nous n'y faisons point de réflexion quand nous la lisons dans les livres de pieté, & quand nous ne pouvons nous empêcher de voir

l'état de son ame suivant la lumiere ou commencée ou avancée, ne puisse dire pour prémier article, qu'elle reconnoît en soi telles & telles maladies; elle peut dire pour le second qu'elle se croit donc obligée de demander à Dieu telles & telles dispositions, & se résoudre de faire ce qu'elle poura pour s'y établir. Et elle peut considerer pour le troisiéme, quels moyens elle pouroit employer pour arriver à cette fin.

Et comme ces moyens se réduisent principalement à l'ordre de vie & aux exercices qu'elle se prescrira pour tous les jours, parce que la vraie dévotion consiste à bien vivre; & que bien vivre est bien passer les jours qui composent notre vie, elle doit se prescrire chaque jour en détail un ordre de vie, & d'exercices, & tâcher à y être la plus fidelle qu'elle pourra.

Pour se faciliter cette pratique, qu'elle s'imagine qu'une personne qui lui ressemble, c'est-à-dire, qui a les mêmes maladies qu'elle, lui a demandé conseil, & qu'elle lui prescrive tout ce qui lui viendra dans l'esprit; qu'elle écrive même ses pensées en cette maniere, & qu'elle fasse la directrice à l'égard de cette personne qui ne sera pas differente d'elle-même. Il n'y a rien en cela que de raisonnable, car

nous sommes en effet doubles, c'est-à-dire, qu'il y a deux personnes dans chaque personne, l'une écoute & conçoit la raison, l'autre est le jouet des passions. Tout le desordre consiste au-contraire à ce que souvent la passion conduit à alterer la raison. C'est une espece de jeu que ce que je propose, mais qui ne laisse pas de soulager l'esprit.

Si elle demande à quoi bon tout cela, vous n'avez qu'à lui répondre, qu'elle n'a qu'à le pratiquer, qu'elle en verra l'utilité. Car je mets en fait que cette personne, aussi bien que la plupart du monde, s'imagine un peu que la pieté s'apprend comme une recette, & qu'après qu'on l'a apprise, il n'y a qu'à en user. Or cela n'est pas ainsi; la pieté consiste à pratiquer ce qu'on sait, & pour cela il est bon de se convaincre qu'on le sait. Elle le fera en pratiquant ce que je lui conseille, elle y pourra ajouter diverses choses, elle fera voir par-là à son Confesseur les bornes de sa lumiere. C'est tout ce que je puis faire pour son service, que de lui donner ce conseil, qui la met dans la voye de penser serieusement à elle: son Confesseur la portera plus loin en approuvant ces vûes, ou en lui en donnant d'autres.

Lettre XI.

Des Antipathies, combien elles sont à craindre dans l'état du Mariage.

IL faudroit, Madame, avoir un peu le don de prophetie pour répondre bien précisément sur la question que vous me faites touchant la conduite de cette Demoiselle votre amie, qui étant engagée comme nécessairement à vivre avec une tante, sent de secretes antipathies, qui lui causent divers chagrins, & lui donnent même quelquefois de certaines pensées de s'engager dans le Mariage pour se délivrer de cet état. La raison en est, que les antipathies peuvent être differentes, & dans leurs causes, & dans leurs effets, & dans leurs suites, & qu'il est ainsi difficile de les renfermer dans une même regle. Il y en a dont celles qui les ressentent sont causes elles-mêmes; leur peu de complaisance attire la contradiction, & la contradiction produit en elles un certain soulevement, qu'elles appellent antipathie. Il y en a ausquelles on ne contribue rien directement par sa conduite, mais la maniere impatiente dont on les souffre les entretient. On se trouble de s'être troublé, & comme l'on ne demeure pas précisément dans les

bornes de son devoir, & qu'on fait quelques repliques seches aux contradictions que l'on trouve déraisonnables, on entretient d'une part une disposition aigre dans les personnes avec qui l'on vit, & l'on entre de l'autre dans un certain chagrin & contre les autres, & contre soi-même. Enfin il y en a où la personne qui les éprouve n'a point de tort ni dans sa conduite, ni dans ses paroles, & où elle n'est blâmable, que parcequ'elle est trop sensible aux défauts des autres, & qu'elle souffre avec une impatience interieure l'état de rabaissement & d'humiliation où elle est. Je ne sai du-tout, Madame, auquel de ces trois genres on doit rapporter la disposition de la personne pour laquelle vous vous interessez si fort, & l'amitié que vous avez pour elle, me fait même pencher à croire que c'est au dernier. Ainsi vous ne prendrez point pour elle, s'il vous plaît, ce que je pourai dire qui aura rapport aux deux autres qui ne lui conviennent peut-être point.

Mais l'on peut bien dire en general à l'égard des peines de cette vie, que ce qui nous y rend si sensibles, c'est l'imagination que nous avons que nous sommes nés pour ne rien souffrir. Chacun cherche à s'exemter de peines; les hommes & les femmes courent aux plaisirs, &

que par la souffrance en ce monde, & c'est-là l'unique voye pour y parvenir. Ainsi le monde est une espece de Purgatoire, & y vouloir être heureux & sans peine, c'est vouloir ne rien souffrir dans le Purgatoire, ce qui est impossible, ou plutôt ce qui seroit très-préjudiciable & très-dangereux. Car la diminution des peines du Purgatoire de ce monde augmenteroit infiniment celles de l'autre, qui seront terribles en elles-mêmes. Je voudrois donc bien, Madame, que vous tâchassiez de persuader à cette Demoiselle, que les peines comme peines, ne sont jamais une raison de changer d'état, & qu'elle se devroit tenir heureuse de celles qu'elle souffre, si c'étoit de simples peines. Mais je vois bien qu'elle vous dira qu'elle ne les apprehende pas comme des peines, mais comme des tentations, comme des occasions d'offenser Dieu, comme des pieges tendus à sa foiblesse; qu'elle les souffriroit gaiement, si elle n'y faisoit point de fautes, & qu'elle ne songe à y remedier que dans cette vûe. Ce discours, Madame, est raisonnable en soi, & je ne serai nullement contraire aux voies qu'elle pourroit prendre pour s'en délivrer, pourvu qu'elles ne la mettent pas dans un état encore plus dangereux. Je ne doute pas même qu'elle n'en trouve

rtivemmes dans sa suite : mais je ne
is m'empêcher de vous dire que le
de dont elle a en quelques pensées
nées, qui est le Mariage. c'est le
s propre de tous. Car quoique je sup-
sément qu'elle n'a point de part aux
s de cette antipathie, il paroit neanmoins
qu'elle la sent assez vivement, &
le est sujette à cette passion. O. si y
au monde où cette disposition soit à
dre, c'est celui du Mariage. Il est
ni impossible qu'en vivant avec un
, on ne remarque en lui une infinité
fauts, & qu'il ne s'aperçoive un peu
les remarque, qu'il n'en temoigne
agrin ; & ce chagrin joint aux dé-
réels, fait naître des antipathies si vi-
lans celles qui y sont sujettes qu'on
sauroit assez craindre les suites pour
: & pour le corps. Car l'on ne sauroit
ue comprendre ce que ressent une
mme qui a les impressions vives lors-
le se voit liée irremediablement avec
personne qui lui déplaît, & par une
n telle que le Mariage. Ainsi, Ma-
:, ce qui a fait naître cette pensée à
moiselle que vous aimez, est peut-
une des plus fortes raisons qu'elle
: avoir pour la bannir. Il semble par
'elle doive s'occuper uniquement,
chercher d'autres remedes, ou à at-

tendre que le tems lui en fournisse, & à tirer cependant du fruit de cet état même dans lequel Dieu veut qu'elle soit; puisqu'il ne lui ouvre point de voye pour s'en délivrer.

Les moyens d'en tirer du fruit seroient: Premierement, d'examiner de bonne foi si elle ne donne point lieu aux contradictions qui font naître cette antipathie, & de tâcher d'y remedier avec paix, sans s'étonner si elle y fait encore quelques fautes de tems en tems. Secondement, de voir si l'humeur de celle dont elle se plaint ne lui fait point faire de repliques peu respectueuses, & de tâcher de s'en corriger.

Mais soit qu'elle y fasse des fautes, soit qu'elle n'en fasse point, la principale vûe qu'elle doit avoir, est de ne perdre pas pour cela la paix de l'ame, & d'éviter le trouble & le chagrin. Le premier devoir de la créature après ses fautes mêmes, est de rentrer dans le calme, parceque le trouble est le plus grand empêchement de la vraie pénitence & de la sincere conversion. Pour apprendre à souffrir les autres, il faut premierement se souffrir soi-même & rentrer dans la voie si-tôt qu'on s'apperçoit qu'on s'en est écarté, & si on s'est chagriné & impatienté aujourd'hui, il faut esperer que Dieu nous fera la grace de souffrir demain les mêmes

hoses sans chagrin [illegible]
humblement avec [illegible]
ance, sans le [illegible]
le ses fautes avec [illegible]
confiance, [illegible]
implement, [illegible]
oit une chose [illegible]
autres, & [illegible]
viter à l'avenir [illegible]
le ses foiblesses [illegible]
l'en être plus [illegible]
envers les autres [illegible]
charitablement [illegible]
assez, Madame [illegible]
parle en l'air, & [illegible]
qu'elle ait [illegible]
sonne; mais [illegible]
te de vous écrire [illegible]
devant passer par [illegible]
riez bien les [illegible]
qui elles sont destinées.

LETTRE XL.

Qu'il est important de faire consciencieusement [illegible] l'engagement au Mariage [illegible] la conduite aux Ministres de l'Eglise.

CElle pour qui vous m'écrivez, Madame, seroit bien-tôt délivrée de toutes ses peines, si j'avois autant de moyens

de la satisfaire que j'en ai de volonté, & que je ressens même ce qu'il y a de pénible en son état. Je ne me plains pas même de ce qu'elle me soupçonne un peu d'user en son endroit de quelque réserve politique, & de ne vouloir pas faire tout ce que je puis pour la soulager en la déterminant. Je sai que toutes les personnes qui desirent quelque chose avec quelque passion, sont sujettes à concevoir ces soupçons. Il me suffit, Madame, que vous soyez persuadée vous-même de ma sincerité sur ce point, & j'espere qu'ensuite il ne vous sera pas difficile de l'en persuader elle même. C'est ce qui m'oblige, Madame, de vous découvrir un peu plus à fonds, ce qui m'a porté à répondre aux Lettres où vous m'avez parlé de ses dispositions.

J'ai toujours été très-persuadé, Madame, que cette personne ne pourroit esperer un soulagement solide que par un Directeur éclairé qui prît un soin particulier d'elle, & pour qui elle eût une entiere ouverture. Mon unique but a donc été de me servir de la confiance qu'elle me témoignoit pour la conduire à ce point; & si j'ai entamé quelques matiéres generales, ce n'a été que dans le dessein de la persuader de cette nécessité, & de lui donner certaines vûes ausquelles il étoit

qu'elle fit réflexion. Mais de me char-
noi-même de déterminer quelqu'un
e choix d'une condition, & principa-
nt du Mariage, c'est, Madame, ce
'ai toujours regardé, & que je re-
e encore comme l'entreprise du
de la plus témeraire. Pourquoi donc,
lirez vous, avez vous écrit tant de
es, & lui avez vous donné sujet de
rir inutilement à vous, ce qui lui est
chose assez pénible ? C'est Madame,
l'il vous faut éclaircir.
n peut parler en deux manieres d'un
de vie, ou en Avocat, ou en Juge.
n parle en simple Avocat, quand on
sente simplement les avantages d'un
in état, & certains desavantages
autre; ce sont toujours des choses
est bon de faire considerer à celles
ont dans cette déliberation, quoi que
ce qu'on en dit ne soit pas absolu-
concluant. Le Mariage a mille sor-
Avocats; tout le monde conspire à
suader aux filles qui sont dans l'état
mbrasser; on leur peint d'une ma-
méprisable l'état de celles qui y re-
ent; on expose à leurs yeux ce qu'il
e plus attirant dans le Mariage; en-
peut dire que la vie du monde, le
acle du monde, les discours du
le sont un plaidoyé continuel pour

l'état du Mariage. N'eſt-il donc pas rai-
ſonnable, Madame, que l'état d'une fil-
le qui y renonce, qui ſe conſacre à Dieu
ſeul, qui ne veut vivre que pour lui, qui
le prend pour ſon unique partage, ait
auſſi ſes Avocats, & ne demeure pas ab-
ſolument ſans défenſe; que l'on tâche d'en
inſpirer l'amour à celles pour qui on a
une affection véritable? D'autant plus
qu'il y a une infinité de filles qui n'étant
point portées au Mariage par l'amour de
cet état, s'y laiſſent engager par certaines
fantaiſies, dont elles ſe rempliſſent la tête.

C'eſt, Madame, le parti que j'ai pris
à l'égard de la perſonne qui vous eſt ſi chè-
re; je l'ai crue du nombre de celles qui
n'auroient aucun beſoin du Mariage, &
qui n'y pouvoient être portées que par des
raiſons étrangeres. Et quoique je connuſ-
ſe aſſez qu'elle n'étoit pas dans l'ardeur de
dévotion où une Vierge Chrêtienne doit
être, j'eſperois pour elle que peut-être
une bonne conduite & la ſéparation des
objets qui lui ſervent d'obſtacles, & des
prieres plus continuelles pouroient obte-
nir de Dieu qu'il la rempliſe de l'eſprit né-
ceſſaire pour ſoutenir cet état. Ainſi j'ai
cru pouvoir eſſayer de tourner ſon eſprit
de ce côté-là, parceque d'ordinaire la
grace de Dieu qui nous donne les diſpoſi-
tions néceſſaires pour embraſſer un état,

: précedée de quelque occasion exté-
rieure qui nous donne lieu d'y penser
ec plus d'attention.

J'ai donc fait proprement l'Avocat de
tre vie, & de cette profession, mais je
en ai point parlé en Juge, ni en personne
ui crût avoir assez de lumiere pour la
terminer absolument. J'avoue même
u'elle m'a allegué de bonnes raisons, qui
e jettent moi-même dans l'incertitude;
nsi j'ai fait à peu près comme une per-
onne qui étant interrogé par où l'on va à
n certain lieu, où deux chemins condui-
oient, se contenteroit d'enseigner celui
u'il connoîtroit le mieux, & qu'il juge
lus avantageux: que si l'on lui repliquoit
ue ce chemin est difficile aux personnes
ui le consultent, ne seroit-il pas bien
ondé, Madame, de répondre qu'il sait
u'il y en a encore un autre, mais que
omme il ne le connoit pas assez, & qu'il
n'y a jamais marché, il prie qu'on s'en en-
quiere à des personnes qui le connois-
sent mieux que lui? C'est, Madame, à
quoi je m'arrête, & le terme de mon
ministere, & je vous puis dire que je ne
passerai jamais plus avant avec personne.
Il ne s'ensuit pas de-là que ce commerce
ait été entierement inutile à la personne
que vous savez.

Il faut deux choses, ou plutôt trois

pour se déterminer d'une manie[r]
tienne sur le point dont elle d
il faut discuter les choses de bo[n]
& avec l'attention nécessaire ;
beaucoup prier Dieu pour lui de
sa lumiere & la force de la sui[v]
accompagnant ses prieres d'une
exacte & plus fidelle, & de plus
nes œuvres; troisiémement, il
faire résoudre par les personnes
goût pour cela par leur minist[e]
ces trois choses la discussion est
partie, & cette personne n'a q
poser les mêmes choses qu'elle
voulu que je fusse ; il ne reste
priere, la vie exacte & fidelle, &
sultation d'un Directeur éclairé
but a été de la réduire à ce po
je ne vois pas bien pourquoi ell
droit une voie écartée & pérille
lui pourroit donner des scrupul
la suite, & lui donner un juste
blâmer la témerité de celui do
témoigne présentement beauco
d'estime qu'il ne mérite. Elle doi
sur son sujet qu'il est une des pe
du monde le moins entreprenan
plus timides en ce qui regarde les
de conscience, & qui aime le n
sortir de son ordre ; mais de plu
cette occasion particuliere il voit

ir qu'il ne pourroit que donner une
solution téméraire s'il s'en mêloit Car
faut supposer, Madame, qu'il y a
rtaines choses qui sont toujours obs-
ıres à tout le monde, & que la déter-
ination à un engagement pour une
ersonne de l'esprit de votre amie, est
ce nombre. Or dans ces sortes de
oses qui n'ont point de regles certai-
es, il faut beaucoup donner à l'ordre
Dieu, & laisser agir ceux qui sont
éposés dans l'Eglise pour servir de gui-
es aux autres.

Au reste, Madame, je croi qu'il vous
ra encore plus aisé de la satisfaire sur
ne peine qu'elle se plaint que je lui ai
ite *en la soupçonnant de ne dire pas vrai*;
ar elle ne vient que de ce qu'elle n'a
as tout-à-fait bien compris le sens de
nes paroles. Il n'y a gueres de person-
es de la sincerité de qui j'aye moins de
oute: je ne la soupçonne donc nulle-
nent de ce côté-là, mais le doute que
'ai sur son esprit, est un doute que j'ai
à l'égard de tout le monde, & qu'elle
oit avoir elle-même à l'égard d'elle-
même. C'est, Madame, que quelque sin-
cere que l'on soit on a toujours sujet de
se défier de ne dire pas tout-à-fait vrai,
quand on parle de ses dispositions, par-
ce qu'on doit craindre de ne se pas con-

pour se déterminer d'une maniere Chré-
tienne sur le point dont elle delibere,
il faut discuter les choses de bonne foi
& avec l'attention nécessaire ; il faut
beaucoup prier Dieu pour lui demander
sa lumiere & la force de la suivre, en
accompagnant ses prieres d'une vie plus
exacte & plus fidelle, & de plus de bon-
nes œuvres ; troisiémement, il faut se
faire résoudre par les personnes qui ont
goût pour cela par leur ministere. De
ces trois choses la discussion est faite en
partie, & cette personne n'a qu'à ex-
poser les mêmes choses qu'elle a bien
voulu que je susse ; il ne reste que la
priere, la vie exacte & fidelle, & la con-
sultation d'un Directeur éclairé. Mon
but a été de la réduire à ce point, &
je ne vois pas bien pourquoi elle pren-
droit une voie écartée & périlleuse qui
lui pourroit donner des scrupules dans
la suite, & lui donner un juste sujet de
blâmer la témerité de celui dont elle
témoigne présentement beaucoup plus
d'estime qu'il ne mérite. Elle doit savoir
sur son sujet qu'il est une des personnes
du monde le moins entreprenant & des
plus timides en ce qui regarde les choses
de conscience, & qui aime le moins à
sortir de son ordre ; mais de plus dans
cette occasion particuliere il voit si peu
clair

emble que la connoissance que Madame sa tante a avec Madame N... & M. N.... sont une exclusion pour elle de prendre confiance en eux. Car selon mon sens, ce seroit ce qu'elle devroit rechercher, parceque des personnes qui seroient bien avec sa tante, n'en seroient que plus capables d'adoucir son esprit envers elle, & d'obtenir d'elle un consentement pour une retraite libre, & ce seroit la voye que je voudrois prendre, que de me mettre bien avec tous ceux pour qui sa tante a de la créance, & si elles sont personnes fidelles comme ceux-là, de leur parler avec toute sorte d'ouverture. C'est ainsi qu'on réussit dans les affaires du monde, & Dieu veut qu'on employe les mêmes moyens dans celles qui le regardent, lorsqu'ils sont innocens, & il ne peut approuver que l'on ne veuille faire aucun effort pour faire réussir les choses que l'on a le plus de raison de souhaiter.

J'ai quelque honte de vous envoyer Madame, une Lettre aussi mal écrite que celle-ci; mais la peine de transcrire est si grande pour moi, & j'en ai si peu de tems, que j'espere que vous aurez la bonté d'excuser ce défaut de bien-seance.

LETTRE XIII.

Qu'il faut tâcher de connoître en soi ce qui est fantaisie & ce qui est raison.

J'Ecrivis, Madame, après la lecture de votre derniere Lettre, les pensées qui me vinrent sur le champ, mais les réflexions que j'y ai faites depuis, m'en ayant donné non de contraires mais de differentes, j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile de vous les mander.

Je ne trouve dans cette Demoiselle pour qui vous avez tant d'amitié, & qui s'est découverte à vous, que des foiblesses communes ; elle a grand tort d'en faire tant de mysteres. Le monde est plein de personnes qui lui ressemblent dans ses défauts, & il n'y en a pas un si grand nombre qu'on pourroit croire qui lui soient semblables dans ses bonnes qualités. Ne craignez donc point de m'en avoir donné mauvaise opinion, & trouvez bon néanmoins que sur ce que vous m'avez dit, je vous marque ce qui m'est venu dans l'esprit.

Il y a, Madame, deux grans ressorts de la conduite des hommes, la fantaisie & la raison. J'appelle raison, une connoissance véritable des choses telles qu'elles

Lettre [illegible]

qui fait que [illegible]
[illegible], & que [illegible]
Lions leur [illegible]
de faire [illegible]
ou nous former [illegible]
devant [illegible]
pendant [illegible]
ou plus facilement [illegible]
tellement [illegible]
[illegible]
[illegible]
que [illegible]
[illegible]

Lettre XIII.

Qu'il faut tâcher de connoître en soi ce qui est fantaisie & ce qui est raison.

J'Ecrivis, Madame, après la lecture de votre derniere Lettre, les pensées qui me vinrent sur le champ, mais les réflexions que j'y ai faites depuis, m'en ayant donné non de contraires mais de differentes, j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile de vous les mander.

Je ne trouve dans cette Demoiselle, pour qui vous avez tant d'amitié, & qui s'est découverte à vous, que des foiblesses communes ; elle a grand tort d'en faire tant de mysteres. Le monde est plein de personnes qui lui ressemblent dans ses défauts, & il n'y en a pas un si grand nombre qu'on pourroit croire qui lui soient semblables dans ses bonnes qualités. Ne craignez donc point de m'en avoir donné mauvaise opinion, & trouvez bon néanmoins que sur ce que vous m'avez dit, je vous marque ce qui m'est venu dans l'esprit.

Il y a, Madame, deux grans ressorts de la conduite des hommes, la fantaisie & la raison. J'appelle raison, une connoissance véritable des choses telles qu'elles

sont, qui fait que nous en jugeons sainement, & que nous les aimons & les haïssons selon qu'elles méritent ; & j'appelle fantaisie, une impression fausse que nous nous formons des choses, en les concevant autres qu'elles ne sont, ou plus grandes ou plus petites, plus plaisantes ou plus fâcheuses qu'elles ne sont effectivement, ce qui nous engage en plusieurs jugemens faux, & produit des passions déraisonnables.

Ce que je veux conclure de-là, est que chacun pour se connoître, doit faire réflexion sur ses fantaisies, & sur ses jugemens raisonnables. En s'appliquant ainsi à considerer ce qui se passe dans son esprit, on reconnoîtra qu'il y a souvent très-peu de raison & de lumiere dans nos jugemens, & que pour l'ordinaire ce qui nous conduit, & nous fait agir, se réduit à de pures fantaisies.

Comme ce n'est pas mon dessein de vous faire ici, Madame, une leçon de Philosophie morale en général, vous jugez bien que je veux appliquer ce discours general à ce que vous m'avez exposé des dispositions de cette Demoiselle. Je vous dirai donc franchement que je trouve son esprit occupé de trois impressions.

Elle a un extrême dégoût pour les

Couvents, elle regarde l'humeur de sa tante comme insupportable, & elle espere peu d'obtenir de Dieu la grace de la souffrir en patience. Et ces deux impressions jointes ensemble, en font naître une troisiéme, qui est que n'aimant pas le mariage, & n'y étant pas attirée par les passions qui y portent beaucoup d'autres, elle le regarde pourtant comme un état qui la peut tirer des contraintes des Couvents, & de l'assujettissement de sa tante; & ainsi cette idée de liberté lui fait presque juger cet état plus supportable que les deux autres. Voilà, Madame, ce que j'ai conçu, & apparemment ce que vous concevez des dispositions de cette personne.

S'il ne s'agissoit de juger des choses que selon la verité & la raison, il me seroit aisé de faire voir que ces impressions ne sont que des fantaisies. L'éloignement qu'elle a des Couvents n'est fondé que sur des impressions fausses ou outrées. Elle s'y represente certaines pratiques comme insupportables; cependant cent mille filles les souffrent sans peine, & il n'y a gueres de ces peines qu'un peu d'accoutumance ne fasse évanouir en peu de tems. D'ailleurs je suis bien trompé si cet éloignement ne vient autant du peu d'idée qu'elle a de la vie Chrétienne,

capricieux, ou infideles & vicieux, ou au moins sans pieté.

Tout cela se connoît peu avant l'engagement, & est irremediable après l'engagement. Or qui peut se promettre d'avoir la force de souffrir toute sa vie les caprices d'un mari déraisonnable, & les desordres d'un mari vicieux ? Et enfin en quel danger n'est point une femme qui n'a qu'une lumiere commune, de prendre part à la conduite interessée, ambitieuse & souvent injuste d'un mari; & au mauvais exemple des jeunes Dames de son âge qui n'ont la tête pleine que des folies & des vanités du monde ? Il est facile à la verité de suivre ce torrent; mais c'est le dernier malheur de se laisser emporter à cette facilité. Et il est si pénible de ne le pas suivre, que j'ose dire qu'il faut toute une autre force de vertu pour cela que pour souffrir une santé incommode, ou la contrainte d'un Monastere. On souffre tout en se forçant, en se faisant violence ; mais la violence qu'il se faut faire pour résister au torrent du monde, est plus pénible que celle qu'il se faut faire dans les deux autres états que j'ai marqué. Je croi donc, Madame, qu'à ne considerer que la raison, vous pouvez dire à cette Demoiselle, que quoique vous soyez sensiblement

qu'on exige même injustement, & de souffrir patiemment d'être contredit même sans raison. Il ne faut donc qu'aimer la raison & la verité de Dieu pour souffrir avec paix les déraisons & les contradictions injustes des hommes. Je sai que cela est pénible, mais ce qui est pénible s'adoucit peu à peu, pourvu que nous travaillions sincerement & fortement à nous corriger; que nous ne nous amusions point à occuper notre esprit des défauts des autres, & que nous songions davantage à réformer en nous cette résistance à l'ordre de Dieu, qu'à vouloir que les autres soient parfaitement raisonnables. La grace de Dieu nous fait surmonter nos inclinations, lorsque nous avons soin de la demander comme il faut, & il ne faut jamais desesperer de l'obtenir.

Enfin c'est encore une autre fantaisie que de se representer l'état du mariage comme moins pénible & plus sûr en soi, que ces deux états. Il peut-être moins pénible aux sens, si l'on n'y veut pas faire son devoir. J'avoue même qu'il peut arver qu'on feroit un choix si heureux, qu'en y menant une vie chrétienne, on s'exemteroit de ces autres peines; mais qui nous assûrera de ce choix? La plupart des hommes sont ou bizarres &

capricieux, ou infideles & vicieux, ou au moins sans pieté.

Tout cela se connoît peu avant l'engagement, & est irremediable après l'engagement. Or qui peut se promettre d'avoir la force de souffrir toute sa vie les caprices d'un mari déraisonnable, & les desordres d'un mari vicieux ? Et enfin en quel danger n'est point une femme qui n'a qu'une lumiere commune, de prendre part à la conduite interessée, ambitieuse & souvent injuste d'un mari, & au mauvais exemple des jeunes Dames de son âge qui n'ont la tête pleine que des folies & des vanités du monde? Il est facile à la verité de suivre ce torrent; mais c'est le dernier malheur de se laisser emporter à cette facilité. Et il est si pénible de ne le pas suivre, que j'ose dire qu'il faut toute une autre force de vertu pour cela que pour souffrir une tante incommode, ou la contrainte d'un Monastere. On souffre tout en se forçant, en se faisant violence ; mais la violence qu'il se faut faire pour résister au torrent du monde, est plus pénible que celle qu'il se faut faire dans les deux autres états que j'ai marqué. Je croi donc, Madame, qu'à ne considerer que la raison, vous pouvez dire à cette Demoiselle, que quoique vous soyez sensiblement

touchée de ses peines, ce n'est pas néanmoins un bon moyen de les soulager que de se mettre au hazard de s'engager à de plus grandes.

Mais ce qui rend, Madame, la conduite difficile, est que souvent on ne peut & on ne doit pas régler toutes choses par la raison. Il y a quelquefois des fantaisies si fortes & si roides, qu'il ne faut pas esperer de les surmonter; & telle peine qui est beaucoup moindre en soi, paroîtra insuportable à des personnes préocupées. Ainsi l'on trouve quantité d'honnêtes femmes, qui s'étant mariées pour se soustraire aux petites incommodités de l'humeur de leurs meres, souffrent ensuite fort patiemment des maux beaucoup plus grans, parcequ'elles n'y voyent point de remede. Il est donc quelquefois raisonnable de céder à des fantaisies. Peut-être qu'un sage Directeur pourroit enfin dire à cette Demoiselle, que si elle ne veut pas se faire la violence nécessaire pour souffrir en patience les contradictions domestiques, si elle ne veut pas vaincre les répugnances qu'elle a dans la vie qu'elle peut choisir dans un Convent, qu'elle pense donc à ce troisiéme parti, quelque dangereux qu'il soit, puisqu'enfin le danger n'est pas tout-à-fait certain, & que sou-

tions exterieures, il arrive quelquefois qu'on ne sauroit entrer par l'esprit, dans les sentimens qu'on nous propose ; & c'est ce que j'ai quelque lieu d'aprehender, à moins que vous n'ayez les mêmes lumieres que moi sur les choses que j'ai à répondre à vôtre Lettre, & que les raisons qui me persuadent ne fassent la même impression sur vôtre esprit.

Vous supposez, Ma Sœur, qu'il n'y a qu'une difficulté qui m'empêche de répondre à ce qu'il vous plaît de m'écrire avec une si grande confiance, qui est que j'aprehende que vous ne fassiez en cela quelque chose contre l'ordre de votre Monastere. A quoi vous croyez avoir remedié en m'assurant que vous en avez obtenu la permission de votre Supérieure, & il est vrai que si c'étoit là la seule raison qui m'éloignât de ce commerce, vous y auriez parfaitement satisfait. Mais permettez moi de vous dire que je pense vous en avoir allegué d'autres, & si je ne l'ai pas fait, je m'en vais y supléer par cette Lettre ici. Quelque permission que cette Superieure si bonne & si obligeante vous donne, elle ne s'engage pas par là au secret, & elle ne fera rien dont on ait sujet de se plaindre, quand elle découvriroit ce commerce de Lettres. Cependant il n'en faut

pas davantage pour faire une hist
qui se répande dans toute la Franc
qui recevra en passant par diverses l
ches des additions ridicules : Je ferai
tier de diriger des Religieuses & e
trer dans les secrets de leurs consc
ces, & ce sera la matiere de mille co

Je vous avoue néanmoins que
raison n'étant prise que d'un inco
nient incertain & temporel, me to
beaucoup moins que celles que j'
terai ici.

On ne sauroit servir les ames
n'est l'instrument de Dieu à leur é
Car une créature comme créatur
peut que leur nuire. On le peut ê
deux manieres, ou par une vocati
dinaire, qui est la Prêtrise & l'engag
à les servir ; ou par une vocation q
prétendroit être extraordinaire. O
me il est clair que je ne suis point
gé en la premiere maniere, je ne
rien de plus dangereux que de le p
dre être de la seconde. C'est po
vous remarquerez, s'il vous plaî
je n'ai jamais entrepris à votre éga
l'office d'Entremetteur, & que
fait beaucoup de conscience d
donner aucun avis par moi-mêm
ainsi que j'ai agi lorsque je vous
porté la réponse du saint Prélat ; &

utrement dans la longue Let-
vous écrivis l'année passée. Je
ite consultée à des personnes à
aractere donnoit droit de par-
ne je faisois. Et quoique mes
ssent entierement conformes
je ne les proposois pas néan-
nme étant de moi ; mais com-
ssuré qu'elles étoient d'eux. Je
, ma Sœur, de sûreté & de paix
qu'à agir ainsi. J'ai servi d'en-
r à deux ou trois personnes,
qu'à vous, mais j'ai toujours
e qu'aucune détermination ne
oi, à moins que les choses ne
laires que je pusse supposer les
des autres, sans les leur de-
xpressément. Vous me direz
que c'est ainsi que vous l'en-
: que vous vous adressez à moi.
e que je vous pourrois dire
té bon pour cela de changer
ôtre langage, & la maniere
s avez parlé de moi à votre
, j'ai encore une troisiéme
lus décisive. C'est qu'en con-
otre Lettre, & ce que vous
de vos dispositions, il ne m'a
possible que qui que ce soit
dît en particulier, sans se met-
ard de vous parler témeraire-

pas davantage pour faire une histoire qui se répande dans toute la France, & qui recevra en passant par diverses bouches des additions ridicules : Je ferai métier de diriger des Religieuses & d'entrer dans les secrets de leurs consciences, & ce sera la matiere de mille contes.

Je vous avoue néanmoins que cette raison n'étant prise que d'un inconvenient incertain & temporel, me touche beaucoup moins que celles que j'ajouterai ici.

On ne sauroit servir les ames si on n'est l'instrument de Dieu à leur égard. Car une créature comme créature, ne peut que leur nuire. On le peut être en deux manieres, ou par une vocation ordinaire, qui est la Prêtrise & l'engagement à les servir ; ou par une vocation que l'on prétendroit être extraordinaire. Or comme il est clair que je ne suis point engagé en la premiere maniere, je ne trouve rien de plus dangereux que de le prétendre être de la seconde. C'est pourquoi vous remarquerez, s'il vous plaît, que je n'ai jamais entrepris à votre égard que l'office d'Entremetteur, & que j'aurois fait beaucoup de conscience de vous donner aucun avis par moi-même. C'est ainsi que j'ai agi lorsque je vous ai rapporté la réponse du saint Prélat ; & je n'en

ler, m'en a servi d'une forte preu-
ut-être que si on avoit interrogé
nent celle qui l'a écrit, on trou-
que les choses sont beaucoup
es qu'elle ne les represente. Mais
aniere dont elle les exprime, je
voue qu'il m'a fait peur, & que
rois pu répondre autre chose à
ersonne, sinon que j'aurois à peu
i comme le Confesseur dont elle
t. Car enfin je ne comprens point
nt tout ce qui y est dit, peut s'ac-
avec une vie, je ne dis pas de Re-
, mais de Chrétienne.
rois, ma Sœur, si Dieu m'avoit
à ce ministere, aussi indulgent
autre aux fautes de surprise, &
ité, aux effets ordinaires de la mi-
maine, aux restes involontaires
eglemens passés. Mais le moindre
le vertu, où il me semble qu'une
use puisse être, c'est de mener
réguliere dans toutes les actions
ires, & de ne se point dispenser
gligence des observances mar-
ar les Constitutions. J'ai souvent
à des Religieux Benedictins, que
ne faute si extraordinaire parmi
manquer à Matines, ou à quel-
tre exercice de Pénitence, que
rrivoit pas une fois en un an. Et

il en est de même de tous les Mon
res réglés ; on y fait par tout des fa
mais non pas de celles-là que l'on
que dans ce papier. Le corps des
cices subsiste toujours, quoiqu'il s'y
souvent des imperfections dans la
niere dont on les pratique.

C'est peut-être une des raison
rend la communication avec les
rieures plus nécessaire, & je ne sai
l'avez assez considerée, & si elle ne
roit point égaler ces autres raiso
vous en éloignent, & sur lesque
n'entreprendrai pas de vous cont
parce que ne sachant quelles elle
j'ai droit de croire qu'elles sont bo

Mais il paroît pourtant certain
qui se seroit préscrit cette regle
manquer jamais par négligence à
son, à l'Office, sans en avertir la
rieure, & sans lui dire que ce n'es
incommodité, ni par l'engagem
son emploi, que l'on y manque, m
tiédeur, & sans lui en demander
ensorte d'en obtenir une pénite
commode ; il est certain, dis-je, q
se gueriroit de ses habitudes, &
crainte d'un plus grand mal nou
surmonter notre lâcheté. Il en
même de la plupart des autres
exterieurs, qui sont grans, pa

à douter qu'ils ne soient volon-
: qu'ils ne s'augmentent & se
it par le scandale qu'ils causent
utres. C'est à vous à voir si la
le ces communications produit
ns inconveniens, que celui de
dans ces sortes d'habitudes.
que l'on se serve de ce moyen
autre, on doit être persuadé de
s : qu'il faut à quelque prix
oit se tirer de cette vie irregu-
ie si nous sommes trop foibles
s faire les violences nécessaires,
re ensorte que les autres nous
: Si nous n'allons à Dieu par
nes, il s'y faut faire traîner con-
é soi, & retrancher à notre 'a-
noyens de nous séduire.
: faut pas craindre de se forcer
xercices de la Religion, en y
it les passions de honte, de
: d'autres vües humaines. Ce
faire tout à l'amour de Dieu,
être le premier principe de nos
Car pourvu que ce soit l'amour
qui emploÿe ces passions, elles
nt réglées & ne gâtent pas les
ì elles se mêlent. Ainsi une per-
i pour éviter la négligence qui
le s'exemte de la dicipline, se
r de le dire à sa Superieure, &

de s'en faire ordonner deux
d'une, & qui par la crainte hum
cét inconvenient éviteroit cette
gence, ne laisseroit pas d'agir par
parce que ce seroit la charité q
roit porté à se servir de cette inv
Voilà, ma Sœur, quelques vûës q
pouvez vous appliquer, selon qu
vous les mettra dans le cœur. M
bon que vous vous disiez à vous
qu'il est tems de se hâter, que vo
bien du chemin à faire, que vou
pas d'assurance d'avoir le tems e
vous promettez. C'est pourqu
serois pas fâché que vous vissiez
que vous me témoignez desirer
& que je vous envoyerois vol
n'étoit qu'outre que je dois é
donner des livres dans votre Mo
il est à si bon marché au lieu
êtes, que le port en couteroit pr
tant que l'achat. Peut-être que vo
verez dans ce qui y est dit de la M
l'Enfer & du Jugement, dequ
animer un peu à surmonter la lâ
votre naturel.

Mais pour revenir à la matie
cipale de cette Lettre : ce que
particulierement que vous en ti
qu'une personne comme vous
travailler serieusement à son salut

ercher des avis éloignés qui ser-
ement, & qui ne servent souvent
nusement, doit s'attacher à la
e conduite qu'elle peut trouver
les que Dieu met en son pouvoir,
ir recours ailleurs que dans des
es extraordinaires, & lorsqu'elle
e justes sujets de craindre qu'elle
rouver de conseil dans celle où
Je dis de justes sujets, car il ne
mettre de ce nombre toutes les
s vagues qui peuvent naître dans

les gens qui comme moi ne par-
de loin, ne peuvent parler qu'en
on n'a pas sujet de faire grand
e qu'ils disent. C'est ce qui me
ous prier de réduire notre com-
une Lettre par an, comme vous
jusqu'ici, & encore à ne préten-
que je vous donne des avis parti-
ui dépendent d'une connoissance
ai point, & que vous ne sauriez
nent me donner. Mais pour une
ar an, non seulement je m'en
honoré, mais je vous la deman-
ace, parce qu'après la confiance
avez eue en moi, rien de ce qui
arde ne me peut être indifferent;
s avoue que je sens de la peine
ne sai pas en quel état vous êtes,

& si vous ne travaillez pas serieusement
la pratique de ce que M.N. vous a con-
seillé.

Au reste je m'arrête fort peu à ce q
vous me mandez du Monastere, de
que bien de bons Livres en sont ban
S'il est encore dans la ferveur de so
Institut, qu'a-t-il affaire de ces lectur
Les bons Livres ne sont utiles, que po
arriver à cette disposition. Qu'impo
qu'on y arrive par une autre voye, po
vu que l'on y arrive ? J'aime, ma che
Sœur, infiniment mieux un Monaste
régulier, & dans la ferveur de son Insti
tut, où l'on observe exactement les Con
titutions, quoique par quelque peti
prévention, on en bannisse de bons Li
vres, qu'un Monastere moins régul
où l'on lit tout ce qu'on veut. Ce sero
nos œuvres, & non nos lectures q
nous justifieront ; & nos lectures
contraire ne serviront qu'à nous co
danner, si elles ne nous servent pa
nous rendre plus réglés. Pour moi je
tiens uni à toutes les personnes qui che
chent Dieu, soit qu'elles soient pré
nues ou non contre certaines gens,
Ps. 118. 63. lon ce Verset d'un Pseaume : *Partic
*ego sum omnium timentium te, & cu
dientium mandata tua. Je *suis uni av
tous ceux qui vous craignent, & qui g

vos commandemens. Et nous sommes
ablement desunis de tous ceux qui
e cherchent pas, quelque amitié
s nous témoignent. Je n'aimerois
tant un Monastere où la calomnie
ieroit, & où l'on prendroit à tâche
lécrier les gens de bien, comme l'on
en quelques Monasteres. Mais je crois
celui-là en est bien éloigné. Elles
nt écrit par rencontre de la maniere
lus civile du monde, & avec des té-
ignages de bonté ausquels rien ne les
igeoit.

LETTRE XV.

'il y a peu de solidité dans les amitiés humaines.

A UNE RELIGIEUSE.

VOs Lettres, ma très-chere Sœur,
sont toujours pleines de témoigna-
s d'affection pour ceux à qui vous les
ivez, & vous les en partagez si bien
acun en particulier, que personne n'a
jalousie de ceux que vous rendez aux
tres. J'en suis pour moi plus que satis-
t, & je serois ingrat, si je n'en avois pas
ute la reconnoissance que je dois. Mais
mme il y a diverses manieres de le té-
oigner, je ne sai pas tout-à-fait bien si

vous serez contente de celle que
sie, qui est de vous entretenir
flexions que j'ai faites sur cette
si tendre & si caressante dont v
sez envers tout le monde, & que
jet de prendre pour une effusion
turelle de votre cœur. Je ne suis
putation d'être des plus tendr
monde, ni des plus portés à la
sance. Cependant je n'ai pas
m'appercevoir que les marque
tion que je recevois de la Sœu
gagnoient le cœur, que je la di
par là des autres qui n'avoient
être moins de vertu qu'elle ; q
bien aise de recevoir de ses L
que je me sentois plus porté à la
qu'une autre personne qui a
d'une autre maniere envers m
m'a donné lieu d'examiner si
mens étoient raisonnables, & il
blé que non. Je veux croire, di
moi-même, que ces témoign
fection qu'elle me rend, sont
res, ils en ont le caractere, &
pas lieu de soupçonner d'autr
que celui qui se glisse insensibler
le commerce de l'amitié, &
à exagerer un peu les choses ;
que sinceres qu'ils soient, est-i
l'en aimer davantage ?

premierement, qu'elle se trom-
›n sujet, & qu'elle s'imagine ce
st pas ; or je ne dois aimer ni
ni les effets de l'erreur. Peut-
ıe que cette effusion ou temoi-
ımitié est un défaut en elle, que
partager son esprit & son cœur,
vir au moins d'amusement en
ıt des créatures, & je ne dois
r en elle ce qui lui peut nuire,
: Dieu n'y aime peut-être pas.
t pas aussi se flater, en s'imagi-
ce que l'on aime en elle, soit
lination violente qu'elle a à ai-
le monde, & à s'imaginer des
qui n'y sont pas le plus souvent;
ourroit être telle qu'elle est, que
: me faisoit aucune part de son
, je ne laisserois pas de la regar-
la foule, sans la distinguer des

ensées, ma très-chere Sœur, qui
gardoient en particulier m'ont
lus avant, & m'ont fait entrer
: consideration plus generale de
qu'on appele dans le monde,
: affection. Et je vous avoue que
presque conclu que ce n'étoit
beaux noms dont on couvroit
propre, & que la véritable cha-
oit si peu de part, qu'on pouvoit

presque dire que nous n'aimons
les autres que nous-mêmes.

Si cela n'étoit, pourquoi serions
si peu touchés de ce que nous voyo
bien dans les autres, quand nous n
percevons aucun regard vers nous
pourquoi serions-nous au-contraire
sensibles à ce que nous y voyons d
quand ils ont de la complaisance
nous ? L'idée d'être aimé couvre en
que sorte à notre égard tous les d
du prochain ; & l'idée de ne l'êt
anéantit toutes ses vertus, & g
tous ses défauts. On supporte to
ceux qui nous aiment, & tout no
insupportable de la part de ceux
nous croyons n'être pas aimés.

Qu'une personne soit éclairée,
lante, laborieuse, pénitente, appl
à l'oraison, & à toutes sortes de
nes œuvres ; s'il arrive par quelque
contre qu'elle soit un peu pré
contre nous, nous ne regardons tou
vertus qu'avec dégoût, les louanges
lui donne nous incommodent, &
lui préferons au moins en affectio
en tendresse des personnes impar
qui nous témoigneront plus d'affe
Nous serons fermés à l'égard de
& ouverts à l'égard de l'autre, parc
ce pauvre cœur ne s'ouvre, & ne se

ir l'amour-propre. Nous ne savons
ême nous aimer raisonnablement,
ler notre affection par nos vêri-
interêts. Et j'ai fait quelquefois ré-
,que des offices très-réels & très-so-
toient souvent effacés par de fades
aisances, & que de deux person-
ont l'une rendroit des services très-
, mais avec quelque chagrin, l'au-
noigneroit seulement de la com-
ice, sans être utile à rien; l'on pré-
it d'ordinaire la complaisance à
, au-moins par la pente du cœur,
t l'inclination qui ne manquoit
isuite de se faire paroître, lorf-
étoit en état de se passer des services
ii dont l'humeur étoit un peu plus
ne.

ft, ma très-chere Sœur, que l'on
me pas seulement, mais que l'on
tendrement. L'on s'aime d'un
qui se nourrit de carresses, de
aisances & même de flatteries. Car
est pas si délicat, & on ne se met
it en peine de discerner ce qu'il y a
ere dans les témoignages d'ami-
l'on nous rend, l'on aime à s'y
er, & à ne pénetrer pas si avant.

e sai pas ce qui se passe dans les
steres; mais je m'imagine qu'une
andes tentations qu'on y ait, est la

pente qu'on a à préferer les Superieures caressantes, à celles qui le sont moins, mais qui sont plus éclairées, plus régulieres & plus solidement à Dieu ; & enfin à ne régler pas par l'amour-propre l'affection que l'on a les unes pour les autres. Une Sœur m'aime, je l'aimerai donc aussi, une autre ne m'aime pas, je n'aurai pour elle que de la froideur. Mais est-il juste que nous nous fassions la regle de notre amour? Peut-être que celle qui est froide envers nous, en est d'autant plus aimable, parce qu'elle a raison de nous traiter de la sorte, & qu'elle juge mieux de nous; & que celle qui nous aime est d'autant moins aimable, qu'elle fait mal placer ses affections, & qu'elle a peu de lumiere pour discerner nos défauts.

Que la vraie charité envers le prochain qui vient de celle que l'on a pour Dieu a peu de part dans tout ce commerce de tendresse & d'affection humaine ! Cependant il n'y aura que celle-là qui subsistera. Tout ce qu'il y a d'humain & d'interessé, sera consumé comme la paille, le foin, & le bois dont on édifie sur le fondement, & sera consumé, comme dit l'Apôtre, avec notre dommage & notre perte, encore même que Dieu nous fasse

1. Cor. 3. 15. misericorde : *Detrimentum patietur, ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem.*

ffrira la perte : il ne laissera pas
s d'être sauvé comme en passant
v. Mais il faut pour cela qu'il
e de l'or de la charité parmi
ille d'affections humaines, qui
t d'aliment aux flammes dévo-
u Purgatoire; & c'est pourquoi
ie extrême interêt de s'assurer
:e vie, s'il y en a, & de puri-
nt que l'on peut ses affections de
défauts qui s'y glissent insensi-
.

eilleur moyen de le faire, est
:mble de pratiquer le conseil
ıs-Christ nous donne par ces
Lorsque vous faites un festin, con- *Luc. 14. 13. & seq.*
pauvres, les estropiés, les boiteux
eugles, & vous serez heureux de
'auront pas le moyen de vous le ren-
Dieu vous le rendra au jour de la
n des Justes. Je veux dire, qu'il
ır une inclination & une appli-
ırticuliere à témoigner de l'af-
ceux qui n'ont rien d'agréa-
les sens, qui sont prévenus
ous, qui ne nous témoignent
a froideur, & de qui nous n'a-
lieu d'attendre la récompense
ection réciproque, qui est en ef-
s grande qu'on puisse recevoir,
le suffit seule à l'amour propre,

pente qu'on a à préferer les Superieures caressantes, à celles qui le sont moins, mais qui sont plus éclairées, plus régulieres & plus solidement à Dieu ; & enfin à ne régler pas par l'amour-propre l'affection que l'on a les unes pour les autres. Une Sœur m'aime, je l'aimerai donc aussi; une autre ne m'aime pas, je n'aurai pour elle que de la froideur. Mais est-il juste que nous nous fassions la regle de notre amour ? Peut-être que celle qui est froide envers nous, en est d'autant plus aimable, parce qu'elle a raison de nous traiter de la sorte, & qu'elle juge mieux de nous ; & que celle qui nous aime est d'autant moins aimable, qu'elle sait mal placer ses affections, & qu'elle a peu de lumiere pour discerner nos défauts.

Que la vraie charité envers le prochain qui vient de celle que l'on a pour Dieu a peu de part dans tout ce commerce de tendresse & d'affection humaine ! Cependant il n'y aura que celle-là qui subsistera. Tout ce qu'il y a d'humain & d'interessé, sera consumé comme la paille, le foin, & le bois dont on édifie sur le fondement, & sera consumé, comme dit l'Apôtre, avec notre dommage & notre perte, encore même que Dieu nous fasse misericorde : *Detrimentum patietur, ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem.*

1. Cor. 3. 15.

LETTRE XVI.

Billets & des Sentences écrites au dos
:s Images de la main de certaines
personnes.

A LA MESME.

Uoique tout retentisse des plaintes
que la Sœur ANTOINETTE a faites
ıa dureté ; & qu'elle ait plus contri-
par là à me faire passer pour un hom-
farouche , & ennemi de toutes les
alités & de toutes les tendresses de
tié la plus chrétienne , que je n'au-
fait en bien des années par mes ac-
; je lui veux témoigner néanmoins
mon ressentiment contr'elle ne va
usqu'à lui vouloir faire injustice,
privant de ce qui lui appartient légi-
nent , & même que ma résolution
arder le silence avec elle , n'exclut
es lettres de pure civilité. Et qu'ainsi
est pas la blesser que de lui écrire
M. D. S. M. m'a envoyé depuis deux
ois jours une Image que je lui avois
ındée pour elle il y a bien du tems,
je m'acquitte de ma commission en
faisant tenir avec cette Lettre. Mais
que si j'en demeurois là , elle seroit,
ne je crois , mal satisfaite de moi ;

je m'en vas tâcher de l'entretenir un peu plus long-tems, en me jettant sur quelque matiere. Et comme il ne s'en présente point d'autre que celle de ces Sentences spirituelles, que l'on fait écrire au dos de ces Images par des personnes de pieté, il m'est venu dans l'esprit de faire quelque réflexion sur cette pratique des Sentences écrites au dos de ces Images.

Il faut d'abord demeurer d'accord que ce seroit être témeraire que de condanner absolument la coutume d'écrire des Sentences au dos des Images. Tant de personnes de pieté qui y ont affection; & qui demandent de ces Sentences, semblent suffire pour la mettre à convert de la censure de ceux qui la voudroient blâmer sans exception. Il y a d'ailleurs des vûes de dévotion qui y peuvent porter. Il est toujours bon d'avoir liaison avec ceux que l'on a sujet de regarder comme étant sincerement à Dieu. Et toutes ces petites choses contribuent en quelque sorte à former & à entretenir cette union. On peut croire aussi qu'ils n'écrivent point ces Sentences, sans prier pour ceux à qui ils les donnent. Or nous avons interêt de nous procurer les prieres des gens de bien. Enfin comme il a plu à Dieu d'éclairer les hommes par d'autres hommes,

LETTRE XVI.

Des Billets & des Sentences écrites au dos des Images de la main de certaines personnes.

A LA MESME.

QUoique tout retentiſſe des plaintes que la Sœur ANTOINETTE a faites de ma dureté ; & qu'elle ait plus contribué par là à me faire paſſer pour un homme farouche , & ennemi de toutes les cordialités & de toutes les tendreſſes de l'amitié la plus chrétienne , que je n'aurois fait en bien des années par mes actions ; je lui veux témoigner néanmoins que mon reſſentiment contr'elle ne va pas juſqu'à lui vouloir faire injuſtice, en la privant de ce qui lui appartient légitimement, & même que ma réſolution de garder le ſilence avec elle, n'exclut que les lettres de pure civilité. Et qu'ainſi ce n'eſt pas la bleſſer que de lui écrire que M. D. S. M. m'a envoyé depuis deux ou trois jours une Image que je lui avois demandée pour elle il y a bien du tems, que je m'acquitte de ma commiſſion en la lui faiſant tenir avec cette Lettre. Mais parceque ſi j'en demeurois là, elle ſeroit, comme je crois, mal ſatisfaite de moi ;

qui sont fort au goût de l'amour-pr
l'amusement, la particularité, & les
ques sensibles d'affection & l'ap
tion à elles. On demande ces Sent
on les espere, on les reçoit, on les l
s'en entretient. Cela amuse toujo
peu celles qui ne sont pas beaucou
cupées d'autres choses.

Elles pensent en les lisant que c
tructions sont pour elles seules, &
voient en même tems qu'elles ont
pé seules l'esprit & le cœur de cel
les a écrites, & c'est ce qui le
plaît le plus. Elles aimeroient l
coup moins ces mêmes verités si
étoient écrites à une autre, ou si
avoient été adressées en comm
quelque Communauté, parcequ'ell
verroient pas ce regard particulier
elles-mêmes qui les contente. Ce
donc pas la verité qu'elles aiment;
que cette verité leur est particulier
qu'elle est un signe de la consider
qu'on a pour elles. Mais il faut de
que cette consideration soit rendu
sible par quelque marque exterieure
cela la charité la plus pure & la pl
dente qu'on puisse avoir pour nous,
touche peu. Qui ne sait que les S
ont pour nous plus de charité que to
hommes qui sont sur la terre? Cepe

que nous n'en avons pas de preuves
les, on en est beaucoup moins
ié que de quelque petit témoignage
ction, qu'on reçoit dans le monde
elques miserables créatures.
ii nous assurera donc que dans cette
rche d'Images & de Sentences de
ion, nous ne cherchions en effet
rétextes ingenieux pour nous con-
: nous-mêmes au-lieu de contenter
! Et nous avons d'autant plus de su-
: le craindre, que lorsque ces vûes
es d'amour-propre nous manquent,
aroît pas que nous ayons le même
our les verités de Dieu.
; plus grandes, les plus nécessaires,
plus terribles ne font point d'im-
n sur nous, parcequ'elles sont
iunes. Et il semble qu'il faudroit
Evangile ne fût que pour nous,
ue nous en fussions touchés, &
ous trouverions bien un autre
ux Lettres de saint Augustin, de S.
d, & des autres Saints, si elles nous
t été adressées, & que les Ecrits de
François de Sales nous plairoient
avantage, si nous pouvions penser
ous fussions cette Philothée & ce
ime à qui il parle.
instructions que l'on écrit sur ces
, ne sont-elles pas par tout? Mais

quoiqu'elles soient par-tout, elles ne plaisent pas néanmoins par tout. Il faut qu'elles soient au dos d'une image, & que cette Image soit à nous, écrite pour nous, & de la main d'une certaine personne. Tout cela est de l'essence de notre dévotion.

Cependant qu'y a-t-il de plus opposé à la charité que ces mouvemens ? Non seulement elle n'aime pas moins les choses de Dieu, parcequ'elles sont communes, mais elle voudroit que tout le monde y eût part comme nous, & même plus que nous.

Que s'il falloit néanmoins, afin de nous rendre aimables les verités de la Religion, que nous les regardassions comme étant pour nous en particulier; on en trouve des voies dans cette Religion même, sans avoir recours à l'amour-propre. Car il est vrai que toute la Religion est tellement pour tous les fideles en commun, qu'elle est aussi tout entiere pour chacun d'eux en particulier. Le salut du moindre des Elûs auroit suffit pour faire descendre Jesus-Christ du ciel, & le conduire à la mort de la croix. Il en est de même des verités de son Evangile; il ne les propose pas seulement à tous les Chrétiens en general, mais il y a eu en vûe en les faisant écrire, chaque Fi-

en particulier. Et ainsi c'est une
e solide que de regarder chaque
e de l'Ecriture, comme un billet &
Sentence que Jesus-Christ nous
se, puisqu'il est certain qu'il l'a voulu
oncer pour nous, & que la part qu'il
ne aux autres n'empêche pas qu'elle
us soit propre en particulier.
ce que je viens de dire de l'Evan-
se peut aussi dire en quelque sorte
ivres des Saints. Quoiqu'ils n'ayent
ensé à nous en les écrivant, Dieu
ensé pour eux, & il nous avoit en
orsqu'il leur a fait écrire des cho-
u'il savoit bien que nous lirions en
n tems.
n'imagine, qu'après cela personne
pourra plaindre que j'aye décrié la
ion des Sentences écrites sur des
es. Je montre au-contraire une voie
avoir tant que l'on voudra, sans
jamais besoin d'en demander à
nne.
on n'a pour cela qu'à lire quel-
hose de saint Augustin, de saint
ostome, de saint Bernard, ou de
u'autre Saint, & en extraire soi-mê-
uelque Sentence dont on aura été
é, l'on trouvera dans ces Sentences
ce qu'on pourroit trouver dans les
es de toutes les personnes de pieté

qu'on aime le mieux. Premièrement on peut s'assurer que ces Sentences sont faites pour nous, & que Dieu nous a eus en vue en les faisant écrire. On doit croire de plus qu'au lieu que les hommes écrivant ces billets ne pensent plus à nous lorsqu'ils les ont écrits; les Saints au-contraire qui sont devant Dieu, ont toujours les yeux sur nous, qu'ils voient l'usage que nous faisons de leurs paroles, & qu'ils demandent à Dieu pour nous la grace qui nous les peut rendre utiles.

Voilà donc la particularité que l'on peut justement demander. Il n'y a que la sensualité qui y manque, & c'est à quoi la foi devroit supléer, en nous rendant les choses invisibles aussi visibles que celles que nous voyons par les sens, comme l'Ecriture le dit de Moïse : *Invisibilem tamquam videns sustinuit* : IL *demeura ferme & constant comme s'il eût vu l'Invisible.* C'est ce que nous devons souhaiter, & l'usage que nous devons faire de cette pratique de dévotion, où l'on doit se séparer davantage du commerce des créatures, pour s'unir davantage à Dieu, & pour vivre plus en sa presence comme parle l'Ecriture. Je la prie de demander cette grace pour moi, & de me faire la justice de croire que je suis véritablement,

Hebr. 11. 27.

Lettre XVII.

la nécessité de fournir les Religieuses de bons Livres ; Qu'une Religieuse doit être en état de se passer de Directeurs quand Dieu ne lui en donne pas.

A la Mesme.

U lieu de répondre, ma très-chere Sœur, aux protestations d'amitié & reconnoissance qui remplissent vos ettres comme votre cœur, & dont je us dirai seulement une fois pour tou-s, que j'en suis aussi persuadé, que us le devez être de celles que je vous faites ; J'aime mieux prendre pour jet de cette Lettre ici quelques articles vos deux dernieres, qui m'ont donné jet d'y faire quelque réflexion.

Le premier point regarde la gronde- de Madame de N. sur laquelle il ne est pas difficile de me justifier des deux jets qu'elle en prend. L'un, qui est que i empêché Monsieur N...... de l'aller ir, est entierement injuste. Il est bien ai qu'à l'instance de M...... je fis ce e je pus pour rompre une partie que n avoit faite, mais il n'est pas vrai anmoins que ce soit moi qui l'aye rom-e. Ce fut Monsieur l'Abbé...... qui

allégua tant de difficultés qu'on jugea la chose impossible, & depuis même elle s'est renouée & rompue ensuite, sans que j'y aye eu aucune part.

Le second sujet a un peu plus d'apparence selon le monde, mais je doute qu'il en ait plus selon Dieu. C'est qu'ayant été touché de la disette extrême des Livres que je trouve dans son Monastere, & de la qualité de ceux qu'on y lisoit, & y étant attiré par la maniere dont les Religieuses qui me conduisoient, en parlerent; je dis que je croyois que Madame N..... avoit bien soin de leur donner ce qui leur étoit nécessaire pour leur corps, mais qu'il étoit vrai que pour leur esprit, elle les nourrissoit de pain & d'eau. Mais je le dis à des personnes à qui je ne donnois aucune lumiere sur ce sujet, & qui avoient temoigné qu'elles n'en pensoient pas moins. Et quand elles ne l'auroient pas pensé, je n'aurois pas cru faire une faute, en tâchant de leur faire naître le desir d'une nourriture plus solide que celle qu'on leur donne. On adoucit même cela par quelque discours obligeant pour Madame N...... & on tacha de persuader aux Religieuses, que faisant tant d'autres dépenses pour son Monastere, elle ne plaindroit pas celle qu'elle devroit

faire en Livres, si on lui en faisoit voir la nécessité. Pour la maxime de spiritualité par laquelle elle a tâché de se justifier devant vous, je ne vous en dirai rien, sinon qu'elle est aussi extraordinaire que sa conduite en ce point. Il est bien certain au moins que ce n'est pas celle des Saints, qui ont toujours cru qu'il falloit soutenir la priere par la lecture, & la lecture par la priere ; que comme on parloit à Dieu par la priere, on écoutoit Dieu par la lecture, & que comme il est aussi important d'écouter Dieu, comme de lui parler, la lecture & la priere sont deux devoirs également nécessaires au commun des Fideles. Il y a même cette difference entre l'une & l'autre, que l'exercice de l'Oraison mentale, en la maniere qu'elle se pratique présentement, quoiqu'il soit utile à plusieurs ames, ne s'est introduit néanmoins dans l'Eglise que depuis quelques siecles, n'y en ayant rien de prescrit dans aucun des anciens Ordres, où les Religieux se contentoient de lire l'Ecriture, & les ouvrages des Peres avec réflexion, & en priant Dieu pendant leurs lectures, selon qu'ils y étoient excités. Au lieu qu'il n'y a pas un Saint, ni un Instituteur d'Ordre, qui n'ait recommandé la lecture des Livres solides, comme une

pratique essencielle à ceux qui for
fession de pieté. Il y a donc lieu d
haiter à cette Dame d'autres pensi
ce sujet, & de craindre pour elle,
tant obligée par sa charge de pro
à ses Religieuses, tout ce qui le
avancer dans la pieté, Dieu ne l
mande compte de tout le bien q
ne font pas, & que des instructio
solides leur auroient fait faire,
tout le mal qu'elles peuvent faire,
de bonnes lectures auroient pe
empêché.

Le second point de votre Let
la peine que vous temoignez du
d'une personne que vous aimez
en une autre place que celle qu'il
pe. Il suffiroit de vous dire sur c
ma très-chere Sœur, que puisqu
n'y avez rien contribué, & que vo
hors d'état de l'empêcher, la vol
Dieu est claire à vôtre égard,
toutes les volontés de Dieu n
d'être adorées, & nous sont mêm
si nous nous y soumettons avec l
lité, & la confiance que nous de
Mais l'ouverture avec laquelle v
parlez, fait que je ne saurois m
cher de vous dire diverses cho
me sont venues dans l'esprit, r
tant sur le sujet de cette personne

ois pas assez pour en juger, que
de plusieurs Religieuses, qui ont
se plaindre de n'avoir pas de
urs, en qui elles puissent pren-
iance. La premiere chose, ma
e Sœur, qu'il m'a semblé que ces
s devroient penser, est que si
ont elles se plaignent, est un
grans, c'est aussi un des maux
ommuns, & les plus universels
e. Car combien pensez-vous
t de Monasteres qui ayent des
urs, tels qu'ils auroient sujet
ter? Combien y a t'il peu de
pourvûes de bons Pasteurs, &
ses de bons Evêques? On fait
ois des Provinces entieres, sans
n homme à qui l'on puisse con-
nscience; & ceux même qui
ons à quelques-uns, ne le sont
les autres. La disette est encore
de dans les autres Royaumes:
Religieuse Brigitine m'a dit à
est une Ville où il y a encore de
qu'il leur étoit presque impossi-
ouver des Prêtres qui ne s'en-
point. Ce mal si ordinaire n'a
nencé en ce siecle, il a été dans
: l'une des plus grandes tenta-
ar lesquelles Dieu a toujours
es fideles, a été la disette des vrais

Pasteurs. Quels Pasteurs avoient ces Chrétiens qui étoient obligés de s'en aller dans les deserts, pour éviter les persecutions ? Quels Pasteurs avoient tant de bons Chrétiens, qui ont vêcu dans l'Orient, pendant que presque tous les Evêques & les Ecclesiastiques étoient ou Ariens, ou Eutichéens, ou Monothelites, ou Iconoclastes ? cela est arrivé plusieurs fois, & dans plusieurs Royaumes. Cependant plusieurs Fideles n'ont pas laissé de s'y sauver malgré le peu de lumiere de leurs Pasteurs. Et comme les tenebres se sont accrues à mesure qu'on s'est éloigné des premiers siecles, cette même tentation est devenue & plus grande & plus universelle.

Mais comme nonobstant ce terrible effet de la justice de Dieu sur l'Eglise, il veut que les ames s'y sauvent, il veut par consequent qu'elles tâchent de s'établir dans une force capable de se soutenir dans la privation de ce secours ; & il leur ordonne de lui demander continuellement, qu'il envoye des Ouvriers dans sa moisson. S'il veut qu'elles en cherchent sincerement, & qu'elles esperent toujours d'en obtenir de sa bonté, il ne veut pas néanmoins qu'elles tombent dans l'abattement quand il les en prive pour exercer sa justice, ou sur

, ou sur d'autres qui ont mérité ce
nent. Elles doivent donc être en
de subsister & de marcher d'elles
es sans cet apui, qui est si rare en ce
, en croyant que Dieu qui est celui
's soutient par les Pasteurs, les peut
soutenir sans les Pasteurs, pourvu
les lui soient fidelles, & qu'elles
bien des moyens qu'il leur laisse
operer leur salut. Si cela est possi-
au commun des Chrétiens, par-
outes les tentations qui les environ-
dans le monde ; combien l'est-il
ux Religieuses, à qui leur état fournit
int de moyens qui peuvent suplèer
faut d'un bon Confesseur, quand
ive qu'elles en sont privées ? Leur
e leur détermine presque toutes
actions & la maniere de les faire,
hemin leur est marqué, elles savent
les doivent mettre tous leurs pas,
leur parle visiblement par leurs
titutions, ou par leurs Superieures,
n'ont qu'à s'y attacher d'autant plus
nent, qu'elles ont moins d'autres
rs. Et si elles le font comme il faut,
trouveront peut-être dans cette si-
plus d'instructions qu'elles n'au-
t trouvé dans les personnes les plus
ées. Après tout elles doivent penser
quelque grande que soit l'utilité

d'un Confesseur, elle n'est pas telle qu
sans ce secours on ne puisse se sanctifie
dans les Monasteres. Car pendant le
premiers siecles de l'Eglise, non seule
ment les Religieuses n'avoient pas d
bons Confesseurs, mais elles n'en avoien
point du tout, sinon pour les crimes qu
sont rares dans les Religieuses bien re
glées, & pour lesquels les bonnes Reli
gieuses n'en ont jamais besoin, parce
qu'elles n'en commettent point. Qui em
pêche donc qu'on ne se sanctifie pré
sentement par les mêmes moyens, pa
lesquels tant de personnes se sont sanc
tifiées dans ces siecles-là? Puisqu'on
même au dessus de celles qui y ont vécu
& l'humiliation de la Confession de
pechés veniels, qui est toujours trè
utile à quelque Prêtre qu'on la fasse, &
la grace de l'absolution que l'on reçoi
Si l'on n'y trouve pas toute la lumie
que l'on y doit desirer, ne la peut-o
pas trouver ailleurs, comme dans
conduite de sa Superieure, dans les bo
Livres, & dans les avis qu'on peut d
mander extraordinairement à des pe
sonnes qui sont éclairées? Il ne faut do
pas s'occuper tellement de la privati
de ce moyen, qu'on perde le sentime
& la reconnoissance qu'on doit à Di
pour tant d'autres qu'il nous laisse. M

âcher au contraire d'obtenir par
elité plus exacte à bien user des
noyens que nous avons, que Dieu
corde encore celui-là, que nous
ons jamais cesser de lui demander,
sperer de l'obtenir. C'est ce me
, ma très-chere Sœur, la disposi-
. doivent être tant de Religieuses,
t dans cette peine dont vous par-
dont vous desirez que j'écrive
e chose. Mais on l'a fait si pleine-
& d'une maniere si remplie d'onc-
de lumiere, dans un Traité ex-
nprimé dans le *Recueil sur la cha-*
qui a pour titre *de l'amour des en-*
c'est-à-dire, de tous ceux qui
noquent & nous contredisent en
e ce soit; que je vous avoue que
ois pas ce qu'on y pourroit ajoû-
ime donc mieux vous y renvoyer
ssurance qu'après l'avoir lu, vous
tez tant d'abondance dans cette
de richesses spirituelles, que vous
rien à desirer davantage. Permet-
i de vous établir distributrice des
mandations, envers celles ausquel-
s savez que j'en dois. Je ne nom-
que Madame N— Je lui ai obliga-
la Lettre qu'elle a pris la peine de
e, & je l'en remercie tres-humb-
nt.

Lettre XVIII.

Qu'il faut garder avec soin toutes le nes coutume.

A la mesme.

NOn seulement je ne veux pa blier, ma chere Sœur, la bonn tume que j'ai prise de vous écrire temps ici; mais je veux tâcher de vous trer, qu'il faut autant qu'il est pos n'en oublier aucune en quelque tiere que ce soit, puisque si elle est ne, nous ne saurions l'oublier, qu'en privant du bien par notre negligenc que cette privation est non seule mauvaise en elle-même ; mais q peut avoir de mauvaises suites. Car n'y prend garde, tous les exercice composent la vie Religieuse, ne qu'un amas de bonnes coutumes, & ce qui a donné lieu aux saints Fo teurs, & à la Bienheureuse Fond de votre Institution, d'appeler C mier le Livre où ils les ont enfermé

Toute la benediction & l'avanta cette vie, consiste dans la fidelité l'on a à observer ces saintes coutum cette fidelité recevroit une breche

sider

ible, si l'on en omettoit quelqu'-
pour petite qu'elle fût ; puisqu'on
e par là ouverture à négliger de
e les autres.
n peut dire même, que c'est ruiner
iument toutes les observances, que
négliger quelqu'une de dessein for-
& avec mépris. Car le motif qui
fait recevoir les verités de la foi,
l'autorité de Dieu, qui nous les pro-
par l'Eglise ; & ce motif général
les faisant embrasser toutes sans ex-
on nous n'en pourrions rejetter
ne, sans les rejetter toutes en quel-
façon, en ruinant dans notre esprit
orité de l'Eglise, qui est ce qui nous
recevoir toutes les autres ; de même
es les Constitutions d'un saint Insti-
étant toutes liées par l'autorité de
ise, qui les a approuvées, & par la
nté des Fondateurs qui les ont éta-
, celles qui ont embrassé cet Insti-
n'en pourroient rejetter aucune,
renoncer à leur engagement, & sans
ir la porte à négliger de même tou-
es autres, qui ne sont appuyées que
a même autorité.
lais il n'est pas difficile de persuader
éneral les personnes qui ont de la
, qu'il est bon de ne négliger vo-
iirement aucune des saintes coutu-

mes, ausquelles elles se soi
Il est bien plus difficile de l
de les oublier ; car cet oubl
des causes bien naturelles,
nécessaire de se défendre
continuel.

L'esprit de l'homme étai
né, & aussi étroit qu'il l'est
cation le détourne d'une a
jet qui l'occupe, efface peu à
jets qui l'occupoient auparav
les plus vives s'évanouissen
les passions se chassent l'un
les traces des choses passé
avons dans la mémoire, de
à peu si obscures, qu'enfin
presque rien.

Quoiqu'en dise la Sœur
je ne crains pas trop de pa
rement, en lui disant qu'elle
à nous, que lorsque nous
N..... qu'elle n'a pas tant d'
crire, ni qu'on lui écrive :
merce lui est plus indifferent
s'il ne viendroit point un
pourroit même lui être pé
veux pas pousser ma défiar
dire que peut être elle a moi
pour nous, & moins de fi
recommander à Dieu, c'est
miner sur ce point. Mais il

[illegible]on de l'avertir qu'elle se doit marier, & que si elle n'y prend garde [illegible] de la nature la portera [illegible].

Mais ce qu'il y a de [illegible] cet oubli où l'on [illegible] est que les bonnes [illegible] dans les pratiques [illegible] comme le corps, & [illegible] pieté qui y doit être [illegible] en quelque sorte [illegible] oubli attaque encore [illegible] corps de ces [illegible] les pratiques exterieures [illegible] age qu'en les observant [illegible] oubli, & que l'on [illegible] une sorte dans la [illegible] en faut que l'observance [illegible] asse cet effet à l'egard [illegible] eur, qu'elle contribue [illegible] l'éteindre, de sorte que [illegible] omme il faut ces [illegible] a effort continuel pour ne les pas pratiquer par coutume; c'est à dire, par une certaine impression, sans reflexion, qui n'est que dans l'imagination, & nullement dans le cœur.

A moins que de faire cet effort, & de renouveler souvent cet esprit, il se trouve que toute nostre régularité n'est qu'un corps sans ame. C'est à quoi sont destinés en particulier dans les Religions

les retraites annuelles, le renouvell
des vœux, & même les examens
oraisons de chaque jour. Mais c
il n'y a rien de petit dans la vie ch
ne, & que les moindres liaisons c
rité que nous avons avec d'autres
nous doivent être considerables; l
Antoinette doit trouver bon, ce m
ble, que je l'exhorte à se servir d
gagement où je suis entré de lui
une fois par an, pour se renouvel
dans la charité qu'elle doit avoi
moi, pour faire une revûe sur
niere dont elle s'en est acquitée
passée, & de bonnes résolution
s'en acquiter comme il faut à l'aver
sait bien que ce que je lui dema
ce point, se réduit à sa charité &
prieres. C'est l'application parti
que je la prie de faire des princi
neraux que j'ai établis, qui étan
vrais à mon égard qu'au sien, i
gent à en faire le même usage
elle, que je souhaite qu'elle en
mon égard. Je suis.



LETTRE XIX.

loit avoir grand égard à tout ce qui s avertit que notre vie se passe.

A LA MESME

: tems, ma très-cher Sœur, que 'acquite envers vous d'une dette considere comme fort importante, : c'est une dette de charité, de oissance & de justice. Et je m'y autant plus obligé, que je suis perque vous avez plus droit qu'une d'être une creanciere un peu exacceque prévenant, comme vous ceux à qui vous ne devez rien, t de témoignages d'affection, & is les bons offices que vous leur rendre; il est bien juste au-moins soit point tel de s'acquiter envers : ce qu'on vous doit. C'est d'ailpeu de chose qu'une Lettre, & ttre par an, & encore d'une perorme moi, que ce seroit grande e de la faire attendre, & de differng-tems un si petit devoir. Voila na chere Sœur, cette Lettre ... à laquelle je me suis réd... par es raisons, dont je ne vous ai ... t qu'une partie. Et de peur que ie la méprisiez, comme vous ...

avez assez de sujet, je m'en
de la relever, non par ce q
tient, mais par cette circon
l'accompagne ; c'est-à-dire,
je ne vous écris qu'une fois
premier avantage qu'elle tire
circonstance, est qu'elle dev
une marque que notre voyag
& que nous avons fait un
vers l'éternité, vingt ou trente
nous y conduiront, & peut-
coup moins. Aussi elle m'ave
crivant, & elle vous avertira
vant, de songer si nous faisc
qu'il faut pour le rendre h
si nous ne nous détournon
notre chemin, si nous ne nou
point, si nous ne nous charg
de choses inutiles qui nous
de marcher légerement ; & e
y pensons autant que la fin de
mérite qu'on y pense.

Il est vrai que cet averti
trouve joint à quantité d'au
ou plutôt à toutes les choses
Car tout s'écoule & tout pass
ce qui passe nous avertit qu
sons, que notre vie s'écou
nous approchons du tems o
plus de tems. Mais comme
de notre esprit ne permet pa

ons toûjours occupés de ces pensées,
t bon qu'elles [illegible]
certains objets ; & je [illegible]
reux si cette Lettre [illegible] &
lle fit cet effet en [illegible]
e second est plus [illegible]
moins considerable. C'est, [illegible]
Sœur, que cette [illegible]
merce à une Lettre [illegible]
l'amitié chrétienne [illegible] de
de communication. Car [illegible]
emble, me rendre ce [illegible] que
utant d'affection pour la Sœur [illegible]
, que si je lui écrivois, & [illegible]
des Billets tous les [illegible] ; &
j'ai si bonne opinion d'elle, que je
ndrois presque autant [illegible]
disposition, que de la [illegible].
est d'autant plus avantageux d'être
adé de cette verité, qu'elle nous fait
que souvent ces pretextes de con-
r l'amitié que l'on prend pour entre-
des communications [illegible], ne sont
olides ; & que la discipline des Mo-
res qui retranche quelquefois cette
é aux Religieuses, ne les prive d'au-
vantage. Ce ne sont pas ces commu-
ions avec les personnes du dehors
eur peuvent être utiles ; il y en a peu
ontraire qui ne leur soient dangereu-
est leur charité & leur amitié. Car el-

lès ont besoin comme les autres de la
rité de tout le monde, & l'amitié c
tienne est un bien pour elles, aussi
que pour les séculiers. Il est donc
qu'elles sachent que cette amitié
subsister sans ces communications
que quand la régularité les en p
elle leur laisse en même tems tout ce
y a de réel & de solide dans ces liai
qui est l'union des cœurs qui produ
prieres que l'on offre à Dieu les
pour les autres.

N'est-ce pas encore un avantage
siderable, que de mettre les chos
état que l'amitié ne puisse être tro
ni inquiétée par qui que ce soit ?
moyen de le faire est d'en user co
nous en usons ensemble. Car que
mette telle Superieure qu'on vou
la tête de votre Communauté, qua
seroit même la M. N. ... il faudroit
le fût bien peu raisonnable, pour tr
mauvais que je me recommandasse
fois par an aux prieres de la Sœur A
nette, & que je l'assurasse de la conti
tion de mon affection & de mon re

Je ne sai si j'oserois compter ent
utilités de cette pratique, que c'e
moyen de rendre les amitiés stables
mobiles, & invariables, & de les m
hors d'état d'être alterées par aucun

s qui réfroidissent souvent celles qui
lent les plus ordinaires. Car toutes
uses ne produisent ce mauvais effet,
par le commerce que l'on a ensem-
& l'on les retranche toutes, en re-
hant cette communication, puis-
faudroit être de bien mauvaise hu-
pour se brouiller, quand on ne
qu'une fois par an. J'avoue que cet
venient n'étoit gueres à craindre
ma part ni de celle de la Sœur An-
tte. Mais il est toujours bon qu'elle
nne ce secret, qui peut être utile-
pratiqué à l'égard de bien des gens,
elle sache qu'il n'y a point de meil-
moyen pour fixer l'inconstance des
s, que d'éviter le fréquent com-
e, qui est la source des divisions.
ne prétens pas néanmoins, comme
dit, employer cette raison à son
l; mais en voici une autre, qui me
le beaucoup davantage.
st assez aisé de ne donner à ceux que
ime aucun sujet de se plaindre de
en cette vie; mais il n'est pas si fa-
le ne leur donner aucun sujet de
faire des reproches en l'autre, où
ne manquerons pas de nous plain-
e tous les dommages spirituels qu'on
aura causés. La Sœur Antoinette me
donc pardonner, si dans le desir que

j'ai d'être bien avec elle, & en ce monde & en l'autre, j'ai soin d'éviter qu'elle me puisse reprocher un jour de l'avoir inutilement amusée, & de lui avoir fait perdre quelque partie d'un tems qu'elle a consacré tout entier à Dieu. Plus son amitié m'est précieuse, plus il me semble que je la dois ménager, & n'en user que comme l'on use de ces vases de grand prix, que l'on ne fait pas servir tous les jours, de-peur que cet usage si fréquent n'en ternisse la beauté. Voilà, ma très-cher Sœur, bien des raisons pour une chose qui n'en avoit pas de besoin, & dont vous êtes, comme je crois, aussi persuadée que moi; & j'en aurois du scrupule, si je ne pensois que vous écrivant si rarement, il faloit que ma Lettre tint lieu au-moins d'une visite d'un quart d'heure. Vous n'en ferez pas tant assurément à la lire, & vous comprendrez facilement que mon principal but dans tout ce discours, est de vous persuader que je vous honore sincerement, que je regarde votre amitié comme un très-grand bien pour moi; & que je vous demande instamment l'assistance de vos prieres. Comme j'ai les mêmes sentimens pour toute votre Communauté, & en particulier pour celles que j'ai eu l'honneur de voir, je vous sup-

plie de les en assûrer, & de leur demander la continuation de leurs amitiés & de leurs prieres, pour une personne qui les honore véritablement, & dont l'amitié a cela de commode, qu'elle n'est pas importune.

LETTRE XX.

Trois dispositions avec lesquelles on doit attendre la Mort.

A LA MESME.

JE m'étois voulu faire un mérite, ma très chere Sœur, en devançant le terme auquel je suis obligé de vous rendre un certain devoir annuel dont nous sommes convenus ensemble, & je prétendois même témoigner par là que rien n'étoit capable de m'empêcher de vous donner des preuves de mon amitié & de mon respect; puisque je n'en avois pas été détourné par une certaine Lettre remplie de louanges que vous écrivez à ma Sœur, sur laquelle j'aurois bien des choses à dire. Mais tous mes desseins ont été renversés par des affaires pressées, qui me retiennent à Paris depuis près d'un mois, & qui ne m'ont pas permis d'achever cette Lettre que j'avois déja commencée. Desorte que comme elle

n'est plus de saison, j'ai pris le parti d'en faire une autre. Je ne veux pas même en prendre pour sujet, comme j'en avois eu quelque pensée, le soin qu'on doit avoir de retrancher de l'amitié chrétienne toutes ces louanges & ces marques d'estime, qui ne peuvent servir qu'à faire conclure qu'on connoît peu ceux à qui on les donne. Je ne veux point avoir de different avec vous, parcequ'il me semble qu'il n'est pas raisonnable, que ne vous écrivant qu'une fois l'an, j'employe ma Lettre à vous faire des reproches. Mais comme je sai aussi que vous ne desirez pas que ces Lettres ne soient remplies que de ces protestations generales d'amitié & de respect, que l'on suppose facilement sans qu'on les exprime, je m'en vais vous faire voir en quelle monoye j'ai dessein à l'avenir de satisfaire à ce que je vous dois. C'est, ma très-chere Sœur, que ne me sentant pas par moi-même assez riche pour cela, je prétens avoir recours aux richesses d'autrui, en vous choisissant dans les Livres des Peres, quelques Sentences qui contiennent quelques avis importans pour le réglement de notre vie. Et pour commencer dès-à-présent, en voici une que j'ai choisie pour cette année-ci, qui mérite bien certainement qu'on y fasse réflexion. Elle

ée d'une Lettre de saint Augustin,
la mettrai ici en Latin & en Fran-

*premum vitæ diem quem nulli morta-
vitare conceditur, vel avidus, vel se-
, vel non desperatè sollicitus non in va-
erroris, sed in soliditate veritatis ex-*
; c'est-à-dire, *Vous devez attendre
nier jour de votre vie que personne
ut éviter, ou avec un ardent desir, ou
me tranquilité, ou avec une crainte qui
pas jusqu'au desespoir; & il faut que
positions soient fondées, non sur la va-
e l'erreur, mais sur la solidité de la*

me semble, ma trés-chere Sœur,
'ai raison de dire que ce lieu de saint
istin contient une regle importante
la conduite de notre vie. Car si l'é-
é bienheureuse ou malheureuse dé-
de la bonne ou de la mauvaise
, & si la bonne ou la mauvaise mort
nd de la maniere dont on s'y dis-
, cette Sentence qui contient ce
faut faire pour bien mourir, con-
donc par consequent ce qu'il faut
pour être heureux éternellement.
y découvrirez sans doute bien des
es, si vous en faites le sujet de quel-
ne de vos prieres. Mais je n'oublirai
e vous marquer ici simplement & en

abregé les vûes qu'elle m'a données, dont je vous prie de demander à Dieu pour moi qu'il me fasse la grace de profiter.

Il m'a donc semblé que cette Sentence renfermoit un devoir géneral de tous les Chrétiens, qui est d'attendre la mort. Or l'attente de la mort enferme deux choses ; premierement d'y penser, & en second lieu de s'y préparer. Ce n'est point attendre la mort que de n'y penser point, & ce n'est point encore l'attendre que d'y penser sans s'y préparer ; puisqu'il n'est bon d'y penser qu'afin de s'y préparer.

Il est vrai que la pensée de la mort fait partie de cette préparation. Car elle nous détache insensiblement du monde. Elle nous apprend à en mépriser les vaines satisfactions, & à n'en pas craindre les peines & les amertumes, par la vûe qu'elle nous donne de notre fin prochaine. Elle nous met devant les yeux l'éternité dont nous sommes si proches, & tout ce que nous avons à y craindre & à y esperer ; & ainsi elle présente à nos esprits les objets les plus capables d'y faire de fortes impressions.

Mais il n'en faut pas demeurer-là. Quand on attend quelqu'un de consideration, on met tout en ordre, on ôte

est tirée d'une Lettre de saint Augustin, & je la mettrai ici en Latin & en François.

Supremum vitæ diem quem nulli mortalium evitare conceditur, vel avidus, vel securus, vel non desperatè sollicitus non in vanitate erroris, sed in soliditate veritatis expectes; c'est-à-dire, *Vous devez attendre le dernier jour de votre vie que personne ne peut éviter, ou avec un ardent desir, ou avec une tranquilité, ou avec une crainte qui n'aille pas jusqu'au desespoir ; & il faut que ces dispositions soient fondées, non sur la vanité de l'erreur, mais sur la solidité de la verité.*

Il me semble, ma trés-chere Sœur, que j'ai raison de dire que ce lieu de saint Augustin contient une regle importante pour la conduite de notre vie. Car si l'éternité bienheureuse ou malheureuse dépend de la bonne ou de la mauvaise mort, & si la bonne ou la mauvaise mort dépend de la maniere dont on s'y dispose, cette Sentence qui contient ce qu'il faut faire pour bien mourir, contient donc par consequent ce qu'il faut faire pour être heureux éternellement. Vous y découvrirez sans doute bien des choses, si vous en faites le sujet de quelqu'une de vos prieres. Mais je n'oublirai pas de vous marquer ici simplement & en

faut que l'ame soit établie dans l'une
trois dispositions, que saint Augu
marque dans la suite de ce passage,
comprennent les divers degrés de
fection des ames justes depuis le
élevé jusqu'au plus bas.

La premiere de ces dispositions c
siste en une sainte ardeur, qui fait de
la mort pour mettre fin à ses infide
& à ses pechés, pour guérir les langu
qui apesantissent l'ame, pour être ra
de la justice, pour n'avoir plus rie
soi qui résiste à Dieu, pour lui être p
nement assujetti, & enfin pour joui
Dieu. Car quand l'ame est viven
touchée de ce desir, la vie présent
devient pénible, & elle ne peut trou
de soulagement que dans la mort,
rompt le voile qui la sépare de D
C'est de cet état dont saint Augustin
Que ceux qui souffrent la vie comme
objet de patience, mettent leur plai
mourir: *Patienter vivunt, & delectat
ter moriuntur.*

La seconde disposition, est celle
nous rend tranquiles & assurés, *secu*
comme dit S. Augustin, & qui ne d
nant pas à l'ame ces desirs ardens
mourir, ne laisse pas de lui proc
une sainte paix. On ne sait s'il nous
avantageux de vivre ou de mourir

:ette incertitude, on ne desire ni la
ni la vie. On s'en remet absolument
u, & l'on espere qu'en mourant il
recevra entre les bras de sa miseri-
:, selon la priere qu'on lui en fait si
:nt dans l'Eglise. L'on s'occupe plus
ıjets de confiance, que des sujets de
te; on voit de près les motifs qui
:nt à l'amour, & l'on ne voit que de
ce qui nous pourroit troubler; &
on demeure dans une assiette tran-
:, & *l'on se repose*, comme dit le Ps. 67. 14.
ıme, *entre les deux heritages*; c'est-
:, entre les graces que Dieu nous
ès ce monde, & la gloire qu'il nous
ve dans le Ciel. Mais il ne faut pas
giner qu'il n'y ait que ces disposi-
, qui sont compatibles avec la gra-
ce ne sont pas au contraire les plus
ıaires.
ı derniere, qui est celle des justes
ırfaits, est infiniment plus commun:.
e regardent point la mort, ni avec
rdent desir, ni avec cette paix tran-
:; ils en sont troublés & effrayés:
e voyent rien dans leur vie qui ne
donne de la défiance, tout leur y
ît défectueux. La justice de Dieu les
ıvante, leurs pechés leur reviennent
l'esprit, & l'incertitude où ils sont
eur sont pardonnés, les remplit sou-

vent de terreur. Mais pourvu que ces terreurs soient jointes avec l'esperance de la misericorde de Dieu, pourvu qu'elles ne bannissent pas de l'ame l'amour & la confiance, elles n'ébranlent l'ame que pour l'affermir, elles ne l'abattent que pour la relever & pour la rendre plus forte, en la rendant plus humble & plus défiante de soi-même.

Les Justes sont donc toujours dans quelqu'une de ces trois dispositions; & qui n'y seroit pas, ne seroit pas juste. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'aussi-tôt qu'on croit y être, on y soit effectivement : Car il y a des faux desirs de la mort, il y a des fausses paix, il y a des craintes sans amour, qui ne suffisent pas pour nous rendre justes. Et c'est pourquoi saint Augustin ajoûte que ces dispositions doivent être fondées, non sur la vanité de l'erreur, mais sur la solidité de la verité : *Non in vanitate erroris, sed in soliditate veritatis.*

Elles sont fondées sur la vanité de l'erreur : Premierement, lorsque cette exemtion de crainte, cette paix ou ce desir de la mort, ont pour principe une fausse Religion, & des opinions téméraires, qui assurent le salut à ceux qui pratiquent de certaines œuvres exterieures, qui peuvent être bonnes en elles-mêmes,

dans cette incertitude, on ne desire ni la mort ni la vie. On s'en remet absolument à Dieu, & l'on espere qu'en mourant il nous recevra entre les bras de sa misericorde, selon la priere qu'on lui en fait si souvent dans l'Eglise. L'on s'occupe plus des sujets de confiance, que des sujets de crainte; on voit de près les motifs qui portent à l'amour, & l'on ne voit que de loin ce qui nous pourroit troubler; & ainsi on demeure dans une assiette tranquile, & *l'on se repose*, comme dit le Pseaume, *entre les deux heritages*; c'est-à-dire, entre les graces que Dieu nous fait dès ce monde, & la gloire qu'il nous réserve dans le Ciel. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y ait que ces dispositions, qui sont compatibles avec la grace, ce ne sont pas au contraire les plus ordinaires. *Ps. 67. 14.*

La derniere, qui est celle des justes imparfaits, est infiniment plus commune. Ils ne regardent point la mort, ni avec cet ardent desir, ni avec cette paix tranquile; ils en sont troublés & effrayés; Ils ne voyent rien dans leur vie qui ne leur donne de la défiance, tout leur y paroît défectueux. La justice de Dieu les épouvante, leurs pechés leur reviennent dans l'esprit, & l'incertitude où ils sont s'ils leur sont pardonnés, les remplit sou-

cere pour lui. Voilà ce que saint Augustin entend par cette vanité d'erreur. Et la solidité de la verité, comprend au contraire les vertus opposées, qui consistent dans la véritable Religion, la véritable innocence, & la véritable pénitence.

Il est assez facile d'éviter l'illusion de la fausse Religion, puisqu'il n'y a pour cela qu'à s'attacher inviolablement à l'Eglise, & avoir de l'éloignement de toutes les nouveautés, & de toutes les opinions témeraires & mal fondées; mais il n'est pas si facile de ne pas tomber dans l'illusion de la fausse innocence, ou de la fausse pénitence, parceque notre amour propre nous aveugle, & nous empêche de découvrir nos égaremens.

L'Ecriture nous avertit, qu'il y a une voie qui paroît droite, & qui ne laisse pas de nous conduire à la mort. Ce n'est pas qu'elle soit droite en effet, mais c'est que notre aveuglement nous empêche de reconnoître qu'elle se détourne du droit chemin. Ce seroit le sujet d'un grand discours que de vouloir marquer en particulier, quelles sont ces voies qui paroissent droites, & qui ne le sont pas. Mais l'abregé de tous les discours qu'on en peut faire, est qu'il faut purifier sans cesse son cœur, & demander sans cesse

n sa lumiere pour ne s'égarer pas on chemin, & pour ne pas s'engager ces voies trompeuses. Ce sera ma très-chere Sœur, l'objet de mes s, non seulement durant cette année, mais durant toute votre vie. ... ourvû que vous ne vous égariez vous arriverez à ce terme heureux ous desirez. Que si ce discours vous quelque utilité pour vous ... faire avec plus d'application ... pour porter à demander cette grace avec plus d'ardeur ... is plaît, celui qui ... sans ... qu'il a de vous témoigner l'affec... ncere qu'il a pour vous.

LETTRE XXI.

peut toujours prêcher des mêmes vérités, en les ...

A LA MESME.

...ois prétendu, ma très-chere Sœur, c quelque sorte de raison, qu'en ...ération de la longueur de ma Let... ...primée de l'année passée, vous me ...iez quitte pour plus d'une année, ...lette que vous m'obligez de vous ...en ce tems ici. Je consens néan... à renoncer à cette prétention,

mais ce ne sera que pour en avoir
une plus grande, qui est de réd
commerce d'une fois l'an, à une
Lettre de civilité. J'oserois mêm
prendre de vous prouver que ce
tention est très-juste, & cela p
raison indubitable; c'est que v
sauriez nier qu'il ne soit permis
quiter de toutes ses rentes, en en
le fonds, & en le remboursant.
donc de même, pour m'acquite
vous de toutes mes dettes, de vo
tout d'un coup ce que je vous p
dire en plusieurs années, & de v
prendre un secret de croître en l
& en connoissance pendant tou
vie, quand elle seroit aussi long
celle de ceux qui vivoient avant
ge, sans que vous ayez besoin
chose. Ce secret n'est-il pas adr
Et néanmoins il est très facile, ca
siste uniquement à savoir qu
saint Augustin, l'accroissement
mieres chrétiennes ne consiste po
l'étendue, & la multiplication d
de nos connoissances, ni des ve
nous savons, mais dans une pén
plus vive & plus claire des mê
jets & des mêmes verités. C'est
maniere que le Saint-Esprit a in
Apôtres de toutes choses, non en

nt des verités nouvelles qu'ils ne
t pas, mais en leur faisant compren-
une maniere nouvelle celles qu'ils
nt. C'est en cette maniere aussi
es premiers Chrétiens étoient si sa-
ce qui fait dire à l'Apôtre des Co-
iens : *Qu'ils étoient riches en toutes cho-* 1. Cor.
en toutes paroles, en toutes connoissan- 1. 5.
Car il ne faut pas s'imaginer que
onnoissances fussent fort étendues :
savoient que ce que nous savons,
ls savoient par sentiment, par amour,
ratique, ce que nous ne savons que
s connoissances froides & specula-
S'il est vrai, comme il l'est sans doute Aug.
on n'entre dans la verité que par la cont. Faust. l.
é, il y a bien des gens qui passent 32. c. 18.
savans, qui sont bien éloignés de l'ê-
effet, puisque n'ayant point de cha-
s ne sont pas encore entrés dans cet-
ité, c'est-à-dire, dans la connoissan-
i met la verité dans le cœur, & qui
la fait aimer. Mais il y a beau-
de personnes qui ne paroissent pas
des lumieres fort étendues, & que
aite de petits esprits, & d'esprit bor-
ui sont en effet trés-savans ; parce-
entrent bien avant dans la verité,
la goûtent, qu'ils l'aiment, qu'ils
ent, qu'ils la font régner en eux,
ils la conçoivent toute autre que

ceux qui ne la placent que
esprit.

Cette verité est d'autant pl
ble à celles de votre sexe, que
ne leur permettant pas de passe
dans la lecture des Livres qui é
connoissances, elle leur appren
cela elles peuvent être savantes,
beaucoup les verités qu'elles
en les pratiquant avec une gra
té, qui est la preuve la plus so
amour.

Tout cela conclut, ma très-c
que sans se mettre en peine
nouveaux Livres & de nouvel
tions, il n'y a pour avancer
en lumiere, qu'à mettre son
à comprendre par le cœur c
vent nous n'avons encore con
l'esprit, & qu'en cette manie
toujours recommencer d'app
que nous avons déja appris. Co
bien une fois ce que nous so
que nous méritons, combien
que nous soyons humiliés
n'aurons point de peine de

s arrivent.
ıs ſavons, &
ıdre que
ıuverons plus
onnoiſſance
ıe nous n'e
otre vie :

res que vous y avez acquises. Si v
le faites par vos paroles, ma tré
Sœur, vous êtes au-moins obli
le faire par vos prieres, que j
demande avec de nouvelles in
pour l'année où nous entrons, e
assurant que je suis autant que ja
à vous, & que je ne sens nul af
sement dans l'estime & l'affecti
j'ai pour la Sœur Antoinette. Je n
même assuré qu'elle est à mon éga
la même disposition d'affection; c
l'estime, elle la peut diminuer tant
le voudra sans craindre de me fa
mais tort. Comme je n'ai pas de
rens sentimens pour la M. N. je so
que ce que je dis ici, soit aussi po
& je n'y ajouterai qu'un billet de ci
six lignes.

Lettre XXII.

Que la vie mourante est une excellent

A la Mere N.

Je n'ai rien à ajouter, ma Reve
Mere, à la Lettre que j'écris
Sœur Antoinette qui seroit pour
comme pour elle, s'il y avoit que
chose qui méritât d'être lu. Je dirai
lement pour vous en particulier,

ez contente en quelque sorte tout
monde par la conduite qu'i. tient sur
us. Les autres souhaitent votre vie,
votre pieté vous fait desirer votre
ort, c'est-à-dire, votre délivrance. Et
en pour s'accommoder à ces differens
sirs, vous fait vivre en quelque sorte en
ourant, & mourir en vivant Je ferois
lontiers les éloges de cette sorte de
e, parceque j'en conçois en quelque
rte le prix. Mais comme vous en avez
e idée bien plus vive qui naît de l'expe-
ence, il est bien juste que je vous en de-
ande des nouvelles, pour augmenter
lles que je n'ai pas. Le seul regret que
lles qui vivent avec vous en peuvent
oir, est que cela vous empêche de
ur rendre les services que vous leur
ndiez. Mais outre que vous ne leur
es pas peut-être inutile dans l'état où
ous êtes, elles doivent se consoler de
ette privation, par l'avantage que vous
irez de la liberté dont vous jouissez
le vous appliquer à Dieu & à vous mê-
ne. Pour moi, quoique je m'interesse au
ien de votre Maison, je ne laisse pas de
ous congratuler de cette heureuse li-
erté, & de vous tenir très-bien parta-
ée de ce que Dieu vous la fait ache-
er au prix des maladies où vous vivez.
Ainsi quoique la nature ne laisse pas de

prendre parti, & que je fasse pou
tre santé les souhaits & les prieres
la Religion permet. Il me semble 1
moins que les lumieres de la foi do
moderer extrêmement ces souhaits
ce qu'il y a beaucoup d'apparence
l'état où vous étes, est le meilleur où
puissiez être en cette vie. Je ne vo
demande au-moins que de pareils
moi, en vous suppliant de deman
Dieu qu'il me rende fléxible à toute
volontés. Je suis.

Lettre XXIII.

Défiance qu'on doit avoir des tendı d'amitié.

A la Mere N.

ENcore, ma Reverende Mere, ne l
il pas laisser la Sœur Antoinett
mécontente de moi, & il est juste
puisque c'est par vous que j'ai su c
bien elle avoit été incommodée de
Lettre, vous travailliez à racomm
toutes choses. Car je ne desire m
ment qu'elle soit mal satisfaite. Et q
que je l'aye exhortée au silence l
le cas de nécessité; je souhaite que
soit un silence plein de charité dans
quel on se sente pressé de parler d'
tant plus à Dieu, de ceux que l'on ai

l'on employera moins de tems à les
tenir par écrit. Notre réconcilia-
ne sera pas comme je crois bien dif-
, car vous n'avez qu'à lui exposer
ement mes véritables intentions qui
rien de dur ni de severe.
emierement, il la faut avertir de
eur; & de la coutume de celui qui
car elle est assez bizarre. Il ne faut
nt qu'un mot pour lui donner lieu
ncevoir diverses pensées, sans que
ensées ayent aucun rapport à la
ntre qui les a fait naître, ni qu'il
se aucune application à la personne
a donné occasion. Tous les dis-
qui sont imprimés ont été faits en
maniere; on y avoit d'abord quel-
en vûe, & cette personne ayant
lieu d'entrer dans un discours gé-
, on quitte là cette personne qui
fait naître. C'est ce qui est arrivé
tte rencontre. La cordialité de la
Antoinette a donné lieu à quel-
éflexions, les réflexions se sont por-
la consideration génerale des ami-
maines, & quand on y a été une
gagé, l'on n'a plus pensé à la Sœur
nette, de sorte que ne lui en ayant
cune application, il lui est libre d'y
re, & d'en rejetter ce qu'elle voudra,
u'elle trouvera que ce qui y est dit

prendre parti, & que je fasse pour votre santé les souhaits & les prieres que la Religion permet. Il me semble néanmoins que les lumieres de la foi doivent moderer extrêmement ces souhaits, parcequ'il y a beaucoup d'apparence que l'état où vous étes, est le meilleur où vous puissiez être en cette vie. Je ne vous en demande au-moins que de pareils pour moi, en vous suppliant de demander à Dieu qu'il me rende fléxible à toutes ses volontés. Je suis.

Lettre XXIII.

Défiance qu'on doit avoir des tendresses d'amitié.

A la Mere N.

Encore, ma Reverende Mere, ne faut-il pas laisser la Sœur Antoinette si mécontente de moi, & il est juste que puisque c'est par vous que j'ai sû combien elle avoit été incommodée de ma Lettre, vous travailliez à racommoder toutes choses. Car je ne desire nullement qu'elle soit mal satisfaite. Et quoique je l'aye exhortée au silence hors le cas de nécessité ; je souhaite que ce soit un silence plein de charité dans lequel on se sente pressé de parler d'autant plus à Dieu, de ceux que l'on aime,

tre ; & ce peut-être avoit pour but de
li donner lieu de pancher vers un cer-
tain sens ; quoique ce ne fût pas celui
où j'inclinois d'avantage.

Troisiémement, on a plus de liberté
parler contre les effusions de cordia-
té devant les personnes affectives que
evant les autres. Un discours de cette
rte pourroit être dangereux, s'il étoit
it à une personne froide & indifferente
ui en prendroit sujet de se justifier dans
froideur. Mais étant fait à une per-
nne qui a une inclination toute con-
aire ; tout ce qu'elle en peut conclure,
est qu'il faut la moderer, & qu'il n'en
ut pas faire grand état ; qu'il faut s'en
fier qu'il faut tâcher de la tourner du
té de ceux qui nous choquent ; & ces
nclusions sont bonnes & utiles.

Quatriémement, pour lui montrer que
ne suis point si contraire aux témoi-
ages d'amitié, priez la, s'il vous plaît, de *Essais de*
e dans ce Livre un Traité de la civi- *Morale*
é, qui est vers la fin. Elle y verra des *tom. 2.*
incipes qui seront autant à son goût, *p. 110.*
ue ceux de la lettre lui ont parus cho-
ans, quoiqu'ils n'y soient nullement
ntraires, puisque comme j'ai dit, les
s reglent les actions, & les autres le ju-
ment de nos actions.

Enfin, ma Réverende Mere, pour ré-

duire notre réconciliation à des ter
plus précis, je crois que vous trouv
les articles que j'en propose raisonna

Premierement, que j'aurai la lil
d'écrire à la Sœur Antoinette dans
tes les néceſſités réelles, & qu'el
usera de même en mon endroit.

Secondement, qu'on prendra
néceſſité réelle, celle de s'écrire un
par an, sans autres néceſſités; car
faut pas auſſi réduire l'amitié à un
angelique, & il eſt bon de témoign
s'aſſujettiſſant à ces diſcours qu'on
croit pas Ange, ni incapable d'oub

Troiſiémement, que pour marq
réconciliation, elle m'écrira au pl
Lettre annuelle, sans s'efforcer à ri
trancher de ſa cordialité.

Quatriémement, que s'il arriv
dans ſes Lettres on s'égare dans qu
diſcours géneral, l'on ne prendra
ſoi que ce que l'on croira qui nous
vient, ſans ſuppoſer qu'on en ait fa
cune application.

Cinquiémement, que la Sœur
nette demeurera perſuadée de mo
me, de mon reſpect & de mon
tion, auſſi-bien que vous, & que
croirez manquer à un devoir de ju
quand vous ne vous ſouviendrez p
vant Dieu d'une perſonne qui eſ
ſincerement à vous.

Lettre XXIV.

Qu'une vie sans commerce, & où on ne se mêle de rien, est très-difficile, mais très-convenable à ceux qui ont été mêlés dans le monde.

A Madame de S. Loup.

QUoique votre lettre, Madame, m'ait presque fait conclure que toute l'esperance que vous aviez de sortir d'affaire toit renversée, j'ai appris néanmoins ue je suis heureusement trompé, ayant u une autre lettre qui marque que l'accord seroit signé le lendemain. J'ai donc roit de supposer que s'étant passé depuis e tems là plusieurs lendemains toute affaire est terminée, & que vous n'aez qu'à vivre plus en repos. Mais savez ous ce que j'en ai conclu ? Que vous vez maintenant la plus difficile partie le votre vie à passer. Les affaires même âcheuses soutiennent l'esprit en l'accalant, parce qu'il fait effort pour se reever ; il s'occupe, & s'agite, & se défend de la mort qu'il fait consister dans l'inaction. Mais quand on n'a rien à faire, & qu'on est dans un état tel qu'est celui où vous aspirez, où l'on n'est de rien, où l'on n'est consulté de rien, où tous

duire notre réconciliation à des termes plus précis, je crois que vous trouverez les articles que j'en propose raisonnables.

Premierement, que j'aurai la liberté d'écrire à la Sœur Antoinette dans toutes les nécessités réelles, & qu'elle en usera de même en mon endroit.

Secondement, qu'on prendra pour nécessité réelle, celle de s'écrire une fois par an, sans autres nécessités ; car il ne faut pas aussi réduire l'amitié à un état angelique, & il est bon de témoigner en s'assujettissant à ces discours qu'on ne se croit pas Ange, ni incapable d'oubli.

Troisiémement, que pour marque de réconciliation, elle m'écrira au plutôt sa Lettre annuelle, sans s'efforcer à rien retrancher de sa cordialité.

Quatriémement, que s'il arrive que dans ses Lettres on s'égare dans quelque discours géneral, l'on ne prendra pour soi que ce que l'on croira qui nous convient, sans supposer qu'on en ait fait aucune application.

Cinquiémement, que la Sœur Antoinette demeurera persuadée de mon estime, de mon respect & de mon affection, aussi-bien que vous, & que vous croirez manquer à un devoir de justice, quand vous ne vous souviendrez pas devant Dieu d'une personne qui est très-sincerement à vous.

favorable & de meilleur pour ces personnes, que de vivre quelque tems avant la mort, sans avoir d'autre objet que Dieu, & sans avoir part à rien, pour réparer par là cette fausse vie d'amour propre, qui se passe toute dans l'agitation & dans l'action ? Il ne faut pas que vous disiez, Madame, que j'en parle bien à mon aise, car je suis maintenant de ce même ordre des anéantis. Depuis la paix de l'Eglise, j'ai été un certain Saint, à qui l'on offroit fort peu de chandelles, mais il en venoit quelquefois par ci parlà ; & quoique je ne me mêlasse de rien, j'entendois pourtant parler de diverses choses. J'avois assez de lumieres de foi, pour me contenter de cet état, & je ne m'en trouvois pas incommodé. La providence divine me porte maintenant plus loin, & m'engage à une plus grande inaction par des raisons de conscience, dont je suis pleinement persuadé. Toute cette année même je n'ai pas manqué d'occupation ; car l'affaire qu'on m'a fait m'en a donnée assez. Il a fallu répondre à cent objections differentes, & l'on se console quelquefois en bien réfutant les gens, quoiqu'on n'avance rien par là. S'il s'y mêle quelque passion, elle divertit & empêche le chagrin. Mais maintenant, Madame, je m'en vais entrer

se remue sans notre congé, & sans que nous y contribuyons en rien, où l'on n'a qu'une ou deux personnes sur qui l'on puisse exercer une espece de domination & d'ascendant, l'amour propre est tout autrement mal à son aise, & se fait quelquefois sentir en mourant, par des certains sentimens, qu'on appelle ennui, chagrin, dégoût, mauvaise humeur. Il est vrai que vous avez toujours une assez mauvaise compagnie, qui est votre mal de tête; mais toute mauvaise qu'elle soit, elle est contraire à ces autres sentimens; elle agite l'esprit; on se fait tenir la tête, on prend du Café, & si l'on souffre du mal c'est d'un autre genre que celui du dégoût & de l'ennui. Voilà, Madame, la plus étrange consolation du monde, mais les hommes ont aussi d'étranges humeurs, & il faut d'étranges remedes, afin d'arriver à l'anéantissement de l'amour propre, qui est l'amortissement de la fausse vie, qu'il recherche dans l'esprit des autres. Cependant, Madame, c'est où nous devons tendre, & tout ce qui nous y réduit, nous doit paroître un grand bien, & il n'y a point sur tout de pénitence plus proportionnée à celles qui ont vécu dans le monde, & qui s'y sont fait considerer comme vous. Car que peut-il y avoir de plus

LETTRE XXV.

Il montre pour son exemple, combien il est utile de s'accoutumer aux privations des commodités & des agrémens de la vie.

A LA MESME.

PUisque tout le monde me lapide, & qu'on ne vous distingue point en cela des autres, il seroit peut-être bon, Madame, de savoir de quelle grosseur sont les pierres que vous me jettez, afin de juger par là, s'il y a sureté à vous aborder par une lettre, & si cela ne m'attireroit point quelque pierre capable de m'écraser tout d'un coup. Car vous savez que je ne m'expose pas volontiers aux coups, & que je ne fis jamais profession d'intrepidité. Néanmoins comme jusqu'ici vous ne m'avez pas donné lieu de vous croire des plus mauvaises, j'ai pensé que je pourrois prendre le hazard d'essuyer quelques-uns de vos coups en vous écrivant, & afin que vous ne craigniez rien de ma part, je vous déclare que quoique j'aye de mon côté un tel amas de pierres autour de moi, qu'il semble qu'il y en ait de quoi repousser tout le genre humain, je ne daignerois pas néanmoins en jetter à

dans un entier néant ; je ne réfuterai personne, je continuerai à ne me mêler de rien, je n'aurai commerce qu'avec les morts, qui ne sont pas toujours les plus divertissans du monde, & ce qui est de plus singulier, est qu'au lieu que le néant des autres est au moins accompagné de sureté, & de quelque espece d'honneur, le mien n'aura aucune de ces qualités. Le monde n'est pas persuadé que je ne fasse rien, & que je sois résolu de ne rien faire, & par je ne sai quels principes on ne trouve pas bon de l'en persuader. On a travaillé de plus de fort bonne foi, pour empêcher que je ne puisse être en repos avec honneur, & jamais on ne s'est acquité avec plus de soin d'aucune œuvre, que de celle là. Cependant, Madame, si j'avois autant de foi que je devrois, ce néant ne m'en devroit être que plus précieux, avec ces deux conditions que la providence y a attachées ; puisqu'elles pourroient servir à faire mourir en moi tout ce qui n'y devroit pas être. Ce doit être le sujet de mes prieres, & je vous demande les votres pour la même fin.

Lettre XXV.

Il montre pour son exemple, combien il est utile de s'accoutumer aux privations des commodités & des agrémens de la vie.

A la mesme.

PUisque tout le monde me lapide, & qu'on ne vous distingue point en cela des autres, il seroit peut-être bon, Madame, de savoir de quelle grosseur sont les pierres que vous me jettez, afin de juger par là, s'il y a sureté à vous aborder par une lettre, & si cela ne m'attireroit point quelque pierre capable de m'écraser tout d'un coup. Car vous savez que je ne m'expose pas volontiers aux coups, & que je ne fis jamais profession d'intrepidité. Néanmoins comme jusqu'ici vous ne m'avez pas donné lieu de vous croire des plus mauvaises, j'ai pensé que je pourrois prendre le hazard d'essuyer quelques-uns de vos coups en vous écrivant, & afin que vous ne craigniez rien de ma part, je vous déclare que quoique j'aye de mon côté un tel amas de pierres autour de moi, qu'il semble qu'il y en ait de quoi repousser tout le genre humain, je ne daignerois pas néanmoins en jetter à

à ceux qui ne le sont pas. La mort de trois personnes m'a privé de tous les trois lieux, & outre l'appui que j'ai perdu en leur personne, je suis exclus de ces trois demeures & réduit à n'en avoir plus de fixe. Rien n'est plus contraire à mon humeur que les changemens de lieu, les visages nouveaux, les nouvelles connoissances. Il a fallu cependant essuyer ces changemens plus d'une fois tous les mois, & je ne me suis point vu en lieu d'où je n'eusse un sujet raisonnable de craindre d'être forcé de sortir, & dont je ne sois sorti en effet. On me disoit en un lieu qu'il y avoit un Président qui me pourroit faire une piece. Ailleurs on me faisoit apprehender le Gouverneur. Mais ce qui m'a été toujours le plus formidable par-tout, a été le dégoût & la timidité de mes hôtes. Au-lieu des gens que vous savez que je voyois à Paris, j'ai été réduit premierement à des personnes, auprès de qui ni mon Latin, ni mon François, ni tout ce que je pouvois savoir en quelque art & en quelque science que ce fût, ne servoit de rien. Ensuite j'ai été assez longtems avec les Charrons & les Bateliers pour apprendre parfaitement leurs mœurs & leurs coûtumes. Et enfin me voilà réduit à n'avoir de conversation qu'avec les chênes & les hêtres. Je

iffez les fatigues & les [illegible] u corps. J'en ai [illegible] & d'affez pénibles [illegible] je m'imaginaffe [illegible] laignait. J'étois dans [illegible] ain pié qui ne [illegible] nour propre. Si [illegible] is les gens que je [illegible] ens d'eftime & d'affection [illegible] pas auffi de gran[illegible], ni des [illegible] ntentois affez [illegible] s pas davantage [illegible] eft envoiée comme [illegible] on laiffe la cage ouverte [illegible] nde de [illegible] ont confenti [illegible] onde. Jamais vous [illegible] is abandonné [illegible] oins de perfonnes [illegible] . Je n'ai pu même [illegible] qu'il fufpendit [illegible] uppofer que je pouvois [illegible] ne raifon.

[illegible]s me demanderez fans doute [illegible] on vit dans tout [illegible] rent l'efprit s'y trouve. Je vous ré[illegible] en un mot, Madame, que foi[illegible], foi philofophique, foi perfuafion [illegible] obéiffois à la volonté de Dieu ; je [illegible] me fuis jamais trouvé en ma vie

à ceux qui ne le sont pas. La mort de trois personnes m'a privé de tous les trois lieux, & outre l'appui que j'ai perdu en leur personne, je suis exclus de ces trois demeures & réduit à n'en avoir plus de fixe. Rien n'est plus contraire à mon humeur que les changemens de lieu, les visages nouveaux, les nouvelles connoissances. Il a fallu cependant essuyer ces changemens plus d'une fois tous les mois, & je ne me suis point vu en lieu d'où je n'eusse un sujet raisonnable de craindre d'être forcé de sortir, & dont je ne sois sorti en effet. On me disoit en un lieu qu'il y avoit un Président qui me pourroit faire une piece. Ailleurs on me faisoit apprehender le Gouverneur. Mais ce qui m'a été toujours le plus formidable par-tout, a été le dégoût & la timidité de mes hôtes. Au-lieu des gens que vous savez que je voyois à Paris, j'ai été réduit premierement à des personnes, auprès de qui ni mon Latin, ni mon François, ni tout ce que je pouvois savoir en quelque art & en quelque science que ce fût, ne servoit de rien. Ensuite j'ai été assez longtems avec les Charrons & les Bateliers pour apprendre parfaitement leurs mœurs & leurs coûtumes. Et enfin me voilà réduit à n'avoir de conversation qu'avec les chênes & les hêtres. Je

s'il [illegible]
us de [illegible]
de [illegible]
à [illegible]
gar[illegible]

L[illegible]

O[illegible]
m[illegible]
ui [illegible]
l'en [illegible]

raison, il y en a à qui j'ai peine à répondre, parceque j'ai trop de bien à dire d'elles, & qu'il me semble qu'il vaut mieux témoigner à Dieu qu'à elles les sentimens que j'en ai. Or vous étiez, Madame, de ce dernier genre, & mon silence à votre égard n'avoit pour prétexte que cette finesse de spiritualité bonne ou mauvaise. Mais puisque la nouvelle Lettre que je viens de recevoir de vous m'ôte cette excuse, & me met dans la néceſſité de vous écrire, je ne puis plus me dispenser de vous dire, qu'on ne peut être plus content que je l'ai été de cette Lettre à laquelle je n'ai point répondu, non seulement par ce que votre charité vous a fait faire en faveur de la Postulante, mais parceque tous les sentimens qu'elle contenoit m'ont paru honnêtes, raisonnables, chrétiens. Je les ai regardés comme un très-grand bien pour vous, & j'en ai remercié Dieu, & l'ai prié de vous les continuer comme une très-grande grace, & pour vous & pour votre Maison. Pour notre Postulante, elle est entre les mains de Dieu qui disposera d'elle selon ses desseins. Je ne vois rien de bien dans ses Lettres, sinon que je n'y vois rien de mal, & cette exemtion de mal me paroît un assez grand bien. Il n'est pas étrange qu'une

›nne qui n'a jamais rien vu, & qui
u aucune converſation avec le mon-
qui n'a écrit que quatre ou cinq
es en ſa vie, & encore des Lettres
ant, ait peu d'ouverture, mais il
lu jugement pour écarter une infi-
de mauvaiſes choſes qui ſe preſen-
l'eſprit, & pour ne s'engager point
des diſcours mal à propos. Je vous
e, Madame, que l'état de ces pau-
Poſtulantes me fait beaucoup de
aſſion, tant il me ſemble obſcur &
. On ne ſait ce qui agit en elles, ni
ii y domine, Dieu, ou l'amour-pro-
Il y en a qui font d'autant plus mal
les paroiſſent mieux faire, parceque
régularité n'eſt l'effet que d'une
eſſion forte que le deſir humain
uſſir fait ſur elles. Leur état eſt un
le crainte & de deſir : mais cette
te eſt de Dieu ou des hommes, &
ême ce deſir, & on ne ſait qui
orte. On peut entrer purement en
Religion : mais enſuite on veut réuſ-
ı veut éviter la honte d'une ſortie, &
es motifs humains ſe mêlent & ſe
ndent avec les véritables motifs
evroient ſeuls agir dans le cœur.
noyen de ſe conduire dans ces téne-
k de déveloper tous ces replis & ces
rs du cœur humain ? Comment les

raison, il y en a à qui j'ai peine à répondre, parceque j'ai trop de bien à dire d'elles; & qu'il me semble qu'il vaut mieux témoigner à Dieu qu'à elles les sentimens que j'en ai. Or vous étiez, Madame, de ce dernier genre, & mon silence à votre égard n'avoit pour prétexte que cette finesse de spiritualité bonne ou mauvaise. Mais puisque la nouvelle Lettre que je viens de recevoir de vous m'ôte cette excuse, & me met dans la nécessité de vous écrire, je ne puis plus me dispenser de vous dire, qu'on ne peut être plus content que je l'ai été de cette Lettre à laquelle je n'ai point répondu, non seulement par ce que votre charité vous a fait faire en faveur de la Postulante, mais parceque tous les sentimens qu'elle contenoit m'ont paru honnétes, raisonnables, chrétiens. Je les ai regardés comme un très-grand bien pour vous, & j'en ai remercié Dieu, & l'ai prié de vous les continuer comme une très-grande grace, & pour vous & pour votre Maison. Pour notre Postulante, elle est entre les mains de Dieu qui disposera d'elle selon ses desseins. Je ne vois rien de bien dans ses Lettres, sinon que je n'y vois rien de mal, & cette exemtion de mal me paroît un assez grand bien. Il n'est pas étrange qu'une

nt des autres maux qui font agir
ains tems s'affoiblissent & se diffi-
ns la suite; mais la raison bien faite
rincipe perpetuel. L'exclusion de
s défauts me semble encore très-
rable dans cet examen. On doit
e entierement des esprits re-
agités, entreprenans, intrigans qui
: venir à bout de ce qu'ils préten-
s esprits légers & qui n'ont point
eté, les mélancoliques & qui ont
oirceur. Mais quand on voit dans
t ces vertus essentielles & l'exem-
ces défauts capitaux, c'est se con-
ce me semble à l'ordre de Dieu &
édiocrité des lumieres dont il veut
e contente en cette vie, que de
re favorable & d'avoir peu d'é-
ux autres défauts que Dieu lais-
ames pour diverses fins. Ces dé-
ntrent dans l'ordre de la conduite
u sur elles, & l'on peut dire qu'ils
nt en quelque sorte nécessaires
s cacher, & aux autres & à elles-
i. Le plus grand tresor des ames est
lité; cependant Dieu ne la conser-
sque dans les ames que par le ra-
ient que la vûe de leurs défauts
ocure. Je ne sai pourquoi je me suis
: dans ce discours, puisque vous

je n'aurois pas la hardiesse de vous l
re si vous l'etiez, mais s'agissant de
satisfaire sur mon silence, je me suis
emporter à discourir à perte de vûe.
en serez quitte pour négliger cett
tie de ma Lettre.

Lettre XXVII.

*Que ses défauts ne doivent point la dé
ger ; mais l'exciter à marcher av
ferveur toujours nouvelle dans la
elle est entrée.*

A une Novice.

Vous pouvez, ma très-chere
être entierement persuadée qu
prens pas moins de part au succ
dessein que vous avez de vous con
à Dieu dans le saint Monastere où i
a mise que j'en ai pris à celui que l
moiselle votre Sœur a fait paroît
son tems, & qui n'a pas réussi.

Je me réjouis même que toutes
soient tournées pour vous d'une m
plus favorable qu'elles ne l'ont été
elle, & je prens part à votre bonheu
en tirer aucune consequence cont
Dieu a ses vûes & ses desseins s
ames dont il n'est pas permis de
& que l'on ne connoît que par l'é

it. Ainsi chacun ne doit travailler qu'à
re fidelement la voie qu'il lui marque
sa providence. La vôtre, ma Sœur,
d'autant plus heureuse qu'elle est
e; car vous n'avez qu'à marcher avec
rage dans votre chemin, & à rendre
eu de continuelles actions de grace
ous y avoir fait entrer en donnant
de charité & de support pour vous à
lame votre Abbesse, & à toutes les
onnes de qui vous dépendez. La con-
ation de vos fautes, & l'impuissance
vous corriger de vos défauts dont
s vous plaignez, doit être un sujet
miliation; mais ce n'en doit jamais
un de découragement. C'est une
ime dont tout le monde convient,
n quelqu'état de la vie chrétienne
l'on soit, il faut toujours croire qu'on
ait que commencer à servir Dieu.
faut donc aussi toujours commen-
à le prier avec confiance, & à lui de-
der la délivrance de ses miseres. On
ie s'étonne pas que ceux qui com-
cent ne soient pas parfaits. Quicon-
est obligé de reconnoître qu'il a mal
aujourd'hui doit esperer qu'il fera
ux demain, & y travailler avec paix
rec fidelité sans se lasser jamais jusqu'à
ort, quand même Dieu retarderoit
u'à ce tems à lui accorder l'effet de

ses prieres. Souvent même lorsqu'il sem-
ble nous refuser ce que nous lui deman-
dons, il nous accorde quelque chose de
meilleur en se servant de ces fautes & de
ces foiblesses dont nous voudrions être
délivrés, pour nous faire croître dans la
connoissance de notre foiblesse & de no-
tre néant.

Ces fautes fréquentes doivent même
servir à celles qui les commettent à au-
gmenter leur reconnoissance envers Dieu
de les avoir retirées du monde, & à leur
faire mieux sentir le besoin qu'elles ont
de la retraite d'un Monastere. Car si l'on
commet tant de fautes dans un lieu où
tout porte au bien, & où l'on nous tient
en quelque sorte par dessous les bras,
comment se soutiendroit-on dans le
monde où l'on est poussé fortement au
mal par tous les objets que l'on y voit?
Si l'on a peine à marcher dans un chemin
uni, comment le pourroit-on faire dans
des chemins raboteux ou glissans? La Re-
ligion est un azile qui souffre les person-
nes foibles, en les mettant à couvert des
grandes tentations par la séparation du
monde. Mais le monde au-contraire est
un pays où les tentations étant fréquentes
& violentes, les secours très rares & très
foibles, les chutes grandes & dangereu-
ses, il n'y a que ceux qui ont beaucoup

& de vertu qui y puissent subsister.
On reconnoit donc par l'experience
es foiblesses & de ses impuissances,
bien on est éloigné de cette fermeté
e cette force de vertu, plus on doit
rer avec ardeur la sureté d'une sainte
aite qui nous délivre des dangers du
nde. C'est peut-être le fruit que Dieu
ire que vous en tiriez, après quoi il
is accordera ce que vous lui deman-
, & qu'il n'a differé jusqu'ici de vous
ner que pour vous faire mieux sentir
besoin que vous avez de l'état auquel
us aspirez.
oilà, ma très-chere Sœur, ce que je vous
haite, & que j'espere pous vous, com-
une suite des bénedictions que Dieu
pandues abondamment sur votre fa-
le. La vertu n'est pas un bien de suc-
sion, puisqu'elle dépend de la pure
éricorde de Dieu. Il se plaît néan-
ins souvent de la donner aux enfans
considération de leurs parens, & c'est
noins un engagement très-particulier
filles de suivre la vertu que leurs me-
ont tâché de leur inspirer. Je suis. &c.



J chere Sœur, de la grace que Di
a faite de vous être consacrée
sainte maison qui vous a reçue
m'estime même heureux de la pa
ai eue par mes desirs, & par la joie
ai ressentie. Car on ne se réjoui
sincerement du bonheur d'autr
avoir part, & comme je prens l
interest à toutes les suites de vot
sion, je ne saurois m'empêcher d
parler, afin de tâcher, si je pouv
gmenter l'idée & le sentiment
devez avoir de cette grace.

Tout est petit dans le monde
chere Sœur, puisque les plus g
qu'on y puisse posseder sont d
de grandes tentations, & qu'ils
minent qu'à rendre les gens fa
heureux & réellement miserabl
aime les biens, ce sont des pe
nous tuent, & si on ne les aim
sont des fardeaux qui nous
Mais le bien que vous avez reç
n'est pas de ce genre; plus vou

il vous soulagera & il vous forti-
Il vous a été permis de desirer de
ir, & vous ne sauriez en remercier
eu après l'avoir obtenu. Ainsi vous
jet de dire avec le Prophete Roi :
nandé une seule chose au Seigneur, Ps. 26.
cesserai jamais de la rechercher, c'est 4.
urer tous les jours de ma vie dans la
lu Seigneur. Aussi pourvu que vous
fiez assez la grandeur & l'étendue
en, il peut être pour vous la source
incipe de toutes sortes de biens.
ouverez, ma Sœur, dans votre Pro-
même de puissans motifs pour de-
& pour obtenir de Dieu toutes les
lont vous aurez besoin dans la sui-
otre vie; car Dieu est bien diffe-
s hommes dans la distribution de
. Il faut offrir aux hommes quel-
ose du sien pour obtenir leur fa-
iais pour obtenir les faveurs de
l suffit de le faire ressouvenir des
ordes qu'il nous a faites. Les gra-
nous avons déja reçues sont le
nd fondement que nous puissions
our en esperer de nouvelles. Il
livre, parcequ'il nous a déja déli-
il nous accorde une délivrance
, parcequ'il nous en a accordé
nmencée; & ainsi la premiere mi-
le est une source de toutes les au-

tres pourvu que nous n'interro
point le cours des graces de D
notre oubli & par notre ingratit
Vous trouverez de même dan
Profession une protection puissan
vaincre toutes sortes de tentatio
elles se réduisent toutes à propos
me, des objets du monde pour
tet à les desirer. Ainsi une Re
professe, pour les vaincre, n'a qu
ser qu'elle y a renoncé par sa Pro
& qu'il seroit bien indigne d'ell
prendre ce qu'elle a donné & s
Dieu. Quand on donneroit à Di
tes les choses du monde, on ne l
neroit rien; parceque le monde n'
quand on renonceroit à tou
choses du monde, on ne reno
qu'à des miseres effectives, à plu
raison celles qui comme vous n'o
prement renoncé à rien, & ont
çu, doivent-elles avoir une extrem
reur de se laisser aller à l'amour &
sir d'aucune des choses qu'elles a
desiré de sacrifier à Dieu si elles les
eues.

La Profession est de plus à
Religieuse une regle vivante &
miere claire qui lui marque tous
voirs, & où elle doit placer tous s
parceque toute sa vie & tous se

ne sont en quelque sorte que la con-
ation ou le renouvellement de sa
essiona. Elle a fait une promesse so-
elle de travailler à la conversion de
noeurs, ce qui comprend toutes les
rrs d'humiliation & de pénitence,
le peut faire en toute sa vie. Ainsi
d elle les pratique en effet, elle ne
utre chose que continuer & exe-
: sa Profession, & Dieu qui voit en
ette disposition, regarde toutes ses
ns comme une consecration perpe-
e qu'elle fait d'elle-même à Dieu,
st d'autant plus réelle, qu'elle n'est
eulement exprimée par des paroles,
par des actions.
fin, ma très-chere Soeur, c'est enco-
i des avantages de votre Profes-
qu'en vous en procurant beaucoup
ouveaux, elle ne vous en ôte aucun
ux que vous possediez déja. Vous êtes
tenant professe sans perdre aucun
rantages du Noviciat. Car l'état d'une
ieuse professe doit être la perfec-
& non la cessation de cet état; ou
ce doit être le commencement
Noviciat qui ne finisse qu'avec la
& dont la Profession ne se fait que
le ciel; car la qualité de Professe ne
n'engager davantage à une obéis-
plus exacte envers celle qui est

chargée de vous, à une ouvertui entiere pour elle, à une plus grand lité à tous vos devoirs. La seule di ce qui s'y doit rencontrer est qu le premier Noviciat, il y a plus de c parcequ'il y a toujours lieu d'app der de n'être pas jugée digne de l fession, au-lieu que dans ce secor viciat qui suit la Profession, & q durer autant que la vie, il doit moins de crainte mais plus de recc sance & plus de marque de ch: de confiance. C'est, ma Sœur, ce commencemens, & toute la suite tre vocation donnent lieu d'espe vous à ceux qui comme moi pre toujours part à tout ce qui vous ai Je compte pour beaucoup celle vous prie de m'accorder dans vos Je suis, &c.

LETTRE XXIX.

Combien la charité qu'on exerce en personnes qu'on forme à la Religi excellente & digne de récompen

ôces ne sont en quelque sorte que la continuation ou le renouvellement de sa Profession. Elle a fait une promesse solennelle de travailler à la conversion de ses mœurs, ce qui comprend toutes les actions d'humiliation & de pénitence, qu'elle peut faire en toute sa vie. Ainsi quand elle les pratique en effet, elle ne fait autre chose que continuer & executer sa Profession, & Dieu qui voit en elle cette disposition, regarde toutes ses actions comme une consecration perpetuelle qu'elle fait d'elle-même à Dieu, qui est d'autant plus réelle, qu'elle n'est pas seulement exprimée par des paroles, mais par des actions.

Enfin, ma très-chere Sœur, c'est encore un des avantages de votre Profession, qu'en vous en procurant beaucoup de nouveaux, elle ne vous en ôte aucun de ceux que vous possediez déja. Vous êtes maintenant professe sans perdre aucun des avantages du Noviciat. Car l'état d'une Religieuse professe doit être la perfection & non la cessation de cet état; ou plutôt ce doit être le commencement d'un Noviciat qui ne finisse qu'avec la vie, & dont la Profession ne se fait que dans le ciel; car la qualité de Professe ne fait qu'engager davantage à une obéissance plus exacte envers celle qui est

liere & propre aux ames que Di
nore de la qualité de ses épouses q
siste à cooperer à la naissance & à l
riture de ses enfans. Vous savez
dit sur cela un excellent Livre
suis ravi que vous goûtiez, n'y e
point ce me semble, qui puisse
une plus grande idée de l'honne
Dieu fait à une créature, quand i
d'elle pour la sanctification de ses
est proprement la fonction des P
c'est, Madame, ce qui les doit c
avantageusement de toutes les pe
même des dangers de cet emploi o
appelle. Ces peines & ces dange
tiennent lieu des douleurs de l'e
Joan. 16. 21. ment. Mais Jesus-Christ nous a
dans l'Evangile qu'une mere qui
de grandes douleurs quand elle n
enfans au monde, oublie incor
après tous ses maux par la joye
a de leur avoir donné la naissanc
peut donc douter qu'une mere
rituelle, à qui Dieu fait la grace c
conduit celles qu'il lui a confiées j
la Profession, qui est leur naissanc
la Religion, n'en doive ressentir un
incomparablement plus grande q
peut être celle des meres du corps
les mettent au monde que pour y
une vie miserable & pleine de

ſortes de maux. Mais je laiſſe cette joye & cette conſolation inſeparable de la charité, j'y conſidere ſeulement le merite qu'elle peut acquerir devant Dieu à celles qui l'exercent. Il n'y a rien à la verité de plus dangereux ni de plus penible que d'être chargé de la conduite des autres; mais il faut avouer auſſi qu'il n'y a point d'emploi plus capable de couvrir toutes les fautes dont on peut-être redevable à la juſtice de Dieu : car c'eſt proprement de ce miniſtere dont il eſt dit : *que la charité couvre la multitude des pechés.* 1. Per. 4. 8. Ce qui ne s'entend pas de la charité qui regarde immédiatement Dieu, mais de la charité qui regarde Dieu dans le prochain, qui conſiſte ou à le détourner d'une mauvaiſe voye quand il y eſt engagé, ou à l'empêcher de quitter la bonne. *Mes freres*, dit ſaint Jacque, *ſi l'un d'entre vous s'égare du chemin de la* Jac. 5. 19. 20. *verité, & que quelqu'un l'y faſſe rentrer, qu'il ſache que celui qui convertira un pécheur, & le retirera de ſon égarement ſauvera une ame de la mort, & couvrira la multitude de ſes pechés.* Or c'eſt abſolument la même choſe, comme j'ai dit, d'empêcher un juſte de mourir, que de redonner la vie à un mort, de préſerver une ame de l'égarement que de la ramener au bon chemin lorſqu'elle s'eſt

égarée. Ainsi en l'une & en l'autre re on sauve & son ame & celle tres, & l'on couvre & les pechés c ame, & les siens propres, la bo Dieu ne séparant point ces deux

Permettez-moi, Madame, de fai petite addition à un Traité que vo vu, & dont la plus grande louai que vous avez témoigné n'en ê mécontente. J'y ai pourtant enco autre intention secrete : c'est de vo poser un motif que vous devez av vûe dans la continuation de la c que vous rendrez à la Sœur Ben Sa Profession ne la doit pas ner, & j'ai cru être obligé de lui m que ce ne doit être pour elle c commencement d'un autre Novic doit être aussi long que sa vie, & terminer que par la mort. L'ord votre Maison veut que les prei années s'en passent encore sous conduite, & je souhaiterois, pour dire le vrai, qu'elle n'en sortît jama sera pour vous une continuation d nes ; mais ce passage de l'Apôtre Jacque vous apprend en même ten c'est une continuation de moisson récolte pour l'éternité. Dieu a voul les progrès des ames fussent lent qu'elles demeurassent long-tems

sortes de maux. Mais je laisse cette joye & cette consolation inseparable de la charité, j'y considere seulement le mérite qu'elle peut acquerir devant Dieu à celles qui l'exercent. Il n'y a rien à la verité de plus dangereux ni de plus pénible que d'être chargé de la conduite des autres; mais il faut avouer aussi qu'il n'y a point d'emploi plus capable de couvrir toutes les fautes dont on peut-être redevable à la justice de Dieu : car c'est proprement de ce ministere dont il est dit : *que la charité couvre la multitude des* 1. Petr. 4. 8.
pechés. Ce qui ne s'entend pas de la charité qui regarde immédiatement Dieu, mais de la charité qui regarde Dieu dans le prochain, qui consiste ou à le détourner d'une mauvaise voye quand il y est engagé, ou à l'empêcher de quitter la bonne. *Mes freres*, dit saint Jacque, *si l'un d'entre vous s'égare du chemin de la* Jac. 5. 19. 22.
verité, & que quelqu'un l'y fasse rentrer, qu'il sache que celui qui convertira un pécheur, & le retirera de son égarement sauvera une ame de la mort, & couvrira la multitude de ses pechés. Or c'est absolument la même chose, comme j'ai dit, d'empêcher un juste de mourir, que de redonner la vie à un mort, de préserver une ame de l'égarement que de la ramener au bon chemin lorsqu'elle s'est

fois données. Savez-vous bien, M
qu'outre toutes ces raisons je vou
core ceci par une vûe secrette d'
c'est que la perpetuité de la chai
s'étendre à toutes les personnes
Dieu permet que nous ayons e
que liaison dans l'exercice de
bonne œuvre. Ainsi puisqu'il a bi
lu qu'à l'occasion de deux person
vers lesquelles vous avez pratiqu
rité, j'entens la Sœur Mariann
Sœur Benedicte, j'eusse l'honn
votre connoissance, je prétens qu
êtes obligée de vous souvenir
de moi dans vos prieres, ce qui n
pêche pas de vous le demander
une grace qui m'obligera à une tr
re reconnoissance, & à être toujou
respect.

Lettre XXX.

Qu'il faut plutôt juger d'elle par le
que par les paroles. De la vivacité

Sur une Postulan

C'Est Madame, une terre d'u
revenu spirituel pour une p
comme vous, qu'une Postulante à
tre charité vous fait rendre tout

de bons offices. Les terres du monde ne portent tout au plus que deux ou trois fois l'année, mais vous trouvez moyen de faire tous les jours en celle ci de nouvelles récoltes pour l'autre vie. Et ce qu'il y a de meilleur en cela pour vous, c'est que quel que soit le succés de l'entreprise de la Postulante. Le trésor que vous vous faites par ces œuvres de charité n'en recevra aucune diminution.

Cependant il y a lieu de croire que votre bonté ne sera pas inutile à la Postulante même, & que son esprit qui est encore enveloppé se développera suffisamment pour faire paroître en elle aux personnes à qui il appartient d'en juger, des marques sinceres de vocation. Je l'espere d'autant plus qu'il n'y a rien de plus judicieux, & de plus solide que la regle que vous dites que la Maîtresse des Novices a pour le discernement de ses Postulantes; qui est d'avoir plus d'égard à leurs actions qu'à leurs paroles. En effet les paroles ne sont que les expressions de l'esprit, mais les actions sont le langage du cœur. Il n'y a rien de si facile que de confondre des mouvemens imaginés & seulement conçûs, avec des mouvemens sentis & éprouvés, & de persuader ensuite & aux autres & à soi-même, que l'on a effectivement dans

fois données. Savez-vous bien, Madame, qu'outre toutes ces raisons je vous dis encore ceci par une vûe secrette d'interêt, c'est que la perpetuité de la charité doit s'étendre à toutes les personnes avec qui Dieu permet que nous ayons eu quelque liaison dans l'exercice de quelque bonne œuvre. Ainsi puisqu'il a bien voulu qu'à l'occasion de deux personnes envers lesquelles vous avez pratiqué la charité, j'entens la Sœur Marianne & la Sœur Benedicte, j'eusse l'honneur de votre connoissance, je prétens que vous êtes obligée de vous souvenir toujours de moi dans vos prieres, ce qui ne m'empêche pas de vous le demander comme une grace qui m'obligera à une très sincere reconnoissance, & à être toujours avec respect.

LETTRE XXX.

Qu'il faut plutôt juger d'elle par les actions que par les paroles. De la vivacité d'esprit.

SUR UNE POSTULANTE.

C'Est Madame, une terre d'un grand revenu spirituel pour une personne comme vous, qu'une Postulante à qui votre charité vous fait rendre toutes sortes

trouvent unies en peu de personnes. La plupart des esprits n'ont que l'une ou l'autre pour partage. Et en ce cas il me semble qu'il est bon de dire avec S. Paul qu'il faut préferer les dons les plus excellens. *Æmulamini charismata meliora.* 1. Cor. 12. 31.

Lettre XXXI.

Que tous les hommes sont sujets à agir par humeur & à faire des fautes : que ce qui distingue les Saints est qu'ils les reconnoissent & en profitent. Des pechés cachés.

A Mademoiselle.....

Si vous connoissiez assez, Mademoiselle, un certain principe de la conduite des hommes en géneral & particulierement des filles dévotes ; qu'on appelle fantaisie & humeur, vous vous étonneriez moins de la réserve de la Sœur B..... Il ne faut pas remonter plus haut dans ces sortes de choses, ni philosopher davantage sinon qu'elle n'étoit pas en humeur de vous dire son secret ; elle ne me l'auroit pas dit à moi-même ; & je ne m'en serois pas étonné. Elle a cru faire des merveilles en vous le cachant ; & Dieu veuille qu'elle n'ait point eu de complaisance de sa retenue. Il faut

le cœur les ſentimens dont on apperçoit l'idée ſur la ſurface de ſon eſprit. Ce n'eſt point là ce qu'on doit chercher dans des Poſtulantes, ni par où l'on en doit juger. Ce n'eſt point ce qui les ſoutient dans le cours de la vie Religieuſe. Tout ce qui n'eſt que diſcours & imagination ſe diſſipe & s'évanouit, & laiſſe l'ame ſans force & ſans fermeté. Il n'y a de ſolide & de réel que ce qui eſt dans le fond du cœur, & on ne ſauroit le trouver & le diſcerner plus ſeurement que par les actions, & encore faut-il bien diſtinguer dans les actions celles qui peuvent être des effets de mouvemens paſſagers & ſans racine dont l'imagination eſt frappée, de celles qui viennent d'une diſpoſition effective, uniforme & permanente.

Pour [illegible] préférerai toujours quelque lent[illegible]ſprit, pourveu qu'il y ait du jugement, aux grandes vivacités, parce que l'eſprit vient en ſon tems à celles qui ont un fond de jugement. Mais celles dont l'eſprit eſt ſi avancé font des fautes conſiderables, avant que leur feu ait été temperé par la maturité du jugement & la ſolidité de la vertu. Il eſt vrai qu'il ſeroit encore meilleur d'avoir tout enſemble, & la vivacité & le jugement, & j'en connois de cette ſorte qui ne vous ſont pas inconnues, mais ces qualités ſe

trouvent unies en peu de personnes. La plupart des esprits n'ont que l'une ou l'autre pour partage. Et en ce cas il me semble qu'il est bon de dire avec S. Paul qu'il faut préferer les dons les plus excellens. *Æmulamini charismata meliora.* 1. Cor. 12. 31.

Lettre XXXI.

Que tous les hommes sont sujets à agir par humeur & à faire des fautes : que ce qui distingue les Saints est qu'ils les reconnoissent & en profitent. Des pechés cachés.

A Mademoiselle.....

SI vous connoissiez assez, Mademoiselle, un certain principe de la conduite des hommes en géneral & particulierement des filles dévotes ; qu'on appelle fantaisie & humeur, vous vous étonneriez moins de la réserve de la Sœur B..... Il ne faut pas remonter plus haut dans ces sortes de choses, ni philosopher davantage sinon qu'elle n'étoit pas en humeur de vous dire son secret, elle ne me l'auroit pas dit à moi-même ; & je ne m'en serois pas étonné. Elle a cru faire des merveilles en vous le cachant ; & Dieu veuille qu'elle n'ait point eu de complaisance de sa retenue. Il faut

LETTRE XXXII.

Que la vie chrétienne se réduit à souffrir, & à compatir à ceux qui souffrent.

A LA MESME.

C'Est une étrange chose, Mademoiselle, que d'être réduit à finir cette année à mon égard, & à en commencer une nouvelle au vôtre par de fort grandes importunités, quoique votre charité vous y fasse donner un autre nom. Cependant il faut que je vous dise pour commencer cette année, que nous serions heureux l'un & l'autre, si nous nous y attendions bien, & si nous étions bien persuadés que nous ne sommes nés dans l'Eglise en qualité de Chrétiens que pour y souffrir & pour compatir à ce que les autres souffrent. C'est le sens de ce mot
1. Thess. 3. 3. de saint Paul: *in hoc positi sumus*; c'est-à-dire que c'est à quoi nous sommes destinés; & saint Augustin réduit souvent ce que Jesus-Christ nous est venu apprendre en se faisant Homme à ces deux leçons, de mépriser les plaisirs & les joyes de ce monde, & d'en souffrir volontairement les maux. Or dans le partage de ce qu'il y a à souffrir, les plus heureux sans doute sont ceux qui souffrent en assistant le prochain

Chrétienne, & qui croyoit qu'on savoit tout par la seule lumiere du sens commun ; je lui dis assez chaudement que je lui pourrois bien montrer cent pechés mortels dont il n'avoit jamais oui parler & qu'il ne connoissoit point du tout. C'étoit un honnête homme à qui je pouvois parler ainsi, nonobstant sa Magistrature. Cela m'avoit donné la pensée de faire un Traité des pechés mortels inconnus. Mais ayant trouvé dans le Journal des Savans que j'avois été prévenu par un Livre, qui avoit a peu près le même Titre & qui est imprimé chez Nego & Debats, j'ai fait venir ce Livre pour le lire, mais j'ai trouvé que ce n'est pas grande chose ; ou plutôt que c'est un bon dessein mal executé. Il ne s'attache qu'aux pechés des conditions. Il y en a de generaux à toutes les conditions plus cachés que les particuliers. Ainsi ce Livre n'épuise nullement mes idées. Mais mes idées seront long-tems sans éclore, & apparemment elles demeureront stériles : car tout ce qui est remis *ad multos annos* est remis d'ordinaire à l'éternité, parce que notre vie n'arrive pas à ces longues années.

LETTRE XXXII.

Que la vie chrétienne se réduit à souffrir, & à compatir à ceux qui souffrent.

A LA MESME.

C'Est une étrange chose, Mademoiselle, que d'être réduit à finir cette année à mon égard, & à en commencer une nouvelle au vôtre par de fort-grandes importunités, quoique votre charité vous y fasse donner un autre nom. Cependant il faut que je vous dise pour commencer cette année, que nous serions heureux l'un & l'autre, si nous nous y attendions bien, & si nous étions bien persuadés que nous ne sommes nés dans l'Eglise en qualité de Chrétiens que pour y souffrir & pour compatir à ce que les autres souffrent. C'est le sens de ce mot de saint Paul : *in hoc positi sumus* ; c'est-à-dire que c'est à quoi nous sommes destinés ; & saint Augustin réduit souvent ce que Jesus-Christ nous est venu apprendre en se faisant Homme à ces deux leçons, de mépriser les plaisirs & les joyes de ce monde, & d'en souffrir volontairement les maux. Or dans le partage de ce qu'il y a à souffrir, les plus heureux sans doute sont ceux qui souffrent en assistant le prochain.

Thess. 3.

çois. Mais faites-vous souvent cette question. Pourquoi ces mots Latins-là signifient-ils ces mots François, & vous trouverez alors qu'on traduit quelque fois à peu près, & que l'on se détache des mots pour faire mieux comprendre le sens. Mais ceux qui commencent doivent d'abord tâcher de comprendre le sens précis & litteral de tous les mots, & lorsqu'ils l'ont bien compris, ils conçoivent facilement pourquoi ce sens litteral a été exprimé par les termes dont on s'est servi.

Distinguez entre les mots Latins ceux qui se devinent par quelques mots François qui en viennent, de ceux qui sont entierement éloignés du François, & pour mieux retenir ces derniers, prenez la peine de les écrire, & de relire ce que vous aurez écrit.

Il faut pour faire tout cela avoir un Dictionnaire, & s'accoutumer à y chercher.



Lettre XXXIV.

Du bonheur de ceux qui sont entie detachés du monde.

A la mesme.

C'Est ici le tems, Mademoisel faire au moins des souhaits p personnes que l'on aime & à qui croit obligé; & il est bien juste d'e pour vous, puisque l'on ne peut noître qu'en cette maniere les c tions que l'on vous a. Je suis seul en peine quel sera celui que je fera vous, puisque je ne veux pas seul vous souhaiter la fin de tous les des Chrétiens qui est le souverain bon mais aussi quelque moyen particuli vous y conduise. Je sai bien que qu consulteroit sur ce point, il n'y aur beaucoup à déliberer, & que vous siriez d'abord celui que David faiso
Ps. 26. 4. ces paroles. *Unam petii à Domino ha quiram, ut in habitem in domo Domin nibus diebus vitæ meæ.* J'ai deman *Seigneur une seule chose, & je la reche rai* uniquement *; c'est d'habiter da maison du Seigneur tous les jours de m.* Ce ne sera pas néanmoins celui qu

erai pour vous, parceque quoiqu'il dé- pende de Dieu, il semble néanmoins par les évenemens exterieurs qu'il ne vous donne pas lieu d'esperer sitôt ce bien, & qu'il veut que vous l'achetiez encore par vos exercices de charité. Je veux, Mademoiselle, vous souhaiter quelque chose de plus présent qui vous dispose à celui-là, qui y supplée, & qui n'ait pas besoin d'un si grand changement de la face présente des choses: Et il me vient sur cela une idéee assez extraordinaire qui se terminera à quelque chose de fort ordinaire.

Je lis presentement à certaines heures les lettres d'une sainte de ces derniers temps * dont on m'a fait présent, qui pour n'être pas écrites ni en Grec ni en Latin, ne laissent pas de contenir de fort belles choses, & assez divertissantes. Or un des souhaits qu'elle fait quelquefois pour certains Missionnaires avec qui elle avoit beaucoup de commerce, est qu'ils ayent la tête fendue par un coup de hache, ce qui leur arrivoit quelquefois. Je ne sai si ces bons Missionnaires consentoient de bon cœur à ce souhait, mais celle qui le faisoit ne souhaitoit rien pour eux qu'elle ne souhaitât pour elle-même.

Est-ce donc-là, me direz-vous, votre

* *La Mere Marie de l'Incarnation premiere Superieure des Ursulines de Quebec en Canada.*

souhait pour moi ? Non, Mademo
tant d'honneur ne vous est pas dû,
je ne vois personne disposé à vou
dre la tête. Je ne vous souhaite donc
un coup de hache qui vous ôte du
de, mais je vous souhaite le glai
Saint Esprit, & une hache spirituel
vous fasse retrancher en vous tout
tient encore du monde, tout
vous y attache, tout ce qui vous en
Car on y tient, Mademoiselle, en
des manieres, sans qu'on y pen
quand on n'y tient point du tou
est Religieuse en tout lieu & en to
bit. Tout cela est aisé, direz-vous,
haiter & à dire, mais difficile à exe
Je ne vous le propose pas aussi c
chose facile, & je vous avoue au
traire qu'elle est si difficile, qu'il n'y
cela qui le soit effectivement. To
facile dans le monde à qui n'aime p
monde. Cependant il ne faut pas
de tendre-là, & la voye pour y pa
est de se priver du monde autant qu
peut. Or pour s'en priver, il est ut
me semble d'être vivement persuad
la jouissance du monde n'est rien, mai
la privation du monde est quelque
de grand. Que l'une est basse, fade
sagere, & ne produit que des amert
& des dégoûts ; & que l'autre est

Le [illegible]
de biens [illegible]
[illegible]
de [illegible]
[illegible]

est presque toujours assez
y aider.

LETTRE XI

Qu'il nous est avantageux a
personnes estimables pour q
vons point d'inclina

A LA MES

JE ne trouve point du
Mademoiselle, que vo
siez des doutes semblabl
vous avez eu sur Madem
ce que je vous ai fait voir
de fondement. Le mal est
poser ces doutes à ceux qu
vent éclaircir, mais de les
n'étant pas capables de nou
sont capables d'en prendre
impressions ; & c'est ce que
que vous ne faites pas. Si
siez davantage cette Demoi
meriez sans doute davantag
sensible, parcequ'elle a bie
capables de l'attirer ; mai
content de celui que vo
elle, qui consiste à aimer
me. Les gens qui ont le
cette maniere sont beauco
que ceux qui ont des pass

ons pour les autres [illegible]
ur elle la charité [illegible]
ez d'aimer comme [illegible]
ité, & vous l'aimerez [illegible]
Nous devions [illegible]
de rencontrer [illegible]
aiment estimable [illegible]
vons point d'[illegible]
ux raison.
La premiere [illegible]
[illegible]

est presque toujours assez disposé à nous y aider.

Lettre XXXV.

Qu'il nous est avantageux de rencontrer des personnes estimables pour qui nous n'avons point d'inclination.

A la mesme.

JE ne trouve point du tout mauvais, Mademoiselle, que vous me proposiez des doutes semblables à celui que vous avez eu sur Mademoiselle A..... ce que je vous ai fait voir n'avoir point de fondement. Le mal est, non de proposer ces doutes à ceux qui nous en peuvent éclaircir, mais de les dire à ceux qui n'étant pas capables de nous en éclaircir, sont capables d'en prendre de fâcheuses impressions ; & c'est ce que je suis assuré que vous ne faites pas. Si vous connoissiez davantage cette Demoiselle, vous l'aimeriez sans doute davantage d'un amour sensible, parcequ'elle a bien des choses capables de l'attirer ; mais je suis fort content de celui que vous avez pour elle, qui consiste à aimer ce qu'elle aime. Les gens qui ont le cœur uni en cette maniere sont beaucoup plus unis que ceux qui ont des passions ardentes

une chose favorable, quand par quelque rencontre de la providence il arrive que quelqu'un nous mette à cet apprentissage, & ne doit-on pas s'efforcer d'éprouver en lui ce que nous avons dessein de pratiquer toute notre vie à l'égard d'autres ? Car je puis vous assurer que vous trouveriez des personnes plus imparfaites que la Demoiselle qui vous choque.

Puisque vous le savez, il n'est plus question de vous cacher qu'elle est venue ici & qu'elle y a fait une neuvaine. Or je vous puis dire qu'elle a rempli d'édification toute la maison où elle a logé, quoiqu'elle n'y ait point été connue, & que ce qu'ils en ont dit est qu'ils n'ont jamais vû une personne si sage, si commode, & un esprit moins gêné ; tout cela ne l'exemte pas de défauts, & elle peut ne s'être pas bien conduite à votre égard. Car il y a bien de la différence entre agir civilement avec les personnes qui nous applaudissent, & surmonter un certain embarras d'esprit qui vient de l'imagination qu'on n'est pas bien avec la personne à qui l'on parle : ce qui ne laisse pas d'être une imperfection.



Lettre XXXVI.

Que l'impuissance est un grand talt

A la mesme

JE vous écris, Mademoiselle, da: espece de convalescence qui n'a précedée d'une grande maladie. jours de fiévre pour un autre ne rien, mais pour moi cela suffit pou réduit à une très-grande foiblesse. I ble pourtant que je suis quitte de vré, mais non pas de la courte-l ou asthme qui me dure depuis mois. C'est un mal où je retor tems en tems, & qui m'emportera que jour selon l'apparence. Pourv me dure encore autant qu'il m'a cela n'ira pas mal; car il y a quara que j'en fus attaqué la premiere i les premieres cinq années il fut nuel, & l'on crut chaque année q mourrois. Il a été moins violent c mais il est un peu bien long cette Peut-être que les chaleurs m'en ti Vous voyez que c'est un mal d'asse ne composition, puisqu'il laisse vi gens si long-tems. Mais il est enco meilleur pour l'ame que pour le c

une chose favorable, quand par quelque rencontre de la providence il arrive que quelqu'un nous mette à cet apprentissage, & ne doit-on pas s'efforcer d'éprouver en lui ce que nous avons dessein de pratiquer toute notre vie à l'égard d'autres ? Car je puis vous assurer que vous trouveriez des personnes plus imparfaites que la Demoiselle qui vous choque.

Puisque vous le savez, il n'est plus question de vous cacher qu'elle est venue ici & qu'elle y a fait une neuvaine. Or je vous puis dire qu'elle a rempli d'édification toute la maison où elle a logé, quoiqu'elle n'y ait point été connue, & que ce qu'ils en ont dit est qu'ils n'ont jamais vû une personne si sage, si commode, & un esprit moins gêné ; tout cela ne l'exemte pas de défauts, & elle peut ne s'être pas bien conduite à votre égard. Car il y a bien de la différence entre agir civilement avec les personnes qui nous applaudissent, & surmonter un certain embarras d'esprit qui vient de l'imagination qu'on n'est pas bien avec la personne à qui l'on parle : ce qui ne laisse pas d'être une imperfection.



connoît pour n'en point avoir, & qui sont bien aises de n'en point avoir. Celles qui en ont sont beaucoup moins heureuses quand on les connoît & qu'on les emploie, parceque l'on les tire de l'état de rabaissement, qui est le vrai état qui convient à l'homme dans cette vie. Et c'est toujours un sujet de peine quand on en a & qu'on n'est pas employé, qui est plus ou moins sensible, selon que l'ame est plus ou moins humiliée.

Ce n'est pas que je croye qu'il soit permis à une personne qui seroit dans une Religion, de se contrefaire, & de cacher ce que Dieu lui a donné de talent. Elle doit aller simplement & faire le mieux qu'elle peut tout ce qui lui est commandé, parceque ce n'est pas à elle à disposer d'elle-même ni de ce que Dieu lui a donné. Mais si par une privation réelle de talent, par des accidens & des maladies, & même par des préventions, on vient à ne la juger bonne à rien, elle doit embrasser cet état comme le plus grand don de Dieu, & s'y tenir dans la joye & dans le repos tant que Dieu l'y laissera, & souhaiter même qu'il l'y laisse. Voilà assez des moralités : Mais il n'étoit pas juste que je vous eusse entretenu d'une petite maladie comme la mienne, sans vous donner aumoins quelque sujet de vous la rendre utile à vous-même

LETTRE [illegible]

[illegible]

A [illegible]

[illegible]

ne à prendre ces sortes de cond
crains toujours d'éteindre la mec
fume encore contre la défense de
gile, & il me semble qu'il n'est pa
vais de laisser certaines portes par
gens puissent revenir. Ne vous im
pas néanmoins qu'il y ait aucun
glement de ceux que le monde c
ne : ce n'est point ce que je ve
Je ne l'accuse que de vivre à sa fa
& d'être emportée dans ses passi
je ne vous dirois pas tout cela d'ell
toit que quiconque la connoît v
dira aussi bien que moi, & qu'il
portant de connoître les gens av
l'on a à traiter. Elle a d'ailleurs de
nêteté & de l'esprit.

Lettre XXXVII.

Comment on doit se conduire avec les personnes vaines & curieuses.

A LA MESME.

VOus devez recevoir un paquet de ma part par une Demoiselle qui a passé par ici. Et afin que vous n'y soyez pas surprise, j'ai cru vous devoir prévenir sur son sujet. Cette Demoiselle est diocesaine de M. l'Evêque de N. & il a assez de considération pour son pere qui est un Officier, & pour elle. Elle a passé près de six ans à Paris pendant lesquels elle a vu tout le monde, & j'ai eu l'honneur souvent d'être son Prédicateur ordinaire ou extraordinaire. Ce que je vous puis assurer est que je l'ai peu épargnée; vous reconnoîtrez aisément par son exterieur que c'est un esprit où il y a bien à refaire. Car elle est assez vaine en habits, & l'on m'a dit que cela alloit jusqu'à l'immodestie. Une de ses maladies est qu'elle est fort curieuse. Je ne puis pas dire néanmoins que j'aye reconnu en elle qu'elle manque de secret. Mais quoiqu'il en soit, le milieu qu'il y a à garder est de la recevoir honnêtement, de ne lui dire rien de particulier, & de ne la choquer pas aussi par

que j'éprouve de ces frayeurs. Il en est des amis comme des habits. Il y en a qui ne sont bons que pour l'été, d'autre pour l'hyver, d'autres pour le printems & pour l'autonne. Mais comme on ne jette pas ses habits d'été dès lors que leur saison est passée, & qu'on les réserve pour une autre année, il faut de même épargner ses amis, quoiqu'ils ne soient pas bons en certain tems, & les réserver pour ceux où ils peuvent être d'usage. Il y en a qui ne sont bons que pour le mois de Juillet, c'est-à-dire, lorsqu'il n'y a point de froid à craindre, & le nombre en est assez grand.

Lettre XXXIX.

De l'adresse de l'amour-propre pour nous cacher nos défauts, & des pénitences qu'il impose.

A la mesme.

QUelque recherche que j'aye faite, Mademoiselle, de cette premiere feuille; je n'en ai pu encore découvrir aucun vestige: ce qui me fait croire que vous pourriez bien l'avoir employée ailleurs. Mais la conclusion que vous en tirez, que vous en aurez donc pour vos deux écus, me semble mériter quelque réflexion.

C'est une condannation que vous pro-
ıcez contre vous-même, & j'ai bien
ır que ce ne ſoit pas ni la juſtice,
la charité qui la prononce, mais un
tain Juge & un certain Superieur que
ıs avons en nous-mêmes, qui ſe mê-
quelquefois de juger de nos actions
de nous impoſer des peines ſelon ſes
rices.

Ce Superieur bizare & déraiſonnable,
ı que vous l'entendiez, Mademoiſelle,
ɔpelle l'amour-propre. Comme il veut
: infaillible en toutes choſes, il or-
nne quelquefois des pénitences diſ-
ɔportionnées & ſans raiſon pour em-
:her qu'on n'apperçoive quelque dé-
t en lui. En vit-on jamais, par exem-
, une plus déraiſonnable que cel-
qu'il prétend vous impoſer? Une De-
ɔiſelle ſe charge par charité & par bon-
de vendre un exemplaire d'un bon
re, il arrive que par mégarde elle en
ıre ou en perd une premiere feuille;
faudroit être extravagant pour lui en
oir mauvais gré, & pour en faire la
ıindre plainte. Cependant ce juge ca-
cieux prononce incontinent une Sen-
ıce contr'elle: Vous payerez le Livre
tier, lui dit-il, Mademoiſelle, puiſque
us avez perdu cette feuille. Elle écoute
Sentence, & ſe réſout à l'excuter.

Or c'est, Mademoiselle, ce que je ne crois point du tout supportable. Il faut appeler de ces Sentences bizarres, à la raison & à la verité, & si vous prenez la peine de les consulter, elles vous diront que ce jugement est tout à-fait inique. Ceux qui se sont adressés à vous pour la vente de ce Livre, n'ont point du tout supposé qu'il ne s'en pût perdre aucune feuille; vous n'avez dû leur offrir que votre ministere de bonne foi, & vous n'êtes nullement garante de ces accidens humains.

Mais je vois bien ce que c'est. Il faudroit donc dire à ces personnes que vous avez perdu cette feuille, & ils concluront delà que par votre négligence ils ont perdu deux écus. Voilà un grand mal : j'aime mieux les perdre, dit l'amour-propre. Il le dit, Mademoiselle, mais il le dit sans raison. Eh quoi, dira-t-il, ne m'est-il pas permis de prendre cette perte sur moi? Non, Mademoiselle, parcequ'il est déraisonnable que vous la preniez sur vous. C'est une liberalité que je veux exercer, dit l'amour-propre : Il n'est pas tems, ne lui en déplaise, d'exercer cette liberalité. Il faut suivre Dieu dans le choix des vertus. Or la vertu que Dieu nous prescrit en ces rencontres, n'est pas la liberalité c'est l'aveu simple de notre méprise, ou-

[illegible]
1 négligence [illegible]
Dieu demande [illegible]
aux [illegible]
ence d'amour-propre [illegible]
une place [illegible]
cette Sentence [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]

LETTRE XL.

Qu'on ne peut avec justice exclure des Monasteres, toutes les Religieuses étrangeres.

MOn Reverend Pere, je n'ai que des remercimens à vous faire sur l'affaire dont il vous a plu de m'écrire ; puisqu'il paroît que vôtre charité vous rendoit disposé de vous même à accorder à Madame de N.... ce qu'elle demande. Je ne m'étonne point de la disposition contraire des bonnes Religieuses dont vous me parlez, & de l'éloignement qu'elles ont pour les Religieuses étrangeres. C'est une humeur ordinaire de celles de leur Profession, & j'ose dire de celles de leur sexe, qui est assez porté à tirer des conclusions generales, d'exemples particuliers, & à resserrer trop la charité dans l'enceinte de leurs Maisons. Mais comme il y a longtems qu'il ne me paroît pas assez de justice dans ces éloignemens, & qu'il m'est souvent venu dans l'esprit, que ces résolutions que l'on prend d'exclure generalement certains états, ne sont pas trop conformes à l'esprit de l'Eglise. Je ne saurois m'empêcher de vous dire les

ſes qui me ſont venues ſur ce ſujet
iverſes rencontres, ſans en faire au-
: application à ces bonnes Religieu-
puiſque ce ne ſont pas elles qui les
ait naître, & qu'elles peuvent peut-
ſe mettre à couvert ſous leurs Conſ-
ions, pourvu qu'elles ſoient autori-
par l'Egliſe, & que ce ne ſoit point
ertaines permiſſions qu'on ait accor-
à leurs inclinations, & dont il leur
t très-libre de ſe diſpenſer.
ı parlant donc de celles qui ne ſont
t liées par aucune loi, je demande
uel principe elles s'en peuvent faire
de rejetter géneralement toutes les
gieuſes étrangeres ? Les Monaſteres
de ſaintes retraites pour celles que
ı y appelle. Or comment peuvent-
ſavoir que Dieu n'appelle jamais
leurs Maiſons aucunes Religieuſes
ıgeres ; ou comment pourroient-
en exclure avec juſtice celles que
ı y auroit appelées ? Je dis plus,
eſt certain que Dieu appelle des
gieuſes à changer de Monaſteres.
il y a des néceſſités réelles, qui font
t quelquefois ſelon les regles de la
ence Chrétienne, qu'une Religieuſe
ans un danger évident de ſon ſalut,
demeurant dans de certaines Mai-
. Il faut donc en ce cas qu'elle en

sorte ; & comme il n'est pas bon q
demeure dans le monde, l'ordre de
est que quelque Monastere lui fa
charité de la recevoir.

A la verité tout Monastere parti
n'est pas toujours obligé de prat
cette charité, mais il est obligé d
pas faire résolution de ne la prat
jamais.

Toute l'Eglise en corps est oblig
nourrir tous les pauvres & de sou
toutes leurs nécessités, & cette ob
tion si génerale ne regarde pas to
particuliers, parce qu'il leur est im
ble de la pratiquer ; il suffit que ch
fasse ce qu'il peut, & qu'il prenn
part juste & légitime dans la c
génerale de l'Eglise pour les pauvr
soulageant ceux ausquels la Provi
divine l'applique plus particuliere
Mais il ne seroit pas permis de fai
solution de n'y en prendre jama
cune, & de ne soulager la nécess
personne. Il en est de même dans le
dont il s'agit. Tous les Monaster
Corps, sont obligés de soulager l
cessité d'une Religieuse, à qui de
sons de conscience ne permettent p
demeurer dans son Monastere. Ch
Monastere est obligé de porter sa p
cette charité génerale en recevant c

quelles la Providence l'applique en
ticulier, & de faire en quelque sorte
eur égard, les honneurs de la Provi-
nce, de l'Eglise, & de la charité Chré-
nne & Religieuse. Mais il ne peut être
mis sans des raisons très-singulieres,
renoncer à cette charité, & de faire
olution de ne la pratiquer jamais.
J'ose même passer plus avant, en sou-
ant que cette pratique, est en quel-
e sorte contraire au vœu de Pauvreté,
doit être si cher aux Religieuses. Car
les qui en connoissent bien l'étendue,
vent croire que non seulement elles
nt point de droit à leurs biens parti-
iers; mais qu'elles n'en ont pas mê-
à ceux de leurs Monasteres. Elles les
ivent regarder comme appartenans à
glise, & se regarder elles-mêmes com-
des pauvres, nourries par la charité
l'Eglise. Comment peuvent-elles
nc faire résolution d'exclure par elles-
mes, celles que l'Eglise n'exclut pas,
qui étant appelées de Dieu ont en
lque sorte autant de droit qu'elles
is leur Monastere? C'est elle qui y
ne droit: & se résoudre à en exclure
es que Dieu y appelle, c'est faire ré-
ution de priver de leur droit, celles
l'ont légitimement. Comment peut-
prétendre agir en pauvre, en agissant

de la sorte ? Puisque ce n'est pas agir comme ceux qui étant vraiment maîtres de leurs biens, ont néanmoins la justice dans le cœur.

Lettre XLI.

Qu'il faut une direction & présente & exacte, pour retenir dans leurs devoirs celles qui sont portées au relâchement.

J'ai vu par votre Lettre les dispositions de celle dont vous exprimez les sentimens, & à qui vous prêtez des paroles si vives & si animées. Mais quand les mouvemens qu'elle marque seroient aussi violens qu'elle les fait paroître, & que vous les avez conçûs, ils ne me feroient pas changer de sentiment sur le fonds, parceque je croi que ceux que j'ai sont conformes à son véritable bien. Quand les personnes qui ont l'imagination vive se sont mises quelque chose dans l'esprit, tout ce qu'elles ont de lumieres se réunit en ce point, & elles ne voyent rien de de tout le reste. C'est ce qui leur fournit ces expressions ardentes, qui sont plus propres à faire connoître la vehemence de leur esprit, que la justice de ce qu'elles demandent. C'estpourquoi il est bon de leur persuader d'abord qu'elles doi-

ſe défier de cette chaleur d'imagi-
& examiner les choſes un peu plus
uilement, en jettant la vûe ſur tou-
s raiſons, & ne la bornant pas à cel-
ii favoriſent leurs paſſions.
'ous vous ſervez de cette méthode
:s cette perſonne, vous viendrez
ioute facilement à bout de calmer
ſprit, non par des raiſons frivoles,
par des raiſons ſolides & priſes de
iterêts. Cette perſonne ne manque
e connoiſſance; elle veut le bien,
elle le veut foiblement, elle eſt
ortée par la violence d'un naturel
: au relâchement, par de longues ha-
les, par un eſprit impetueux dont
ne diſpoſe pas. Cependant elle a de
des dettes à payer, & elle ne ſatis-
ooint à Dieu & à l'obligation qu'elle
faire de dignes fruits de pénitence,
ſeulement ſi elle ne fait autant que
utres, mais ſi elle ne fait plus que
utres, c'eſt-à-dire, ſi elle n'eſt plus
liere, plus exacte dans les obſervan-
plus ponctuelle à ne ſe pas épargner
iortifications, plus retenue, plus ſi-
euſe, & ſur tout moins curieuſe &
humble que les autres. Il s'en faut
qu'elle n'en ſoit-là; mais elle ne doit
leſeſperer d'y arriver. Chaque jour
loit entreprendre cette œuvre de ſon

salut, & sans consulter ses répugna
sa foiblesse, commencer tout à l
cette vie nouvelle. Mais de quel s
a-t-elle besoin pour cela ; Ce n'
sans doute d'un secours éloigné &
tain, mais d'un secours présent. Il l
une personne qui la presse, &
fasse une violence charitable qui n
fre point qu'elle se relâche, qui
donne, pour le dire ainsi, point de
car elle s'en donnera toujours a
le-même. Elle trouvera cette per
quand elle se découvrira bien, qua
demandera bien cette grace, qua
donnera une entiere liberté à ses
teurs, quand elle leur ôtera la cra
la rebuter & de la contrister. M
ne sauroit rien trouver de tout cel
des secours éloignés & étrangers, d
gens qui ne marchent qu'à tâtons,
voyent pas la centiéme partie de
faut voir ; elle y trouvera au-co
un sujet d'un amusement très-gra
écritures infinies, des foules de ré
inutiles. Au-lieu de s'appliquer
ment à agir, elle s'amuse à pens
lieu d'amortir la vivacité de son

[illegible] elle ne fourn[illegible]

[illegible] une pure [illegible]

[illegible] des [illegible]

faire rechercher [illegible]

[illegible]

plus de [illegible]

[illegible]

formes à notre état, qui nous d
conduire dans notre voye, doive
les principaux objets de notre zel
cette personne fasse donc réfle
elle a eu un grand zele jusqu'ici
les verités qui prescrivent la régu
l'uniformité, la charité pour ses S
pour celles qui marquent l'obligat
réparer par des fruits de péniten
égaremens passés, & enfin pour
celles qui reglent les actions d'un
ligieuse, & les dispositions de son
& si elle reconnoît qu'elles les a
coup aimées, qu'elle ne les a
blessées, qu'elle se permette à la
heure de parler fortement contre
qui ne sont pas aussi zélés qu'ils
vroient être pour certaines verités.
si son zele ne s'est borné qu'à ce
& si elle a négligé toutes les aut
ce zele même ne lui a été qu'un
tiere d'entretien, & souvent de cu
& non un motif de priere & d
pris de soi-même, en verité elle a s
s'en défier, & de le prendre plutôt
une passion humaine que pour u
de Religion. Peut-être que je la
dalise en parlant ainsi, mais je cro
obligé de le faire; & si elle veut se
justice, elle se tiendra à elle-mêm
langage, & elle en conclura que

honorez mieux à l'avenir la verité, elle la doit honorer dans toute son étendue, & que la conviction où elle doit être de ne l'avoir pas fait lui ôte le droit de parler fortement contre les foiblesses des autres.

LETTRE XLII.

Qu'on peut quelquefois éviter avec raison des jugemens injustes qu'on fait de nous.

A M. DE SACY.

C'Est avec quelque peine, Monsieur, que je me suis rendu à l'ordre que M. de V..... m'a donné de votre part d'écrire mes pensées sur la revûe de la Traduction de l'Ecriture sainte; parce que je prévois que la consultation que vous voulez faire ne sera pas fort utile. Des deux personnes que l'on a en vûe, il y en a une que son emploi rend incapable de s'y appliquer, l'autre est si peu laborieuse qu'on ne lui sauroit ordonner une plus grande mortification que de l'en charger. Je ne sai si l'amitié qu'il a pour nous seroit capable de l'y engager, & je ne sai encore moins si l'on lui doit demander cela, puisqu'il est sans doute très-fâcheux d'engager des gens

à des travaux très-grans, sans
s'ils contenteront par-là ni Dieu
hommes. Outre ces consideratio
le regardent, j'en ai encore d'
qui me regardent en particulie
une telle haine des contestation
parceque le partage des opinio
a quelque image, il me fait to
peur, & je ne prens point plaisir d
mêlé. C'estpourquoi je vous supp
trouver bon qu'en vous envoyant
sentiment sur cette question de co
te, je vous demande très-humbl
une condition pour l'usage que vo
ferez, c'est qu'il ne soit point e
sous mon nom aux personnes à qu
dessein de le communiquer, car i
pas juste que je paroisse à la tête
l'opinion qui est presque celle de t
monde. Peut-être qu'en cela j'ai de
un peu trop humaines, mais il me
ble pourtant qu'il est inutile de
poser sans nécessité à ces inconve
On ne manqueroit pas d'appeler
opinion de Monsieur tel, l'on m'e
roit le Tenant, & on opposeroit
côté M. N. & M. N. qui sont de
sonnes que j'honore infiniment, &
de l'autre. La comparaison, Monsie
trop inegale; & je ne prétens nulle
la soutenir. J'ai même tant de re

oûir leurs sentimens, que non seule-
ment je n'entreprendrai jamais de les
contredire seul, mais que lorsque je me
sens appuyé de l'autorité de toutes les
personnes en qui j'ai plus de créance,
je ne condanne pas absolument leur opi-
nion, & je me contente de dire que je
n'en suis pas. S'il s'agissoit de l'interêt de
la verité, je ne craindrois pas néanmoins
de déclarer nettement mes pensées, mais
comme cela ne sert de rien dans cette
rencontre, qu'à produire des discours
inutiles, je crois que vous trouverez
juste de m'épargner ces dégoûts. Il est
d'autant plus pardonnable, que ce n'est
pas tout-à-fait sans sujet que je les crains.
J'ai été cinq ou six ans où l'on oppo-
soit ordinairement M. Singlin, M. N. &
M. N. d'un côté, & moi de l'autre;
quoiqu'en ce temps, & dans les matieres
dont il s'agissoit alors, je n'eusse gueres
moins avec moi, que tous les Théolo-
giens de l'Eglise, soit que cela vînt
de ce que je me signalois un peu trop,
soit qu'il y eût un peu d'injustice dans
ceux qui faisoient ces comparaisons
pour décharger plus librement leur hu-
meur sur la partie la plus foible. Ces con-
testations m'ont rendu si timide, que
je crains même, lorsqu'il n'y a pas sujet
de craindre. C'est pourquoi je compte

un peu entre les avantages de l
traite d'en être délivré, & de n'être
mêlé dans les avis differens que l'or
avoir , ce qui trouble & incomi
toujours les personnes imparfaites
me moi. Des Philosophes même p
ont fait l'application de cette m
d'Hipocrate, que *le silence n'altere*
aux passions de l'esprit qu'il n'irrite
Si je ne suis pas assez prudent p
garder dans les occasions, je sera
jours bien aise d'être hors de ces
sions, & d'avoir ainsi une espece
cessité de le garder. Je puis dire,
semble, que la retraite ne m'incoi
de point du tout, & que je ne mets
du tout entre les peines de cette so
vie de parler peu, & d'être privé d
tretiens que nous avions à Paris.
recommande à vos prieres.

LETTRE XLIII.

Qu'il seroit utile à l'Eglise & aux A mêmes, que les bons Livres qu'on en notre langue eussent été écr Latin. De l'Histoire de saint Lou caractere de l'éloquence de notre

CE que vous me dites, Mon
sur l'ouvrage auquel travaill

ine personne m'a renouvelé dans
it quantité de vieilles pensées très-
ormes à vos vûes, mais qui n'étant
autorisées que de moi, m'étoient
suspectes à moi-même, & n'étoient
ouvées de personne. Il m'a toujours
lé que dans l'état present de l'Eglise,
dont on prend avis pour la direc-
des études étoient obligés d'appli-
ceux qui en étoient capables à s'ins-
e exactement de la langue Latine,
e former un stile capable d'exprimer
hoses Ecclesiastiques d'une maniere
ne fût pas basse & rampante, & de
representer ce devoir comme im-
int, afin de leur faire surmonter par
volonté forte, & par un motif de
cience le dégoût qui accompagne
: sorte d'étude, dont on ne voit l'u-
que fort tard. C'est une vûe que j'ai
fortement à l'égard de celui-même
: il s'agit, & qui en auroit eu un ex-
le besoin. Il y auroit été très-pro-
, car il est judicieux & a du goût. Je
n ai souvent parlé, mais je n'ai point
l'impression sur son esprit, parceque
étois point soutenu par d'autres, &
cipalement par celui dont il pre-
avis dans la direction de ses études,
ivoit d'ordinaire pour regle des cho-
uisquelles on devoit se former, l'u-

tilité & l'édification du Réfectoire d'un certain Monastere où il présidoit, & de quelques personnes qu'il conduisoit. C'est une expression maligne dont je me servois pour marquer qu'il avoit des vûës étroites, & qu'il n'embrassoit pas dans ses avis l'utilité generale de l'Eglise. Car aprés tout, tous les écrits, tels que ceux qu'il avoit en vûë, quoiqu'utiles pour quelque tems, perissent & s'obscurcissent aussi en fort peu d'années; au-lieu que des livres faits en Latin, & qui sont d'une matiere dont l'utilité est plus generale subsistent toujours, & sont, pour le dire ainsi, un présent éternel qu'on fait à l'Eglise. J'y trouvois même cette utilité, que celui qui y travailloit n'en jouissoit presque point durant sa vie, parceque les gens de lettres qui en sont les seuls juges, ne sont pas en grand nombre, & sont d'ordinaire assez ménagers en louanges & en approbations, au-lieu que les livres proportionnés aux femmes dévotes, & qui sont de leur goût, ont d'ordinaire un fort grand éclat présent, & dont l'Auteur jouit beaucoup durant sa vie par les complaisances & les éloges qu'ils lui attirent d'un sexe toujours porté aux approbations passionnées. Quand on auroit tout traduit d'une maniere noble, saint

e & saint Chrysostome qui sont [illegible]
traduits, & qui sont presque [illegible]-
à tous ceux qui n'entendent pas le Grec,
y avoit rien de plus édifiant que ce qui
reviendroit à l'Auteur, parceque les
les dévotes n'y prendroient aucune
, & de même si l'ouvrage dont nous
ons avoit été fait d'abord en Latin
me il le devoit être selon toute [illegible]
nison, l'Auteur seroit demeuré hors
pos de l'approbation publique: vous
direz pourquoi je n'ai donc pas pris
r moi-même le même parti, mais
ous puis dire avec verité que je l'ai
ours eu en vûe, mais que je n'ai pas
assez heureux pour le pouvoir faire.
esperé même quelque tems d'arriver
t état. *Quam spem consiliorum & ca-
ionum mearum, cum graves commu-
s temporum, tum varii nostri casus fefel-
nt.* Ainsi je n'ai presque travaillé qu'à
choses pour lesquelles je n'ai point
clination, & que je n'estime guéres,
e lesquelles vous mettez s'il vous
: un certain Ouvrage dont on a en-
é en votre pays, & dont on peut
qu'il réussit trois fois mieux qu'il ne
ite. Aussi ne l'ai-je publié que par une
particuliere; c'est que je n'avois pas
utre moyen de subvenir à la nécessité
quelques personnes que je voulois

soulager, & qui me paroissoient le m
riter, & il m'a semblé que je pouv
leur faire don de cet ouvrage. Voilà b
du discours, dont la conclusion est, q
l'Auteur de l'ouvrage en question se
fort capable encore s'il le vouloit,
se former un stile propre à l'ouvr
que vous lui destiniez. Monsieur
Thou a commencé plus tard à écrire
Histoire, & n'avoit jamais écrit en
commençant; mais je n'espere pas q
le fasse, parcequ'il n'aura pas assez
courage pour essuyer les difficultés q
y auroit trois ou quatre mois. Or lui
le faisant pas, qui le fera? personne
veut travailler sur l'ouvrage d'autr
parceque l'amour-propre n'y est pas
sez satisfait.

Les approbations que vous avez do
nées à l'Auteur de l'Histoire de sai
Louis sont très-justes, & lui serviron
le soutenir contre la déraison presq
publique. La verité, la justesse des se
timens, l'élevation de l'esprit, le gé
sont certaines qualités pour lesquelles p
de gens ont du goût. C'est comme u
sens qui manque à la plus part du mo
de; & cependant les gens privés de c
sens sont les arbitres de la réputatio
des pauvres Auteurs, & se fortifiant l
uns les autres par leur multitude ton

ment en ridicules ceux qui s'écartent de leurs sentimens. C'est maintenant le regne de l'éloquence d'eau chaude, ou autrement de l'éloquence anodine ; & c'est un goût peu connu que celui qui est exprimé dans ce vers.

Hæc demum sapiet dictio quæ feriet.
Un discours a du goût quand il frappe le cœur.

On a raison de desapprouver ce goût, quand ce qui frappe n'est qu'une pointe qui a peu de justesse & de verité ; mais non quand ce sont des choses judicieuses, vives & vraies.

LETTRE XLIV.

Sur une réponse de Mademoiselle Vollor, qui reconduisoit les gens, pour honorer les pas de Jesus-Christ.

MAdemoiselle Vollor me reconduisant un jour, & voulant prendre la peine de descendre un escalier ; je lui ai representé l'inutilité de cette peine, & lui ai demandé serieusement, pourquoi elle faisoit cela ? A quoi elle me répondit, que c'étoit pour honorer les pas de Jesus-Christ. Je fus édifié de cette reponse ; parce que j'en pris l'idée qu'elle faisoit toutes ses actions avec la vûe

d'honorer Jesus-Christ dans les actions semblables à celles qu'il a faites. Cependant pour l'empêcher de descendre, je lui représentai sur le champ que par cette raison on pourroit dire des paroles inutiles, & s'en justifier par cette raison qu'on les dit pour honorer les paroles de Jesus-Christ; mais que comme Jesus-Christ n'avoit point dit de paroles inutiles, il n'avoit point fait aussi de pas inutils; qu'ainsi il ne falloit pas prétendre honorer Jesus-Christ, par des pas qui n'auroient pas d'utilité, comme on ne l'honore pas par des paroles sans fruit, & sans necessité. Elle n'entendit pas bien ce que je lui répondis, & continua d'honorer Jesus-Christ en me reconduisant.

Voilà, Madame, un abregé de la conversation sur laquelle vous demandez d'être éclaircie.

Mais ayant pensé depuis à cette maniere de faire ses actions dans la vûe d'honorer de semblables actions de Jesus-Christ, il m'a semblé qu'afin qu'on n'en abusât pas, & qu'on entendît bien le fonds de cette pratique, il falloit y ajoûter certaines précautions fondées sur les principes du Christianisme.

Il est certain que la fin immediate & directe de chaque action Chrétienne,

ment en ridicules ceux qui s'écartent de leurs sentimens. C'est maintenant le regne de l'éloquence d'eau chaude, ou autrement de l'éloquence anodine ; & c'est un goût peu connu que celui qui est exprimé dans ce vers.

Hæc demum sapiet dictio quæ feriet.

Un discours a du goût quand il frappe le cœur.

On a raison de desapprouver ce goût, quand ce qui frappe n'est qu'une pointe qui a peu de justesse & de verité ; mais non quand ce sont des choses judicieuses, vives & vraies.

LETTRE XLIV.

Sur une réponse de Mademoiselle Vollor, qui reconduisoit les gens, pour honorer les pas de Jesus-Christ.

MAdemoiselle Vollor me reconduisant un jour, & voulant prendre la peine de descendre un escalier ; je lui ai representé l'inutilité de cette peine, & lui ai demandé serieusement, pourquoi elle faisoit cela ? A quoi elle me répondit, que c'étoit pour honorer les pas de Jesus-Christ. Je fus édifié de cette réponse, parce que j'en pris l'idée qu'elle faisoit toutes ses actions avec la vûe

parole de Dieu, qu'il nous a revelée
118. dans son Ecriture ; selon qu'il est dit :
05. *Lucerna pedibus meis verbum tuum, & lumen semitis meis.* VOTRE *parole*, Seigneur, *est la lampe qui éclaire mes pas, & la lumiere qui me conduit dans les sentiers où je marche.* Voilà de quelle maniere Jesus-Christ a vécu & a agi, il n'a pas fait un pas, ni un mouvement du corps, qui n'ait été réglé par la verité. S'il a marché, ç'a été pour quelque fin ordonnée par la volonté de Dieu. L'obéissance à cette volonté a été sa nourriture, & l'objet continuel de son esprit, & de son cœur ; & c'est pourquoi il disoit à ses Apôtres, qu'il avoit une nourriture qu'ils ne connoissoient point, & qu'elle consis-
oan. 4. toit à accomplir la volonté de Dieu. *Meus*
4. *cibus est ut faciam voluntatem Patris mei, & perficiam opus ejus.* Ainsi ce ne seroit pas imiter ni honorer Jesus-Christ, que d'imiter simplement le corps de ses actions ; de parler, parce qu'il a parlé ; de marcher, parce qu'il a marché ; de manger, parce qu'il a mangé. Il faut pour l'imiter, & l'honorer véritablement, pra-
Ioan. tiquer ce que dit l'Apôtre saint Jean :
6. *debet, sicut ille ambulavit, & ipse ambulare.* Celui qui veut demeurer en Jesus-Christ, *doit marcher comme il a marché*, c'est-à-dire, qu'il doit faire ses actions

est de la faire dans la vûe de la loi & de la justice éternelle, qui la commande. Car chaque action a sa regle, & c'est par la conformité à cette regle qu'elle est bonne ; ce qui ne s'entend pas seulement des devoirs importans, mais des moindres actions Chrétiennes. Il y a une verité, une loi, une regle en Dieu qui prescrit aux Chrétiens de quelle maniere ils doivent manger, boire, dormir, converser, marcher, rendre des civilités aux autres hommes. C'est par la conformité à cette regle que ces actions sont bonnes ; & faire ses actions pour Dieu, n'est autre chose que de les faire pour l'amour de cette loi & de cette verité qui les prescrit, parce que cette loi & cette verité sont Dieu même. Et c'est pourquoi David prescrivant à son fils Salomon ce qui lui étoit necessaire pour plaire à Dieu dans le gouvernement de son Royaume, lui ordonne en particulier, de ne rien faire qu'avec lumiere 3. Reg. & intelligence ; *Ut intelligas universa quæ* 2. 3. *agis*. Or connoître ce que l'on fait, c'est savoir pourquoi il le faut faire, quel est le devoir qui nous y oblige, & la justice qui le rend juste. Qui fait ses actions dans ces vûes & par cette lumiere, agit avec intelligence ; car cette lumiere qui nous conduit, n'est autre chose que la

que nous avons marquées ; & quoiqu'elle joigne à la fin principale ces intentions accessoires, elle ne laisse pas de les faire pour cette fin principale, & pour observer la Loi de Dieu qui les prescrit. Car il est certain que cette personne de pieté, dont je parle, n'appliqueroit jamais son intention d'honorer les pas de Jesus-Christ, à des visites inutiles, & sans avoir discerné par la lumiere de son esprit, si l'action est réglée, ou si elle ne l'est pas. Ce qui la conduit & la fait agir sans qu'elle y pense, est donc la vûe de la regle ; & cette intention d'honorer les pas de Jesus-Christ, n'est qu'une intention accessoire, qui suppose l'autre qui est le vrai principe de l'action : ainsi cette pratique ne peut produire en elle que du bien. Mais il se pourroit fort bien faire qu'elle produiroit quelque mal en des personnes moins éclairées qui croiroient qu'il suffiroit, afin de rendre leurs actions bonnes, de les faire dans l'intention d'honorer Jesus-Christ, sans avoir soin d'examiner par la Loi de Dieu, si elles sont justes ou injustes, réglées ou dereglées.

Mais ne peut-on point les faire simplement pour honorer Jesus-Christ dans des actions semblables ?

Je repons qu'on y peut joindre cette

intention accessoire, mais qu'elle doit toujours supposer la premiere intention, qui est de faire l'action dans la vûe d'observer la Loi de Dieu qui la prescrit, & on l'y peut joindre en plusieurs manieres, qui sont toutes utiles : En voici cinq que l'on peut proposer.

Premierement, on peut dans chaque action jetter la vûe sur les actions semblables de Jesus-Christ, comme sur un objet d'adoration. Car Jesus-Christ est adorable en toutes ses actions, & comme il est juste que nous l'y adorions, c'est une pratique sainte de se servir des differentes actions que l'on fait, pour adorer Jesus-Christ dans de semblables actions.

Secondement, on peut regarder les actions de Jesus-Christ semblables à celles que nous faisons, comme une source de graces. Car Jesus-Christ a mérité par toutes ses actions, & il a mérité même d'une maniere particuliere, par chacune de ses actions, les graces nécessaires pour en faire de semblables, comme par sa Passion, la grace de souffrir. Comme nous avons donc besoin de la grace de Jesus-Christ pour faire toutes nos actions ; c'est une pratique sainte de jetter les yeux sur Jesus-Christ dans des actions semblables, afin qu'il nous fasse

que nous avons marquées ; & quoiqu'elle joigne à la fin principale ces intentions accessoires, elle ne laisse pas de les faire pour cette fin principale, & pour observer la Loi de Dieu qui les prescrit. Car il est certain que cette personne de pieté, dont je parle, n'appliqueroit jamais son intention d'honorer les pas de Jesus-Christ, à des visites inutiles, & sans avoir discerné par la lumiere de son esprit, si l'action est réglée, ou si elle ne l'est pas. Ce qui la conduit & la fait agir sans qu'elle y pense, est donc la vûe de la regle ; & cette intention d'honorer les pas de Jesus-Christ, n'est qu'une intention accessoire, qui suppose l'autre qui est le vrai principe de l'action : ainsi cette pratique ne peut produire en elle que du bien. Mais il se pourroit fort bien faire qu'elle produiroit quelque mal en des personnes moins éclairées qui croiroient qu'il suffiroit, afin de rendre leurs actions bonnes, de les faire dans l'intention d'honorer Jesus-Christ, sans avoir soin d'examiner par la Loi de Dieu, si elles sont justes ou injustes, réglées ou dereglées.

Mais ne peut-on point les faire simplement pour honorer Jesus-Christ dans des actions semblables ?

Je repons qu'on y peut joindre cette

ntention accessoire, mais qu'elle doit toujours supposer la premiere intention, qui est de faire l'action dans la vûe d'observer la Loi de Dieu qui la prescrit, & on l'y peut joindre en plusieurs manieres, qui sont toutes utiles : En voici cinq que l'on peut proposer.

Premierement, on peut dans chaque action jetter la vûe sur les actions semblables de Jesus-Christ, comme sur un objet d'adoration. Car Jesus-Christ est adorable en toutes ses actions, & comme il est juste que nous l'y adorions, c'est une pratique sainte de se servir des differentes actions que l'on fait, pour adorer Jesus-Christ dans de semblables actions.

Secondement, on peut regarder les actions de Jesus-Christ semblables à celles que nous faisons, comme une source de graces. Car Jesus-Christ a mérité par toutes ses actions, & il a mérité même d'une maniere particuliere, par chacune de ses actions, les graces nécessaires pour en faire de semblables, comme par sa Passion, la grace de souffrir. Comme nous avons donc besoin de la grace de Jesus-Christ pour faire toutes nos actions ; c'est une pratique sainte de jetter les yeux sur Jesus-Christ dans des actions semblables, afin qu'il nous fasse

la grace de nous accorder celle qui nous est nécessaire pour les bien faire.

Troisiémement, on peut regarder les actions de Jesus-Christ semblables aux nôtres, comme un objet de reconnoissance. Car s'il nous y a mérité la grace; nous l'en devons remercier; & nous servir de la diversité de nos actions, pour diversifier nos reconnoissances envers Jesus-Christ.

Quatriémement, on peut dans chaque action regarder celles de Jesus-Christ, qui y sont semblables, comme le motif de les faire. Car si Jesus-Christ même n'a pas dédaigné de faire ces petites actions, de s'assujettir à ces devoirs, à plus forte raison les devons nous pratiquer nous-mêmes.

Cinquiémement, on peut le regarder comme la regle que nous devons suivre. Car souvent la Loi de Dieu est moins claire en elle-même, qu'elle ne l'est en Jesus-Christ. Il est cette Parole abregée, qui comprend tout, & l'on peut prendre ce qu'il a fait comme la regle de nos devoirs.

Mais il faut remarquer qu'en honorant Jesus-Christ en cette maniere, ce n'est pas proprement faire ses actions pour honorer Jesus-Christ mais c'est honorer Jesus-Christ dans ses actions, &

c'eſt joindre une vûe de pieté à la fin directe de l'action, & qui en doit être le principe. Ainſi on ne marche pas proprement pour honorer Jeſus-Chriſt, mais on marche en l'honorant.

Lettre XLV.

Qu'il faut verifier autant que l'on peut les choſes extraordinaires & miraculeuſes.

QUelque envie que j'aye, Madame, d'épargner vôtre tête en vous répondant, comme vous dites que vous l'avez épargnée en écrivant ; il ne ſera pas dit néanmoins que j'aurai le dernier, ni que vous demeurerez ſans replique, en matiere de diſpute. Ainſi tout ce que je puis faire pour ne vous pas incommoder, eſt de vous prier de differer à lire cette Lettre juſqu'à ce que vous ſoyez en état de le faire, ſans vous fatiguer. Il n'eſt plus queſtion préſentement entre nous de ce qui s'eſt paſſé, car je n'ai eu nul deſſein d'examiner les lumieres de Monſieur de Lecfedal. Mais étant perſuadé de la verité du fait que je propoſai, je voulus y ajouter une preuve capable d'en perſuader les autres, par le témoignage de celle à qui j'en parlai. Auſſi depuis que j'eus reconnu qu'on ne

demeuroit pas d'accord des faits, je m'arrêtai & laissai tout cet examen, & je ne proposai aucune autre question. Mais pour venir à la These generale, s'il est bon ou non d'examiner les choses extraordinaires, je conviens avec vous presque de tout, & je ne sai pas bien ce qui reste de different entre nous.

Premierement, vous demeurez d'accord que cet examen est toujours utile à ceux qui ont ces lumieres.

Secondement, qu'il peut être utile à ceux qui ont de l'équité, & qui ne condannent pas sur une seule erreur toutes les autres lumieres qu'un homme de bien peut avoir eûes.

Je vous accorde aussi qu'il peut être dangereux aux esprits téméraires & précipités. Et si vous ne voulez conclure delà autre chose, sinon qu'il faut tâcher en faisant cet examen d'éviter les inconveniens qui en peuvent naître, nous serons encore d'accord. Mais si vous en concluez ou qu'il y ait toujours des inconveniens dans cet examen, ou qu'il ne le faut jamais faire quand il y a quelques inconveniens à craindre; c'est-à-dire, qu'il faut toujours plutôt éviter le mal, que de procurer le bien, vos conclusions seront un peu trop étendues.

Car la verité est que ces inconveniens

sont assez rares, & qu'on n'a pas tant de sujet de les apprehender. Si j'y suis tombé, c'est que croyant le fait dont je m'informois certain dans le tems; il avoit la mine de l'être, & n'en ayant aucune défiance, je voulus seulement y ajoûter une certitude exterieure pour le rendre certain à l'égard des autres, & & je fis la question sans réserve. Mais il étoit facile, si je me fusse défié de quelque chose, de détruire tout ce bruit, qui n'étoit pas fort prévoyable.

Supposé néanmoins qu'il y ait toujours quelque chose à craindre dans cet examen, ne le faut-il jamais faire? Je dis que lorsque la chose le mérite, & qu'il y a du bien à esperer, il le faut faire nonobstant ces prétendus inconveniens. Car on peut appliquer à cet égard la regle que saint Augustin propose sur un autre cas, qui est que la prédication d'une verité soit utile aux uns, & inutile aux autres; & comme il décide nettement qu'il n'en faut pas priver ceux à qui elle est utile, à cause de ceux à qui elle peut nuire; on peut dire de même qu'il ne faut pas s'abstenir d'une recherche utile de la verité d'un fait, parceque d'autres en peuvent abuser. Ce qui suppose néanmoins quelque égalité entre le bien que l'on recherche, & le mal qui en arrive à

conserver à la posterité. Cette raison n'est pas fort certaine, car il y a dans les hommes une négligence extrême à donner à la verité l'autorité qu'elle doit avoir; mais elle suffit pour faire voir que les plus grandes choses du monde, deviennent non seulement inutiles, mais ridicules, faute d'être poussées jusqu'à la certitude.

Ne vous imaginez pas de même, que ce soit une petite chose que ce que l'on dit être arrivé à la Sœur Séraphine d'avoir été enlevée, en sorte que quatre personnes la tirant en bas n'en purent venir à bout. Cela ne prouve rien du tout pour elle ; mais la chose bien verifiée, prouve Dieu & le Diable, c'est-à-dire, toute la Religion. Aussi ceux à qui l'on rapporte ces sortes de faits ne les méprisent point comme n'étant rien, mais comme étant faux, & ils prennent même la négligence que l'on a eue à les vérifier comme une marque de fausseté. Aussi si j'eusse eu quelque autorité au lieu où l'on dit que cela est arrivé, j'aurois bien poussé la chose plus loin, & j'aurois cru rendre service à Dieu, en portant ce fait jusqu'à la derniere évidence.

Il est vrai qu'il y a beaucoup de difference entre la vérification d'une vision, & celle d'un évenement exterieur ; car une vision prouve peu, quoique vérifiée,

&

évenement exterieur prouve beau-
C'est pourquoi comme il y a moins
ner & plus à perdre, on y doit être
etenu. Il y a pourtant quelque cho-
conclure de toutes les differentes
que Monsieur de Lecfedal a eûes ;
urvu que cet examen se fit avec
nce, comme il est possible, il ne
nullement impossible d'éviter ce
on craint, & de profiter de ce qu'on
eroit de certain & d'assuré.
y a rien de si facile que de se trom-
n ce point, & de penser que ce qui
est certain, le sera aussi aux autres,
negliger sur cela d'en apporter les
es.
Cardinal Jacques de Vitry hom-
e poids & de mérite, fait par exem-
ns la vie de Marie Dogny, le recit
hoses extraordinaires arrivées à une
Fille encore vivante de son tems,
on appeloit Christine l'admirable.
it Confesseur d'un Monastere où
toit, & apparemment le sien ; &
ela il s'est imaginé que l'on l'en
oit. Cependant de quelque poids
soit son autorité, ce qu'il en dit est
traordinaire que l'on se moque,
d on le rapporte ; & M. Dandilly
crû obligé de le retrancher de la

conserver à la posterité. Cette raison n'est pas fort certaine, car il y a dans les hommes une négligence extrême à donner à la verité l'autorité qu'elle doit avoir; mais elle suffit pour faire voir que les plus grandes choses du monde, deviennent non seulement inutiles, mais ridicules, faute d'être poussées jusqu'à la certitude.

Ne vous imaginez pas de même, que ce soit une petite chose que ce que l'on dit être arrivé à la Sœur Séraphine d'avoir été enlevée, en sorte que quatre personnes la tirant en bas n'en purent venir à bout. Cela ne prouve rien du tout pour elle ; mais la chose bien verifiée, prouve Dieu & le Diable, c'est-à-dire, toute la Religion. Aussi ceux à qui l'on rapporte ces sortes de faits ne les méprisent point comme n'étant rien, mais comme étant faux, & ils prennent même la négligence que l'on a eue à les vérifier comme une marque de fausseté. Aussi si j'eusse eu quelque autorité au lieu où l'on dit que cela est arrivé, j'aurois bien poussé la chose plus loin, & j'aurois cru rendre service à Dieu, en portant ce fait jusqu'à la derniere évidence.

Il est vrai qu'il y a beaucoup de difference entre la vérification d'une vision & celle d'un évenement exterieur; car une vision prouve peu, quoique vérifiée

&

e & sans replique, d'un corps élevé ir un espace notable, & que quatre nes ne peuvent rabaisser, comme : qu'il est arrivé à la Sœur Séra-?

st ce que les bonnes gens comme ne comprennent pas, & je ne le tens point du tout aussi, par rap- moi, car je n'ai que faire du tout it ce miracle. Mais quand je consi- de certaines gens, dont le monde in j'en juge autrement.

aut donc que vous sachiez que la e heresie du monde, n'est plus le uisme ou le Luteranisme, que c'est isme & qu'il y a de toutes sortes ées, de bonne foi, de mauvaise e déterminés, de vacilans & de ten- 'est être trop dur que de dire qu'il it point avoir égard à une si mé- e disposition. Tout homme vivant susceptible de la grace de Dieu, faut ni desesperer du salut d'aucun, priver des moyens exterieurs qui y ent contribuer. Les raisons spécu- s peuvent peu sur l'esprit de ces là, elles n'y font qu'une impression re. Il n'en est pas de même d'un le, ils n'en disputent d'ordinaire a verité. Car ils ne sont pas assez fins dire qu'un corps peut être naturel-

lement élevé en l'air un quart d'l
ils disent nettement que cela n'est p

Que gagnera-t-on, me direz-
quand on aura prouvé que ce f
vrai ? Vous gagnerez tout ; car vc
forcerez de conclure qu'il y a ur
ble & un Dieu ; & c'est tout ce qu
croyent pas.

Ils ne s'amusent pas à chicaner
reste ; cela ne conclut donc rien p
Sœur Séraphine ; mais cela conclu
pour l'Eglise contre ces sortes de p
nes. C'est pourquoi je vous assure
j'avois eu quelque autorité au lie
l'on dit que cela est arrivé, j'
poussé les choses plus loin. La plup
monde ne songe qu'à soi, ou à ce
les environnent, & ils jugent inutil
ce qui ne leur sert pas, mais il faut
dre ses vûes plus loin.

Il faut regarder le general de l'I
& toute la posterité, & les petits i
veniens particuliers paroissent p
chose quand on est occupé de ce
plus étendues. Faute d'avoir ces vû
nerales, on laisse perdre & dissipe
l'Eglise tout ce que Dieu y a fait.

litude. Il est vrai, mais vous en voyez l'effet ; c'est que tout devient incertain & inutile à l'Eglise, & se tourne enfin en ridicule. Que savez-vous aussi si cette négligence qui paroît déraisonnable, n'est point un jugement de Dieu sur ceux qui méritent d'être aveuglés, que Dieu veut par là priver des lumieres qui les pourroient redresser ? Or quand cela arrive ainsi par une permission de Dieu, la négligence de ceux qui y contribuent n'en est nullement blâmable. Voilà mon plaidoyé pour les éclaircissemens, mais qui ne regarde que ceux qui les doivent faire, & non pas moi qui n'en ai pas la 'ommission.

Il faut ajoûter quelque chose sur la 'econde partie de votre Lettre. La re'gle de dire le bien & le mal des Saints 'besoin à la verité de plusieurs exceptions.

Premierement, elle ne s'entend point les entretiens particuliers, mais des écrits 'ublics. Car dans un entretien particulier 'a disposition de celui à qui l'on parle en 'est la regle, & l'on y doit omettre tout 'ce dont il peut être choqué.

Elle ne s'entend point aussi de ces actions qui ne sont mauvaises & déraisonnables qu'en apparence, & qui sont bon'nes dans le fonds. Car la raison qui fe-

roit croire qu'il ne faut pas dire ces actions qui paroissent extravagantes, est qu'elles sont composées de deux parties, de l'exterieur qui paroît déreglé, & de l'interieur qui est juste & réglé. Or l'Historien ne pouvant representer cet interieur, trompe en quelque sorte le Lecteur en ne lui representant que la partie qui le blesse & qui le trompe.

On la doit donc réduire aux choses qui enferment un certain mal clair & indubitable, comme une erreur, une fausse imagination, & en ce cas je croi encore vrai qu'il ne faut jamais dire ces sortes de choses sans correctif. Mais si je savois, par exemple, qu'un homme de bien eût fait quantité de Propheties véritables, & que parmi ces Propheties véritables, il y eût une certaine impression fausse, j'aimerois mieux dire le tout que de ne dire que le bien. La raison en est que c'est une verité importante à l'Eglise qui est celle-ci; que Dieu permet qu'il se mêle de fausses impressions parmi les lumieres véritables des gens de bien, & qu'ainsi il faut tout examiner, & ne conclure pas, ni que qui a tort en un point ait tort en tout, ni que qui a raison en plusieurs points, ait raison en tout.

Je dis qu'elle est importante, & pou

cher les illusions d'une trop grande
lité qui se livre sans réserve à ceux
i on a vu quelque chose d'extraor-
re, & pour empêcher qu'on ne con-
e durement quantité de gens de bien
il peut arriver de semblables surpri-

i'ai donc pas droit d'ôter à l'Eglise
instruction que Dieu lui donne, &
des étourdis qui en tirent de mau-
conséquences ; c'est leur faute ;
il n'en est pas plus permis de priver
se d'une verité utile.

le dirois donc, mais je tâcherois de
e d'une maniere qui prévînt autant
seroit possible l'inconvenient que
craignez.

là mes pensées, Madame, je ne sai
s sont conformes ou contraires aux
s ; car peut-être sommes-nous d'ac-
Mais quelles qu'elles soient, elles ne
t gueres de mal à personne, parce-
e n'aurai gueres d'occasion de les
e en pratique étant plus résolu que
is de me resserer extrêmement, &
me mêler de rien.



roit croire qu'il ne faut pas dire c
tions qui paroissent extravagante
qu'elles sont composées de deux p
de l'exterieur qui paroît déreglé,
l'interieur qui est juste & réglé. O
torien ne pouvant representer ce
rieur, trompe en quelque sorte l
teur en ne lui representant que la
qui le blesse & qui le trompe.

On la doit donc réduire aux
qui enferment un certain mal c
indubitable, comme une erreu
fausse imagination, & en ce cas
encore vrai qu'il ne faut jamais d
sortes de choses sans correctif.
je savois, par exemple, qu'un h
de bien eût fait quantité de Pro
véritables, & que parmi ces Pro
véritables, il y eût une certaine i
sion fausse, j'aimerois mieux dire
que de ne dire que le bien. La ra
est que c'est une verité impor
l'Eglise qui est celle-ci; que Die
met qu'il se mêle de fausses impr
parmi les lumieres véritables des
bien, & qu'ainsi il faut tout exa
& ne conclure pas, ni que qui a
un point ait tort en tout, ni qu
raison en plusieurs points, ait ra
tout.

Je dis qu'elle est importante,

empêcher les illusions d'une trop grande crédulité qui se livre sans réserve à ceux en qui on a vu quelque chose d'extraordinaire, & pour empêcher qu'on ne condanne durement quantité de gens de bien à qui il peut arriver de semblables surprises.

Je n'ai donc pas droit d'ôter à l'Eglise cette instruction que Dieu lui donne, & s'il y a des étourdis qui en tirent de mauvaises consequences ; c'est leur faute ; mais il n'en est pas plus permis de priver l'Église d'une verité utile.

Je le dirois donc, mais je tâcherois de le dire d'une maniere qui prévînt autant qu'il seroit possible l'inconvenient que vous craignez.

Voilà mes pensées, Madame, je ne sai si elles sont conformes ou contraires aux vôtres ; car peut-être sommes-nous d'accord. Mais quelles qu'elles soient, elles ne feront gueres de mal à personne, parceque je n'aurai gueres d'occasion de les mettre en pratique étant plus résolu que jamais de me resserer extrêmement, & de ne me mêler de rien.



LETTRE XLVI.

De ce qu'on doit à ceux qui persecutent la verité & la justice.

A UNE SUPERIEURE DE RELIGIEUSES.

S'Il est necessaire, Ma Réverende Mere, que je vous écrive au commencement de cette année, par la loi particuliere que je me suis faite ; il est nécessaire par la Loi commune du Christianisme, que je tâche de le faire d'une maniere qui me puisse être de quelque utilité, aussi bien qu'à vous. Et pour satisfaire à cette double obligation, il m'est venu dans l'esprit de prendre pour sujet de cette Lettre les troubles que l'on a excités dans votre Ville, & les peines que l'on a causées à M. votre Evêque, puisque nous avons un égal interêt de nous instruire des sentimens qu'on en doit avoir.

Il m'a donc semblé, ma Réverende Mere, qu'on regarde souvent trop humainement ces traverses qui sont causées aux gens de bien, par la malice & par l'injustice des hommes, & qu'en les considerant plus par les yeux des sens & de la raison que par ceux de la Foi, on ajoûte aux sentimens que l'amour de la verité & de la justice nous peut inspirer, beaucoup

d'autres mouvemens qui n'ont pour prin-
cipe que la nature. Car il n'y a rien de plus ordinaire que de paſſer ainſi de la Foi aux ſens, & de concevoir des paſſions toutes humaines pour une cauſe qui eſt d'elle-même toute ſainte. La raiſon en eſt, que l'amour-propre ſe fait un interêt de tout, & prend part à tout : de ſorte que ſitôt qu'on eſt entré en union avec quelques gens de bien pour les ſujets du monde les plus légitimes, on ſe rend propre leur cauſe, on ſe revêt de leur interêt, on regarde leur abaiſſement comme le ſien, & on conçoit ſur tout pour ce qui leur arrive les mêmes paſſions que les gens du monde reſſentent dans les affaires temporelles de leurs amis. On s'afflige humainement de leurs diſgraces, on s'anime humainement contre ceux qui leur font injuſtice, on s'offenſe pour eux quand on les bleſſe, & l'on ſe réjouit quand on les éleve.

Cependant ſi ces mouvemens ſont naturels à l'eſprit humain, ils ſont fort éloignés de ceux que les vûes de la foi nous doivent donner, ſoit à l'égard de ceux qui ſouffrent l'injuſtice, ſoit à l'égard de ceux qui la font, ſoit à l'égard de la verité & de la juſtice en elle-même.

Car il me ſemble premierement qu'on devroit faire grande difference entre la

L v

cause de Dieu & celle de l'homme, & ne les pas confondre comme l'on fait. La verité & la justice sont effectivement deshonorées par l'injustice & par le mensonge ; mais les outrages que l'on fait aux hommes ne font que les honorer. C'est pour eux un sujet de joye, & s'ils sont animés de l'esprit de l'Evangile, ils doivent entrer dans les sentimens que
Act. 5. 41. les Actes expriment par ces paroles : *Ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* Les *Apôtres sortirent du conseil tout remplis de joye de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir outrage pour le nom de Jesus.*

C'est donc de l'injure que reçoit la verité, qu'il faut s'attrister, & non de celles que l'on fait aux hommes. Et si c'est là le sujet de notre douleur, nous ne la renfermerons pas dans une seule Ville, ni dans un seul Diocese, nous serons touchés des outrages que les hommes font à Dieu en quelque lieu que ce soit. Nous ne plaindrons pas seulement les Pasteurs abandonnés aux insultes & aux calomnies des méchans; mais nous plaindrons encore plus tant de peuples que leurs Pasteurs abandonnent, & qu'ils déchirent eux-mêmes, tant d'abus & de mauvais exemples qui s'établissent, tant de Prêtres qui

onorent la Religion, tant de desor-
dans les Monasteres ausquels per-
e ne pense ; & dans la multitude
es sujets de douleur, nous trouverons
ce qui nous afflige en particulier
pas fort considerable. C'est un grand
que les bons Evêques ne puissent
faire tout le bien qu'ils veulent ;
c'en est un beaucoup plus grand,
les mauvais puissent faire tout ce
leur plaît, sans qu'il y ait du reme-
Et comme dans la vûe de tous ces
rdres dont l'Eglise est accablée, on
aisse pas d'entrer dans le calme en
iderant que Dieu les voit, qu'il les
re, qu'il nous oblige de les souffrir,
u'il saura en tirer sa gloire ; on doit
r dans la même paix à l'égard des
x particuliers ausquels nous sommes
sensibles, parceque nous les voyons
lus près, & qu'il se mêle comme
lit quelque chose d'humain avec le
que nous avons pour la verité.
ue s'il faut distinguer les interêts de
i de ceux des hommes, il faut aussi
nnoître qu'il y a bien de la difference
e les maux que nous devons plain-
dans les hommes, & que souvent
e compassion & nos prieres ne sont
églées selon la grandeur de ses maux
: besoin de ceux qui les souffrent,

Quel est le mal d'un Evêque, ou des Ecclesiastiques qui succombent sous les calomnies de leurs ennemis qui sont troublés dans leurs fonctions, ou qui sont même bannis de leur pays? Ce traitement leur fait-il perdre aucun de leurs vèritables biens, les prive-t'il de leur foi, de leur esperance, de leur charité; leur rend-il le chemin du ciel plus difficile, leur ôte-t-il la paix de l'ame? Tout se réduit donc à quelques traverses temporelles, qui ne se terminent le plus souvent qu'à leur procurer plus de repos, & les exemter de prendre part à quantité d'actions qui sont dangereuses pour la conscience.

Mais il n'en est pas de même des maux que la foi découvre dans ceux qui causent ces troubles. Ce sont des effets de la grande colere de Dieu, des châtimens qui aveuglent & endurcissent le cœur, & des présages funestes des supplices que Dieu prépare à ses ennemis. Ce sont des maux qui ne demeurent pas en eux, & qui se répandent sur les ames foibles ou interessées, qui sont renversées par l'apparente prosperité des injustes, qui suivent le torrent, & qui ne sauroient reconnoître ni honorer la justice, que lorsqu'elle est honorée des hommes.

Voilà, ma Réverende Mere, ce qui

devroit régler nos jugemens, notre compassion & nos prieres. Si nous plaignons ceux qui souffrent quelques insultes & quelques traverses passageres qui leur peuvent être si utiles selon Dieu, combien devrions-nous plaindre ceux qui sont accablés de tant de châtimens terribles ? Si nous prions pour ceux à qui on fait injustice, afin que Dieu les soutienne dans ces épreuves, combien devrions-nous prier davantage, ou pour ceux qui les font souffrir, ou pour ceux que leurs souffrances, & leur abaissement renversent & scandalisent.

C'est sur la pratique de ces devoirs qu'on doit particulierement s'examiner dans ces rencontres. Tout mauvais traitement que l'on reçoit de la part des hommes, ou en sa propre personne, ou en celle de ses amis, est un avertissement de prier pour ceux qui en sont auteurs. Jesus-Christ ne sépare point ces deux choses : *Priez*, dit-il, *pour ceux qui vous persecutent*, & nous ne saurions les séparer sans nous rendre la persecution infructueuse, & sans résister aux desseins & aux ordres de Dieu. *Matth. 5. 44.*

Que savons-nous si Dieu ne permet point que l'on soit ainsi traité des hommes, parceque l'on n'a pas encore bien appris cette leçon, & qu'on n'a pas assez

profité des autres épreuves, par l'exercice de la charité envers ses ennemis? Que savons-nous s'il ne nous adresse point ce reproche qu'il fait aux Juifs par le
Jerem. 2. 30. Prophete? *Je les ai frappés en vain, ils n'ont point reçu l'instruction.* FRUSTRA *percussi eos, disciplinam non receperunt.* Peut-être que si l'on avoit prié Dieu avec plus de ferveur pour les auteurs de ces troubles, si l'on avoit eu plus de charité pour eux, on auroit amoli leur dureté, on auroit fléchi la misericorde de Dieu pour eux, & peut-être aussi que Dieu ne permet cette nouvelle tempête, qu'afin de nous donner lieu de réparer nos négligences passées par une charité plus abondante. Il faut donc tâcher, ma Réverende Mere, d'en profiter en cette maniere; puisque nous n'y pouvons prendre part d'une autre sorte. Et par ce moyen il se trouvera peut être que ceux qui nous auront voulu nuire, ne serviront qu'à nous enrichir, & à nous rendre effectivement plus heureux; puisqu'il n'y a point d'autre bonheur dans cette vie que d'être plus affermi dans la charité. Vous vous tromperiez au reste, si vous preniez ce discours pour vous. J'ai droit de supposer que vous n'y trouverez rien que vous n'ayez pratiqué. Je n'en puis dire de même de moi, & ainsi le principal fruit que j'en pré-

ns, est que vous demanderez à Dieu ɔur moi, qu'il me mette ces sentimens ıns le cœur autant que je les ai dans ·sprit.

Lettre XLVII.

UNE SUPERIEURE DE LA VISITATION.

De l'esprit de cet Institut.

: jour de la Visitation de la Ste Vierge.

L est aujourd'hui, ma Réverende Mere, la Fête de la Visitation, & il t bien juste dans un jour consacré à ce ystere, de se souvenir de vous, de ɔtre Maison, & de votre Institut qui pris pour objet particulier de sa devoɔn. Je m'en vais le faire dans une ou ·ux heures dans votre Monastere de tte Ville, où je tâcheroi de joindre mes ieres avec les vôtres, & avec celles de utes vos Sœurs qui fortifieront la foiesse des miennes; & en attendant je endrai ce qu'il y a de tems jusques là, ɔur m'acquitter de la reconnoissance ıe je vous dois de la derniere Lettre ıe vous m'avez fait l'honneur de m'éire. Et pour le faire d'une maniere un u moins stérile, je vous dirai simple-

ment les vûes que j'ai eûes ce matin, en pensant à cette Fête, par rapport à votre institut.

Elle regarde Jesus & Marie comme ses principaux objets ; mais ce n'est pas Jesus & Marie separément, c'est Jesus dans le sein de Marie, à qui sainte Elizabeth & saint Jean rendent hommage: Enfin c'est Marie enfermant Jesus dans son sein.

Ce n'est pas même seulement Jesus-Christ uni à Marie, ni Marie unie à Jesus-Christ que l'Eglise honore dans ce Mystere, c'est Jesus-Christ caché dans le sein de Marie, & visitant les hommes en la personne de saint Jean, & produisant d'une maniere secrette sa grace dans le cœur de sainte Elizabeth & de saint Jean. C'est Marie cooperant à ces graces, & communiquant aux hommes le Fils de Dieu qu'elle avoit conçu.

C'est donc proprement la Fête de Jesus-Christ commençant d'accomplir la fin de son Incarnation. C'est la Fête de Marie Mere de Dieu, commençant de faire envers l'Eglise l'office de sa Maternité, qui est de cooperer à faire naître Jesus Christ dans les ames fidelles. Car elle n'est pas Mere seulement de Jesus-Christ, selon le corps, elle l'est aussi selon l'esprit, de Jesus-Christ dans les Fi-

s, en contribuant par ses interces-
à l'y faire naître & à l'y conserver.
n'est pas, dit saint Augustin, Mere
otre Chef selon l'esprit ; puisqu'en
maniere elle est plûtôt née de lui ;
ceux qui ont cru en lui, du nombre
uels étoit Marie, étant appelés en-
de l'Époux ; mais elle est Mere de
embres, c'est-à-dire des Chrétiens ;
qu'elle a cooperé par sa charité à
naître les Fideles dans l'Église. Ces
s sont bien capables de remplir no-
sprit & notre cœur, & ils exigent
ous un renouvellement de recon-
ance, pour toutes les graces que
avons reçûes dans le cours de notre
n'y en ayant aucune qui ne découle
ésus incarné, & de la bonté qu'il
de visiter les hommes, & de se
ier à eux : *Visitavit nos Oriens ex alto.* Luc. 1. 78.
xigent un renouvellement de desirs
articiper à la grace de son Incarna-
, de recevoir le fruit de ses Visites
es, de lui donner place dans notre
, puisque c'est le lieu où il veut être

ais je crois néanmoins qu'en suivant
it de l'Eglise & la fin de votre Insti-
l faut aller plus avant, & concevoir,
onorer ce Mystere dans une plus
le étendue.

La Vierge est la figure de l'Eglise selon les Peres, & par sa Virginité, & par sa Maternité. Car l'Eglise toute entiere est Vierge selon l'esprit, comme dit saint Augustin, & elle est aussi Mere de Jesus-Christ, parce qu'elle est Mere de ses membres, qui sont les Fideles, qu'elle engendre par la grace de Dieu : *Mater ejus est tota Ecclesia, quia membra ejus, id est, Fideles ejus per Dei gratiam ipsa utique parit.*

De sancta Virgin. c. 5. n. 5.

Jesus-Christ est caché dans le sein de l'Eglise, comme il l'étoit dans celui de Marie. Car il habite spirituellement par la foi dans le cœur des Fideles, selon saint Paul ; & il est reçu réellement & corporellement par l'Eucharistie, qui est une extension de son Incarnation. Il n'y réside pas seulement pour les sanctifier eux-mêmes, mais il y réside aussi pour sanctifier les autres : comme il n'étoit pas dans la Vierge pour sa seule sanctification, mais pour la rendre cooperatrice de la sanctification de tout le Corps de l'Eglise. Car saint Augustin enseigne une infinité de fois sur ce point, que c'est l'Eglise animée de l'esprit de Jesus-Christ, qui obtient par ses prieres toutes les graces qui sont données à chaque Fidele, de sorte que chaque membre en particulier, doit son salut aux prieres de tous les au-

Ephes. 3. 17.

tres, c'est-à dire, à celles de toute l'Eglise. Et c'est en ce sens que Jesus-Christ donne à tous ceux qui observent la volonté de son Pere, la qualité de sa Mere, parce que par leur charité ils contribuent à former Jesus-Christ dans le cœur des autres. Il est donc juste d'honorer en ce jour Jesus-Christ caché, non seulement dans Marie, mais aussi dans toute l'Eglise. Il est juste d'honorer non seulement la fécondité toute pure de Marie, mais aussi la fécondité toute pure de l'Eglise, qui nous communique Jesus-Christ avec ses graces, comme Marie les communique à saint Jean & à sainte Elizabeth. Car elle ne les leur communiqua pas pour eux seuls, mais aussi pour nous, & elle les leur communiqua comme une figure excellente de l'Eglise, & comme son principal membre, & pour commencer ce qui devoit être accompli dans toute la suite des tems à l'égard de tous les Fideles.

Ainsi c'est proprement en ce jour qu'il faut faire une attention particuliere aux obligations qu'on a à l'Eglise, & qu'il faut renouveler la Foi de cet article du Symbole, dans lequel nous faisons profession de croire la Communion des Saints. Car cette Communion n'est autre chose que cette communication, qui

se fait à chaque Fidele des graces de tous les autres ; ce que chacun en a, étant un effet des prieres & de la charité de tout le corps, & ne nous étant donné que par Jesus-Christ résidant dans l'Eglise ; comme les graces que reçut saint Jean, ne lui furent données que par Jesus-Christ résidant dans le sein de Marie, qui en étoit la figure.

Il me semble, ma Réverende Mere, qu'il n'y a point de doctrine, qui puisse plus contribuer à unir entre eux les Fideles que celle-là ; car elle apprend à regarder Jesus-Christ comme caché, & habitant dans chaque Fidele ; ce qui nous oblige de les honorer tous d'une maniere particuliere, & bien differente des civilités humaines que les hommes se rendent les uns aux autres.

Elle nous apprend à dépendre d'eux, puisque notre salut est attaché à leurs prieres, qu'ils sont les cooperateurs de toutes les graces que nous recevons de Dieu, & que nous ne les pouvons obtenir que par le moyen de cette union, & de cette dépendance. Car personne dans l'Eglise ne suffit à soi-même, personne ne peut dire qu'il n'a pas besoin d'un autre Fidele ; & nous les devons tous regarder non seulement comme nos Freres & nos Sœurs, mais aussi comme nos

:es ; comme tenant d'eux la vie de la
:e, & ne la pouvant avoir ſans eux.
n elle nous doit imprimer une extrê-
crainte de les condanner injuſtement,
es ſcandaliſer, de leur nuire, de les
ger, puiſque tout cela retombe ſur
s-Chriſt qui eſt en eux, & qui eſt par
ſequent condanné, ſcandaliſé & affli-
n eux.

omme votre Inſtitut, ma Réverende
e, eſt tout conſacré à la charité du
hain, & que c'eſt par cette raiſon
votre ſaint Fondateur vous a choiſi
Myſtere qui eſt tout de charité; il l'a
doute regardé dans cette étendue,
a voulu, que faiſant une profeſſion
iculiere d'honorer Jeſus-Chriſt caché
s la Vierge, vous fuſſiez par là parti-
erement attachées à la ſainte Vierge,
l'Egliſe, & à Jeſus-Chriſt réſidant
s l'une & dans l'autre.

n un mot il a voulu que vous fuſſiez
es de l'Egliſe, non ſeulement par une
iſſance & une dépendance particulie-
les Paſteurs; mais auſſi par une ten-
ſe & un reſpect particulier pour tous
membres, & par une reconnoiſſance
ere, que vous tenez tout d'elle, auſſi
votre vocation particuliere à la Vir-
té & à la vie Religieuſe, comme vo-
vocation commune au Chriſtianiſme,

Si l'on demande, dit saint Augustin, qui est la Mere des Vierges, il faut dire que c'est l'Eglise. Les Vierges sacrées ne peuvent naître que de cette Vierge sacrée; de cette Vierge, dis-je, qui doit être présentée à Jesus-Christ dans une entiere pureté. C'est de l'Eglise, qui est Vierge, non de corps en toutes ses parties, mais d'esprit, que naissent les Vierges & de corps & d'esprit: *Si harum quaeritur Mater, Ecclesia est. Non parit Virgines sacras nisi Virgo sacra, Virgo illa quae desponsata est uni viro casta exhiberi Christo. Ex illâ non totâ corpore, sed totâ Virgine spiritu, nascuntur sacrae Virgines & corpore & spiritu.* Ainsi les Religieuses de la Visitation, pour répondre à l'esprit particulier de leur Institut, doivent éviter sur tout d'imiter certaines Communautés, qui se cantonnent & se renferment tellement en elles-mêmes, qu'il semble que les autres Fideles ne leur soient rien, & qu'elles ne doivent avoir de l'estime & de la charité, que pour leur Ordre. Leur dévotion doit être générale & commune, & elle doit regarder Jesus-Christ tout entier, répandu dans tout le corps de l'Eglise, & le formant par son esprit & par son Corps; & n'esperer des graces pour elles-mêmes, que par l'union qu'elles auront à ce Corps & à ce Chef.

De sancta Virginit. c. 12. n. 11.

C'eſt là ce me ſemble; ce que leur Inſtitut demande d'elles, & ce qu'elles doivent honorer dans le Myſtere de la Viſitation, qui nous repréſente cette influence de Jeſus-Chriſt réſidant dans l'Egliſe ſur tous ſes membres. Et c'eſt auſſi ce qui doit donner à tous les Fideles, qui ne peuvent eſperer leur ſalut que par cette même devotion & ce même attachement, une véneration particuliere pour votre Inſtitut qui leur en doit ſervir d'exemple. Je vous puis dire, Ma Réverende Mere, que je me tiens heureux de l'honorer dans cette vûe & dans cet eſprit, & que j'eſpere que le témoignage que je vous en rens m'obtiendra la continuation de vos prieres, & de celles de votre ſainte Maiſon, auſquelles vous pouvez juger combien je dois avoir de confiance par les principes que j'ai établis dans cette Lettre, que je prie Dieu de graver profondément dans mon cœur. Ils m'engagent à une reconnoiſſance particuliere de la charité que vous avez pour moi, & à être très-ſincerement toute ma vie,



LETTRE XLVIII.

Le moyen de profiter des instructions qu'on donne aux autres.

A UNE SUPERIEURE DE RELIGIEUSES.

JE ne sai, ma Réverende Mere, si vous ne vous repentirez point à la fin, de la liberté que vous me donnez de prendre pour sujet des Lettres que je vous écris de tems en tems, les fantaisies dont je suis occupé, lorsque je me mets à les écrire, sans qu'elles ayent aucune liaison avec les Lettres que j'ai reçûes de vous, ni qu'elles vous regardent autrement que par un rapport si commun, qu'il n'y a personne à qui je ne les puisse adresser aussi-bien qu'à vous. Cependant comme cette liberté m'est commode, & que vous ne me l'avez pas encore interdite; je m'en vais en faire un usage qui vous pourra donner quelque divertissement, s'il ne vous apporte pas d'autre utilité.

Je pensois donc, ma Réverende Mere, à une chose que tout le monde peut remarquer en soi, les uns plus, les autres moins. C'est que nous sommes d'ordinaire fort éclairés sur les devoirs des autres; nous discernons fort bien leurs défauts,

:s, & ce qu'ils devroient faire pour corriger; nous distinguons en eux les uvemens de Dieu des effets de leur gination, & de ceux de leurs passions; s voyons clairement ce que Dieu de-ıde d'eux, selon leurs differentes dis-tions; enfin nous leur parlons ordi-ement avec lumiere & avec charité eur état. Mais quand il s'agit de nous :es nos lumieres disparoissent; nous :onnoissons ni nos maladies, ni les edes propres à les guérir; nous ne ons si c'est Dieu, ou l'imagination qui en nous; & enfin nous ne nous par-point à nous-mêmes de nos maux, : cette lumiere avec laquelle nous ons de ceux des autres, & nous al-ı souvent dans des excès, ou de com-sance, ou d'abattement.

l est bien aisé de voir que l'amour-pre, est la cause de ce desordre, par-u'excitant en nous des vûes secrettes terêt, ou de passion, il confond les tables lumieres, & produit un mé-ge de pensées bonnes & mauvaises, nous ôte le discernement de la vérité. qui ne nous arrive point à l'égard des tes, parceque nous en jugeons sans ion & sans interêt. Mais il est bien dif-e de trouver des remedes à ce mal ngereux. Car l'on peut bien souhaiter

la destruction entiere de l'amour propre, mais il n'y a pas lieu de l'esperer durant cette vie ; il vivra toujours en nous jusqu'à la mort, & nous fera toujours ressentir quelqu'un de ces mauvais effets, que nous venons de marquer. Tout ce que nous pouvons donc faire est de demander à Dieu qu'il le diminue, & qu'il nous garantisse de ses surprises, & de veiller nous-mêmes, autant qu'il nous sera possible pour les éviter. Or entre les moyens que nous pouvons employer pour cela, en voici un qui m'est venu dans l'esprit, & qui est proprement le sujet de cette Lettre. C'est, ma Réverende Mere, que comme l'amour propre nous trompe souvent, il me semble qu'il faudroit essayer de le tromper à notre tour, & de l'empêchet par cette tromperie de nous priver à l'égard de nous-mêmes des lumieres que nous avons pour les autres.

Je ne pense pas, ma Réverende Mere, quelque sincere que vous soyez, que le mot de tromperie vous fasse peur dans cette application, puisqu'il ne s'agit que de tromper l'amour propre, & vous allez voir que ce nom n'est pas mal donné aux pratiques que je vais marquer.

Nous avons dit que l'amour propre ne s'oppose point du tout aux lumieres

que nous avons sur le sujet des autres, il nous aide même quelquefois un peu à découvrir leurs défauts. Il n'y a donc qu'à le laisser faire. Mais après que nous aurons vu clairement, à quoi les autres sont obligés, que nous aurons discerné les remedes de leurs maux, & ce que Dieu demande d'eux selon leur état, il faut nous appliquer à nous mêmes ces lumieres dans toute leur étendue, & nous obliger à la pratique des mêmes remedes que nous leur avons prescrits. Car à moins que de nous tromper fort grossierement, ce que l'amour propre ne peut pas toujours, il est bien aisé de découvrir en nous, ou les mêmes maux, ou de fort approchans, & qui soient capables de guérir par les mêmes remedes. Ainsi l'amour propre sera trompé, comme j'ai dit ; parce qu'il se trouvera que les lumieres ausquelles il ne s'est point opposé en les croyant pour d'autres, seront principalement pour nous.

On a aussi remarqué que nous nous trouvons quelquefois dans l'obscurcissement pour ce qui nous regarde, & que nous ne discernons point ce que Dieu demande de nous, à cause de cette confusion de vûes qu'il excite en nous. Or il semble qu'un moyen de faire cesser ce tumulte de pensées, & de n'avoir que

celles qui naissent de la verité, seroit dans ces occasions de détourner la vûe de nous mêmes, de considerer les choses qui nous troublent dans la personne d'un autre, & de penser simplement à ce que nous lui dirions, & à ce que nous lui conseillerions selon Dieu dans un pareil état.

Je sai que ce n'est là qu'un autre tour d'imagination. Mais comme l'imagination a beaucoup de part aux troubles que l'amour propre excite en nous; cette maniere de regarder les choses comme n'y ayant point d'interêt, peut beaucoup dissiper nos nuages, & rappeler nos lumieres, car nous ne pensons pas les mêmes choses comme Conseillers, & comme parties interessées.

Et ainsi il faut oublier autant qu'il nous est possible, que nous sommes parties,& nous revêtir de la personne de Conseiller; cette idée pouvant nous faire envisager les choses par d'autres faces, que par celles qui se présenteroient à nous, si nous les regardions en notre propre personne.

Mais pour rendre plus sensible ce que je propose, je crois me devoir servir d'une Parabole à peu prés semblable à celle des deux Maries, l'une bonne & l'autre mauvaise, dont saint François de

Sales se sert, si je ne me trompe, dans quelqu'une de ses Lettres. Et parce que c'est à vous à qui j'écris, & que je ne sai quel autre personnage introduire; Permettez-moi, ma Réverende Mere, de vous l'appliquer, afin que cette image soit plus vive.

Je suppose donc, & il n'y a point en cela de Parabole, que le principal des devoirs de chacun, est d'avoir soin de son ame, & de lui procurer tout ce qui peut la garantir du mal, & l'avancer dans le bien; que c'est là notre premier Ministere, que nul emploi ne nous peut dispenser de celui là, & qu'il faut tâcher de rapporter à cette charge principale, tout ce que nous faisons pour nous acquiter de nos autres charges, & de nos autres emplois.

Il s'ensuit de là que le principal des devoirs de la M. N..... est d'avoir soin d'elle-même, & de s'appliquer à son propre avancement. Mais pour empêcher qu'elle n'y soit troublée par l'amour propre, elle se pourroit servir de quelque adresse semblable à celle que je lui vais proposer; & c'est ici que va commencer ma Parabole.

Elle pourroit donc s'imaginer qu'outre le nombre des Religieuses, dont elle est chargée, Dieu lui a encore donné le

soin d'une Novice surnumeraire, en lui déclarant qu'il jugeroit de toute sa conduite par l'application qu'elle auroit à la perfectionner.

Cette Novice a des qualités bien particulieres ; elle ressemble tellement à la M. N.... qu'on ne les distingueroit pas. Elle parle comme elle, elle pense comme elle, elle a tant d'intelligence avec son esprit, qu'il ne lui échappe rien de tout ce qu'elle dit ou pense, elle n'est même visible qu'à elle, elle ne l'abandonne jamais ; & ainsi elle est toujours présente quand elle parle aux Sœurs, & on ne la sauroit empêcher d'entendre tout ce qui se dit de part & d'autre. Elle a seulement une mauvaise qualité parmi plusieurs bonnes, c'est qu'en ce qui la regarde, elle n'entend pas à demi mot, & qu'elle ne fait point de réflexion sur soi-même, à moins que sa Maitresse ne l'aide à s'appliquer les choses. Il est sans doute, que la M. N..... étant si particulierement chargée de cette Novice, ne doit rien oublier de ce qui lui peut servir, & qu'elle ne doit pas manquer à l'aider à faire toutes les réflexions nécessaires, sur tout ce qu'elle voit & entend. Ainsi elle aura sans doute très-grand soin de lui faire remarquer toutes les vertus des autres Sœurs, la sincerité de

Sales se sert, si je ne me trompe, dans quelqu'une de ses Lettres. Et parce que c'est à vous à qui j'écris, & que je ne sai quel autre personnage introduire ; Permettez-moi, ma Réverende Mere, de vous l'appliquer, afin que cette image soit plus vive.

Je suppose donc, & il n'y a point en cela de Parabole, que le principal des devoirs de chacun, est d'avoir soin de son ame, & de lui procurer tout ce qui peut la garantir du mal, & l'avancer dans le bien ; que c'est là notre premier Ministere, que nul emploi ne nous peut dispenser de celui là ; & qu'il faut tâcher de rapporter à cette charge principale, tout ce que nous faisons pour nous acquiter de nos autres charges, & de nos autres emplois.

Il s'ensuit de la que le principal des devoirs de la M. N..... est d'avoir soin d'elle-même, & de s'appliquer à son propre avancement. Mais pour empêcher qu'elle n'y soit troublée par l'amour propre ; elle se pourroit servir de quelque adresse semblable à celle que je lui vais proposer ; & c'est ici que va commencer ma Parabole.

Elle pourroit donc s'imaginer qu'outre le nombre des Religieuses, dont elle est chargée, Dieu lui a encore donné le

cette chere Novice, lui donnera à elle-même toutes les vertus ausquelles elle aura eu soin de la former.

Jusqu'ici, ma Réverende Mere, ma Parabole fait entendre à peu près ce que je veux dire : mais je me trouve un peu empêché à l'appliquer à ce qui me reste. Je voudrois faire concevoir comment la M. N..... pour rappeler ses lumieres, & dissiper les nuages où elle peut être quelquefois, pourroit considerer ce qui la peine en la personne d'une autre, & ne prendre pour elle que celle de Conseillere, en considerant ce qu'elle diroit à une personne qui la consulteroit sur telles & telles peines. Mais comme elles viennent d'ordinaire de sa qualité de Superieure, celle de Novice que nous avons donnée à cette Sœur, qui lui a été particulierement confiée, n'est pas favorable pour cette fiction, parce qu'elle ne souffre pas qu'on lui attribue des peines & des embarras de Superieure. Je suis donc d'avis, puisque nous pouvons disposer de son sort, que nous la fassions Superieure, & qu'elle devienne par là capable d'avoir les mêmes troubles & les mêmes peines que la M. N..... avec tant de correspondance qu'elle les ressente précisément au même tems & au même degré qu'elle.

Ainſi la M. N...... n'a qu'à s'oublier elle-même, & à s'appliquer uniquement à donner à cette chere Sœur les avis les plus purs, les plus juſtes, & les moins paſſionnés qu'elle pourra, & à les prendre enſuite pour elle-même. Elle pourroit même les écrire, parce qu'on y penſe mieux en les écrivant; en imitant en cela un..... peu digne d'être imité en autre choſe, qui n'a eu ſouvent autre deſſein que de ſe parler à lui-même, lorſqu'il ſemble qu'il en veuille à d'autres.

Voilà, ma Réverende Mere, ma Parabole achevée, qui conſiſte toute, comme vous voyez, à avoir diviſé en deux une même perſonne, pour la rendre par là capable de deux qualités, & en faire une Superieure, & l'autre ou Novice, ou une autre Superieure qui ſe conduiſe par la premiere. Il n'y a pas même en cela beaucoup de fiction; car nous nous tenons en quelque ſorte lieu de deux perſonnes à nous-mêmes, l'une qui gouverne, l'autre qui eſt gouvernée, & nous le devrions faire envers la partie dont on veut procurer le bien véritable, ſans participer à ſes ſentimens. Quoiqu'il en ſoit je m'en ſuis tiré comme j'ai pu, & vous en ferez tel uſage qu'il vous plaira. Je ſens que le tems approche qu'il faut payer mes dettes à ma Sœur Antoinette, j'ai

cette chere Novice, lui donnera à elle-même toutes les vertus ausquelles elle aura eu soin de la former.

Jusqu'ici, ma Réverende Mere, ma Parabole fait entendre à peu près ce que je veux dire : mais je me trouve un peu empêché à l'appliquer à ce qui me reste. Je voudrois faire concevoir comment la M. N..... pour rappeler ses lumieres, & dissiper les nuages où elle peut être quelquefois, pourroit considerer ce qui la peine en la personne d'une autre, & ne prendre pour elle que celle de Conseillere, en considerant ce qu'elle diroit à une personne qui la consulteroit sur telles & telles peines. Mais comme elles viennent d'ordinaire de sa qualité de Superieure, celle de Novice que nous avons donnée à cette Sœur, qui lui a été particulierement confiée, n'est pas favorable pour cette fiction, parce qu'elle ne souffre pas qu'on lui attribue des peines & des embarras de Superieure. Je suis donc d'avis, puisque nous pouvons disposer de son sort, que nous la fassions Superieure, & qu'elle devienne par là capable d'avoir les mêmes troubles & les mêmes peines que la M. N..... avec tant de correspondance qu'elle les ressente précisément au même tems & au même degré qu'elle.

ſorte toutes renfermées dans chacune en particulier. C'eſt ce qui fait que nous devrions plus nous occuper à les pénétrer, & à les goûter, qu'à en remplir ſimplement notre mémoire, où elles ſe gâtent & ſe corrompent en quelque ſorte, ſi l'on n'a ſoin de les tranſporter de la mémoire dans le cœur, qui eſt leur place naturelle. C'eſt l'exercice que vous pratiquez naturellement par la maniere d'Oraiſon, qui vous a été donnée par votre ſaint Fondateur, qui paroît toute fondée ſur cette verité. Car par ce que vous appelez *Conſiderations*, on va chercher les verités divines dans la mémoire; on leur ouvre la porte du cœur par les *Affections*, & on les y établit par les *Réſolutions*, lors principalement qu'on les réduit en pratique. Cette application de votre oraiſon, fait voir que quoique l'on ne trouve pas cette métode dans les Livres des Peres, elle a toujours été néanmoins pratiquée dans l'Egliſe. Car on y a toujours médité la Loi de Dieu, & on a toujours tâché de la faire paſſer de la mémoire dans le cœur. C'eſt en particulier ce que S. Auguſtin preſcrit ſi ſouvent, lorſqu'il recommande aux Chrétiens de ruminer les verités divines, pour n'être pas du nombre de ces animaux immondes, dont Dieu avoit défendu l'uſage à ſon peuple; & c'eſt à quoi il applique en-

Prov. 21. 10. core souvent ce passage du Sage : *Thesaurus desiderabilis in ore sapientis ; vir autem stultus glutit illum* ; c'est-à-dire , dans le sens qu'il y donne, que la Loi de Dieu, est un trésor desirable dans l'esprit du Sage, parce qu'il la médite, & qu'il la fait passer dans son cœur par cette méditation ; au lieu que le fou se contente de la faire passer des yeux,dans sa mémoire sans la méditer. Mais cela fait voir en même-tems, qu'il n'est pas question dans l'Oraison de produire des pensées nouvelles, mais de considerer les verités dont on est déja instruit. La lumiere de la verité doit venir en nous de dehors, par la lecture & par l'instruction ; & la méditation ne fait que nous y appliquer ; desorte que celles qui n'ont pas la mémoire pleine de verités divines feroient beaucoup mieux de les emprunter d'un Livre, que de se fatiguer à chercher des pensées qui sont toujours suspectes de n'être pas fort solides, si on les trouve de soi même,& qui flattent de plus l'amour propre, par le plaisir de l'invention. Je vois que j'entre insensiblement dans un sujet qui me pouroit mener bien loin : Mais le secret est de couper court,& de finir ce Billet,sans autre façon, que de me recommander à vos prieres, le long de cette nouvelle année, & de vous assurer de la continuation de mes respects.

LETTRE L.

Dispositions où l'on doit être à l'égard des personnes d'humeur pénible.

A UNE RELIGIEUSE.

JE suis tout à fait touché de l'état où vous êtes, mais il me semble que vous l'empiriez en prenant la peine de le décrire si en détail. Ne vaudroit-il pas mieux employer ce tems & cette application à vous fortifier devant Dieu contre ce que vous avez à souffrir ? Ce n'est point des hommes que vous pouvez recevoir un soulagement réel & solide ; ils n'ont que des paroles à vous donner, & vous avez besoin d'une force interieure pour soutenir ces attaques.

Que vous puis-je même dire que vous ne sachiez aussi-bien que moi ? Car vous savez fort bien, par exemple, que lorsque nous ne pouvons changer les dispositions de certaines personnes à nôtre égard; c'est une marque que Dieu nous veut faire souffrir par elles, que cette épreuve est utile, que nous en avons besoin, que Dieu veut que nous en fassions un moyen de nôtre salut, & que nous l'operions par cette voye, que nous nous devons soumettre à ses ordres & en adorer la justice.

Prov. 21. 20. core souvent ce passage du Sage : *Thesaurus desiderabilis in ore sapientis ; vir autem stultus glutit illum* ; c'est-à-dire, dans le sens qu'il y donne, que la Loi de Dieu, est un trésor desirable dans l'esprit du Sage, parce qu'il la médite, & qu'il la fait passer dans son cœur par cette méditation ; au lieu que le fou se contente de la faire passer des yeux, dans sa mémoire sans la méditer. Mais cela fait voir en même-tems, qu'il n'est pas question dans l'Oraison de produire des pensées nouvelles, mais de considerer les verités dont on est déja instruit. La lumiere de la verité doit venir en nous de dehors, par la lecture & par l'instruction ; & la méditation ne fait que nous y appliquer ; desorte que celles qui n'ont pas la mémoire pleine de verités divines feroient beaucoup mieux de les emprunter d'un Livre, que de se fatiguer à chercher des pensées qui sont toujours suspectes de n'être pas fort solides, si on les trouve de soi même, & qui flattent de plus l'amour propre, par le plaisir de l'invention. Je vois que j'entre insensiblement dans un sujet qui me pouroit mener bien loin : Mais le secret est de couper court, & de finir ce Billet, sans autre façon, que de me recommander à vos prieres, le long de cette nouvelle année, & de vous assurer de la continuation de mes respects.

Enfin vous ſavez fort bien, qu'il ne ſe faut pas même abattre, quand les contradictions & les médiſances nous feroient faire des fautes, & qu'il faut ſeulement s'en humilier, & s'en relever avec plus de force & de réſolution de réſiſter aux ſentimens de la nature.

Vous ſavez tout cela ſans doute, & je ne vous le dis que pour vous montrer qu'un des maux des ames eſt de rechercher ailleurs avec inquiétude ce qu'elles trouveroient en elles-mêmes, ſi elles avoient ſoin de conſulter leurs lumieres, d'exciter leur foi, & d'éveiller Jeſus-Chriſt qui dort en elles, parcequ'elles ne penſent pas aſſez à lui.

Mais ce qui fait que l'on cherche ainſi ce que l'on a, eſt que ſouvent les vérités ne ſont que dans la mémoire, & que l'on ne les goûte pas. Ainſi on s'imagine que les hommes nous les feront mieux goûter, & cependant ce n'eſt point des hommes qu'il faut attendre le goût de la verité qui nous conſole dans les traverſes que nous recevons de la part des créatures, c'eſt Dieu ſeul qui le peut donner, & il ne le donne qu'à *celles qu'il cache*, comme dit David, *dans le ſecret de ſa face, pour les préſerver du trouble des hommes*, qu'à *celles qu'il garantit dans ſon Tabernacle de la contradiction des langues*, Pſ. 30. 20.

C'est-à-dire, qu'il ne garantit de ces troubles, par l'onction de sa grace, que celles qui le regardent sans cesse, & qui en le regardant perdent de vûe ces discours & ces jugemens des hommes qui les troublent ; que celles qui se font une retraite interieure & comme un sanctuaire dans leurs cœurs, où elles écoutent Dieu, & n'écoutent point la voix de leurs passions ni de celles des autres.

C'est-là, ma très-chere Sœur où vous devez chercher votre refuge, votre secours & votre consolation. Quand vous serez dans cette retraite, aux piés de Jesus-Christ, vous y serez à couvert de ces contradictions, vous trouverez en lui votre paix, & votre repos.

Mais vous ne les trouverez jamais, tandis que vous ne vous occuperez que des hommes, & que vous aurez l'esprit rempli de ce qu'on peut dire de vous. Tout se réduit à regarder beaucoup Dieu dans ces occasions, à calmer autant que l'on peut par cette vûe l'agitation de notre esprit à souffrir avec patience ce qu'on ne sauroit calmer, & empêcher seulement qu'il n'en paroisse rien au dehors, à ne pas regarder ces orages passagers comme une chose si grande, à songer que tout passe, que tout finit; que nous regarderons quelque jour comme un néant, ce qui

.it présentement notre esprit ; & que
nous étonnerons d'avoir été si sensi-
toutes ces niaiseries. Car enfin que
font tous ces discours qui nous oc-
ıt ? Quel bien du corps , ou de l'a-
ınt-ils capables de nous ravir, pour-
ıe nous ne soyons pas d'intelli-
: avec notre ennemi invisible pour
nuire? C'est lui, ma très-chere Sœur,
ıit agir les créatures sans qu'elles y
nt,qui excite ces soupçons, qui cause
ıpressions. Pensons donc à lui ré-
, & oublions les créatures ; tâchons
ıntir ses desseins. Il veut nous por-
l'aigreur , fortifions-nous dans la
eur & la charité , en la pratiquant
es occasions. Ne donnons cet avan-
ı celui qui nous tente , qu'il nous ait
re aucun mot , ni former aucun ju-
nt de ces personnes ; & afin de n'en
ien aux autres , ne nous en disons
nous-mêmes. Regardons-les com-
ous étant précieuses, & par les au-
ıalités qu'elles peuvent avoir , &
elles d'instrumens dont Dieu se
our nous purifier de nos pechés , &
nous guérir , pourvu que nous le
ns faire , & que nous souffrions
ıous traite selon sa volonté , & non
lon la nôtre.
oûterai encore que l'une des pre-

mieres choses qu'il faut faire dans ces occasions, est, non de convaincre son esprit, car il en est incapable, mais de le faire taire en l'apliquant autant que l'on peut à d'autres objets. Car si on l'écoute, il nous dira mille choses contraires à la charité, à la verité & à la raison. Pourquoi l'écouter, ma très-chere Sœur, puisqu'il n'est pas juste qu'il parle en cet état, & qu'il n'écoute pas lui-même la verité qui lui prescrit de se tenir en silence dans ces émotions?

Il ne faut regarder le sujet de notre trouble, que lorsque la chaleur en est passée, & alors il se faut réduire aux bornes de la verité. Or se réduire à ces bornes, c'est en retrancher tout ce qui est incertain, n'étant pas juste d'attribuer aux autres des dispositions incertaines.

Ce retranchement va assez loin, car il oblige d'abord, à ne juger jamais du fonds de l'esprit, qui fait agir & parler les autres, parce que nous ne le connoissons pas. Souvent il n'y a nulle malice dans ces emportemens; c'est une simple foiblesse d'une imagination qui se prévient aisément, qui reçoit de vives impressions des objets, qui ne les examine pas, & qui les suit avec chaleur dans ses discours, Retranchons donc d'abord toutes ces idées, noires, de malignité, de haine,

ie, & ne donnons point de noms si
ıx à des effets d'une imagination
:. Demandons nous à nous mêmes,
ıs ne noüs prévenons jamais contre
ınne, si nous ne portons jamais nos
nens au delà de l'évidence, & apre-
des fautes que nous avons faites en
nte là, à souffrir patiemment celles
'on peut faire contre nous.
ôtre Seigneur disoit aux Juifs, qui
oient lapider la Femme adultere :
celui d'entre vous qui est sans peché, lui *Jean. 8. 7.*
'a premiere pierre; & nous devrions
ême dire : que celui qui ne s'est ja-
prévenu contre personne, qui n'a ja-
fait que des jugemens vrais & chari-
s, lapide ceux qui en formeront de
raires de lui. Mais que ceux qui ont
in que Dieu leur pardonne ces sortes
utes aprennent à souffrir celles des
:s.
ı seconde idée qu'il faut retrancher,
celle qui nous fait regarder ces dis-
ions d'esprit, comme fixes, dura-
, perpetuelles. Quand elles le se-
ıt, nous n'en savons rien, & nous
: devons pas juger; mais pour l'ordi-
: les passions sont sujettes à bien des
situdes. La vivacité de l'imagination
es excite, contribue souvent à les dé-
e. Si ces personnes sont aujourd'hui

prévenües, peut-être ne le seront-elles pas demain. Il ne faut que laisser passer ces tempêtes, le beau tems ne manquera guere à revenir, pourvu qu'on ne se tienne pas fier & serré, & qu'on ne néglige pas dans les occasions que l'on a, de les éclaircir avec humilité, de ce qui leur a pu faire de la peine. Quand même nous n'y pourions réüssir, nous ne perdrions rien devant Dieu, pourvu que nous soyons à l'égard de ces personnes, dans les sentimens & les dispositions où nous devons être.

Car il n'est pas juste d'exiger des autres, qu'ils nous rendent ce qu'ils nous doivent, si nous ne leur rendons pas nous-mêmes ce que nous leur devons. Or nous leur devons plusieurs choses dans cet état même. Nous leur devons premierement la tolérance, c'est à dire, de ne nous point aigrir, ni impatienter de ce qu'elles peuvent faire ou dire contre nous. Nous leur devons la compassion, parce qu'elles sont effectivement miserables. Nous leur devons une charité abondante, pour tâcher de couvrir leurs fautes, & y aporter le remede. Nous leur devons souvent des éclaircissemens, ou par nous ou par autrui, pour essayer de les détromper. Nous leur devons nos prieres pour attirer les graces de Dieu sur elles.

Une personne qui fait cela profite souvent beaucoup à celles qui sont prévenues contre elle, & se profite toujours à soi-même. Qui ne le fait pas, n'a pas droit d'éxiger des autres, qu'elles ne manquent à rien de ce qu'elles lui doivent; puisqu'elle manque elle-même à des devoirs si essenciels. Permettez-moi de n'étendre pas davantage cette Lettre, elle n'est déja que trop longue, & vous suplèerez d'autant mieux à ce qu'elle ne contient pas, que vous auriez supléé sans peine à ce qu'elle contient.

LETTRE LI.

Qu'on ne doit se porter qu'avec beaucoup de réserve à donner des avis de conduite, surtout aux femmes, lorsqu'on n'y est pas engagé par son ministere.

VOus m'avez fait plaisir, Mademoiselle, de me donner occasion de vous ôter une peine qui vous fatigue inutilement l'esprit. J'ai eu d'autres raisons que celles que vous vous imaginez, de cesser d'avoir rélation avec vous, qui sont toutes indépendantes des rencontres dont vous me parlez. Les impressions que je puis prendre sur des choses de cette nature, ne sont pas si fortes, ni si durables.

v. la Lettre 4.

Mais comme je n'ai jamais prétendu vous rendre d'autre service que de vous ménager les secours que vous pouviez tirer de M. N... j'ai cru que la fin de nos entretiens cessant, je devois rentrer à votre égard dans mon état naturel, qui est de ne me mêler de ces sortes de charités que pour faciliter à certaines personnes les moyens de s'attacher à ceux qui ont caractere pour cela. Je suis, Mademoiselle, plus persuadé que jamais que c'est à quoi je m'en dois tenir; que quoique l'on puisse rendre quelque service aux personnes pour les soutenir en certaines occasions, on doit toujours avoir dans l'esprit de se dégager; & que c'est ce qui distingue la charité des particuliers, lorsqu'ils entrent dans ces sortes de confiances, de celle des Pasteurs: que l'une doit tendre continuellement à borner ces commerces exterieurs, & à se renfermer dans le cœur: au-lieu que la charité des Pasteurs ne doit point avoir de bornes, ni pour l'interieur, ni pour l'exterieur, & qu'ils doivent toujours être prêts d'aider les ames en toutes les manieres dont ils sont capables.

Je vous avoue de plus qu'à mesure que je vais en avant, je suis de plus en plus convaincu de l'inutilité de tous les entretiens, soit par lettres, soit de vive voix, qu'on peut avoir avec des personnes de

Une personne qui fait cela profite souvent beaucoup à celles qui sont prévenues contre elle, & se profite toujours à soi-même. Qui ne le fait pas, n'a pas droit d'éxiger des autres, qu'elles ne manquent à rien de ce qu'elles lui doivent; puisqu'elle manque elle-même à des devoirs si essenciels. Permettez-moi de n'étendre pas davantage cette Lettre, elle n'est déja que trop longue, & vous suplèerez d'autant mieux à ce qu'elle ne contient pas, que vous auriez supléé sans peine à ce qu'elle contient.

LETTRE LI.

Qu'on ne doit se porter qu'avec beaucoup de réserve à donner des avis de conduite, surtout aux femmes, lorsqu'on n'y est pas engagé par son ministere.

VOus m'avez fait plaisir, Mademoiselle, de me donner occasion de vous ôter une peine qui vous fatigue inutilement l'esprit. J'ai eu d'autres raisons que celles que vous vous imaginez, de cesser d'avoir rélation avec vous, qui sont toutes indépendantes des rencontres dont vous me parlez. Les impressions que je puis prendre sur des choses de cette nature, ne sont pas si fortes, ni si durables. v. la Lettre 4.

pas raison, qu'ils sont prévenus & mal informés. Car de deux jugemens, dont l'un nous est favorable & l'autre contraire, nous prenons toujours le favorable pour le vrai. Il faut donc laisser agir & parler ceux qui ont plus de connoissance, & qui peuvent ainsi mieux proportionner leurs paroles aux besoins des ames. Voilà, Mademoiselle où j'en suis; & quand j'en suis là, je n'en suis que plus commode pour ceux avec qui j'ai eu pendant quelque tems un peu plus de liaison. Je ne les juge plus, je suppose que tout ce qu'ils font est bien, & tout mon commerce se réduit à quelques offices exterieurs.

LETTRE LII.

De l'obligation & de l'utilité qu'ont les personnes Religieuses de découvrir leur interieur à leurs Superieurs.

UN Payen disoit, qu'il vieillissoit en apprenant beaucoup de choses; mais il me semble, Monsieur, que je pourrois dire au-contraire, que je vieillis en desapprenant beaucoup de choses, soit par l'affoiblissement de ma memoire, à laquelle la plupart des faits échappent; soit parcequ'à mesure qu'on avance en âge, on découvre en toutes choses beau-

p plus de difficulté, qu'on n'y en
cevoit autrefois, & ainsi on devient
ns décisif. Il y en a qui ne craignent
le relâchement; mais je ne crains pas
ns l'excès de severité, & je suis per-
lé que les fautes de ce dernier genre,
ique naissant d'un meilleur principe,
nt pas néanmoins souvent des suites
ns dangereuses. On avorte par là cer-
es ames en les voulant pousser trop
nt; on les rebute, on les choque, on
charge d'un fardeau, qu'elles ne sont
capables de porter. Ainsi la vraie
nce, est de savoir souffrir ce qu'il faut
ffrir, & de laisser croître les ames,
s les trop presser; en se réservant pour
choses essencielles, & qui ne souf-
nt point de retardement. Je ne sai si
n'est point un des sens qu'on pourroit
mner à ce Verset des Proverbes, que *la
nce d'un homme se reconnoit par la pa-
ce. Doctrina viri per patientiam nos-
r*; & qu'au contraire *l'impatient fera
folies : Impatiens operabitur stultitiam.* Prov. 19. 11. Prov. 14. 17.
i trouvera donc ce milieu, qui pourra
noître ces bornes de la patience &
zele, qui discernera ce qu'il faut
erer & ce qu'il faut corriger promte-
nt? Ce sera, Monsieur, celui que Dieu
truira par lui-même, & à qui il fera
noître la vraie explication de ses loix?

Ps. 93. 12. *Beatus homo quem tu erudieris Domine, & de lege tua docueris eum.* Et comme il ne fait guere cette grace, qu'à ceux qui sont dans l'obligation d'exercer ce Ministere, & à qui la necessité même sert de mérite pour l'obtenir ; les personnes comme moi, qui n'y sont point engagées, ne peuvent que s'entretenir des choses en géneral, en considerer les difficultés, & les proposer à ceux qui sont obligés de les résoudre, non comme des décisions, mais comme de simples vûes, qu'ils exposent au discernement des autres. C'est avec cet esprit que je ne craindrai pas de vous dire mes pensées sur le cas que vous m'avez proposé.

L'ouverture des Religieux & Religieuses envers leurs Superieurs, n'est point une invention de ces derniers tems, c'est une pratique aussi ancienne que les Monasteres. Les nouvelles Regles, comme celles des Carmelites & de la Visitation, l'ont ordonnée ; mais c'est en l'empruntant, comme beaucoup d'autres choses, de l'esprit & des Constitutions des anciens Ordres. Saint Basile, & saint Benoît en parlent dans leurs Regles : & les Conciles de France ayant décidé que tout ce qui est dit des Abbés dans la Regle de saint Benoît, se doit aussi entendre des Abbesses ; il est clair que l'ou-

ticle, qui ordonne de découvrir ses pensées à l'Abbé, se doit aussi entendre des Abbesses. Aussi l'Abbé dans l'Ordre de Citeaux, étoit tellement regardé comme devant savoir l'interieur de ses Religieux, qu'il étoit leur unique Confesseur. Et l'on voit dans plusieurs Histoires rapportées par Césarius, qu'on y tenoit les Confessions pour nulles, lorsqu'elles étoient faites à quelqu'autre qu'à l'Abbé.

Cette pratique est si essencielle à la vie Religieuse & Cènobitique, qu'on peut dire que c'est ce qui la distingue des autres genres de vie qui en approchent, comme celui de Filles dévotes, qui gardent en particulier la virginité, & des Béguines comme celles de Flandres, qui y ajoutent une espece de societé & d'obéissance exterieure. Les Filles dévotes se choisissent un Confesseur, à qui elles disent leur intérieur, & dont le pouvoir ne va pas plus loin. Mais les vraies Religieuses Bènedictines mettent le moyen principal de leur sanctification à se soumettre à la conduite d'une Superieure, pour l'interieur & l'exterieur ; à emprunter sa lumiere pour leur conduite, & à ne lui donner pas seulement le droit de les reprendre, pour les fautes qui paroissent au dehors ; mais à vouloir bien

qu'elle regle aussi leurs mouvemens interieurs, & leurs plus secrettes pensées.

Ce genre de vie est fondé sur des raisons très-fortes & très-importantes. Le secours qu'une Fille dévote peut tirer de son Confesseur, quelque éclairé qu'il puisse être, est fort peu de chose. Il ne la connoît que par ce qu'elle lui dit. Or elle ne lui dit que ce qu'elle connoît d'elle-même, & ce qu'elle en connoît est souvent éloigné de la verité; il est alteré par le mélange de l'amour propre; on se justifie en soi-même, afin de n'avoir pas à s'accuser devant un Prêtre. Souvent l'imagination porte trop loin certaines fautes, & elle les exagere; de sorte qu'il y a peu de fondement à faire sur les confessions de la plupart des gens, parce qu'ils ne se connoissent point. Le seul remede est de faire juger de nous par des personnes qui nous voyent agir, & qui sont témoins de nos actions.

Car les actions marquent ordinairement bien plus nettement le fonds du cœur, que les paroles, & celui qui voit agir une personne, la connoît bien mieux que son Confesseur. Comme notre principal interêt, est donc de nous bien connoître, les Instituteurs de la vie Religieuse, ont voulu joindre ces deux lumieres; celle que l'on tire des actions

& celle que l'on tire de l'aveu ſincere que chacun peut faire de ce qu'il connoît en lui. Et c'eſt pour cela qu'ils ont obligé les Religieux à découvrir leurs penſées à leurs Superieurs, qui ſont les témoins naturels de leurs actions, & qui en ſont de plus informés par le rapport qu'on leur en fait.

C'eſt en quoi conſiſte le ſecours que les Fondateurs d'Ordres ont prétendu procurer aux ames, & l'un ſans l'autre ne ſuffit pas. Confeſſer ſimplement ſes pechés à un Prêtre, eſt comme j'ai dit, un petit ſecours; parce que cette confeſſion eſt d'ordinaire alterée par les paſſions & les faux jugemens, dont chacun eſt prévenu pour ſoi-même. Les ſeules actions extraordinaires ne ſuffiſent pas auſſi à une Superieure, pour aider les Religieuſes; parce qu'elles ne lui font pas connoître les bornes de leurs lumieres, ce qu'elles condannent, & ce qu'elles juſtifient dans leurs actions. Ainſi elle n'a pas lieu de les aider à ſe mieux connoître, ni de régler ſes paroles ſur leurs diſpoſitions. Elle peut leur parler trop foiblement ou trop fortement. Elle ne ſait ce qu'elle doit ſouffrir, ce qu'elle doit corriger. C'eſt de l'union de cette double connoiſſance des actions, dont

qu'elle regle aussi leurs mouvemens interieurs, & leurs plus secretes pensées.

Ce genre de vie est fondé sur des raisons trés-fortes & trés-importantes. Le secours qu'une Fille dévote peut tirer de son Confesseur, quelque éclairé qu'il puisse être, est fort peu de chose. Il ne la connoît que par ce qu'elle lui dit. Or elle ne lui dit que ce qu'elle connoît d'elle-même, & ce qu'elle en connoît est souvent éloigné de la verité; il est alteré par le mélange de l'amour propre; on se justifie en soi-même, afin de n'avoir pas à s'accuser devant un Prêtre. Souvent l'imagination porte trop loin certaines fautes, & elle les exagere; de sorte qu'il y a peu de fondement à faire sur les confessions de la plupart des gens, parce qu'ils ne se connoissent point. Le seul remede est de faire juger de nous par des personnes qui nous voyent agir, & qui sont témoins de nos actions.

Car les actions marquent ordinairement bien plus nettement le fonds du cœur, que les paroles, & celui qui voit agir une personne, la connoît bien mieux que son Confesseur. Comme notre principal interêt, est donc de nous bien connoître, les Instituteurs de la vie Religieuse, ont voulu joindre ces deux lumieres; celle que l'on tire des actions,

quelque ſorte changer d'état, & ſe réduire, comme j'ai dit, à la vie des Filles dévotes & des Beguines.

Comment veut-on qu'une Superieure ſache proportionner les emplois & les occupations aux diſpoſitions de chaque Religieuſe ; qu'elle évite de mettre enſemble certains eſprits, qui ſe ſervent mutuellement de tentations ; qu'elle ne porte point plus loin qu'il ne faut les rapports qu'on lui fait : ſi on ne s'accoutume à lui parler avec ſincerité & ouverture ? Il y a des Religieuſes très-capables de certains emplois, auſquels les Superieures ne les occupent jamais ; mais ce n'eſt pas la faute des Superieures, c'eſt ſouvent celle des Religieuſes, qui ne ſe ſont pas fait connoître, & qui ne leur ont pas donné lieu de juger à quoi elles étoient propres. Car cette capacité ne dépend pas ſeulement des talens exterieurs qu'on peut cacher, elle dépend des diſpoſitions intérieures ; & qui ne les connoît pas à fonds, a droit de s'en défier.

Je ne crois pas au reſte, qu'on doive avoir égard à ce que les Religieuſes, qui ont peine à cette pratique, alleguent d'ordinaire pour s'en exemter. Car à moins que ces raiſons ne ſoient particulieres, & priſes de conſiderations, que les Saints n'ont pû prévoir, il eſt clair

qu'elles tendroient à détruire la I
en soi, & qu'elles supposeroient q
saints Fondateurs d'Ordres auroie
peu de lumieres.

Je mets de ce genre, ce que l'o
que l'ouverture n'est pas une cho
soit en notre puissance, qu'on ne l
pour qui l'on veut, & qu'il ne fa
obliger à l'impossible. Car il est visib
cette objection est contre la pr
même, & par consequent que ce
la font s'élevent au dessus de leurs
Instituteurs : mais elle est de plus f
sur ce que l'on ne conçoit pas assez,
le est l'ouverture que l'on demand
il y en a de deux sortes. Il y en a u
naît de la correspondance des lu
& des sentimens, qui ouvre & di
cœur, & lui ôte toute la peine qu
se découvrir, qui fournit des pens
des paroles en abondance ; parce
s'imagine entendre, & être enten
est vrai qu'on n'a pas cette sorte d'o
ture pour qui l'on veut : mais c
pas aussi celle que la Regle prescrit.
que l'on demande, est une ouvert

fuite trouver des termes, pour exprimer ce qu'on a reconnu par cet examen. La volonté peut commander à la langue de dire ce que l'on connoît de soi-même, on le pourroit dire à une muraille, on le peut donc dire à une Superieure. Quand on fait cela, on satisfait à son devoir, soit qu'on le fasse sechement, soit qu'on le fasse avec dilatation de cœur ; car la vertu consiste dans une résolution forte d'obéir à Dieu, & non dans tous ces mouvemens qui rendent nos actions ou agréables ou pénibles, faciles ou difficiles.

C'est encore une mauvaise raison, que de dire que les Superieures peuvent abuser de ce qu'on dit, qu'elles le portent trop loin, qu'il leur en reste des impressions fâcheuses, que cela confirme leurs préventions, & qu'enfin ayant à vivre avec elles, on a interêt de se ménager. Tous ces prétextes étant generaux pour tous les tems, ne peuvent être solides en celui-ci, ne l'ayant pas été dans les autres. Ce ne sont après tout que des vûes humaines, & des réflexions d'amour propre, qui n'ont garde d'être comparables avec les biens spirituels, qu'une ame qui cherche Dieu, trouve dans cette découverte. On peut dire qu'humainement parlant, ces vûes sont fausses & peu sensées : car c'est mal connoître le cœur de l'hom-

qu'elles tendroient à détruire la Regle en soi, & qu'elles supposeroient que les saints Fondateurs d'Ordres auroient eu peu de lumieres.

Je mets de ce genre, ce que l'on dit, que l'ouverture n'est pas une chose qui soit en notre puissance, qu'on ne l'a pas pour qui l'on veut, & qu'il ne faut pas obliger à l'impossible. Car il est visible que cette objection est contre la pratique même, & par consequent que ceux qui la font s'élevent au dessus de leurs saints Instituteurs ; mais elle est de plus fondée sur ce que l'on ne conçoit pas assez, quelle est l'ouverture que l'on demande ; car il y en a de deux sortes. Il y en a une qui naît de la correspondance des lumieres & des sentimens, qui ouvre & dilate le cœur, & lui ôte toute la peine qu'il a à se découvrir, qui fournit des pensées & des paroles en abondance ; parce qu'on s'imagine entendre, & être entendu. Il est vrai qu'on n'a pas cette sorte d'ouverture pour qui l'on veut : mais ce n'est pas aussi celle que la Regle prescrit. Celle que l'on demande, est une ouverture de Foi & de raison, & ce n'est rien dans le fonds, qu'une action de sincerité ; car chacun peut s'examiner devant Dieu, se confesser à Dieu, & se reconnoître coupable de certains défauts. On peut en-

vent esperer autre chose de cette conduite ; sinon qu'elle jugera d'elles d'une maniere moins favorable, que leurs défauts lui paroissent beaucoup plus grans, & qu'ainsi elles se rendent coupables des préventions, où la Superieure pourra être à leur égard.

Enfin ce n'est rien dire de raisonnable pour se dispenser de cette pratique envers une Superieure, que d'alleguer qu'elle n'est pas elle-même exemte de défauts. Car quand S. Benoît a ordonné de découvrir ses pensées aux Superieurs, il n'a pas ordonné qu'ils seroient des Anges ; la Regle auroit été en ce cas fort inutile, & c'auroit été plutôt un piege, qu'un réglement utile. Il faut donc l'entendre du commun des bonnes Superieures, & ce seroit une grande ingratitude de n'y pas comprendre toutes celles par qui la Maison a été gouvernée depuis long-tems.

Il est vrai qu'en general, la qualité de la Superieure peut donner lieu de s'exemter de la pratique de cette Regle, & c'est ce qu'il faut expliquer ici. Car quelque importante qu'elle soit en soi, je ne crois point qu'elle oblige comme un précepte de necessité absolue dans la plupart des Monasteres. Ma raison est que dans toutes les Abbayes où les Abbesses sont nommées par le Roi, & où elles tien-

me, que de ne pas savoir qu'il y a quelque chose qui le gagne dans la confiance qu'on lui fait, en découvrant sincerement ses propres défauts : ce qui fait mettre à Aristote, entre les motifs qui attirent l'affection, la découverte de ses fautes: *Amamus eos qui mala sua dicunt.* Tout ce qu'on avoue franchement, disparoît en quelque sorte aux yeux de ceux à qui on l'avoue : on le regarde comme une maladie passée, qui ne subsiste plus. C'est le grand secret de dissiper les préventions, & d'empêcher qu'elles ne s'emparent de l'esprit. Ainsi tant s'en faut que celles qui s'adressent à leur Superieure pour leur conscience, ayent à craindre ses préventions, qu'elles doivent craindre au contraire de se la rendre trop favorable, & de la prévenir trop à leur avantage. Celles qui vivent avec réserve avec elle, & qui n'ont pour elle aucune ouverture, peuvent craindre au contraire avec raison, que si elle avoit quelque fâcheuse impression d'elles, cette impression ne soit durable ; car n'étant point détruite, elle peut devenir une prévention formée, & un jugement fixe. Les Religieuses devroient penser qu'elles ne sauroient empêcher que la Superieure ne juge d'elle par ce qu'elle voit de leurs actions. Celles qui ne parlent donc jamais, ne peu-

vent esperer autre chose de cette conduite ; sinon qu'elle jugera d'elles d'une maniere moins favorable, que leurs défauts lui paroissent beaucoup plus grans, & qu'ainsi elles se rendent coupables des préventions, où la Superieure pourra être à leur égard.

Enfin ce n'est rien dire de raisonnable pour se dispenser de cette pratique envers une Superieure, que d'alleguer qu'elle n'est pas elle-même exemte de défauts. Car quand S. Benoît a ordonné de découvrir ses pensées aux Superieurs, il n'a pas ordonné qu'ils seroient des Anges; la Regle auroit été en ce cas fort inutile, & c'auroit été plutôt un piege, qu'un réglement utile. Il faut donc l'entendre du commun des bonnes Superieures, & ce seroit une grande ingratitude de n'y pas comprendre toutes celles par qui la Maison a été gouvernée depuis long-tems.

Il est vrai qu'en general, la qualité de la Superieure peut donner lieu de s'exemter de la pratique de cette Regle, & c'est ce qu'il faut expliquer ici. Car quelque importante qu'elle soit en soi, je ne crois point qu'elle oblige comme un précepte de necessité absolue dans la plupart des Monasteres. Ma raison est que dans toutes les Abbayes où les Abbesses sont nommées par le Roi, & où elles tien-

nent un rang fort distingué des Religieuses, la pratique en est abolie. On y considere l'Abbesse comme une Dame qu'il faut honorer, & non pas comme une Directrice. Ces Abbesses se trouveroient même importunées du soin d'écouter leurs Religieuses, & la plupart n'ont aucun talent necessaire pour s'en acquiter. Ainsi en ce cas les Religieuses peuvent user de la liberté qu'elles leur donnent, & les regarder comme leurs Superieures seulement, pour l'exterieur. D'où l'on peut tirer cette maxime, que l'incapacité notoire d'une Superieure ou le défaut de volonté de rendre cette charité aux Religieuses les dispense de ce devoir ; car on n'est point obligé de chercher la lumiere où il n'y en a point, & où l'on n'en veut pas donner.

Mais ce qu'il faut conclure de là, c'est que la vie de ces Maisons n'est pas proprement une vie Religieuse, c'est une vie de Filles dépendantes pour l'exterieur & indépendantes pour l'interieur. C'est-à-dire, que ces lieux sont plutôt des Beguinages que des Monasteres, de sorte que celles qui y sont, n'étant point Religieuses en effet, ne le peuvent être que par le desir de la volonté sincere, que Dieu peut voir dans leurs cœurs, de se soumettre à cette pratique, si elle étoit

cela leur arrive, pour n'avoir pas découvert cette infirmité à la Superieure d'une maniere qui la peut obliger à y faire réflexion.

La troisiéme maxime, est que les Religieuses qui ne sont pas dans cette pratique ne se doivent pas regarder comme de vraies Religieuses Bénedictines. Elles ne doivent tenir à leurs yeux qu'un rang de Beguines, & elles ne doivent croire être dans l'esprit de saint Benoît & de saint Bernard que lorsqu'elles vivront dans cette dépendance interieure.

La quatriéme, est que dans les Monasteres même réformés, on ne doit pas exiger cette découverte de toutes les Religieuses par une voie de précepte, & qu'on doit tolerer celles qui ne s'y peuvent résoudre. Je n'avance cette derniere maxime qu'avec doute, mais il est vrai que j'incline de ce côté-là. Ma raison est, comme je l'ai déja dit, qu'on peut établir les choses en deux manieres dans les Monasteres réformés ; l'une comme un précepte & l'autre comme un conseil. Ce n'est par exemple qu'en cette derniere maniere qu'on a rétabli l'ancien jeûne dans une certaine Maison. Or il me semble qu'il n'y a pas lieu de croire que la pratique de découvrir son interieur aux Superieures, ait été

semble, établir cerrtaines maximes.

La premiere est, que les conseils même étant de nécessité d'approbation, & n'étant jamais permis d'en détourner les ames, lorsqu'on juge qu'il leur sont utiles; c'est une faute très-considerable que de décrier cette pratique, d'en détourner celles qui sont disposées à la suivre, en leur proposant des inconveniens humains qui leur en inspireroient le dégoût ou le mépris. C'est la décision que saint François de Sales donne à l'égard des moindres pratiques de ses Constitutions, en même tems qu'il déclare qu'elles n'obligent par elles-mêmes à aucun peché ni mortel ni veniel; & on le peut bien appliquer à cette pratique dont nous parlons.

La seconde maxime est, que cette pratique ayant quelque chose du droit naturel, outre ce qu'elle a du positif, les Religieuses qui y manquent sont coupables, dans toutes les choses qui sont de droit naturel. Je croi par exemple, qu'il est de droit naturel de ne pas souffrir qu'on vous applique à une fonction dangereuse, faute de vous découvrir. Et ainsi celles qui sont dans des obéissances où elles commettent une infinité de fautes, & qui leur servent de tentations, sont certainement coupables, si

même que ce qu'il croira vrai aussi bien que vous, & je la soumets absolument à votre discernement.

Lettre LIII.

De l'estime qu'on doit avoir, & du profit qu'on doit tâcher de tirer des liaisons que l'on a avec des personnes qui sont à Dieu.

A la Superieure d'Annecy.

Ma Réverende, Mere, je vous pourrois dire avec verité, que ce m'a été une consolation sensible de recevoir la Lettre dont vous avez bien voulu accompagner celle de Madame de N.... Et que quand je ne serois porté par la consideration de Monseigneur votre Evêque, & par celle de cette Dame affligée, à lui rendre le peu d'assistance dont je suis capable, la part que la charité vous fait prendre dans ses affaires, suffiroit seule pour m'y engager. Mais comme mes dispositions sont toujours très-défectueuses en toutes choses ; j'aime mieux pour vous entretenir un peu plus long-tems, & ne le faire pas d'une maniere tout à fait stérile, vous dire quelque chose de ce qui me vient tout présentement dans l'esprit, sur celles que j'aurois dû avoir dans cette

rencontre. Il m'a donc semblé, ma Réverende Mere, qu'on ne fait pas d'ordinaire assez d'état des liaisons, que la providence de Dieu nous procure avec les personnes qui sont à Dieu, & qui desirent de le servir fidélement, qu'on les regarde avec trop d'indifference, & que si nous étions aussi sages, aussi prudens pour nôtre salut, comme les gens avares le sont d'ordinaire pour l'avancement de leur fortune, nous saurions bien en tirer plus d'avantage que nous ne faisons. Il n'y auroit pour cela qu'à imiter la conduite de ces avares dont nous parlons, puisque c'est le modele que l'Ecriture nous propose dans la recherche de la Sagesse, en nous commandant de l'aimer comme l'argent Ils ne voyent presque personne sur qui ils ne forment quelque dessein, & il leur vient mille ouvertures, pour les faire servir à leurs interêts. Que si par hazard ils entrent en commerce avec quelque personne puissante, ils ont mille vûës pour en profiter, & pour en tirer divers avantages. Suivant cet exemple, ma Réverende Mere, j'aurois dû faire bien des choses en recevant votre Lettre. Je vous aurois dû considerer comme grande & puissante dans le Royaume de Jesus-Christ; parce que j'ai droit de le juger, par l'emploi que vous avez dans une des

nieres Maisons de votre Institut ; &
cela je devois former le dessein de
nrichir de quelqu'un de vos biens. On
e sauroit faire à l'égard des biens du
ide, sans faire tort à ceux qui les pos-
nt : mais à l'égard des biens spirituels,
e les peut rendre propres, sans ap-
vrir ceux qui les ont. Je n'ai, ma Ré-
nde Mere, qu'à me réjouir sincere-
nt des graces que Dieu a faites à votre
nastere, & à votre Institut, à vous en
naiter encore de plus grandes, pour y
ir part ; & je l'y aurai sans doute, à
portion que j'aurai plus de cette joie
e ces desirs. Je n'ai pas dû en demeu-
à. Car comme les personnes interes-
, sont bien aise d'avoir occasion de
dre quelque petit service à ceux qui
peuvent être utiles, & de les leur
remarquer, j'ai dû, ma Réverende
re, par un interêt juste & raisonnable,
voir avec avidité la petite occasion
vous me donnez, de vous témoi-
r le desir que j'aurois de vous servir,
our vous le rendre un peu plus consi-
ible, vous faire remarquer qu'il ne
pas juger des services qu'on nous
d, par les effets extérieurs qui dépen-
t souvent de ce qui est hors de nous ;
s par la plénitude de la volonté qui est
nous, & qui étant la seule chose que

rencontre. Il m'a donc ſemblé, ma Réverende Mere, qu'on ne fait pas d'ordinaire aſſez d'état des liaiſons, que la providence de Dieu nous procure avec les perſonnes qui ſont à Dieu, & qui deſirent de le ſervir fidélement, qu'on les regarde avec trop d'indifference, & que ſi nous étions auſſi ſages, auſſi prudens pour nôtre ſalut, comme les gens avares le ſont d'ordinaire pour l'avancement de leur fortune, nous ſaurions bien en tirer plus d'avantage que nous ne faiſons. Il n'y auroit pour cela qu'à imiter la conduite de ces avares dont nous parlons, puiſque c'eſt le modele que l'Ecriture nous propoſe dans la recherche de la Sageſſe, en nous commandant de l'aimer comme l'argent Ils ne voyent preſque perſonne ſur qui ils ne forment quelque deſſein, & il leur vient mille ouvertures, pour les faire ſervir à leurs interêts. Que ſi par hazard ils entrent en commerce avec quelque perſonne puiſſante, ils ont mille vûes pour en profiter, & pour en tirer divers avantages. Suivant cet exemple, ma Reverende Mere, j'aurois dû faire bien des choſes en recevant votre Lettre. Je vous aurois dû conſiderer comme grande & puiſſante dans le Royaume de Jeſus-Chriſt; parce que j'ai droit de le juger, par l'emploi que vous avez dans une des

Lettre LIV.

Que les amitiés qui sont fondées dans la charité Chrétienne, sont très-estimables & très-utiles à ceux qui l'exercent envers le prochain.

A M. DE SACY.

IL me suffiroit, Monsieur, d'avoir été assuré par Mr. N... de la continuation de votre charité pour moi, sans que vous prissiez la peine de m'en donner vous-même des marques aussi particulieres que celles qui paroissent dans la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. C'est ce qui me l'a fait recevoir avec d'autant plus de reconnoissance, que je l'ai regardée comme une grace que je ne méritois pas, & que je n'avois aucun droit d'attendre. Mais je vous puis dire que la consolation que j'en ai reçûe, n'a pas été purement humaine, & que je me suis moins arrêté à ce qu'elle contenoit de favorable pour moi, qu'à admirer les sentimens si justes & si édifians que vous y faites paroître, qui sont quelque chose de bien plus réel, que les consolations que l'on peut recevoir de l'affection de ses amis. La charité, Monsieur, est toujours

Dieu estime, doit être aussi la seule chose, dont les personnes spirituelles doivent faire état. Enfin, ma Réverende Mere, comme ces personnes intéressées ne manquent jamais dans les services qu'ils rendent aux autres, de faire connoître quelques-uns de leurs besoins, & d'y appliquer ceux qui les y peuvent assister; je dois aussi vous faire entendre que j'ai grand besoin de me procurer l'assistance de vos prieres, & de vous les demander même, pour une conjonćture où je me trouve présentement dans laquelle j'ai un besoin tout particulier de la lumiere de Dieu. Voilà, ma Réverende Mere, ce que je devois faire, & ce que je n'ai fait que très-imparfaitement. Mais il est bien juste que je pratique au moins cette derniere partie qui m'oblige de me recommander très-particulierement à vos prieres, & que je conclue même, qu'ayant raison de vous faire cette demande, Dieu vous oblige d'y avoir égard; qu'il est juste que vous ayez quelque charité pour moi, & que vous la pratiquiez, en croyant que c'est avec sincerité que je vous assure, que je suis.

l me semble que pour les honorer, il
témoigner dans les occasions, que
mitiés qui ont Dieu pour principe &
r fin, ont toute une autre stabilité que
iaisons humaines qui ne sont fondées
sur l'interêt ou sur les passions ; qu'el-
n'ont rien de la légereté & de l'incon-
ce de celles-ci, qu'elles ne sont pas si
es à étouffer par les petits nuages qui
rent quelquefois, ou par la diversité
itable des sentimens de conduite, par
faits mal raportés ou mal expliqués,
ue le fonds de charité qui est dans le
r, les dissipe facilement, en nous
osant à écouter favorablement ce
n nous peut dire pour la justification
nos amis, & à agir ensuite avec eux
la même bonté. C'est, Monsieur, ce
vous avez parfaitement pratiqué par
tenue que vous avez gardée dans un
s où la chaleur a été si grande, que
beaucoup plus de sujet de savoir gré
ux que ce torrent n'a pas emporté,
de me plaindre de ceux qui n'y ont
résisté, par la facilité avec laquelle
s avez écouté ce que Mr. N... vous a
epresenter, & enfin par cette preuve
geante que vous avez bien voulu me
ner, de la continuation de votre
tié. C'est pourquoi encore que je voye
que vous ne pouvez pas être éclairci

sur bien des choses, & que je ne del
pere pas le pouvoir faire quelque jo
je n'en ai néanmoins aucun empre
ment, & je suis très content de la dis
sition de charité où vous êtes, puisqu
le produit ce qu'il y a de plus réel d
les amitiés Chrétiennes, dont les pri
paux devoirs se pratiquent devant Di
Je vous suplie de croire que je ne reg
de pas comme une petite grace, l'a
rance que voûs me donnez de vous s
venir de moi dans vos prieres, & d
vos Sacrifices; & que ce m'est un t
grand engagement à être plus que jam
votre &c.

LETTRE LV.

Qu'il n'y a rien de grand, de réel & d'e mable dans les hommes que la pieté & l mour de Dieu.

JE ne vous écris pas, Mademoisel pour vous, mais pour moi. Vous n'av que faire de mes lettres, mais je c avoir besoin de vous en écrire de tems tems, parceque j'ai besoin de votre fection & de votre charité qui dans ce vie doivent être entretenües par quelc sorte de commerce. Outre que sans av même égard à ce besoin, c'est un e

natu

turel de l'affection qu'on a pour quel-
'un d'être bien aise de l'entretenir, &
lui communiquer ses pensées. Or il
: semble que j'en ai pour vous, & que
me en vous la seule chose qui soit vé-
blement aimable & estimable, qui est
è vous êtes à Dieu & que vous l'aimez.
suis si occupé de cette pensée qu'il n'y
ien de grand, de réel & d'estimable
ns les hommes que la pieté & l'amour
Dieu, que je ne me saurois empêcher
n faire une partie du sujet de cette
tre.

Ce qui m'y a fait entrer, c'est que
eu lieu de faire depuis peu deux ré-
tions assez opposées; l'une que toutes
qualités humaines ne sont rien quand
s sont dépourvûes de la véritable
té, l'autre que les défauts d'esprit qui
t prendre les choses de travers &
mmettre même quantité de fautes,
t peu de chose quand ils sont joints
c un grand fond de charité. D'où il
nsuit que les hommes ne sont estima-
s que par une certaine qualité qui ne
voit point & qui est très-difficile à dis-
ner.

Je fus touché de l'une de ces réflexions
r la lecture d'un Livre célebre d'un
teur de ce tems, qui a travaillé toute
vie à se remplir de science, & qui y

sur bien des choses, & que je ne desespere pas le pouvoir faire quelque jo
je n'en ai néanmoins aucun empress
ment, & je suis très content de la disp
sition de charité où vous êtes, puisqu
le produit ce qu'il y a de plus réel da
les amitiés Chrétiennes, dont les prin
paux devoirs se pratiquent devant Di
Je vous suplie de croire que je ne reg
de pas comme une petite grace, l'ass
rance que vous me donnez de vous so
venir de moi dans vos prieres, & da
vos Sacrifices ; & que ce m'est un t
grand engagement à être plus que jam
votre &c.

LETTRE LV.

*Qu'il n'y a rien de grand, de réel & d'e
mable dans les hommes que la pieté & l'
mour de Dieu.*

JE ne vous écris pas, Mademoisell
pour vous, mais pour moi. Vous n'av
que faire de mes lettres, mais je c
avoir besoin de vous en écrire de tems
tems, parceque j'ai besoin de votre
fection & de votre charité qui dans ce
vie doivent être entretenues par quelq
sorte de commerce. Outre que sans av
même égard à ce besoin, c'est un ef
natu

naturel de l'affection qu'on a pour quelqu'un d'être bien aise de l'entretenir, & de lui communiquer ses pensées. Or il me semble que j'en ai pour vous, & que j'aime en vous la seule chose qui soit véritablement aimable & estimable, qui est que vous êtes à Dieu & que vous l'aimez. Je suis si occupé de cette pensée qu'il n'y a rien de grand, de réel & d'estimable dans les hommes que la pieté & l'amour de Dieu, que je ne me saurois empêcher d'en faire une partie du sujet de cette lettre.

Ce qui m'y a fait entrer, c'est que j'ai eu lieu de faire depuis peu deux réflexions assez opposées; l'une que toutes les qualités humaines ne sont rien quand elles sont dépourvûes de la véritable pieté, l'autre que les défauts d'esprit qui font prendre les choses de travers & commettre même quantité de fautes, sont peu de chose quand ils sont joints avec un grand fond de charité. D'où il s'ensuit que les hommes ne sont estimables que par une certaine qualité qui ne se voit point & qui est très-difficile à discerner.

Je fus touché de l'une de ces réflexions par la lecture d'un Livre célebre d'un auteur de ce tems, qui a travaillé toute sa vie à se remplir de science, & qui y

a réussi ; qui a une connoissance immense de la Théologie & des Peres de l'Eglise, & qui est infiniment plus savant que bien des gens qui passent pour tels. Il a produit au jour le fruit de toutes ses études & du travail d'une longue vie : mais il a accompagné tout cela d'une certaine circonstance que je ne dirai point, & qui marque tant de bassesse, & un esprit si séculier que ce seul défaut m'a fait regarder toute sa science comme un néant ; en sorte que je ne voudrois pas prendre la peine de la ramasser, s'il falloit avec cela me revêtir de ce défaut. Ainsi, Mademoiselle, un seul défaut essenciel de mœurs, abîme & anéantit toutes les qualités humaines, quelque grandes qu'elles paroissent, & on ne laisse pas avec toutes ces qualités d'être nud & miserable selon l'expression de l'Ecriture. Elles ne sont qu'un poids inutile qui nous charge & qui nous nuit souvent, elle sont cause de notre misere par l'enflure qu'elles causent, & elles ne font que rendre nos maux plus dangereux & plus incurables.

Apoc. 3. 17.

L'autre réflexion n'est pas moins importante : & si la premiere est capable d'éteindre en nous l'estime trop grande des qualités humaines, celle-ci devroit servir à moderer l'impatience dont on

est tenté dans les défauts du prochain au nombre desquels je mets les défauts de lumiere, les préventions, les précipitations, les soupçons & generalement tout ce qui peut se trouver dans les gens de bien, & qui ne détruit pas entierement la charité.

Le sujet qui y a donné lieu est assez particulier. J'ai une certaine affaire temporelle à démêler avec des gens de bien qui sont certainement fort estimables: cependant il est arrivé qu'ils ont pris cette affaire tellement de travers qu'on ne s'y pourroit gueres tromper ni plus grossiérement, ni plus visiblement. Le procedé n'a pas été meilleur que le fonds, & l'erreur de leur esprit les a engagés à quantité de jugemens qui étoient très-certainement injustes. J'ai été obligé de les réfuter, & je l'ai fait d'une maniere moderée à l'exterieur, & qui a été jugée très-convaincante. Il semble donc que j'aurois toute sorte d'avantage sur eux; cependant je suis persuadé que je n'en ay point. Ces personnes ayant beaucoup de charité & de pénitence, ont déja consumé par là les défauts d'ignorance & de préventions qu'elles ont pu faire; & comme j'en ai beaucoup moins, j'ai sujet de croire que les miennes subsistent & sont plus durables. On ne laisse pas

de faire quantité de fautes avec la raison. Car quoiqu'on ait raison, & dans la maniere exterieure & dans le fonds, on n'en a pas d'avoir du ressentiment contre les autres & d'en conserver quelque aigreur : on n'en a pas de se preferer à eux, ni d'étendre leurs défauts au delà de ce qu'ils sont véritablement.

Il s'ensuit de là que ceux qui ont beaucoup de charité ont toujours raison devant Dieu, parce que leur charité consume tous les défauts, & que ceux qui n'ont point de charité n'ont jamais raison ; parce que les défauts qu'ils mêlent dans les choses même où ils ont raison, subsistant devant Dieu, font qu'ils ont plus de tort que ceux qu'ils accusent même avec raison.

Vous me demanderez sans doute à quoi bon tout ce discours, & qu'est-ce que cela vous regarde. Je vous réponds, Mademoiselle, que quoique ni l'une ni l'autre de ces réflexions ne vous regarde, l'impression qui m'en est restée vous regarde tout à fait. Cette impression est comme je vous l'ai déja dit, qu'il n'y a rien de réel & d'estimable que d'aimer Dieu & de le servir fidellement. Ce que
Eccle. 12. 13. le Sage exprime par ces paroles *Deum time, & mandata ejus observa; hoc est omnis homo.* CRAIGNEZ *Dieu & observez ses*

Commandemens : c'est là le tout de l'homme : c'est à-dire que tout le reste n'est que vanité. Or je ne sçaurois m'empêcher de tirer de cette impression des conclusions favorables pour vous, parce que je suis persuadé que Dieu vous fait la grace de le servir fidellement, & que par cette qualité vous me devez paroître fort estimable. Mais il ne vous sera pas difficile néanmoins de faire des applications humiliantes de ces deux réflexions.

Outre ce qu'il y a de réel dans vous, vous ne manquez pas de qualités estimables selon le monde, vous avez plus de vûes & plus de sagesse exterieure que beaucoup d'autres & je m'assûre que vous ne sauriez vous empêcher de remarquer dans les autres quantité de défauts de conduite, de précipitation, de faux jugemens, de travers d'esprit. Or c'est une tentation dangereuse que celle qui porte à se préferer à eux & à les mépriser. Il est donc bon d'avoir fortement dans l'esprit, que si ces personnes en qui vous remarquez tant de défauts, ont un grain de charité plus que vous, comme il se peut fort bien faire, ils sont réellement plus estimables & plus considerables devant Dieu que vous. Car il faut être persuadé qu'il y a des charités préci-

pitées, étourdies & jointes à quantit
défauts. Non que la charité produise
elle même ces défauts, mais parce
elle ne les détruit pas toujours ; 1
voulant que certaines personnes opé
leur salut en faisant une infinité de
tes dont il sait bien leur faire tire
bien.

Je puis ajoûter encore, Mademoi
que dans les dons de Dieu ou de l
ture, il y en a qui ne tiennent lie
richesses & qui ne sont des biens
nous que par l'usage que nous en fai
c'est pourquoi en supposant que ce
nous appelons votre disposition, e
don de Dieu ; il y a bien des choses
ce don même qui ne vous enrich
qu'à proportion de votre fidelité.
ce qui n'est que lumiere & jouiss
n'est pas encore charité. C'est si
1. Cor. voulez *la langue des Anges* : mais l
13. 1. tre nous avertit que quand nous
rions la langue & des hommes
Anges, nous ne sommes encore qu
cimbales vuides & retentissantes, de
que comme le degré de charité où
met les ames, leur est inconnu,
ne savent jamais ni combien elle
estimables, ni même si elles le so
elles se doivent regarder comme

vres & miserables, parce qu'elles ne sa-vent point si elles ne sont point en effet vuides de charité.

Il n'y a donc point, Mademoiselle, de verité plus nécessaire pour se défendre de l'impression de toutes les qualités exterieures & interieures, naturelles & surnaturelles, que celle-ci, que l'homme n'est réellement estimable que par sa charité & par sa fidelité envers Dieu & que tout le reste n'est rien.

Et il n'y en a point aussi de plus nécessaire pour se défendre du chagrin & des autres passions que les défauts du prochain nous peuvent causer, que celle-ci; Que la plupart des défauts humains ne sont rien devant Dieu quand ils sont joints à la charité, & qu'une personne pleine de défauts qui a une grande charité, est infiniment plus estimable qu'une autre qui n'en a point, & qui a toutes les autres qualités qu'on peut desirer. Ainsi je ne puis pas dire que ces deux réflexions par où j'ai commencé & qui sembloient fort hors de propos, ne vous regardent point en effet, puisqu'elles peuvent servir de remede aux deux plus dangereuses tentations de la vie, qui sont de s'estimer soi-même & de mépriser le prochain.

Peut-être serez vous bien aise avec cela que je vous dise quelque chose de mes nouvelles, & ce que je vous en puis dire, est qu'il ne tient qu'à moi d'être fort heureux, car le vrai bonheur de la vie est d'avoir peu d'affaires, mener une vie morte & anéantie, de penser à soi & à son salut. Or toutes choses me portent à cette sorte de vie. Je ne pourrois me remuer tant soit peu sans faire du bruit, il faut donc ne se point remuer, ne se mêler de rien, & c'est là le plus grand bien de la vie. De sorte que si l'on étoit sage, le monde ne pourroit que contribuer à notre bonheur en nous privant d'occupations & d'emplois. Et nous profiterions même des préventions de nos amis, parceque ces préventions nous déchargent de quantité d'affaires embarrassantes, en les empêchant de s'adresser à nous.

Je ne vous dis pas que je sente toujours ce bonheur, mais je vous puis dire que je le connois, & qu'au moins cette vie anéantie ne me chagrine pas, y vivant Dieu merci assez gai, après que certains orages comme celui de ce differend que je vous ai marqué sont passés. Ce seroit une grande grace de regarder les cho-

orſqu'elles ſont nouvelles & préſen-
de la même ſorte dont on les re-
le enſuite. Il s'en faut bien que je
ſois là. Je ſuis ému & occupé de
ntité de choſes qui me paroiſſent
néants *, lorſqu'elles ſe ſont un peu
gnées de moi. J'étois fort choqué,
exemple de cette déraiſon que je
vois dans des perſonnes que j'ho-
ois, & maintenant cela ne me pa-
plus rien. Priez bien Dieu, s'il
s plaît, pour moi, c'eſt toujours la
cipale fin des lettres que je vous
; & c'eſt à quoi tend l'ouverture
: laquelle je vous parle.



Lettre LVI.

Comment la reconnoissance s'accorde avec l'idée que la Religion nous donne des œuvres de charité, qui sont plus utiles à ceux qui les font qu'à ceux qui les reçoivent. Qu'une mere chrétienne est l'instrument de la santification de sa famille.

A Madame de la Houssaye.

L'Idée que la Religion Chrétienne nous donne, Madame, des moindres œuvres de charité, est si grande & si élevée, qu'on a quelque peine à l'allier d'abord avec les sentimens ordinaires de reconnoissance qu'on a accoutumé de témoigner à ceux qui les pratiquent envers nous : car s'il est vrai, comme s'il l'est sans doute, que les plus petits offices de charité sont des œuvres éternelles à qui Dieu prépare une recompense éternelle; que ce sont non seulement des dons que Jesus Christ fait aux ames qu'il aime; mais des dons que saint Paul appelle
2. Cor. 9. 15. *ineffables* : enfin, si tous ceux qui les pratiquent reçoivent beaucoup plus de Dieu qu'ils ne donnent aux autres, ne semble-t-il pas, Madame, que ces pensées por-

ment davantage à congratuler ceux dont on a reçu quelque service, de la grace que Dieu leur a faite, qu'à les remercier avec soin de ce qu'ils ont fait pour nous. Il n'en est pas néanmoins ainsi, Madame, & bien loin que l'idée que nous devons avoir de ces œuvres de charité éteigne la reconnoissance dans ceux qui les reçoivent, qu'elle en est au contraire le fondement. Car si ces offices sont des dons que Dieu fait à ceux qui les pratiquent, ce sont aussi des dons qu'il fait à ceux qui les reçoivent. Ils ont à l'égard des uns & des autres leur source dans la charité infinie de Dieu, & quelques bornés qu'ils soient en eux-mêmes, ils sont infinis dans cette source divine, & nous obligent ainsi à une reconnoissance que l'on ne sauroit porter trop loin. Or cette reconnoissance, Madame, ne regarde pas seulement Dieu qui est toujours la premiere cause de tout le bien que nous pouvons recevoir des hommes; elle regarde aussi les personnes qu'il en rend les instrumens, & elle les regarde même tellement, que nous devons être persuadés qu'il n'est pas possible de s'en acquitter envers eux autant qu'on le doit. Car comme la charité que nous devons aux hommes, est une espece de dette dont on ne s'acquitte jamais plei-

nement, parceque Dieu à qui nous devons beaucoup plus que nous ne lui pouvons rendre, a substitué le prochain en sa place pour recevoir de nous ce que nous devons à Dieu : On peut dire de même, qu'on ne satisfait jamais pleinement à la reconnoissance que l'on doit à ceux que Dieu rend les instrumens de sa charité pour nous ; parceque Dieu les substitue en sa place pour recevoir les témoignages de notre reconnoissance, qui n'égale jamais ses bienfaits. Vous voyez, Madame, que ce n'est point ni par compliment, ni par exageration, mais par un sentiment effectif & veritable, que j'ose vous dire que je ne saurois assez reconnoître le dernier office de charité que vous avez eu la bonté de pratiquer à mon égard. Votre generosité, Madame, vous en peut donner telle idée qu'il vous plaira, mais pour moi je ne l'estime que ce que je dois, en le concevant & en en parlant de la maniere que j'ai fait dans cette lettre. Je sai qu'on ne sauroit toujours suivre ces sortes d'idées dans toute leur étendue, mais c'est toujours quelque chose que d'être convaincu qu'elles sont justes, & de se reprocher plutôt qu'on n'est pas assez reconnoissant, que de croire qu'on puisse porter ces sentimens trop loin. C'est la dif-

position où je suis à votre égard, & que je croi inséparable de la gratitude que je dois à Dieu.

Je ne saurois m'empêcher; Madame d'ajoûter ici que je me sens encore obligé à un remerciment particulier envers vous pour la derniere Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous ne m'avez fait que justice en supposant que je prens beaucoup de part à tout ce qui regarde votre famille; mais ç'a été me faire une grace singuliere, que d'avoir eu la bonté de m'en informer aussi particulierement que vous avez fait. Je comprens aisément, Madame, que la séparation d'avec Madame votre fille vous a été très-sensible, mais je comprens en même tems que c'est une misericorde de Dieu, de nous faire trouver de l'amertume dans les avantages mêmes du monde, afin que nous ne les estimions pas trop, & qu'ils ne nous empêchent pas d'aspirer à cet état où Dieu nous promet de sécher toutes nos larmes, parceque les biens qu'il prépare à ceux qu'il aime, ne seront plus mêlés d'amertumes & de douleurs. La dispense que le Roi a accordée à Monsieur votre fils aîné le met en état de commencer la carriere à laquelle tout ce qu'il a fait jusqu'ici n'a servi que de préparation. Je ne doute point qu'il n'y réussisse parfaitement selon le

monde, & j'espere qu'elle ne lui s
moins heureuse selon Dieu, & qu
oubliera jamais que comme les di
parties de la vie servent de prépar
les unes aux autres, que les étud
posent aux charges, & les moindres
ges telles que celles qu'il prendra d'
à celles où nous esperons de le vo
suite. De même la vie entiere dans
que emploi qu'on la passe, ne doi
regardée que comme une prépara
une autre vie tout autrement impo
que tout ce qui passe pour importan
le monde. Votre exemple, Mad
contribuera plus que toutes choses
faire ressouvenir. Car quoique ce so
fet d'une grace singuliere de résiste
oubli auquel la vie du monde por
turellement, Dieu se plaît néanmo
la cacher sous l'impression de l'ex
des personnes de pieté qu'il donne
dont il a un soin particulier pour
canal des graces qu'il leur veut
c'est-à-dire, Madame, que Dieu v
établie dans votre famille pour êtr
trument de sa sanctification, & qu
mande ainsi de vous que vous aye
pieté, & pour vous & pour les a
Mais comme il vous appelle à ce m
re, il saura bien, Madame, vous re
des graces nécessaires pour l'acco

ce qu'il a déja fait vous peut servir de
ge de ce qu'il fera dans la suite.

Lettre LVII.

Sur la Mort de sa Sœur.

L faut bien, Monsieur, que ce soit moi-même qui vous annonce la nouvelle la perte que j'ai faite à la fin de l'aumois, de l'unique sœur qui me res: car je ne vois gueres d'autre perne qui ait quelque raison de vous rtir d'une nouvelle si peu importante commun du monde. J'y ajoûterai ence que quoique je ne perde en elle ni port, parcequ'elle n'avoit ni la force a volonté de me secourir en rien; ni solation, parcequ'une certaine imaation qu'elle a toujours eue que je ne imois pas assez, lui a toujours ôté te sorte de tendresse à mon égard, me quoique dans l'état d'infirmité où étoit réduite, on la pût regarder me une charge bien pesante, je ne é pas avec tout cela, Monsieur, de ir cette perte, & de me trouver ré- à une plus grande solitude. On pose, je ne sai comment, son être de es les personnes qui nous apparnent selon la naissance. On les re-

garde comme en faisant des parties ; ainsi on n'en sauroit retrancher aucune qu'on ne se trouve plus dénué & plus seul. Que s'il se trouve que la personne qui nous est ôtée fût la derniere qui nous restât de notre famille, cette considération d'être maintenant *le seul* qui reste au monde de tant de personnes avec qui on a été uni, nous frappe plus vivement d'une idée qui nous devroit toujours occuper, qu'il n'y a dans le monde que Dieu & nous ; c'est-à-dire, qu'il n'y a que Dieu à qui nous ayons interêt de plaire, pour lequel nous soyons obligés de travailler, & dont le jugement doit régler notre conduite. Ce qui nous oblige de regarder tout le reste comme étranger & indifferent. On veut assez, Monsieur, cette solitude de secours humains, d'appuis humains, de consolations humaines. Un homme vieil, incommodé & à demi sourd, ne doit plus esperer de grandes complaisances de la part des hommes, principalement quand il n'a rien qui les attire à soi, & qui les y retienne. Il faut qu'il fasse son compte sur cela, & ce n'est pas mon défaut, ni de me mécompter en ce point, ni d'être sensible aux privations qu'il faut se résoudre à essuyer en ce genre-là. Je trouve même que j'ai encore dix fois

plus de consideration que je n'en merite & même que je n'en souhaite. Ce que je desirerois, Monsieur, & qui n'est pas, est que le vuide que Dieu fait autour de moi, & qui augmentera toujours par les infirmités de la vieillesse, fût rempli de lui, que je le substituasse à tout, qu'il prît pour moi la place de tous les amusemens qui ne laissent pas de m'occuper l'esprit, & que je fusse aussi persuadé par le cœur que je le suis par l'esprit, que je n'ai plus rien à faire qu'à me préparer le mieux qu'il me sera possible, au passage du tems à l'éternité : c'est la grace que je vous demande, & à M. votre Abbé, à qui je vous prie de communiquer cette Lettre.

LETTRE LVIII.

A MADAME L'ABBESSE DU SAUVOIR,

Sur la mort de sa Mere : il lui parle de l'esprit de sacrifice qui doit animer les Chrétiens, pour sacrifier à Dieu les choses qui leur sont les plus cheres.

JE suis, Madame, tellement séparé des nouvelles & du commerce du monde, qu'il est assez étrange que j'aye pu apprendre dans le lieu où je suis, la perte que vous avez faite de Madame votre mere. Mais

puisque Dieu a permis que je l'ayé
cru qu'il m'engageoit par là à vou
gner que l'éloignement des lieu
cessation du commerce, ne m'en
ront jamais de prendre part à
qui vous regarde. Je l'ai fait
occasion singuliere, en la manie
l'ai pu, & je vous en puis même
des preuves en vous disant les
qui me sont venues sur votre suj

Il me semble, Madame, qu'il ne
savoir la fin de la vie Chrétienn
neral & en particulier de la vie R
que Dieu vous a fait la grace d'
ser, pour savoir parfaitement ce
devons à Dieu en de pareilles o
& c'est ce que nous ne pouvon
apprendre que de Jesus-Christ
qui est la regle & le modele d
vies.

Il n'est né, Madame, que po
rir par le sacrifice de tout ce qu
d'Adam, qui ne consistoit qu'e
mortelle, & dans les infirmit
nature, dont il a bien voulu se
La Croix n'a été que la consomm

durer toute notre vie, & se consommer par notre mort. Ce sacrifice doit être joint à celui de Jesus-Christ, & nous ne devons point assister à la Messe sans nous y unir, c'est-à-dire, sans offrir notre victime avec la sienne qui peut seule la rendre agréable à Dieu.

Mais il est d'une extrême importance de savoir en quoi consiste ce sacrifice dont nous sommes établis les Sacrificateurs, en qualité de Chrétiens. La vie du corps n'en fait qu'une partie; mais notre sacrifice total est beaucoup plus étendu. Car il comprend toutes nos liaisons humaines, tout ce qui nous attache aux créatures, toute la part que nous avons au monde, en quelque sorte que ce soit, ou par l'opposition, ou par l'affection; & generalement il comprend tout ce qui n'est que temporel, & qui ne subsistera pas dans l'éternité. Nous vivons en toutes ces manieres & dans toutes ces choses, puisque notre ame s'en occupe, & qu'elle vit de ce qui lui sert d'objet. Il faut donc mourir en toutes ces manieres, en sacrifiant toutes ces choses à Dieu.

Or la liaison que nous avons avec nos parens, est de ce nombre, elle est temporelle & passagere, & elle ne subsistera plus en l'autre monde. Nous paroîtrons & nous serons tous devant Dieu dans

Hebr. 7. toute l'éternité *sans pere, sans mere & sans*
c. 3. *généalogie*. Toutes ces distinctions seront détruites, & nous ne regarderons dans toutes les créatures, que l'ordre stable & éternel où Dieu les mettra, sur lequel toutes nos affections seront fondées, sans aucun rapport à toutes les liaisons de la nature. Elles sont donc partie de ce sacrifice total, que nous devons offrir, elles sont du nombre des choses ausquelles nous devons mourir, & dont nous devons souffrir la privation.

A la verité la liaison avec nos parens est d'une nature, que quoiqu'il soit bon de moderer l'attache trop grande que nous y pouvons avoir, il ne la faut pas rompre entierement, à moins que Dieu ne la rompe lui même, comme on ne peut désunir l'ame de son corps, si Dieu ne l'en désunit. Mais quand il le fait, Madame, il nous signifie par-là qu'il nous appelle à la consommation de notre sacrifice, que nous lui avons dû offrir par avance toute notre vie, & à faire voir que nous le lui avons offert du fonds du cœur, & non pas seulement par l'imagination & par la pensée.

Or consommer ce sacrifice, c'est faire ce que Jesus-Christ a fait dans la consommation du sien, que saint Pierre exprime par ces paroles selon le texte ori-
1. Petr. 2. 23. ginal, *Tradebat autem judicanti se juste*

.re, qu'*il se livroit à son Pere q; i justem:nt*, qu'il reconnoissoit la
i:is sa mort, qu'il adoroit cette
u'il étoit bien aise qu'elle s'exer-
:i, qu'il entroit dans les interêts,
nformoit parfaitement, & qu'en
it à sa vie temporelle, il s'ouvroit
sa vie nouvelle, qui subsistera
ment. Ainsi consommer son sa-
l'égard de ses parens, c'est se li-
eu qui nous en separe. C'est re-
e qu'il le fait avec justice, que
ns mérité de les perdre. C'est
tout ce que nous avons encore
ionde, & se préparer à le lui ren-
d il lui plaira. C'est substituer à
.i'il y avoit d'humain dans la liai-
nous avons avec nos parens,
:ions stables & éternelles par les-
ous ne les aimons plus comme
artenans, mais comme apparte-
eu. Enfin c'est se regarder avec
ce de joye dans cette privation,
ious donnant plus d'accès auprès
puisqu'il est dit qu'il sera le se-
ceux qui n'ont plus ni pere ni
rphano tu eris adjutor. Ps. 9. 14.
devons considerer en ces occa-
ladame, que l'arrêt prononcé
us les hommes en la personne
ne nous condanne pas seule-

aucun rapport à toutes les aut
nature. Elles font donc partie de
fice total, que nous devons off
sont du nombre des choses a
nous devons mourir, & dont n
vons souffrir la privation.
A la verité la liaison avec nos p
d'une nature, que quoiqu'il soit
moderer l'attache trop grande
y pouvons avoir, il ne la faut pas
entierement, à moins que Die
rompe lui même, comme on ne p
nir l'ame de son corps, si Dieu ne l
nit. Mais quand il le fait, Madam
signifie par-là qu'il nous appelle
sommation de notre sacrifice,
lui avons dû offrir par avance tou
vie, & à faire voir que nous le lui
fert du fonds du cœur, & non p
ment par l'imagination & par la p

-à-dire, qu'*il se livroit à son Pere qui* *geoit justement*, qu'il reconnoissoit la ce dans sa mort, qu'il adoroit cette ce, qu'il étoit bien aise qu'elle s'exerçât sur lui, qu'il entroit dans ses interêts, r conformoit parfaitement, & qu'en nçant à la vie temporelle, il s'ouvroit trée à sa vie nouvelle, qui subsistera nellement. Ainsi consommer son sace à l'égard de ses parens, c'est se li- à Dieu qui nous en sépare. C'est renoître qu'il le fait avec justice, que avons mérité de les perdre. C'est offrir tout ce que nous avons encore le monde, & se préparer à le lui renquand il lui plaira. C'est substituer à ce qu'il y avoit d'humain dans la liaique nous avons avec nos parens, affections stables & éternelles par lesles nous ne les aimons plus comme appartenans, mais comme appartenà Dieu. Enfin c'est se regarder avec espece de joye dans cette privation, ne nous donnant plus d'accès auprès ieu, puisqu'il est dit qu'il sera le ses de ceux qui n'ont plus ni pere ni : *Orphano tu eris adjutor.* *Ps. 9. 14.*

ous devons considerer en ces occa-, Madame, que l'arrêt prononcé e tous les hommes en la personne am, ne nous condanne pas seule-

si vous avez profité de la vie que vous avez embrassée : & si vous avez bien appris à quelle fin elle est destinée.

Je ne m'étonnerai pas, Madame, quand vous blâmerez ce discours de peu de discretion, je l'en blâme moi-même en l'écrivant, & je n'ignore pas au-moins, que vous n'en avez nullement besoin, & que vous trouverez dans les vûes que votre pieté vous donnera, & dans des Lettres que d'autres vous auront écrites, plus de lumiere & d'onction que dans ce que je viens d'écrire. Mais je n'ai pas laissé de suivre les pensées qui me sont venues ; parceque si vous n'en avez pas besoin, j'en ai besoin moi-même ; & qu'il me semble que Dieu me donne en les écrivant quelque desir de les avoir dans le cœur. Car je suis dans un tems & dans un état où Dieu me met dans la nécessité de mourir à bien des choses, & je vous demande très-humblement l'assistance de vos prieres pour en faire l'usage qu'il veut que j'en fasse

FIN.

TABLE.

e forte, ne soit une mort pure, c'est-
ire un pur supplice qui ne tienne rien
sacrifice. C'est donc avec raison que
dit, Madame, que le principal em-
de la vie Chrétienne, est de se dé-
her ainsi de tout ce qui nous lie au
nde, & de suivre Dieu lorsqu'il nous
ge d'y mourir. Et cela n'est pas moins
de la vie Religieuse. Ceux qui l'ont
blie ont considéré que notre devoir
it de nous détacher de toutes les créa-
s, & d'en faire un sacrifice à Dieu.
s avions en nous un grand empêche-
nt à nous en acquiter, qui est l'amour
nous y lioit, & que ce qui entretient
amour, c'étoit la jouissance & la pos-
on des objets créés. Ils ont donc cru
pour affoiblir cet amour, il falloit se
rer de la jouissance, & autant qu'il se
troit de la vûë & de la pensée même
es objets du monde, afin de faciliter
le sacrifice que l'ame en doit faire.
t-là la fin de vos vœux, de votre clô-
, de vos exercices, de votre vie péni-
e. Tout cela ne tend qu'à mourir au
nde, & n'est qu'un apprentissage de
e mort. Ainsi quand Dieu met une
gieuse dans la nécessité de consom-
quelque partie de son sacrifice en
pant quelque liaison qu'elle avoit en-
; c'est comme s'il lui disoit : voyons



TABLE

DES MATIERES CONTENUES dans ce Septiéme Volume.

A

Actions. Dieu les mesure plutôt par notre foiblesse que par leur grandeur, 2. y attache ses plus grandes récompenses *ibid.* maniere d'honnorer celles de Jesus-Christ, 228. & *suiv.* fin & bonté des actions, *ibid.* & *suiv.*

Aider. Comment on peut aider les autres, 58

Ames. Comment les bien conduire, 29 comment on peut les servir, 86 Dieu a ses vuës sur les ames, on ne les connoît que par l'évenement, 168. ne les pas trop presser, 289

Amis. Amitié. C'est un défaut de ne pas savoir aimer les hommes tels qu'ils sont, 33. Ne pas rompre avec eux pour la diversité de sentimens, 42. Connoître les gens dans leurs préventions, avant que de lier amitié avec eux, 43. & *suiv.* Il y a des loix de Dieu qui reglent les témoignages d'amitié, 45. Il y en a qui reglent la conduite dans la diversité de sentimens, *ibid.* Les préventions des amis ne doivent point diminuer notre affection pour eux, Lettre VIII. 47. Recherches secrettes qui se glissent dans l'amitié, 50. Il y a peu de soli-

dité dans les amitiés humaines. Lettre XV. 95. Défauts & vûes fausses qui s'y rencontrent. *ibid.* N'a pas besoin de tant de communications, 127. Ce qu'il y a de solide dans l'amitié, 128. Ce qui les refroidit, 129. Défiance qu'on doit avoir des tendresses d'amitié. Lettre XXIII. 148. Ne pas réduire l'amitié à un état Angelique, 152. *Voyez* la Lettre XXXV. 196. S'accommoder à leurs differens caracteres, & ne rien exiger d'eux de ce qui dépend de leur bonne volonté, 205. Amis d'été, amis d'hiver, 206. Profit que l'on doit tirer des liaisons avec les personnes qui sont à Dieu. Lettre LIII. 305. Celles qui sont fondées dans la charité chrétienne, sont très-utiles à ceux qui l'exercent envers le prochain, Lettre LIV. 309

Amour de Dieu. Seul grand, réel, & estimable dans les hommes. Lettre LV. 312

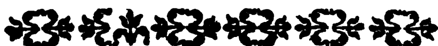
Amour propre. Son adresse à nous cacher nos défauts. Penitence qu'il nous impose. Lettre XXXIX. 206. Prend part à tout, 249. Il n'y a pas lieu d'esperer en cette vie sa destruction entiere, 266. Essayer de le tromper, *ibid.*

Antipathies. Combien elles sont à craindre dans le mariage. Lettre XI. 61. Moyens d'en tirer du fruit, 66

Auteur. Difference entre ce qu'il écrit & ce qu'il est, 2

B.

BOnheur. C'en est un vrai de mépriser le monde, 3. Le veritable en cette vie, 320



TABLE

DES MATIERES CONTENUES dans ce Septiéme Volume.

A

ACtions. Dieu les mesure plutôt par notre foiblesse que par leur grandeur, 2. y attache ses plus grandes récompenses *ibid.* maniere d'honnorer celles de Jesus-Christ, 228. & *suiv.* fin & bonté des actions, *ibid.* & *suiv.*

Aider. Comment on peut aider les autres, 58

Ames. Comment les bien conduire, 29 comment on peut les servir, 86 Dieu a ses vuës sur les ames, on ne les connoît que par l'évenement, 168. ne les pas trop presser, 289

Amis. Amitié. C'est un défaut de ne pas savoir aimer les hommes tels qu'ils sont, 33. Ne pas rompre avec eux pour la diversité de sentimens, 42. Connoître les gens dans leurs préventions, avant que de lier amitié avec eux, 43. & *suiv.* Il y a des loix de Dieu qui reglent les témoignages d'amitié, 45. Il y en a qui reglent la conduite dans la diversité de sentimens, *ibid.* Les préventions des amis ne doivent point diminuer notre affection pour eux, Lettre VIII. 47. Recherches secrettes qui se glissent dans l'amitié, 50. Il y a peu de soli-

dité dans les amitiés humaines. Lettre XV. 95. Défauts & vûes fausses qui s'y rencontrent. *ibid.* N'a pas besoin de tant de communications, 127. Ce qu'il y a de solide dans l'amitié, 128. Ce qui les refroidit, 129. Defiance qu'on doit avoir des tendresses d'amitié. Lettre XXIII. 148. Ne pas réduire l'amitié à un état Angelique, 152. *Voyez* la Lettre XXXV. 196. S'accommoder à leurs differens caracteres, & ne rien exiger d'eux de ce qui dépend de leur bonne volonté, 205. Amis d'été, amis d'hiver, 206. Profit que l'on doit tirer des liaisons avec les personnes qui sont à Dieu. Lettre LIII. 305. Celles qui sont fondées dans la charité chrétienne, sont très-utiles à ceux qui l'exercent envers le prochain, Lettre LIV. 309

Amour de Dieu. Seul grand, réel, & estimable dans les hommes. Lettre LV. 312

Amour propre. Son adresse à nous cacher nos défauts. Penitence qu'il nous impose. Lettre XXXIX. 206. Prend part à tout, 249. Il n'y a pas lieu d'esperer en cette vie sa destruction entiere, 266. Essayer de le tromper, *ibid.*

Antipathies. Combien elles sont à craindre dans le mariage. Lettre XI. 61. Moyens d'en tirer du fruit, 66

Auteur. Difference entre ce qu'il écrit & ce qu'il est, 2

B.

BOnheur. C'en est un vrai de mépriser le monde, 3. Le veritable en cette vie, 320

C

Charité. Trouve sa récompense en elle-même, 158. Charité spirituelle envers le prochain. Lettre XXIX. 176. Est plus utile à ceux qui la pratiquent, qu'à ceux qui la reçoivent, 310. Ceux qui l'ont, ont toujours raison devant Dieu, 316. *& suiv.* Idée que la Religion donne des devoirs de charité. Lettre LVI. 322

Choix. Ce qu'il faut considerer pour choisir un état de vie. Lettre II. 6. Lettre XI. 67. L'incertitude dans ce choix est une chose très-pénible, & pourquoi,

Chrétien. Connoître ce que c'est que de l'être, 9. On ne sauroit l'être trop tôt, ... On ne peut être sauvé sans l'être, 27.

Clochettes. Combat de clochettes, 38

Commodités. Combien il est utile de s'acoutumer à en être privé. Lettre XXV. 157

Communion des Saints, ce que c'est, 259. En renouveler la foi, *ibid.*

Confesseur. Comment on peut en avoir deux. Lettre IV. 22. Moyen d'être bien conduit par un Confesseur, 28. Comment il doit conduire les ames, 29

Coutume. Est un Evangile, 12. *& suiv.* Ce qu'elle fait en nous *ibid.* Garder avec soin les bonnes. Lettre XVIII. 120

Couvens. Les peines n'y sont pas si grandes qu'on s'imagine, 78

Crainte. Comment elle fait agir par amour, 90. *& suiv.*

Curiosité. Comment se conduire avec les personnes curieuses. Lettre XXXVII. 202

D

DEfauts. Pourquoi on se rebute des défauts des autres, 33. Adresse de l'amour propre à nous cacher les nôtres. Lettre XXXIX. 206. Ne sont rien devant Dieu quand ils sont joints à un grand fond de charité, 313. & suiv.

Differens. Causés par l'attache de chacun à ses préventions, 52. 53

Directeur. On doit être en état de s'en passer quand Dieu n'en donne pas. Lettre XVII. 111. Leur rareté un des plus grans maux de l'Eglise, 115. 217

Direction. S'en mêler rarement, 5. Sur tout à l'égard des femmes, Lettre LI. 285. necessaire à celles qui sont portées au relâchement. Lettre XLI. 214

Discours des femmes sont une des plus grandes tentations, 20. 21

Dispositions. On a toujours sujet de se défier de ne dire pas tout à fait vrai quand on parle, 73

Distinction. Examen de cette regle : Qu'il ne faut point que les jeunes personnes se distinguent en rien. Lettre III. 16

Doutes, qui embarrassent certaines personnes, sont souvent peu considerables, 4. 5. Les écouter pour les soulager, 5

E

EGlise. La sainte Vierge en est la figure, 258. Obligations qu'on lui a, 259

Eloquence. Caractere de celle de nostre siecle. Lettre XLIII. 225

Estime. Rien d'estimable dans les hommes que la pieté & l'amour de Dieu. Lettre LV. 312.

Etat. Ce qu'il faut considerer pour en choisir un. Lettre II. 6. *Voyez* Choix. On s'y trouve engagé sans y avoir fait reflexion, 8

Evangile de Jesus-Christ & de la coutume, H. *& suiv.*

F

FAntaisie. Connoître en soi ce qui est fantaisie. Lettre XIII. 76. Devotes y sont sujettes. 185. Chacun a les siennes. 186

Fautes. Ne s'en point troubler, 66. Ne s'en pas décourager, 83. 169. Mais s'en humilier, 169. Usage qu'il en faut faire. *ibid. & suiv.* Tous les hommes, sujets à faire des fautes; mais les saints les reconnoissent & en profitent. Lettre XXXI. 185. Un des grans secrets de la vie Chrétienne est de savoir bien faillir, 186. Avantages qu'il y a à les avouer. 297. *& suiv.*

Femmes. Plus sensibles que les hommes à l'impression du plaisir, 62. 63. Se mêler rarement de leur direction. Lettre LI. 285

Fille. Vie d'une personne qui renonce au mariage, 21

Fin. L'homme n'en peut avoir que deux, 63.

Foi doit nous rendre visibles les choses invisibles, 110. quel en est le motif, 111

Foiblesse, sa cause est plus dans nous-mêmes qu'au dehors, 162

G

GRace. Celles que l'on a reçûes sont un fondement pour en recevoir de nouvelles, 173

H

HAbits. Necessité d'y être modeste, 28

Heresie, la grande heresie aujourd'hui, est l'athéisme, 243

Homme. Est si foible que ce n'est pas peu pour lui de quiter le neant, 2. C'est un défaut de ne pas savoir aimer les hommes tels qu'ils sont, 33. Il y a deux personnes dans chacune, 60

Humeur. Tous les hommes sujets à agir par humeur. Lettre XXXI. 185. Leur contrarieté fait la peine des Religions, 198. Dispositions où l'on doit être à l'égard des personnes d'humeur penible. Lettre L. 277

Humilité. En quelque degré de vertu que l'on soit, on a toujours de continuels sujets de s'humilier. Lettre V. 30. Est le plus grand trésor des ames. 167. Comment elle se conserve, *ibid.*

I

JEsus-Christ. Manieres de l'imiter dans ses actions. Lettre XLIV. 227. Loi de Dieu moins claire en elle-même qu'en Jesus-Christ, 234

Images. Des sentences écrites au dos des images. Lettre XVI. 103
Imagination. Les personnes qui l'ont vive grossissent les choses, 88. Celles qui l'ont vive y rapportent tout, 214. 215
Impuissance. Est un grand talent. Lettre XXXVI. 100
Inclination. Il est avantageux de rencontrer des personnes estimables pour qui l'on n'a point d'inclination. Lettre XXXV. 196
Innocence. Fausse, 159
Instructions. Moyen de profiter de celles qu'on donne aux autres, Lettre XLVIII. 264
Saint Joseph. Sa moderation dans sa prévention releve sa vertu, 45
Irresolution. Dans le choix d'un état: On la hait naturellement, 8. C'est pourtant un commencement de grace. *ibid*. personnes de qualité ne la sentent pas, & pourquoi, *ibid*.
Jugemens. La tentation des jugemens des hommes est une des plus grandes, 20. 21. Nous appliquer davantage aux jugemens que nous portons des autres, qu'à ceux qu'on porte de nous. Lettre IX. 52. On peut éviter ceux qu'on fait de nous injustement. Lettre XLII. 219
Ivrognerie. Coutume des filles de Bretagne au sujet de l'ivrognerie, 43
Justice. Ce que l'on doit à ceux qui la persecutent, Lettre XLVI. 248

L

LAtin. Methode pour l'apprendre. Lettre XXXIII. 189. S'en instruire exactement, pourquoi, 223

Lecture. Aussi nécessaire que la priere, 119

Livres. Leur utilité, , 94. Nécessité de fournir de bons Livres les Religieuses. Lettre XVII. 111. Il seroit utile que les bons Livres fussent écrits en Latin. Lettre XLIII. 222

Loi de Dieu moins claire en elle-même qu'en Jesus-Christ, 234

Saint Louis. De son Histoire. Lett. XLIII. 222

Lumieres. Moyens d'acquerir les lumieres dont on a besoin. Lettre X, 56

M

MAriage. C'est une grande grace que d'avoir le desir d'y renoncer. Lettre I. page 1. On y est plus exposé à la tentation des discours & des jugemens des hommes, 21. Combien les antipathies y sont à craindre, Lettre XI. 61. Il est toujours bon de faire considerer les avantages d'une vie exemte de l'engagement au Mariage. Lettre XII. 67. Peines de cet état. 80. & *suiv.*

Mépris du monde. *Voyez* Monde. Est un sacrifice qu'il faut achever dans toutes les suites de la vie, 3. Ce qu'il comprend. *ibid.*

Mere. Chrétienne est l'instrument de la sanctification de sa famille. Lettre LVI. 322

Miracles. Il faut verifier autant que l'on peut les choses extraordinaires & miraculeuses, 235
Missionnaires. Souhait que la Mere Marie de l'Incarnation faisoit pour eux, 193
Monasteres. Une des grandes tentations qui s'y rencontrent, 99. 100. Sont un azile. 170. Quelles en sont les peines, 198. On ne peut avec justice en exclure toutes les Religieuses étrangeres. Lettre XL. 210
Monde. Combien peu de chose, 2. C'est cependant beaucoup que de le quitter, *ibid.* Difference entre sa jouissance & sa privation volontaire. *ibid.* 3. n'est bon qu'à quitter & à sacrifier, 3. Est un pays dangereux, 170. tout y est petit, 172. Bonheur de ceux qui en sont entierement détachés. Lettre XXXIV. 192
Mort, Trois dispositions avec lesquelles on la doit attendre Lettre XX. 131. Cette attente est un devoir general, 134. Ce que renferme cette attente, *ibid.* Sur la mort de sa Sœur. Lettre LVII. 327. Sur la mort d'une Mere. Lettre LVIII. 329

N

MOnsieur *Nicole.* Ne faisoit pas grande façon à dire ce qu'il savoit, 7. craignoit de donner des avis. *ibid.* Sa conduite envers les personnes prévenues. 39. Craint de dire qu'il aime quelqu'un, 50. Change quatorze fois de demeure en deux ans, 51. Ces changemens contraires à son humeur, *ibid.* 160. Sa disposition dans ces change-

mens. *ibid.* a toujours regardé comme une entreprise témeraire de déterminer quelqu'un sur le choix d'une condition, principalement du mariage, 69. étoit le moins entreprenant & le plus timide en ce qui regarde les choses de conscience, & aimant le moins à sortir de son ordre, 72. 86. & 87. Ne passoit pas pour être des plus tendres, ni des plus complaisans, 96. Il ne lui faloit souvent qu'un mot pour concevoir diverses pensées, 149. Comment ses Ouvrages de pieté ont été faits, *ibid.* Diverses circonstances de sa vie, 155. 156. 157. & *suiv.* Ses infirmités corporelles, 200. Sa disposition envers les amis timides, 205. 206. Sa haine des contestations, 220. étoit timide 221. a toujours desiré d'écrire en Latin, 225. a fait certains Ouvrages pour avoir dequoi soulager des personnes pauvres. *ibid.* Se plaint de l'affoiblissement de sa memoire, 288. Craint l'excès de severité, 289

O

O*Euvres* exterieures, ne pas y fonder son assurance, 138

Oraison mentale. Quand introduite, 113. Celle des anciens. *ibid.* de l'oraison des Religieuses de la Visitation. Lettre XLIX. 274

Ouverture. Il y en a de deux sortes, 296

P

PAs Sur une maniere d'honorer les pas de Jesus-Christ. Lettre XLIV. 229

Pasteurs. Disette des vrais. 115. & *suiv.* avantages de leur état. Lettre XXIX. 176

Pauvreté. Etendue de ce vœu, 213

Pechés. Il y en a beaucoup que l'on ne connoît pas, 187

Péines. Ce qui y rend sensible, 62. Ne sont pas une raison de changer d'état, 64

Penitence. Fausse, 139. Celles que l'amour propre nous impose. Lettre XXXIX. 206

Persecution. Sentimens où l'on y doit être. Lettre XLVI. 248

Petits. Aimer à converser avec eux, 158. & *suiv.*

Pieté. Ne rend pas toujours les gens fléxibles, 34. & *suiv.* Préventions des personnes de pieté, 35. & *suiv.* On s'imagine que la pieté s'aprend comme une recette, 60. Seule grande, réelle, estimable dans l'homme. Lettre LV. 312

Plaisir. Femmes y sont plus sensibles que les hommes, 62. 63

Postulantes. Combien leur état est obscur & caché, 165. Ce qu'il faut examiner en elles, *ibid.* & *suiv.* Engager plutôt par les actions que par les paroles. Lettre XXX. 182

Préventions. Voyez la Lettre VI. 33. Différences qualités des préventions. Lettre VII. 40. Les préventions des amis ne doivent point diminuer nôtre affection pour eux

tux, & nous peuvent être très-utiles. Lettre VIII. 47. L'attache aux préventions cause les differens qui sont dans l'Eglise, 52. 53.

Processions. Combats aux Processions des villages, 38

Purgatoire. Le monde en est une espece, 64

Q

QUalités dépourvûes de la vraie pieté, ne sont rien, 313

R

RAison. Connoître en soi ce qui est raison. Lettre XIII. 76

Reconduire. Sur la pratique de reconduire pour honorer les pas de Jesus-Christ. Lettre XLIV. 227

Reconnoissance, S'accorde avec la charité, Lettre LVI. 322

Regle de vie, s'en prescrire soi-même, 58. *& suiv.*

Relâchement. Celles qui y sont portées ont besoin d'une direction présente & exacte. Lettre XLI. 214

Religieuse, Ne doit point se dispenser par négligence des Observances, 89. Comment s'en punir, 96. Necessité de les fournir de bons Livres. Lettre XVII. 111. Elle doit être en état de se passer de Directeur quand elle n'en a pas. *ibid.* Diverses pensées sur la Profession Religieuse. Lett. XXVIII. 172. On ne peut avec justice exclure des

Monasteres toutes celles qui sont étrangeres. Lettre XL. 210. Obligation & utilité qu'elles ont de découvrir leur interieur à leurs Superieures, Lettre LII. 288. Fin de la vie Religieuse, 335

Restitution. Si l'on est obligé de rendre une chose que l'on a perdue, 207. *& suiv.*

S

Sacrifice. Sur l'esprit de Sacrifice qui doit animer les Chrétiens, pour sacrifier à Dieu les choses qui leur sont les plus cheres. Lettre LVIII. 329

Saints. Ce qui les distingue des autres hommes, c'est qu'ils reconnoissent leurs fautes & en profitent, 185. Comment en dire le bien & le mal, 245. *& suiv.*

Salut. Ne desesperer du salut d'aucun, 243

Science. La vraie science de l'homme est de comprendre le neant du monde, 3. C'est une chose étrange dans une tête de fille, 189

Secours. C'est une tentation que de recourir aux éloignés en négligeant les présens. Lettre XIV. 84

Secret de la Confession. Secret naturel, 26

Sentences. Des sentences écrites au dos des images. Lettre XVI. 103

Sentimens. Sur la diversité des sentimens entre des personnes de pieté. Regles pour distinguer ceux qui sont justes, de ceux qui ne le sont pas. Lettre VI. 33. Ne pas rompre avec ses amis pour la diversité de sentimens, 42

Severité. Excessive à craindre, 289

Souffrances. Nous ne sommes ici que pour souffrir, 63. Toute la vie chrétienne s'y réduit, ou à compatir à celles des autres. 188

Superieures. La communication avec elles, necessaire, 90

T

TAlent. L'impuissance en est un grand. Lettre XXXVI. 100

Trouble. Est le plus grand empêchement à la pénitence, 66

V

VAnité. Comment se conduire avec les personnes vaines. Lettre XXXVII. 203

Verité. Comment on l'aime mal, 106. *& suiv.* Comment elle est pour nous en particulier, 108. *& suiv.* On peut toujours profiter des mêmes verités en les pénetrant davantage, Lettre XXI. 141. à qui il apartient de parler contre ceux qui l'abandonnent, 218. Il ne faut pas s'abstenir de parler d'une verité parce qu'elle peut nuire à quelques-uns, 237. Ce que l'on doit à ceux qui la persecutent. Lettre XLVI. 248

Vertu. L'honorer en ceux à qui Dieu la donne, 2. En quelque degré que l'on soit, on a toujours de continuels sujets de veiller sur soi-même. Lettre V. 30. Suivre Dieu dans leur choix, 208

Vie chrétienne peu connue, & pourquoi, 11.

& suiv. Cette vie est une espece de Purgatoire, 64. Avoir grand égard à tout ce qui nous avertit que notre vie se passe, Lettre XIX. 125. Vie mourante est une excellente vie. Lettre XXII. 146. Vie où l'on ne se mêle de rien, très-difficile, mais très-convenable à ceux qui ont été mêlés dans le monde. Lettre XXIV. 153

Sainte Vierge. Figure de l'Eglise, 258. pensees sur sa Visitation. Lettre XLVII. 255

Vierges. L'Eglise en est la mere, 262

Vigilance. En quelque degré de vertu que l'on soit, on a de continuels sujets de veiller sur soi-même. Lettre V. 30

Visitation. Esprit de la fête. Lettre XLVII. 259. Esprit de l'Institut de la Visitation, *ibid.* Oraison des Religieuses de la Visitation. Lettre XLIX. 274

Vivacité d'esprit. 184

Vivant. Ce que c'est que de l'être, 27

Vocation. A la vie Religieuse, quel en doit être le principe, 166

Voie qui paroît droite & ne l'est pas, 140. chacun doit travailler fidellement à suivre celle que Dieu lui marque, 169

Volontés de Dieu. Méritent toutes d'être adorées. 114

Fin de la Table du septiéme Volume.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hotel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Bailiifs, Sénechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra SALUT. Notre bien amé GUILLAUME DESPREZ, l'un de nos Imprimeurs ordinaires, & Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il desireroit imprimer & donner au public, un ouvrage intitulé *Essais de Morale, compris dans les Lettres écrites par le feu Sieur Nicole*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traitter ledit exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit livre en telle forme, marge, caractere, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de cinq années consecutives, à compter du jour de la datte desdites présentes, faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere, dans aucun lieu de notre obéissance, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit livre, en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sans la permission expresse, & par écrit dudit exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers audit exposant, & de tous dépens domages & interêts, à la charge que ces présentes seront enregîstrées tout au long, sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icel-

tés, que l'impression dudit livre sera faite dans no
tre Royaume, & non ailleurs, en bon papier &
en beaux caracteres, conformément aux réglemen
de la Librairie, & qu'avant que de l'exposer e
vente, il en sera mis deux exemplaires dans notr
Bibliotheque publique, un dans celle de notre Cha
teau du Louvre, & un dans celle de notre très-che
& feal Chevalier, Chancelier de France, le Sieu
Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Comman
deur de nos Ordres, le tout à peine de nullité d
présentes, du contenu desquelles, vous mandon
& enjoignons de faire jouir l'exposant ou ses ayan
cause, pleinement & paisiblement, sans souffr
qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemen
Voulons que la copie desdites présentes qui sera im
primée au commencement ou à la fin dudit livre
soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux co
pies collationnées par l'un de nos amés & feau
Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée com
me à l'original. Commandons au premier notre Hu
sier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles
tous actes requis & nécessaires, sans demand
autre permission, & nonobstant clameur de harc
Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CA
TEL est notre plaisir. DONNE' à Versailles
vingt-neuviéme jour du mois d'Avril l'an de grac
mil sept cent-quatorze, & de notre regne le soixan
onziéme. Par le Roi en son Conseil.

FOUQUET.

Registré sur le Registre numero 3. de la Comm nauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pa 796. numéro 1122. conformément aux Reglemens & notamment à l'Arrest du 13. Aoust 1703. Par.s le 2. May. 1714.

ROBUSTEL, *Sindic.*

Je soussigné GUILLEAUME DESPREZ conséquence de la societé contractée entre le Sie JEAN DESESSARTZ & moi, ce de la moitié du pr sent Privilege audit sieur, en foi de quoi j'ai sig à Paris le 8. Mai 1714. DESPREZ.

CATALOGUE.

LA sainte Bible donnée au public par M. LE MAISTRE DE SACI, en Latin & en François; avec des Explications tirées des saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques, tant pour le sens Litteral que pour le Spirituel, 8. 128. liv.

L'Ancien Testament avec les mêmes notes, 8. 21. vol. 84. l. 5. f.

Le Nouveau Testament avec les mêmes notes, 8. 21. vol. 43. l. 15. f.

La sainte Bible, en Latin & en François, avec des notes pour l'intelligence des endroits les plus difficiles, de la traduction de M. de Saci, 12. XVI. vol. 40. l.

La même Bible en Latin & en François avec, des Notes & des corrections, en trois volumes in-folio, 3. vol. 75 liv.

—— *Idem*, en un volume in folio toute François, 15. liv.

—— *Idem*, 4. 2. vol. 18. l.

Le texte de la même Bible toute Françoise, en huit petits vol. in 18. 15. l.

—— *Idem* en trois volumes 12. 9. liv.

Liber Psalmorum cum Canticis & ordine Missæ. in 24. 1. l.

Le nouveau Testament de la même traduction, en un vol. 24. 25. f.

De l'Imitation de Jesus-Christ, par M. LE MAÎTRE DE SACY, sous le nom de M. de Beüil Prieur de Saint Val, 8. 4. l.

La même en grand papier, 7. l.

La même, 12. 45. f.

La même 24. 25. f.

Les Epîtres & Evangiles, à l'usage de Rome, & de Paris. Par M. de Sacy, sous le nom de M. de Bonneval, 12. 2. vol. 4 l. 10. f.

—— Le même 12. 1. vol. 3. liv.

L'Histoire & la Concorde des 4. Evangelistes, 12. 2 l. 5 f.

Les Confessions de saint Augustin, traduites par Mr Arnauld d'Andilly avec le latin à côté 8. 5. l.

Le même en François seulement, in 12. 45. f.

Les plus tendres sentimens d'un cœur envers Dieu; tirez exactement du livre des Confessions de saint Augustin, de la traduction de M. Arnauld d'Andilly, 12. 20 f.

Les Soliloques, le Manuel, & les Méditations de saint Augustin, 12. 45 f.

Instruction sur les dispositions qu'on doit apporter aux Sacremens de Penitence & d'Eucharistie, 2 l. 10 f.

Abrégé de cette Instruction, 16. 25 f.

Pensées Chrétiennes pour tous les jours du mois, 24. 1 l.

Examen général de tous les états & conditions, Par le sieur de S. Germain, 12. 2. vol. 4 l. 10 f.

Résolutions de feu M. de Saintebeuve Docteur de la Maison de Sorbonne, sur les Cas de conscience qui lui ont été proposés touchant la Morale & la discipline Ecclesiastique. 4. Tom. I. II. & III. 20 l.

Le même, 8. v. vol. 13 l. 10 f.

L'Histoire des Variations des Eglises Protestantes, 4 2. vol. 15 l.

Le même in 12. 4. vol. 8 l.

Exposition de la doctrine de l'Eglise Catholique sur les matiéres de Controverse. 30 f.

De la piété des Chrétiens envers les morts, contenant l'Office des morts en Latin & en François, & quelques Ouvrages des saints Peres, 12. 45 f.

L'Office des Morts en Latin & en François, 12. 25 f.

Histoire de l'Abaye de saint Denis depuis sa fondation jusqu'à present, *fol.* avec figures. 25 l.

Pensées sur la Religion & sur quelques autres sujets, par M. Pascal, 12. 2 l. 10 f.

Traité de Physique de Mr. Rohault, 4. 15 l.

Le même Livre en deux vol. 12. 4 l. 10 f.

La Logique ou l'art de penser, sixiéme édition augmentée, 12. 2. l. 10 f.

[illegible]

SEP 13 1951

